

## Appel à projet OFB Reconquête de la biodiversité

Inventaire et répartition du Crotale sud-américain *Crotalus durissus* (Linnaeus, 1758) dans les savanes du Parc naturel régional de la Guyane



Rapport final  
Maxime Cobigo et Michel Blanc - 2022

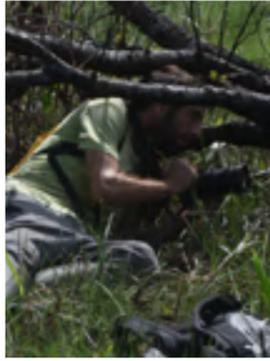
# Table des matières

Les auteurs de cette étude .....	4
Remerciements .....	5
1 - Contexte .....	6
2 - Objectifs de l'étude .....	8
3 - Axes de travaux du projet .....	10
4 - Axe 1 : Bibliographie .....	11
5 - Axe 2 : Prospections d'inventaire .....	11
5.1 Savanes Matiti - Kourou/Macouria .....	16
5.2 Savane Wayabo - Kourou .....	20
5.3 Route de Guatemala - Kourou/ Macouria .....	24
5.4 Savane des Pères - Kourou .....	28
5.5 Golf de l'espace - Kourou .....	32
5.6 Plage et abattis - Kourou .....	36
5.7 Savane Aubanèle et route du dégrad Saramaca - Kourou .....	40
5.8 Savane Changement - Sinnamary .....	44
5.9 Savane Renner et piste de l'Anse - Sinnamary .....	48
5.10 Savane Combi - Sinnamary .....	54
5.11 Savane Corossony - Sinnamary .....	58
5.12 Savane Brigandin et piste Jojo - Sinnamary .....	62
5.13 Savanes Garré, Rocheau et Bernard - Sinnamary .....	66
5.14 Sentier de Roche Milo Ilot Corossony - Sinnamary .....	70
5.15 Savane Trou Poissons - Iracoubo .....	74
5.16 Savane Fiévée - Iracoubo .....	80
5.17 Dégrad Savane - Iracoubo .....	84
5.18 Savane Bellevue - Iracoubo .....	88
5.19 Savane Yanou - Iracoubo .....	92
5.20 Savane Mathieu - Iracoubo .....	96
5.21 Savane Eloge - Iracoubo .....	100
5.22 Savane Moprio - Iracoubo .....	104
5.23 Savane Roche Blanche et ancienne RN1 - Iracoubo .....	108
5.24 Savanes Mamaribo et ancienne RN1 - Iracoubo .....	112
5.25 Savane Flèche - Iracoubo .....	116
5.26 Piste Hironnelle - Iracoubo .....	120
5.27 Savanes Petit Macoua et carrière de Sable - Iracoubo.....	124
5.28 Savane Grand Macoua - Iracoubo .....	128
5.29 Savane Balalou - Iracoubo .....	132
5.30 Savane Macoua - Iracoubo .....	136
5.31 Savane Anton - Iracoubo .....	140
5.32 Anciennes rizières de Mana - Mana .....	144
6 - Liste herpétologique commentée (Michel Blanc) .....	148
6.1 Les amphibiens .....	148
6.2 Les reptiles - Les serpents .....	153
6.3 Les reptiles - Les lézards .....	157
6.4 Les Reptiles - Les Tortues .....	160
6.5 Les Reptiles - Les Caïmans .....	161
7 - Axe 3 : Enquêtes auprès des populations locales .....	162
8 - Axe 4 : Analyse des habitats naturels favorables à l'espèce .....	168
9 - Analyse croisée et définition d'une aire de répartition actuelle et passée .....	172
10 - Axe 5 : Mesures ERC .....	175
11 - Axe 6 : Déclinaison dans le plan de gestion de la savane des Pères .....	187
12 - Axe 7 – Animation et communication .....	189
13 - Conclusion générale et perspectives de travaux d'étude futurs .....	194
Bibliographie .....	195
Index des figures .....	197

Rapport à citer comme suit :

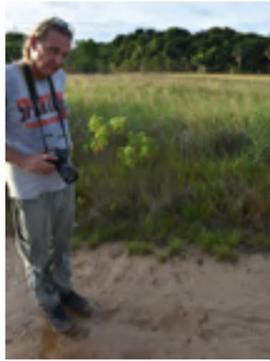
COBIGO M. & BLANC M. Inventaire et répartition du Crotale sud-américain *Crotalus durissus* (Linnaeus, 1758) dans les savanes du Parc naturel régional de la Guyane - PNRG - 198 p.

## Les auteurs de cette étude



### Maxime COBIGO

Naturaliste et chargé d'études et de projets au Parc naturel régional de la Guyane, il dépose ce projet en 2018 en répondant à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité après concertation avec son collègue. Le projet porte initialement sur la savane des Pères, site du Conservatoire du Littoral dont il est en charge de la gestion, le projet va ensuite être recalibré à l'échelle régionale. Depuis quinze années où la première année où il finissait ses études à l'université Antilles-Guyane, il parcourt le territoire et a établi un contact rapproché avec les habitants permettant la mise en place du volet science participative du projet grâce à des échanges privilégiés avec la population guyanaise qu'il affectionne.



### Michel BLANC

Naturaliste spécialisé en Herpétologie, Michel est en Guyane depuis plus de 30 ans. Baroudeur intrépide et homme multifonction à la manière d'un couteau de la marque Suisse dont il est originaire, il participa à de nombreuses missions d'inventaire dans son champ de compétences en tant qu'expert, dans le cadre de la mise en place des ZNIEFF en Guyane notamment. Il est auteur ou co auteurs d'une cinquantaine de publications et de rapport d'expertise en lien avec l'herpétologie ce qui en fait une des références locales sur le monde des espèces écaillées ou à la peau nue.

Tout deux sont amoureux de la nature et de la Guyane, et n'ont peur de rien : pas même des moustiques affamés qu'ils ont régalez au cours des différentes pérégrinations entre les savanes et les forêts densément peuplées d'herbes coupantes et de palmiers à épines, mais pas même non plus des papillons cendres qui leur ont offert un accueil chaleureux à la saison de prolifération.

## Remerciements

Le Parc Naturel Régional de la Guyane tiens d'abord à remercier l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, ayant de près ou de loin contribué à la réalisation de ce projet à travers notamment le comité de pilotage : en premier lieu l'Office Français de la Biodiversité pour son appui financier, le Conservatoire du Littoral pour avoir permis l'accès à ses sites, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Guyane pour son expertise et sa mise à disposition de publications, le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane pour sa mise à disposition de la base de donnée Faune Guyane, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Guyane, enfin l'association Cerato pour son expertise et son soutien au projet.

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'implication de plusieurs naturalistes locaux qui ont été de bon conseil et de soutien : tout d'abord Michel Blanc, sous-traitant et expert herpétologique indépendants qui a permis la réalisation des inventaires reptiles et amphibiens et nous a accompagné sur l'ensemble des prospections terrain et des enquêtes, Vincent Pelletier et Guillaume Léotard pour leur aide sur les indentifications botaniques, leurs conseils et soutien, Vincent Prémel, Florian Pouzet, Hugo Reizine, Lois Bouchet et Quentin Uriot pour leur appui moral au projet et les nombreuses discussions autour de la conservation des savanes, Maël Dewynter et Philippe Gaucher pour leurs conseils et partage d'expérience, Meddie Collet pour la prise en compte de notre travail et expertise dans son état des lieux des savanes, Thibault Ferrieux pour ses observations.

Les bénévoles nous ayant accompagnés lors des missions de terrain : Thibault Le Dour, Marina et ses frères Lary et Zack Ciminera, Christian Lewest, Kulanon Appolinaire

Les stagiaires du PNRG ayant contribué à la réalisation du projet : Alexandre Amirault, Maël Lima, Marine Chevalier, Najma Huard, Sacha Facchini, Guillaume Allincx et Pierre Brauner.

Laure Gardel et François Korysko pour leur aide au montage et au suivi du projet. Damien Davy pour son partage de mémoire et son expertise sur les APA.

Pour leur soutien et leur aide logistique, l'ensemble de l'équipe du Parc Naturel Régional de la Guyane, et plus particulièrement son ex présidente Hélène Sirder et le président actuel Jean-Paul Ferreira, son ex-directeur Pascal Gombauld et le responsable du Pôle Opération et Programme, le responsable de la Cellule Usages et Biodiversité, l'équipe de la Réserve Naturelle Nationale de l'Amana, le Gite d'Iracoubo et son propriétaire Victor Saibou, Thibault Le Dour et Marina Ciminera de Kourou, et enfin la famille Paul de Bellevue.

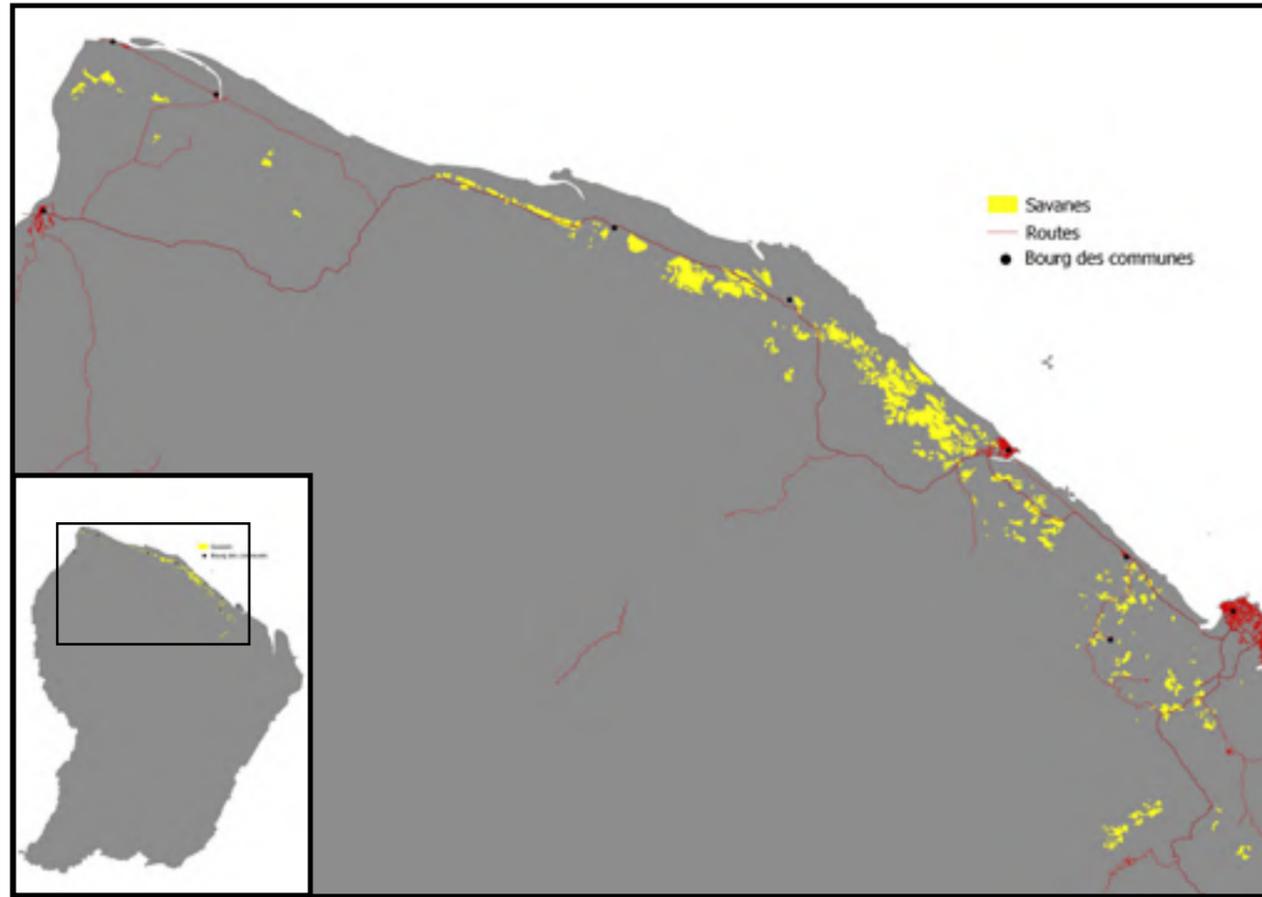
Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des contributeurs de Faune-Guyane, l'ensemble des personnes interrogées dont les habitants des communes de Montsinéry-Tonnégrande, Macouria, Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Mana, Awala Yalimapo et Saint-Laurent du Maroni qui ont bien voulu partager leur données d'observation et/ou leurs connaissances à travers les enquêtes de terrain, par ordre alphabétique : Carole Amposta, M. Antoine, Alain Auguste, Olivier Auguste, Vincent Auguste, M. Batista, M. Boceno, M. Bonhomme, Jean-Guy Bourdeau, M. Breton, Kevin Brinckman, M. Bushiman, Daniel Camus, Lucie Tiwan Couchili, Christophe Couturier, Xavier Guillot, Stefan Icho, Christian Icho, Laurent Kelle, Eliane Karwafodi, M. Koese, Philippe Laschenaud, Dimitri Lecante, M. Lecouviour, M. Oscar, M. Osvaldo, Sandrine Pangaud, Mme Paul, Sylvain Tschaywale Paul, Alban Paul, Christian Perrin, M. Perrier, M. Pierre Lo, M. Gi, Gérald Pogé, M. Sjabere, M. Sommer Hendrick, Maurice Tiouka, Roger Trouville, M. Vacher, Jean-François Vayssières, Doxain Wilder, Daniel William, Raul Wincke, et enfin Ronald Wongsopawiro.



Levé de soleil dans la savane de Trou Poissons

# 1 - Contexte

La Guyane est un territoire en plein développement actuellement, d'un point de vue démographique et infrastructurel. Ce développement se concentre sur la bande côtière où se habite la majorité de la population. Cette bande côtière est parcouru par la RN1 au centre et à l'ouest et traverse le pays dit des savanes. . Cette bande côtière est parcouru par la RN1 au centre et à l'ouest et traverse le pays dit des savanes. (Carte 1).



Carte 1 Répartition des savanes en Guyane

Les savanes sont des habitats rares à l'échelle guyanaise qui ne couvrent que 0,3% du territoire (ONF, 2010) mais hébergent une diversité floristique importante avec environ 16% de la flore totale de Guyane française (Leotard, 2012). D'un point de vue écologique, ces savanes, des plus sèches aux plus humides, sont très importantes car elles sont imbriquées dans une mosaïque d'habitats littoraux forestiers (forêts marécageuses, sur cheniers ou sur sables blancs) et aquatiques (criques temporaires, rivières et fleuves, marais littoraux et inter-cheniers, pripris et marécages).

Cette caractéristique originale fait que la prospection des sites est rendue très difficile, d'où le peu de données d'inventaires actuellement collectées.

Jusqu'alors, le Crotale des savanes (*Crotalus durissus*), était connu principalement de deux localités distantes de plus de 150 km relativement accessibles, à savoir la région périurbaine de Kourou et le Centre Spatial Guyanais à l'est, et les rizières de Mana à l'ouest. Cela peut être expliqué par le fait que ces sites étaient (pour les rizières) ou sont régulièrement parcourus par des promeneurs, des naturalistes ou encore le personnel du Centre Spatial Guyanais.

Afin de mieux connaître la répartition de l'espèce, d'établir la liste des menaces naturelles et anthropiques de l'espèce et proposer des mesures conservatoires ou de la séquence ERC, le Parc Naturel Régional de la Guyane a souhaité mettre en place une ambitieuse étude de terrain, permettant de mieux appréhender notamment la diversité biologique de son pôle ouest. Cette étude a pour objet également d'entretenir un lien avec les populations locales, puisque le projet repose en partie sur les observations et les connaissances des populations traditionnelles de Guyane, que sont les amérindiens, les bushinengués et les créoles, qui de par leurs usages, parcourent régulièrement le territoire pré-identifié.



Prospection dans la savane Balalou, à Iracoubo

Lauréat de l'appel à projet de l'Office Français Biodiversité « Reconquête de la biodiversité », le PNRG a donc durant près de trois années, report dû à la crise sanitaire oblige, réalisé de larges missions d'inventaires sur 33 sites essentiellement composés de savanes répartis sur les communes de Macouria, Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Mana. Ces inventaires ont porté spécifiquement sur les reptiles et amphibiens grâce à l'embauche d'un herpétologue renommé, mais également sur les mammifères, les oiseaux, ainsi que sur la botanique, et au hasard des rencontres sur la fonge et les odonates. Toutes ces données ont été stockées dans une base de données dédiée, transmise à l'OFB et pour les oiseaux, mammifères et odonates sur la base de données en ligne Faune-Guyane. Les enquêtes quant à elles ont été élargies aux communes de Saint-Laurent et Montsinéry Tonnégrande. La cible de ces enquêtes était large ce qui a permis de rapporter un grand nombre d'observations de Crotale historiques et contemporaines. Enfin des animations et une communication à travers les réseaux sociaux a permis de sensibiliser la population sur la rareté, la dangerosité et la sensibilité aux perturbations de cette espèce.

## 2 - Objectifs de l'étude

L'aire de la présente étude réalisée est localisée dans la carte ci-contre (Carte 2). Cette aire s'étend des communes de Montsinéry-Tonnégrande sud-est, Macouria au nord-est à Saint-Laurent du Maroni au sud-ouest et Awala-Yalimapo au nord-ouest

Cette vaste aire d'étude englobe l'emprise des sites prospectés à pied mais également l'espace couvert par les enquêtes auprès des populations locales et les étendues prospectées en road cruising.

Cette étude a pour objectifs principaux :

- d'améliorer les connaissances sur l'espèce aussi bien en termes de répartition, d'écologie et de biologie à travers une recherche bibliographique, des prospections de terrains et des enquêtes auprès de la population littorale.
- de sensibiliser le public à la conservation de l'espèce à travers des animations ainsi que les professionnels (aménageurs et agriculteurs) à travers l'édition d'un guide de préconisation et de mesures de réduction et d'évitement (démarche ERC).
- de mettre en place des mesures de conservation à travers la prise en compte de l'espèce dans le plan de gestion de la Savane des Pères et des réflexions sur la mise en place de nouveaux espaces protégés sur l'aire de répartition de l'espèce.

Enfin secondairement, le projet a pour but d'établir un inventaire ponctuel de la biodiversité des savanes et plus largement des milieux littoraux en alimentant notamment les bases de données locales et nationales (Faune Guyane et SINP). De plus, grâce à l'acquisition de matériel photographique professionnel, il sera possible d'établir une base de données photographique de la biodiversité et des paysages rencontrés.

Carte 2 Localisation de l'aire d'étude du projet



## 3 - Axes de travaux du projet

Voici le détail des différents axes de l'étude :

### Axe 1 Bibliographie

Etude bibliographique visant à acquérir des informations sur l'écologie de l'espèce afin de cibler les sites à prospecter et recueillir les informations sur ses habitats de prédilection.

### Axe 2 Inventaires

Etude de terrain visant essayer de détecter l'espèce cible et à établir un point d'inventaire actualisé des espèces herpétologiques, botaniques, mammologiques, avifaunistique, entomologiques (odonates) et mycologiques au gré rencontres in situ.

### Axe 3 Enquêtes

Etude de terrain via un questionnement des populations rurales en contact permanent avec le territoire de par les activités de chasse, de pêche ou encore d'agriculture.

### Axe 4 Analyse des habitats

Etude succincte des habitats naturels de savane selon la typologie de Leotard (2012), de la présence de proies et croisement avec les données de crotale (base de données Faune Guyane et enquête) afin de connaître les zones de présence de l'espèce.

### Axe 5 Mesures ERC

### Axe 6 Déclinaison dans le plan de gestion de la savane des Pères

### Axe 7 Animation et communication

## 4 - Axe 1 : Bibliographie

### Matériel et méthodes

Cette étude bibliographique a porté sur 44 publications sur l'espèce cible ou des espèces proches du même genre. Les publications principales concernent le Brésil en Amérique du Sud et en moindre partie l'Amérique Centrale et du Nord. Il y a eu beaucoup de travaux réalisés sur des espèces du même genre dans ces dernières contrées, en revanche très peu de publications concernent le plateau des Guyanes avec seulement 13 publications retrouvées (Guyane française (Chippaux, 1987 ; Gasc et Rodrigues, 1980 ; Hoogmoed, 1983, Starace 1998 et 2013) Guyana (Allen et Neill, 1957 ; Gloyd, 1940 ; Harris et Simmons, 1978; Hoogmoed, 1983; Müller, 1968), Suriname (Abuys, 1987; Hoge, 1964; Hoogmoed, 1983; Moonen et al., 1979). Ainsi le peu d'études sur la sous-espèce *Crotalus durissus* dans l'aire d'étude concernée par le projet n'a pas permis d'avoir des informations fiables à cent pour cent. Les enquêtes menées visent à permettre de confirmer un certain nombre d'informations récoltées à l'occasion du travail bibliographique présenté ci-dessous. Néanmoins, d'autres informations récoltées dans la bibliographie, comme l'alimentation ou la prédation peuvent être considérées comme valables car la faune concernée est présente largement sur le continent.

### Résultat : Synthèse bibliographique

La synthèse bibliographique complète figure en Annexe 1 du rapport.

## 5 - Axe 2 : Prospections d'inventaire

### Introduction

Comme énoncé dans le contexte, la prospection des savanes fut relativement difficile selon plusieurs facteurs : accessibilité, présences de zones humides infranchissables à pied ou encore présence de terrains privés. De ce fait une première analyse de l'état des sites, à partir du travail de l'Office National des Forêts sur l'expertise littorale de l'occupation du sol de 2015, nous a permis d'exclure a priori les savanes humides, ainsi que les sites très anthropisés, où les habitats naturels ont été profondément remaniés, ne s'apparentant plus à des savanes.

Aussi, il s'est avéré au cours des missions de terrains que certains sites ne présentaient que très peu d'intérêt pour notre travail de prospections, soit parce que les sites avaient évolué depuis 2015, soit parce que la végétation était tellement haute, qu'elle ne permettait aucunement de détecter l'espèce cible. Nous avons donc préféré nous consacrer en contrepartie à du road cruising en bordure de ces sites ou alors à reporter le temps passé sur d'autres sites où la végétation permettait une meilleure détection. Le détail du temps alloué à chaque site est présenté en Annexe 2 du rapport.

### Objectifs

Etude de terrain visant essayer de détecter l'espèce cible et à établir un point d'inventaire actualisé des espèces herpétologiques, botaniques, mammologiques, avifaunistique, entomologiques (odonates) et mycologiques au gré rencontres in situ.

## Matériel et méthodes

Les inventaires ont été réalisés pendant 63 jours ou nuits (concernant la participation de l'expert herpétologue prestataire, auquel s'ajoute 20 jours par le porteur de projet) par au moins deux personnes aussi bien en milieux ouverts qu'en forêts jouxtant les savanes selon les méthodes du VES (Visual Encounter Survey) et du AES (Acoustic Encounter Survey) sans standardisation.

Les déplacements en voiture entre les zones d'étude ont été additionnés aux prospections de road cruising et les espèces contactées sur les routes ou pistes proches des savanes ont été intégrées aux inventaires.

Cette étude ne constitue pas un inventaire herpétologique exhaustif puisque les prospections étaient focalisées sur la détection du *Crotale* des savanes aussi bien en saison sèche qu'en saison des pluies. Les têtards ont été capturés à l'épuisette, puis identifiés sur le terrain ou après élevage en aquarium. Les photographies prises durant l'étude de terrain ont été effectuées à l'aide d'appareils numériques : un Nikon D200 équipé d'objectifs 105 mm macro et un Nikon D5600 équipé d'objectifs 300 mm ou 40 mm macro. Une partie des photographies incluses dans ce rapport présentent des individus observés au cours de l'étude.

Concernant les autres volets de l'inventaire, optionnels, à savoir les inventaires botaniques, avifaunistique, mammologique, entomologiques et mycologiques, les inventaires sont réalisés au gré des rencontres, en se focalisant sur les espèces en fleurs ou en fruits pour les plantes.

## Résultats

Les résultats sont présentés de la manière suivante pour chaque site :

- Une cartographie des prospections est présentée où figure selon un code couleur la probabilité de détection (vert, jaune, orange, rouge noir de la meilleure détectabilité à la moins bonne) en fonction du type de végétation (rase ou haute)
- Le type d'habitats savaniques présents sur le site, selon la typologie de Leotard (2012) \*
- Un commentaire sur l'état général du site ainsi que ses particularités, ainsi que sa catégorisation présentée en page suivante, en fonction de la présence historique et actuelle ou l'absence de l'espèce du site
- L'effort de prospection qui fut alloué au site
- La présence de proies potentielles
- Le type de sol, la présence de milieux aquatiques, ou encore d'arbustes de savane
- Une synthèse des espèces contactées par taxons
- Un tableau détaillant les espèces contactées

En seconde partie, une liste commentée des observations herpétologiques

\* Ci-dessous la typologie des habitats de savane selon Léotard (2012), pour chaque site les codes surlignés en jaunes correspondent aux habitats que l'on retrouve sur le site.

1.1 Pripris à <i>Eleocharis</i>
1.2 Mares et fossés de savane
2.1 Bas fond larges à buttes malformées
2.2 Bas fond à buttes
<b>Savanes sèches</b>
3.1.1 Savanes sèches à <i>Trachypogon</i>
3.1.2 Savanes sèches à <i>Scleria cyperina</i> et <i>Tibouchina aspera</i>
3.1.3 Petites buttes exondées au sein de savanes inondables
3.1.4 Savanes sur sables grossiers de cheniers (Type cordon Macoua)
<b>Savanes inondables</b>
3.2.1.1 Pelouses rases sur sables blancs (Type Wayabo)
3.2.1.2 Savanes moyennement hautes sur sables blancs à <i>Panicum nervosum</i>
3.2.2.1 Pelouses rases sur sol hydromorphes (Type Roches blanches)
3.2.2.2 Savanes moyennement hautes sur sol hydromorphe (Type SdP)
<b>Savanes arbustives</b>
3.3 Savanes hautes arbustives (Type Combi au fond)
<b>Petits bosquets de savane</b>
4.1 Petits bosquet de savanes sur sable blancs (type Wayabo)
4.2 Petits bosquets de savane sèche à <i>Astrocaryum vulgare</i>
4.3 Petits bosquets de savanes marécageuses (à Pruniers)
<b>Grands bosquets de savane</b>
5.1 Ilots forestiers sur sol drainé (petits sous bois type Macoua)
5.2 Ilots forestiers sur sol inondables (à Manils)
5.3 Morichales (formation à <i>Mauritia flexuosa</i> )
<b>Autres</b>
6 Savanes roches
7 Milieux anthropisés

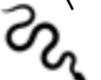
Tableau 1 Typologie de habitats de savane de Leotard



Prise de vue à l'aide d'un 300mm dans la savane Anton, sur la commune d'Iracoubo.

Lecture du tableau de synthèse des inventaires :

Les chiffres annoncés correspondent au nombre d'individus contactés pendant l'étude ainsi que les données historiques issues de la base de données personnelle de Michel Blanc. Les données de ce spécialiste herpetologue sous-traitant n'avaient pas encore été versées dans Faune Guyane. Ainsi le nombre de reptile ou d'amphibien peut paraître important. Afin de savoir quelles espèces ont été contacté pendant les missions, il faut se reporter au tableau présentant les espèces en détail. Dans la colonne "Présence", la lettre "I" comme pour "inventaire" concerne les espèces observées pendant les missions d'inventaire. La lettre "H" concerne les données historiques issus de la base privée de Monsieur Blanc. Enfin la lettre "E" correspond aux données issues des enquêtes.

Mammifères	Oiseaux		Caïmans	Serpents			Champignons	Plantes
								
3	21	6	1		2	4	2	18
		Lézards	Tortues		Amphibiens	Odonates		

Catégories de présence en fonction du site et des données de présence passée et actuelle :

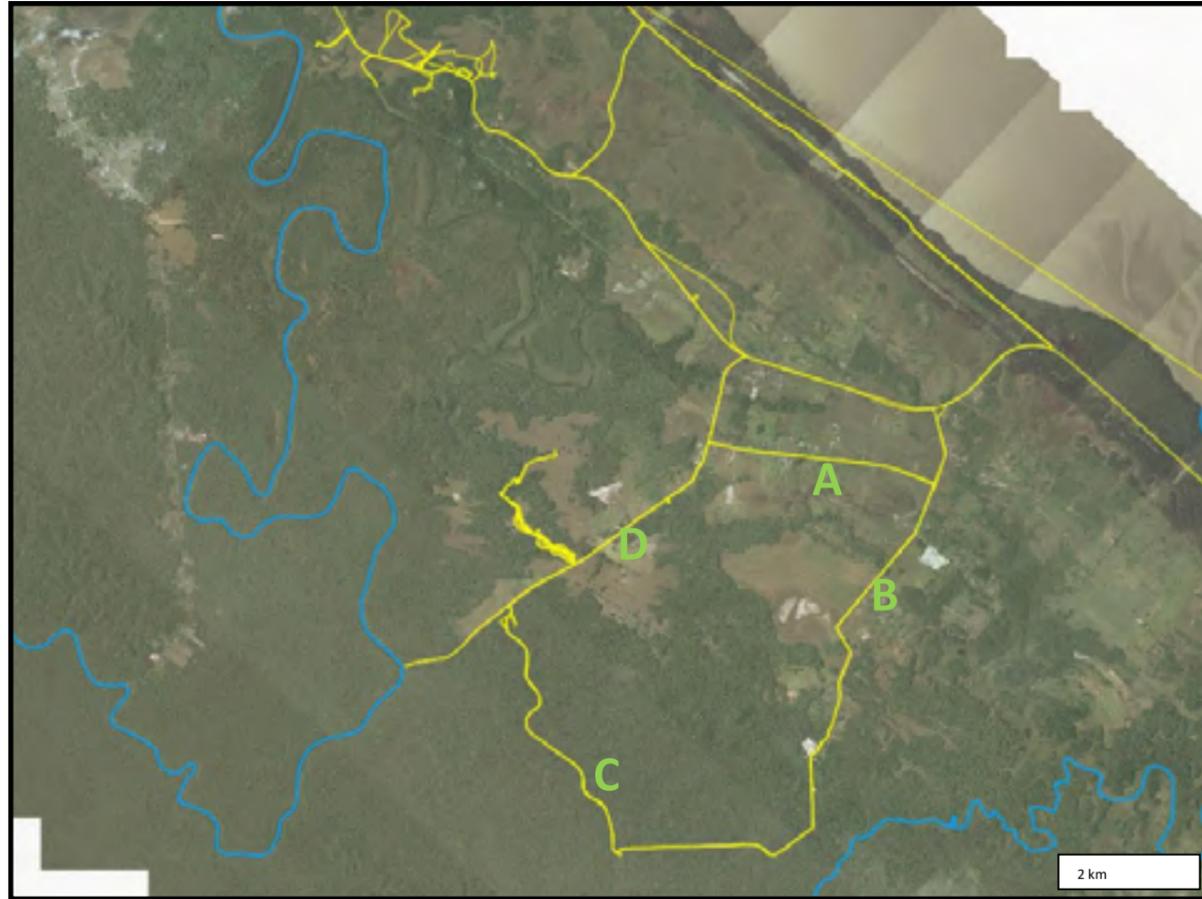
- Catégorie 1A : Présence avérée et historique, milieu stable
- Catégorie 1B : Présence avérée et historique, milieu en mutation
- Catégorie 2A : Présence historique et potentiellement actuelle, milieu stable
- Catégorie 2B : Présence historique et potentiellement actuelle, milieu en mutation
- Catégorie 3 : Présence potentielle, milieu stable
- Catégorie 4 : Présence historique et aujourd'hui disparue



*Crotalus durissus* de face © Maxime Dechelle

## 5.1 Savanes Matiti - Kourou/Macouria

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : sol sablo-argileux

**Effort de prospection** : environ 20 heures de road cruising.

### Synthèse des inventaires

1	21	4			16	1		27

**Proies** : Faible ; Peu de proies observée au niveau quantitatif, seules 3 espèces prédatées présentes : 1 amphibien, 1 lézard et 1 colombe.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité fut bonne (A), puisque les individus traversant la route sont bien visibles. Les savanes de Matiti, essentiellement transformées en terrains agricoles privés ont été essentiellement prospectées en road cruising.

### Commentaires descriptif

Cette zone, où le Crotale sud-américain est historiquement connu est fortement anthropisée. En conséquence, l'espèce semble avoir disparu de cette zone, bien qu'aux marges du site, les enquêtes ont révélé la présence du Crotale, où des individus semblent se maintenir dans les massifs forestiers matures attenants encore présents, à savoir la forêt de Wayabo à l'Ouest, la crique Gillette à l'est ainsi que les forêts sur cordons sableux de Guatemala au nord (cf. 6 - Axe 3 : Enquêtes auprès des populations locales). La zone marque donc une scission entre les populations de l'Ouest et les populations reliques de Montsinéry qui semblent se maintenir. Les principales causes de la disparition de l'espèce sont la destruction des individus pour des raisons de sécurité évoquée par les éleveurs, pour eux et leur bétail, ainsi que la profonde transformation des milieux naturels.

Le site formant à l'origine une belle mosaïque de milieux ouverts, de milieux forestiers et de zones humides devait former un habitat tout à fait adapté à l'espèce.

### Catégorie de présence

Il est possible que le Crotale sud-américain soit encore présent de façon sporadique sur l'ensemble du site mais les observations très anciennes suggèrent de classer la zone Est et Sud en catégorie 4, présence historique et aujourd'hui disparue. Au Nord du site et au Sud de la partie Ouest en 1B en présence avérée et historique et milieu en voie de mutation.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Buteogallus meridionalis</i>	P		VU		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes aura</i>	P		DD		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes melambrotus</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina talpacoti</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Leptotila rufaxilla</i>			LC		I
COTINGIDAE	<i>Querula purpurata</i>			LC		I
CRACIDAE	<i>Penelope marail</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila americana</i>			LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila minuta</i>			LC		I
FRINGILLIDAE	<i>Euphonia violacea</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
PICIDAE	<i>Campephilus rubicollis</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Forpus passerinus</i>			LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos vitellinus</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Tachyphonus rufus</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
TROGLODYTIDAE	<i>Troglodytes aedon</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
MUSTELIDAE	<i>Eira barbara</i>	P		LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus chaquensis</i>	Ph		EN		H
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
SPHAERODACTYLIDAE	<i>Chatogekko amazonicus</i>			LC		I
SPHAERODACTYLIDAE	<i>Gonatodes humeralis</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Tupinambis teguixin</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
BOIDAE	<i>Boa constrictor</i>			LC		H
VIPERIDAE	<i>Bothrops atrox</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Chironius carinatus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Chironius exoletus</i>			LC		I
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		I
COLUBRIDAE	<i>Drymarchon corais</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Epicrates maurus</i>	P		NT		H
DIPSADIDAE	<i>Erythrolamprus typhlus</i>			LC		I
DIPSADIDAE	<i>Helicops angulatus</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Hydrodynastes gigas</i>	Ph		EN		H
COLUBRIDAE	<i>Leptophis ahaetulla</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Palusophis bifossatus</i>	Ph		EN		H
DIPSADIDAE	<i>Philodryas viridissimus</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Pseudoeryx plicatilis</i>	Ph		VU		H
COLUBRIDAE	<i>Spilotes pullatus</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Pseudoboa newiedii</i>	Ph		VU		I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes  
 LC : Préoccupation mineure  
 NT : Quasi menacé  
 VU : Vulnérable  
 EN : En danger  
 CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée  
 Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.  
 C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.  
 D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.  
 G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					I
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
APOCYNACEAE	<i>Mandevilla hirsuta</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
ASTERACEAE	<i>Emilia fosbergii</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Bromelia alta</i>					I
CABOMBACEAE	<i>Cabomba aquatica</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Hirtella paniculata</i>					I
COMMELINACEAE	<i>Commelina erecta</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Stylosanthes viscosa</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LAURACEAE	<i>Cassytha filiformis</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Palhinhaea cernua</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Noterophila bivalvis</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina espera</i>					I
MIMOSACEAE	<i>Mimosa pudica</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I



*Rhynchanthera grandiflora*, Savane Matiti

## 5.2 Savane Wayabo - Kourou

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité dans la savane est bonne (A, B et C) la végétation étant essentiellement rase. Dans la forêt bordant la crique Wayabo, la détectabilité est moyenne, notamment car celle-ci a été perturbée par la coupe d'arbres, alors qu'à l'origine cette forêt mature avait un sous-bois bien dégagé comme en atteste certaines portions de forêt, enfin la partie de savane au Nord transformée en pâturages à kikouyou, la détectabilité est mauvaise du fait des herbes hautes.

### Commentaires descriptif

La savane de Wayabo, relique des habitats naturels autrefois présent dans la savane de Matiti, à savoir des savanes rases sur sables blancs et podzols parsemées d'arbustes comme le *Terstroemia dentata* et le Poirier savane *Byrsonima crassifolia* ou encore le palmier *Bactris campestris* a été prospectée comme site témoin. Malgré un effort conséquent de prospections à toutes heures du jour et de la nuit, aucun individu n'a été contacté.

A noter la présence d'une population relativement importante de lézard Anolis doré (*Norops auratus*) détectable principalement la nuit, ainsi que d'autres proies potentielles comme les amphibiens et les petites colombes (*Columbina sp.*) ce qui en fait un site favorable à l'espèce. Néanmoins le fait que cette savane soit entourée de sites anthropisés, on peut considérer que l'espèce y est absente ou sporadique, bien que le site soit en contact avec des milieux favorables préservés comme l'îlet Liane, inaccessible et qui forme une mosaïque de forêt marécageuses, drainées et de savanes incluses.

### Catégorie de présence

Ce site est donc classé en catégorie 3A, présence potentielle et milieu stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : sables blancs fin et podzols

**Effort de prospection** : 56 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	25	4			1	14	2	30

**Proies** : Moyen ; Quelques proies observées au niveau quantitatif, 7 espèces prédatées présentes : 4 amphibiens, 2 lézards et 1 colombe.



Piste dans la savane Wayabo

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN	Dét ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ANATIDAE	<i>Cairina moschata</i>	P		NT		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Chordeiles acutipennis</i>	Ph		NT		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina talpacoti</i>			LC		I
COTINGIDAE	<i>Querula purpurata</i>			LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammohramus humeralis</i>	Ph		EV		I
FALCONIDAE	<i>Micrastur semitorquatus</i>	P		NT		I
HIRUNINIDAE	<i>Progne tapera</i>			DD		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Molothrus bonariensis</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Molothrus oryzivorus</i>			LC		I
JACANIDAE	<i>Jacana jacana</i>	P		LC		I
PIPRIDAE	<i>Manacus manacus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Ornopsittaca manilatus</i>	Ph		NT		I
PSITTACIDAE	<i>Psittacara leucophthalmus</i>			LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos tucanus</i>			LC		I
STRIGIDAE	<i>Lophotrix cristata</i>	P		LC		I
THRAUPIDAE	<i>Thraupis episcopus</i>			LC		I
THRESKORNITHIDAE	<i>Mesembrinibis cayennensis</i>	P		NT		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Tinamus major</i>			LC		I
TROGLODYTIDAE	<i>Pheugopedius coraya</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Elaenia chiriquiensis</i>	P		EV		I
TYRANIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>		D	LC		I
CUNICULIDAE	<i>Cuniculus paca</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactylia</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus chaquensis</i>	Ph		EV		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella castaneotica</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella morio</i>	Ph		EV		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax nebulosus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Trachycephalus hydrocoelus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Trachycephalus resiniflax</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Kentropyx calcarata</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		I
DACTYLOIDAE	<i>Novops auratus</i>			NT		I
TROPIDURIDAE	<i>Uranoscopus superciliosus</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
DIPSADIDAE	<i>Lycophis lineatus</i>	Ph		EV		I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe odorata</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Tillandsia flexuosa</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphoria globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Laguncularia sabinensis</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora riparia</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria stipularis</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Carathea americana</i>					I
DROSERACEAE	<i>Drosera capillaris</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MARCGRAVIACEAE	<i>Norantea guianensis</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Comolia villosa</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Miconia toco</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
PENTAPHYLACACEAE	<i>Ternstroemia dentata</i>					I
POACEAE	<i>Panicum micranthum</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timothei</i>					I
RUBIACEAE	<i>Persea hirsuta</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Abolboda americana</i>					I



*Leptodactylus chaquensis*, Savane Wayabo

## 5.3 Route de Guatemala - Kourou/ Macouria

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** sables grossiers des cheniers et argilo-limoneux

**Effort de prospection :** environ 10,5 heures de road cruising et 10 heures/hommes de prospection pédestre

### Synthèse des inventaires

4	21	6	1		2	4	2		18

**Proies :** Moyen ; quelques proies observées au niveau quantitatif, 6 espèces prédatées présentes : 1 amphibien, 3 lézards et 2 colombes.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité sur la route de Guatemala (E et D) et la RN1 (C) est bonne ainsi que dans la forêt de cheniers le long de la route, relativement claire en sous-bois (A) et sur la plage (G). En revanche elle est moyenne dans la petite savane et la forêt marécageuse attenante en bord de route (B) ainsi que dans la forêt sur cheniers anciennement anthropisée au bout de la piste Mélanie (F).

### Commentaires descriptif

Entre ces routes, il y a une véritable mosaïque de milieux naturels littoraux regroupant un grand ensemble de savanes humides et de prairies ainsi que de cordons forestiers sur cheniers fortement perturbés car une agriculture d'élevage extensif y est établie depuis une vingtaine d'années. Malgré cela le Crocodile sud américain y trouve sûrement des refuges puisque plusieurs observations récentes ont été faites sur la route de Guatemala d'individus qui rejoignent le chenier nord situé en arrière mangrove. Néanmoins la destruction systématique des milieux par certains éleveurs ainsi que le péril routier fait de ce site une zone où l'espèce pourrait disparaître si une population relictuelle est encore présente.

Malheureusement l'écologie de l'espèce étant peu connue, il est difficile de savoir si les observations sont liées à des observations d'individus issus d'une population sédentaire relictuelle (comportement territorial de la plupart des Viperidae), d'une zone d'alimentation (présence de nombreuses proies naturelles ou d'origine anthropique) ou s'il s'agit d'individus dans une forme de migration naturelle ou forcée (due à un dérangement) ce qui mettrait en évidence l'importance de maintenir si possible des continuités écologiques dans ce secteur ou du moins limiter les formes d'activités anthropiques.

Cette zone est malgré tout reconnue comme un hot spot de biodiversité classé en ZNIEFF, puisqu'elle concentre le nombre le plus important d'observations de rapaces d'espèces différentes, des observations de Biche des Palétuviers des Guyanes (*Odocoileus cariacou*) et deux sites de reproduction du rare Leptodactyle ocellé (*Leptodactylus chaquensis*).

### Catégorie de présence

Les observations récentes positionnent ce site en catégorie 1B, présence avérée et historique, milieux en voie de mutation.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Buteogallus meridionalis</i>	P		VU		I
ACCIPITRIDAE	<i>Rupornis magnirostris</i>	P		LC		I
ARDEIDAE	<i>Ardea alba</i>	P		LC		I
ARDEIDAE	<i>Bubulcus ibis</i>	P		LC		I
CATHARTIDAE	<i>Coragyps atratus</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina talpacoti</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
CUCULIDAE	<i>Piaya cayana</i>	P		LC		I
DIOMEDEIDAE	<i>Donacobius atricapilla</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila minuta</i>			LC		I
FALCONIDAE	<i>Milvago chimachima</i>	P		LC		I
ICTERIDAE	<i>Chrysomitris icterocephalus</i>	P		LC		I
ICTERIDAE	<i>Lelutes militaris</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
MIMIDAE	<i>Mimus gilvus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittia pertinax</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Fluvicola pica</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
BRADYPODIDAE	<i>Bradypus tridactylus</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Saimiri sciureus</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>		D	LC		I
CAVIDAE	<i>Hydrochoerus hydrochaeris</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nesiotus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		I
<b>TORTUES</b>						
GEOEMYDIDAE	<i>Rhinoclemmys punctularia</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudolemniscatus</i>			DD		I
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		I
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Hemiphrax calcareata</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Tupinambis tegulixin</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
COLUBRIDAE	<i>Spilotes pulliatus</i>			LC		I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

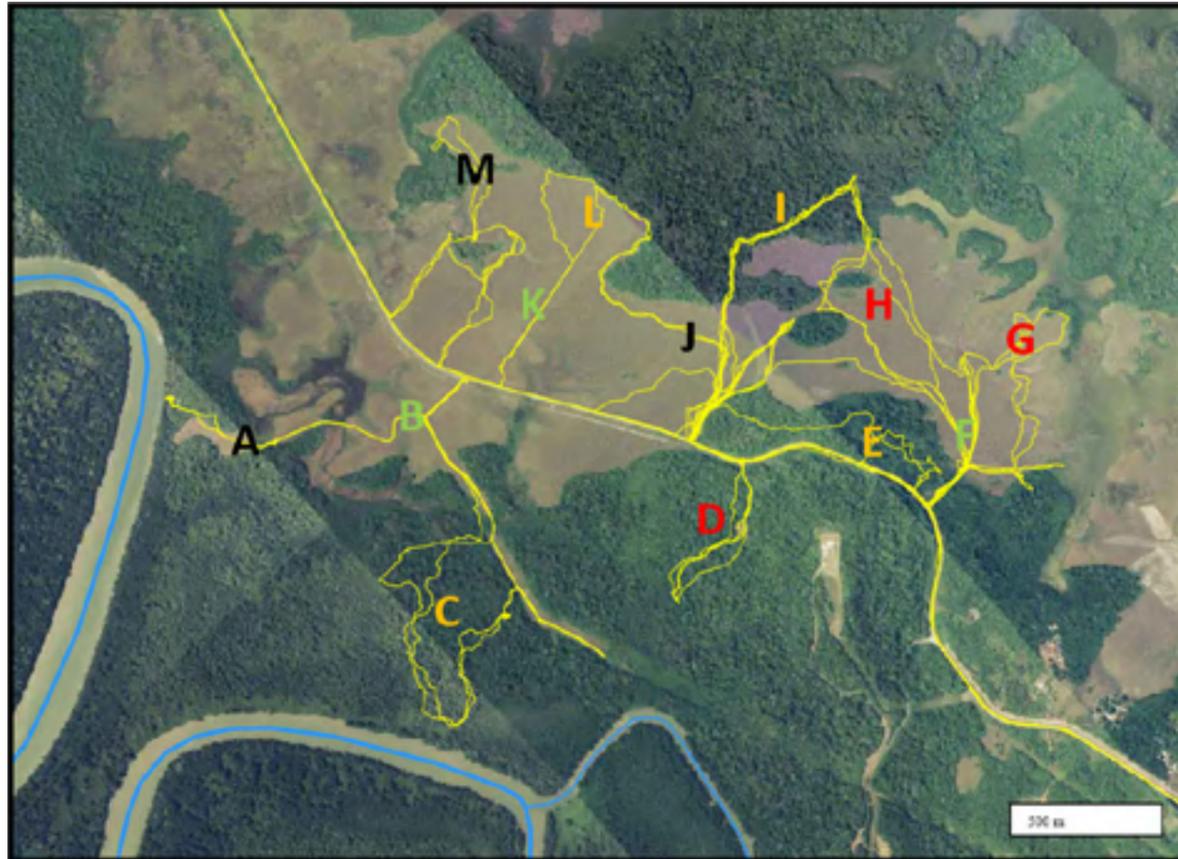
<b>BOTANIQUE</b>						
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					I
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
ANNONACEAE	<i>Annona glabra</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauntia flexuosa</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
COMMELINACEAE	<i>Commelina erecta</i>					I
EUPHORBIACEAE	<i>Cnidioscolus urens</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Abrus precatorius</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
MALVACEAE	<i>Tillandsia liliacea</i>					I
MIMOSACEAE	<i>Mimosa pudica</i>					I
PTERIDACEAE	<i>Ceratopteris thalictroides</i>				C	I



Crotale sud-américain *Crotalus durissus* observé sur la route de Guatemala en Février 2021 par Christophe Perrin.

## 5.4 Savane des Pères - Kourou

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : argilo-limoneux

**Effort de prospection** : 66,5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

									
6	34	7	2	1	5	18	1	1	67

**Proies** : Moyen ; quelques proies observées au niveau quantitatif, 8 espèces prédatées présentes : 6 amphibiens et 2 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est différente en fonction des portions de site mais d'une manière générale, la strate herbacée étant haute à mi-haute ne rendait pas facile la détection de l'espèce. Néanmoins ce type de végétation fournit de nombreuses caches pour l'espèce, a priori présente sur site et à ses abords (cf. enquêtes). La détectabilité est bonne sur les pistes (B, F et K), moyenne dans les espaces forestiers de forêt mature et les faciès de savane les plus basses (E, I et L), mauvaise dans les savanes mi haute (G et H) et les forêts secondaires (D) à très mauvaise dans les savanes les plus hautes (A, M et J).

### Commentaires descriptif

La savane des Pères est dans sa partie Nord en relatif bon état de conservation, alors que la partie Sud traversée par la piste d'entretien des lignes EDF et par une piste menant à une ancienne concession en bord de fleuve a été en partie dégradée. Quoiqu'il en soit ce site rassemble une grande diversité de savanes plus ou moins drainées et d'habitats humides, formant une mosaïque propice à la présence de l'espèce. Néanmoins la route est un péril important pour les reptiles non seulement mais également les mammifères.

La partie Nord doit être préservée car elle forme un continuum important vers le littoral et cet ensemble de forêts marécageuses, de forêt sur cheniers, de savanes et de prairies forment la niche écologique de prédilection de l'espèce. La partie Sud quant à elle, directement connectée aux massifs forestiers du sud fournit une zone de refuge non négligeable. Cette continuité écologique devrait être mieux identifiée et protégée dans un corridor large à l'échelle de la Guyane. Le plan de gestion du site du conservatoire prévoit sur le long terme le renforcement des protections adjacentes. Aussi des aménagements de passage à faune seraient nécessaires et tout à fait faisable étant donné que la route est sur un talus.

### Catégorie de présence

Du fait des données historiques et récentes relevées à proximité du site à l'Est (Route de Guatemala) et à l'Ouest (abords de la commune de Kourou et route du dégrad Saramaka) le site est classé en zone 2A, présence historique et potentiellement actuelle et milieu stable.



Faciès de savane mi-haute dans la savane des Pères

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Buteogallus urubitinga</i>	P		LC		I
ACCIPITRIDAE	<i>Buteo brachyurus</i>	P		NT		I
ANATIDAE	<i>Cairina moschata</i>	P		NT		I
ANATIDAE	<i>Deadrocygna autumnalis</i>			CR		I
APODIDAE	<i>Tachonias squamata</i>			DD		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Chordeiles acutipennis</i>	Ph		NT		I
COTINGIDAE	<i>Lipaugus vociferans</i>			LC		I
COTINGIDAE	<i>Querula purpurata</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga major</i>	P		LC		I
DIOMEDEIDAE	<i>Donacobius atricapilla</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila castaneiventris</i>			LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila minuta</i>			LC		I
FALCONIDAE	<i>Herpethotes cachinnans</i>	P		VU		I
JACANIDAE	<i>Jacara jacana</i>	P		LC		I
POLIOPTILIDAE	<i>Poliophtila plumbea</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Psalittacus leucophthalmus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittacus manillatus</i>	Ph		NT		I
RAMPHASTIDAE	<i>Pteroglossus aracari</i>			LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos vitellinus</i>			LC		I
THAMNOPHILIDAE	<i>Myrmotherus ferrugineus</i>			LC		I
THAMNOPHILIDAE	<i>Thamnomanes caesius</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Stipnia cayana</i>	P		NT		I
THRAUPIDAE	<i>Dacnis cayana</i>			LC		I
TITYRIDAE	<i>Tityra cayana</i>			LC		I
TROGLODYTIDAE	<i>Pheugopedius coraya</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Myiozetetes cayanensis</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Elaenia flavogaster</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphureus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus savana</i>	P		LC		I

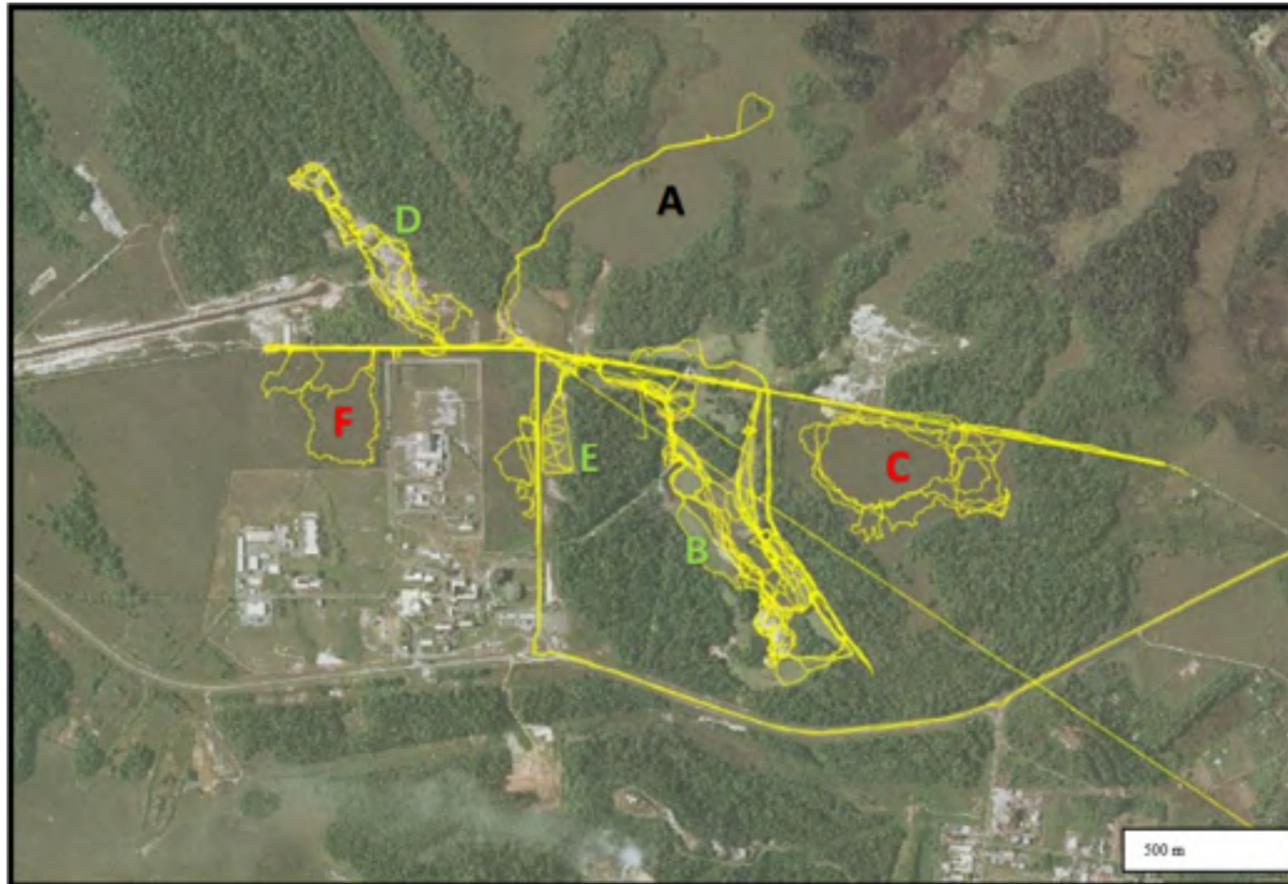
<b>MAMMIFÈRES</b>						
CEBIDAE	<i>Saimiri sciureus</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>		D	LC		I
MYRMECOPHAGIDAE	<i>Myrmecophaga tridactyla</i>	P		LC		I
TAYASSUIDAE	<i>Tayassu pecari</i>			NT		H
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
FELIDAE	<i>Panthera onca</i>	P		NT		H
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactyla</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus walfordi</i>			NT		I
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana punctata</i>			LC		H
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus chaquensis</i>	Ph		EN		H
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nesotus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Osteocephalus taurinus</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella castaneotica</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella menzanae</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax rebovianus</i>			LC		I
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonarius</i>	Ph		EN		I
KINOSTERDINAE	<i>Kinosternon scorpioides</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
SPHAERODACTYLIDAE	<i>Gonatodes humeralis</i>			LC		I
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Kentropyx calcarata</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		I
PHYLLODACTYLIDAE	<i>Thecadactylus rapicauda</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Tupinambis loquax</i>			LC		I

<b>CAIMANS</b>						
ALLIGATORIDAE	<i>Paleosuchus palpebrosus</i>					I
<b>SERPENTS</b>						
ANILIIDAE	<i>Anilius scytale</i>			LC		I
VIPERIDAE	<i>Bothrops atrox</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Corallus hortulanus</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Eumeces murinus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Spilotes pullatus</i>			LC		H

<b>BOTANIQUE</b>						
ALISMATACEAE	<i>Sagittaria lancifolia</i>					I
APOCYNACEAE	<i>Mandevilla hirsuta</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum minimum</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CAROMBACEAE	<i>Cabomba aquatica</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Clusia grandiflora</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Cyperus haspan</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora nervosa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Sciara bracteata</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
FABACEAE	<i>Ancistracris peduncularis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
FABACEAE	<i>Eriosema simplicifolium</i>					I
FABACEAE	<i>Eriosema violaceum</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Coussoubea spicata</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Curtia tenuifolia</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
HYDROLEACEAE	<i>Hydrolea spinosa</i>					I
HYPOXIDACEAE	<i>Curculigo scorzonifolia</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LAIURACEAE	<i>Cassytha filiformis</i>					I
LECYTHIDACEAE	<i>Couropita guianensis</i>		G			I
LECYTHIDACEAE	<i>Gustavia augusta</i>					I
LINDSAEACEAE	<i>Lindsaea stricta</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Polypodium cernua</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodium meridionale</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>					I
MARANTACEAE	<i>Ichnosiphon obliquus</i>					I
MARCGRAVIACEAE	<i>Norantea guianensis</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Cornelia villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Nectophtis bivalvis</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhychanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
MENYANTHACEAE	<i>Nymphoides humboldtiana</i>					I
NYMPHAEACEAE	<i>Nymphaea pulchella</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengeri</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia tenella</i>					I
ONAGRACEAE	<i>Ludwigia nervosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Catasetum longifolium</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Galeandra styliformisantha</i>	X	C			I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria spatulifera</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria sprucei</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Specklinia picta</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Vanilla palmarum</i>					I
OROBANCHACEAE	<i>Buchnera palustris</i>					I
POACEAE	<i>Andropogon bicornis</i>					I
POACEAE	<i>Echinochaena inflexa</i>					I
POACEAE	<i>Panicum micranthem</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthecium cyaneoscens</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala adenophora</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					I
PTERIDACEAE	<i>Ceratopteris thalictroides</i>				C	I
RUBIACEAE	<i>Sipanea pratensis</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Xyris macrocephala</i>					I

## 5.5 Golf de l'espace - Kourou

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** Sables blancs fin et grossiers, argileux

**Effort de prospection :** 85 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

12	44	4	2		5	18	4	3	31

**Proies :** Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 9 espèces prédatées présentes : 1 mammifère, 1 columbidé, 6 amphibiens et 1 lézard.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité varie beaucoup sur ce site où un certain nombre d'observations a été enregistré. Les zones de parcours de golf (E et B), où l'herbe est régulièrement coupée, permet une très bonne détectabilité. Il en va de même pour la clairière située au Nord de l'aérodrome (D) où le sol est à nu. En revanche, dans les zones les moins anthropisées, la détectabilité est mauvaise est très mauvaise en raison de faciès de savane haute arbustive (C et F) ou encore de savane à Poacées très dense (A).

### Commentaires descriptif

D'une manière générale le golf est constitué d'une mosaïque de milieux naturels savanicoles et de milieux anthropisés entretenus ou rudéraux, entrecoupés de faciès forestiers humides. Bien que ce site fût retenu comme zone test pour la définition des modes de prospections, d'où une prospection intensive et répétée, cela ne nous a pas permis de retrouver d'individus de l'espèce cible, bien qu'un bon nombre de proies furent observées lors des prospections de nuit. Le Crotale sud-américain est connu de la zone du CNES et des abords de Kourou (cf. enquêtes), où il est aperçue environ une fois par an (Xavier Guillot comm. pers.), il est possible que les individus observés soient attirés par la présence de micromammifères vivants dans la zone urbaine.

D'autres prédateurs de petits mammifères comme le Hibou strié (*Asio clamator*) et Boa de Cook (*Corallus hortulanus*) ont été observés sur site. Au Nord du site existe une belle zone composée de zones humides forestières et ouvertes entrelacées de forêts et savanes sur sable blancs, où l'espèce trouve sûrement refuge et qui mérite d'être préservée. A noter également au niveau de la faune, l'observation dans la zone F d'une Couresse des savanes (*Lygophis lineatus*) espèce savanicole protégée avec habitat, de Crapaud de Merian (*Rhinella merianae*), lui aussi protégé avec habitat ainsi de que d'Élachistocle du Suriname (*Elachistocleis surinamensis*), tous deux qui entraînent en reproduction au mois de Février. Les tortues terrestres sont bien présentes sur le site, la Tortue charbonnière (*Chelonoidis carbonarius*) avec l'observation d'un remarquable individu et également la Tortue denticulée (*Chelonoidis denticulatus*) avec l'observation d'une carapace d'un juvénile vraisemblablement prédaté. La zone A accueille quant à elle une belle population d'Engoulevent à queue étoilée (*Hydropsalis maculicaudus*).

Enfin à noter également la présence d'une belle population de la fougère protégée *Actinostachys pennula* dans la zone D.

### Catégorie de présence

La zone est donc classée en 1A où la présence est avérée et historique, et le milieu a priori stable.



Savane dégradée à proximité de l'aéroclub de CSG

Espèces inventoriées

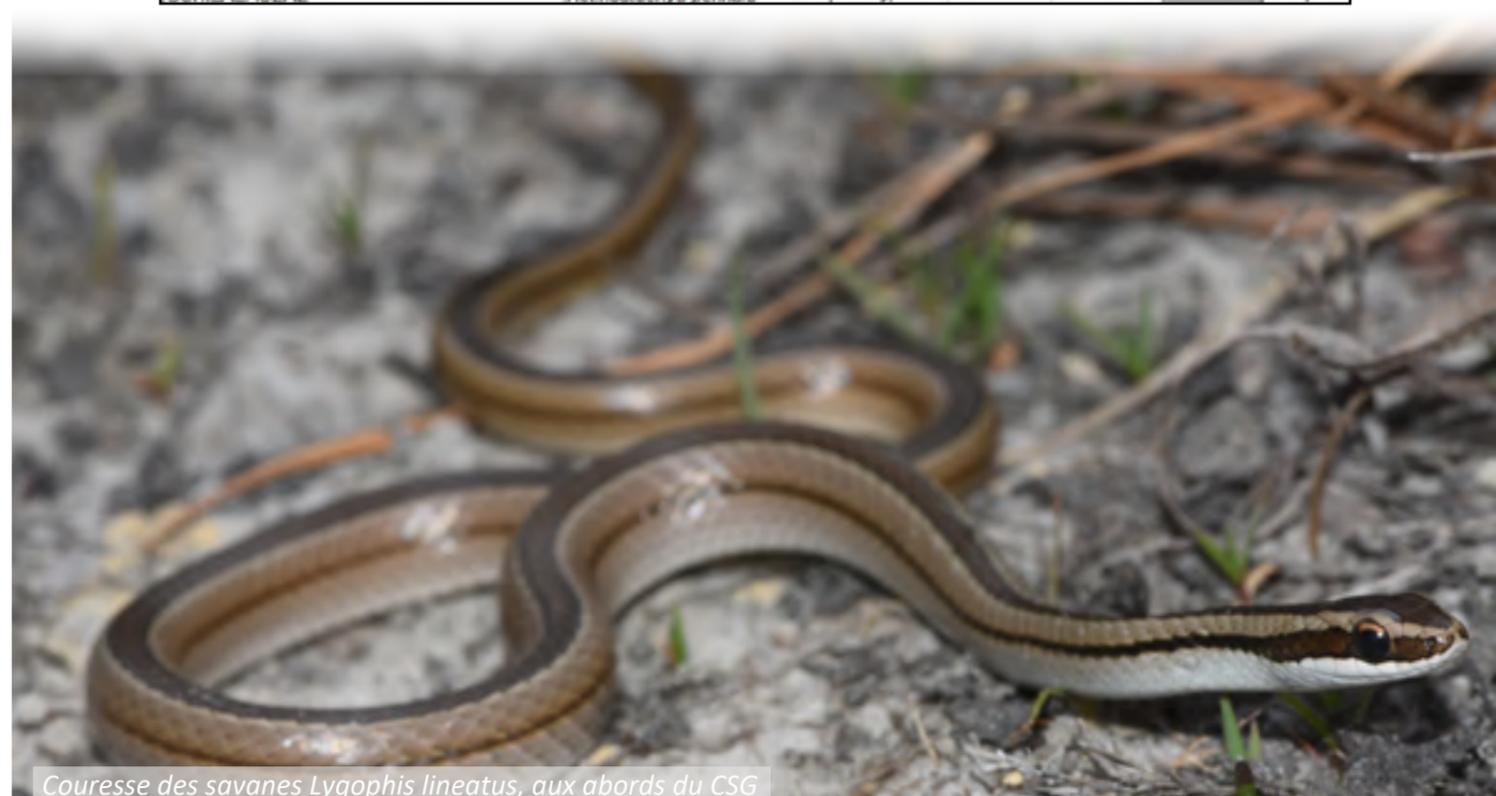
FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISIFALX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Circus buffoni</i>	Ph		EN		I
ACCIPITRIDAE	<i>Buphonia magnirostris</i>	P		LC		I
ALCEDINIDAE	<i>Megascops torquata</i>			LC		I
ANATIDAE	<i>Cairina moschata</i>	P		NT		I
ARDEIDAE	<i>Ardea alba</i>	P		LC		I
ARDEIDAE	<i>Nyctanassa violacea</i>	P		LC		I
BUCCONIDAE	<i>Chelidoptera tenebrosa</i>			LC		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Hydropsalis maculicaudus</i>	P		DD		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Nyctidromus albigollis</i>			LC		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes aura</i>	P		DD		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes burrovianus</i>	P		DD		I
COLUMBIDAE	<i>Columba passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Leptotila verreauxi</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas cayennensis</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas subvinacea</i>			LC		I
CRACIDAE	<i>Crisalis motmot</i>			LC		I
FALCONIDAE	<i>Falco columbarius</i>	P		NT		I
FALCONIDAE	<i>Harporhynchus cachinnans</i>	P		VU		I
FALCONIDAE	<i>Milvago chimachima</i>	P		LC		I
FURNARIIDAE	<i>Glyphorhynchus spirurus</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Molothrus oryzivorus</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
MIMIDAE	<i>Mimus gilvus</i>			LC		I
PHALACROCORACIDAE	<i>Phalacrocorax brasilianus</i>	P		VU		I
PICIDAE	<i>Dryocopus lineatus</i>			LC		I
PIPRIDAE	<i>Manacus manacus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Psittacara leucophthalmus</i>			LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos vitellinus</i>			LC		I
STRIGIDAE	<i>Asio clamator</i>	P		VU		I
STRIGIDAE	<i>Fulatrix perspicillata</i>	P		LC		I
THAMNOPHILIDAE	<i>Sayornis canadensis</i>	P		LC		I
THRAUPIDAE	<i>Thraupis episcopus</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Thraupis palmarum</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
TURDIDAE	<i>Turdus leucocollis</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Attila spadiceus</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Myiozetetes cayanensis</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I
TYTONIDAE	<i>Tyto alba</i>	P		VU		I

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Saimiri sciureus</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Saguinus midas</i>			LC		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
FELIDAE	<i>Leopardus pardalis</i>	P		LC		I
FELIDAE	<i>Puma yagouaroundi</i>	P		LC		I
CERVIDAE	<i>Mazama sp.</i>			LC		I
MYRMECOPHAGIDAE	<i>Tamandua tetradactyla</i>	P		LC		I
DIDELPHIDAE	<i>Didelphis marsupialis</i>			LC		I
DIDELPHIDAE	<i>Marmosa sp.</i>			LC		I
BRADYPODIDAE	<i>Bradypus tridactylus</i>			LC		I
PROCYONIDAE	<i>Potos flavus</i>			LC		I
ERETHIZONTIDAE	<i>Coendou prehensilis</i>	P		LC		I

<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hyleedactyla</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Aliobates femoralis</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus sp. 1</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus walfordi</i>			NT		I
MICROHYLIDAE	<i>Elachistocleis surinamensis</i>	P		NT		I
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus mystaceus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nescius</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Osteocephalus taeninus</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella castaneotica</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella merianae</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax ruber</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax x-signatus</i>			DD		I

<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonarius</i>	Ph		EN		I
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis denticulatus</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		I
GKKONIDAE	<i>Hemidactylus mabouia</i>			LC		I
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Tupinambis teguixin</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
BOIDAE	<i>Corallus hortulanus</i>			LC		I
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
DIPSADIDAE	<i>Helicops leopardinus</i>			NT		I
COLUBRIDAE	<i>Leptophis ahaetulla</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Lygophis lineatus</i>	Ph		EN		I

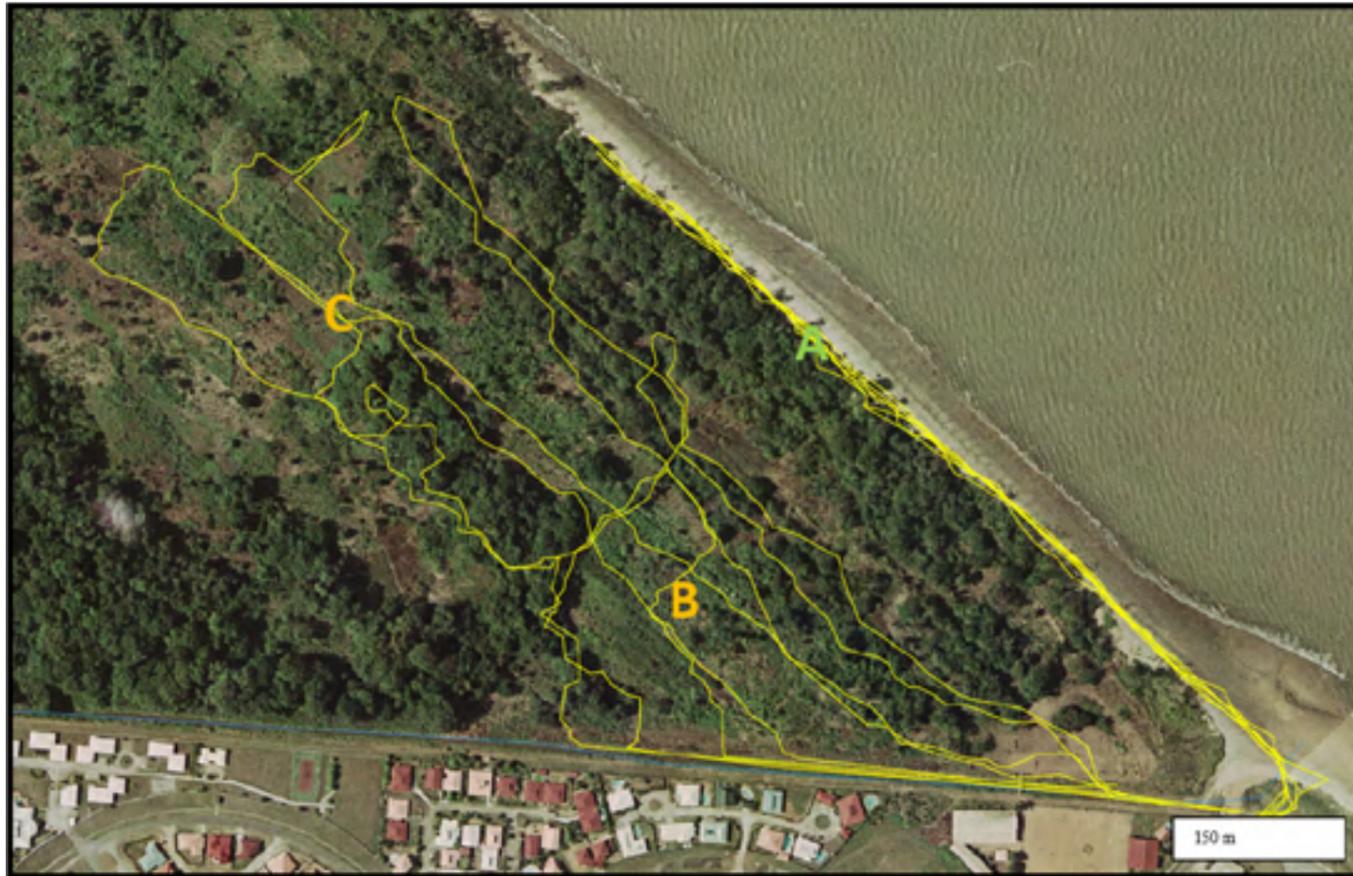
<b>BOTANIQUE</b>						
APOCYNACEAE	<i>Mandevilla hirsuta</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
ASTERACEAE	<i>Emilia fosbergii</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Hirtella paniculata</i>					I
COMMELINACEAE	<i>Commelina erecta</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Hypolytrum polichrum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSIDAEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Ormosia coccinea</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Stylosanthes viscose</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Coultoubea spicata</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LINDSAEACEAE	<i>Lindsaea stricta</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Polypodium cornu</i>					I
MARCGRAVIACEAE	<i>Norantea guianensis</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Comolia villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Desmoscelus villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Noterophala bivalvis</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
MIMOSACEAE	<i>Mimosa pudica</i>					I
OROBANCHACEAE	<i>Boehreria palustris</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala appressa</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timocou</i>					I
SCHIZAFACEAE	<i>Actinostachys pennata</i>	X				I



Couresse des savanes *Lygophis lineatus*, aux abords du CSG

## 5.6 Plage et abattis - Kourou

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité dans cette zone est très bonne le long de la plage et moyenne dans la zone d'abattis. La présence de ces abattis et la proximité de la zone urbaine attire bon nombre de proies potentielles pour le Crotales sud-américain.

### Commentaires descriptif

Bien que a priori favorable à l'espèce, ce site constamment perturbé par l'homme, ne peut être considéré comme zone refuge d'une quelconque population, néanmoins certains individus peuvent potentiellement venir se nourrir ici, passer ou se réfugier pour la journée, comme cela est constaté périodiquement plus au Sud vers le lac de Bois Diable limitrophe de la zone.

### Catégorie de présence

La zone est classée est zone 1B, présence avérée et historique, milieu en mutation constante.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** Sable sur chenier

**Effort de prospection :** 22,5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	9	3			1	6	2	1	8

**Proies :** Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 7 espèces prédatées présentes : 2 columbidés, 3 amphibiens et 2 lézards.

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
COLUMBIDAE	<i>Columbina passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina talpacoti</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Icterus cayanensis</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Graydidascalus brachyurus</i>			LC		I
THAMNOPHILIDAE	<i>Sakesphorus canadensis</i>	P		LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Camplostoma obscurum</i>			LC		I
<b>MAMMIFERES</b>						
CAVIDAE	<i>Hydrochoerus hydrochaeris</i>			LC		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera lylaedactyla</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus mystaceus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nesiotus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudolemniscatus</i>			DD		I
TEIIDAE	<i>Tupinambis teguixin</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E

<b>BOTANIQUE</b>						
ANNONACEAE	<i>Annona glabra</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
EUPHORBIACEAE	<i>Cnidoscolus urens</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LECYTHIDACEAE	<i>Couroupita guianensis</i>		G			I
MALVACEAE	<i>Talipariti tiliaceum</i>					I



Individu capturé par Jérôme Orivel en Février 2016 sur le chemin des abattis.

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

## 5.7 Savane Aubanèle et route du dégrad Saramaca - Kourou

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité sur les tronçons de route et de piste est bonne (A et B). En revanche dans les parties forestières (C) et de savane herbacée (E), celle-ci est moyenne alors que dans les parties de savane arbustives à herbes hautes (D et F) la détectabilité est mauvaise.

### Commentaires descriptif

Tout comme le secteur de Matiti, la savane Aubanèle est fortement anthropisée et il ne reste que quelques portions de savanes naturelles à l'extrême Ouest. La savane Papinabo quant à elle a complètement disparue dû à une forte anthropisation et une invasion de l'*Acacia mangium*, espèce exotique envahissante, les derniers lambeaux de ce qui était autrefois une savane sont plus des friches en voie de fermeture à l'heure actuelle.

Deux données historiques ont répertorié l'espèce à proximité de criques affluentes du fleuve Kourou ou dans des massifs de Palmiers bêche *Mauritia flexuosa* en lisière de forêt marécageuse. Une autre donnée beaucoup plus récente confirme la présence de l'espèce dans les massifs forestiers bordant le fleuve Kourou, attestant la fonction de corridor écologique préservé des forêts bordant le fleuve. A noter la présence de deux couples de Colibri tout vert (*Polytmus theresiae*) dont l'un en nidification au mois d'Août. Également la présence de deux majestueux arbres *Platonia insignis* de la famille des Clusiaceae et dont les fruits sont consommés au Brésil.

### Catégorie de présence

Le site est donc classé en partie en zone 2B, présence historique et potentiellement actuelle en zone en mutation pour les portions les plus anthropisées et en zone 1B présence avérée et milieu en mutation possible pour les forêts de bord de fleuve. Quoiqu'il en soit ce site doit constituer la limite Sud de l'aire de répartition de l'espèce dans l'est Guyanais, comparable à la zone de Matiti.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** Argilo-sableux, et argileux en forêt

**Effort de prospection :** 12,5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

	3	1			13				19

**Proies :** Faible ; Pas de proies observée au niveau quantitatif ou qualitatif



Savane mi haute à Poacées dans le fond de Aubanèle

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
PSITTACIDAE	<i>Euphonia pertrinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Psittacara leucophthalmus</i>			LC		I
TROCHILIDAE	<i>Polytmus thoresiae</i>	P		LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Tupinambis teguixin</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
ANILIIDAE	<i>Anilius scytale</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Boa constrictor</i>			LC		I
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		FN		E
COLUBRIDAE	<i>Chironius multiventris</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Epicrates maurus</i>	P		NT		H
BOIDAE	<i>Eunectes murinus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Leptophis ahaetula</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Mastigodryas boddaerti</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Oxybelis fulgidus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Oxybelis rutherfordi</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Pseudoboa coronata</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Spilotes pulchatus</i>			LC		I
COLUBRIDAE	<i>Spilotes sulphureus</i>			LC		H

<b>BOTANIQUE</b>						
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia oculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Platonia insignis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
LAMIACEAE	<i>Artemisia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Polypodium cernuum</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MARCGRAVIACEAE	<i>Norantea guianensis</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Desmoscelis villosa</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthodium cyaneosens</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

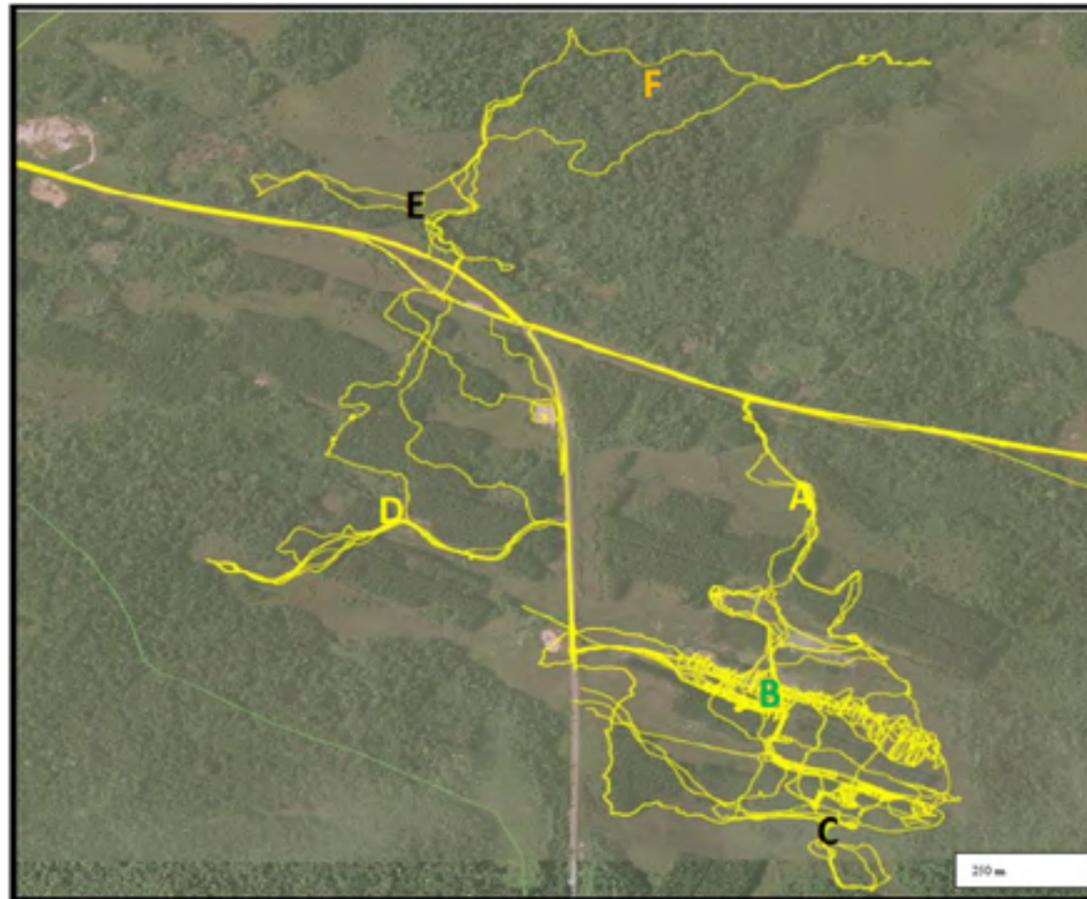
G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



Floraison de *Platonia insignis*, arbre majestueux

## 5.8 Savane Changement - Sinnamary

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** Podzols et sables grossiers

**Effort de prospection :** 48 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

7	43	4	2		13	14	6		29

**Proies :** Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 11 espèces prédatées présentes : 3 columbidés, 6 amphibiens et 2 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité sur ce site est très bonne à bonne dans les faciès les plus ras sous les pins (A, B et D). En revanche celle-ci est moyenne dans les portions de forêt marécageuse située au Nord du site (F) et très mauvaise dans les secteurs de savane hautes arbustives (C et E).

### Commentaires descriptif

Ce site de savanes a été historiquement planté de Pins caraïbes *Pinus caribaea*, destiné à la production de pâte à papier. Cette plantation a profondément transformé la végétation du site et a mené à une fermeture du paysage, initiée par une dynamique naturelle de végétalisation arborée dans les secteurs aux conditions pédologiques les plus favorables (c'est-à-dire hors podzols). Le site est connu pour plusieurs observations et écoute de Crotale sud-américain, tant la mosaïque de milieu qui s'y trouvait devait correspondre à sa niche préférentielle (savanes hydromorphe sur podzols, savanes drainées sur sables blancs, forêts marécageuse et pripris). Il s'avère que bien que les observations semblent avérées, les écoutes sont sûrement erronées car un orthoptère imite le bruit de la sonnette du Crotale.

Ainsi malgré une prospection intensive, nous n'avons contacté aucun individu et une seule espèce de serpent lié aux savanes, le boa des plaines *Epicrates maurus*. Il est possible que l'espèce ait disparu du site à cause de la mutation du milieu. Beaucoup de traces de mammifères ont été relevées, notamment des espèces plutôt forestières, attestant une possible disparition progressive du cortège savanicole. Cela est vrai pour les espèces d'oiseaux purement savanicoles qui ne se maintiennent qu'en de rares portions de savane naturelle persistante, et également pour quelques espèces végétales typiques comme l'orchidée rare et discrète *Habenaria leprieurii* que l'on retrouve sur une portion de savane rase hydromorphe sur podzols à l'est et *Byrsonima verbascifolia* sur les parties drainées sur sables en lisière du faciès ras sur podzols. A noter également la présence confirmée du Kentropyx strié *Kentropyx striata*, d'une belle population de Tortue charbonnière *Chelonoidis carbonarius* avec un individu trouvé vivant et un autre prédaté et enfin d'une petite population de Rainette de Gaucher *Dendropsophus gaucheri* dans une mare attenante à la savane, en bord de route.

### Catégorie de présence

La zone est donc classée en 2B, présence historique avérée et potentielle actuelle mais milieu en mutation.



Savane sur podzols et plantation de Pins caraïbes en arrière plan

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Buteogallus meridionalis</i>	P		VU		
ACCIPITRIDAE	<i>Circus buffoni</i>	Ph		EN		
ANATIDAE	<i>Cairina moschata</i>	P		NT		
CATHARTIDAE	<i>Cathartes aura</i>	P		DD		
CATHARTIDAE	<i>Coragyps atratus</i>	P		LC		
COLUMBIDAE	<i>Columba manota</i>	P		VU		
COLUMBIDAE	<i>Columba passerina</i>			LC		
COLUMBIDAE	<i>Columba talpacoti</i>			LC		
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas cayennensis</i>			LC		
CUCULIDAE	<i>Coccyzus minuta</i>	P		LC		
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila manota</i>			LC		
FALCONIDAE	<i>Milvago chimachuma</i>	P		LC		
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		
ICTERIDAE	<i>Sturnella magna</i>	P		CR		
MOTACILLIDAE	<i>Anthus chii</i>	P		CR		
PICIDAE	<i>Dryocopus lineatus</i>			LC		
PICIDAE	<i>Picumnus exilis</i>			LC		
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittaca manillata</i>	Ph		NT		
PSITTACIDAE	<i>Pionus fuscus</i>			LC		
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos vitellinus</i>			LC		
SCOLOPACIDAE	<i>Tringa solitaria</i>	P		LC		
STRIGIDAE	<i>Pulsatrix perspicillata</i>	P		LC		
THRAUPIDAE	<i>Coereba flaveola</i>			LC		
THRAUPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU		
THRAUPIDAE	<i>Sporophila angolensis</i>			EN		
THRAUPIDAE	<i>Thraupis episcopus</i>			LC		
THRAUPIDAE	<i>Thraupis palmarum</i>			LC		
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		
THRESKIORNITHIDAE	<i>Mosembrius cayennensis</i>	P		NT		
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		
TROCHILIDAE	<i>Chrysornis leucogaster</i>	P		LC		
TROGLODYTIDAE	<i>Troglodytes aedon</i>			LC		
TROGONIDAE	<i>Trogon violaceus</i>			LC		
TURDIDAE	<i>Turdus leucomelas</i>			LC		
TURDIDAE	<i>Turdus nudigenis</i>			LC		
TYRANNIDAE	<i>Megarynchus pitangua</i>			LC		
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		
TYRANNIDAE	<i>Polystictus pectoralis</i>	Ph		CR		
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		

<b>MAMMIFERES</b>						
CUNICULIDAE	<i>Cuniculus paca</i>			LC		
TAPIRIDAE	<i>Tapirus terrestris</i>			VU		
DASYPODIDAE	<i>Dasyops sp.</i>			LC		
CAVIIDAE	<i>Hydrochoerus hydrochaeris</i>			LC		
TAYASSUIDAE	<i>Tayassu pecari</i>			NT		
TAYASSUIDAE	<i>Pecari tajacu</i>			LC		
FELIDAE	<i>Panthera onca</i>	P		NT		

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes  
 LC : Préoccupation mineure  
 NT : Quasi menacé  
 VU : Vulnérable  
 EN : En danger  
 CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée  
 Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.  
 C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.  
 D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.  
 G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactyla</i>			LC		
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		
HYLIDAE	<i>Dendropsophus geucheri</i>	Ph		EN		
MICROHYLIDAE	<i>Elachistocleis surinamensis</i>	P		NT		
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus kneri</i>			LC		
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus mystaceus</i>			LC		
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus portoricensis</i>			LC		
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus rhodomystax</i>			LC		
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		
HYLIDAE	<i>Trachycephalus typhonius</i>			LC		
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonarius</i>	Ph		EN		
GEOEMYDIDAE	<i>Rhinoclemmys punctulata</i>			LC		
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Lophoxolis guianense</i>			LC		
TEIIDAE	<i>Tupinambis teguixin</i>			LC		
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
BOIDAE	<i>Epicratus maurus</i>	P		NT		

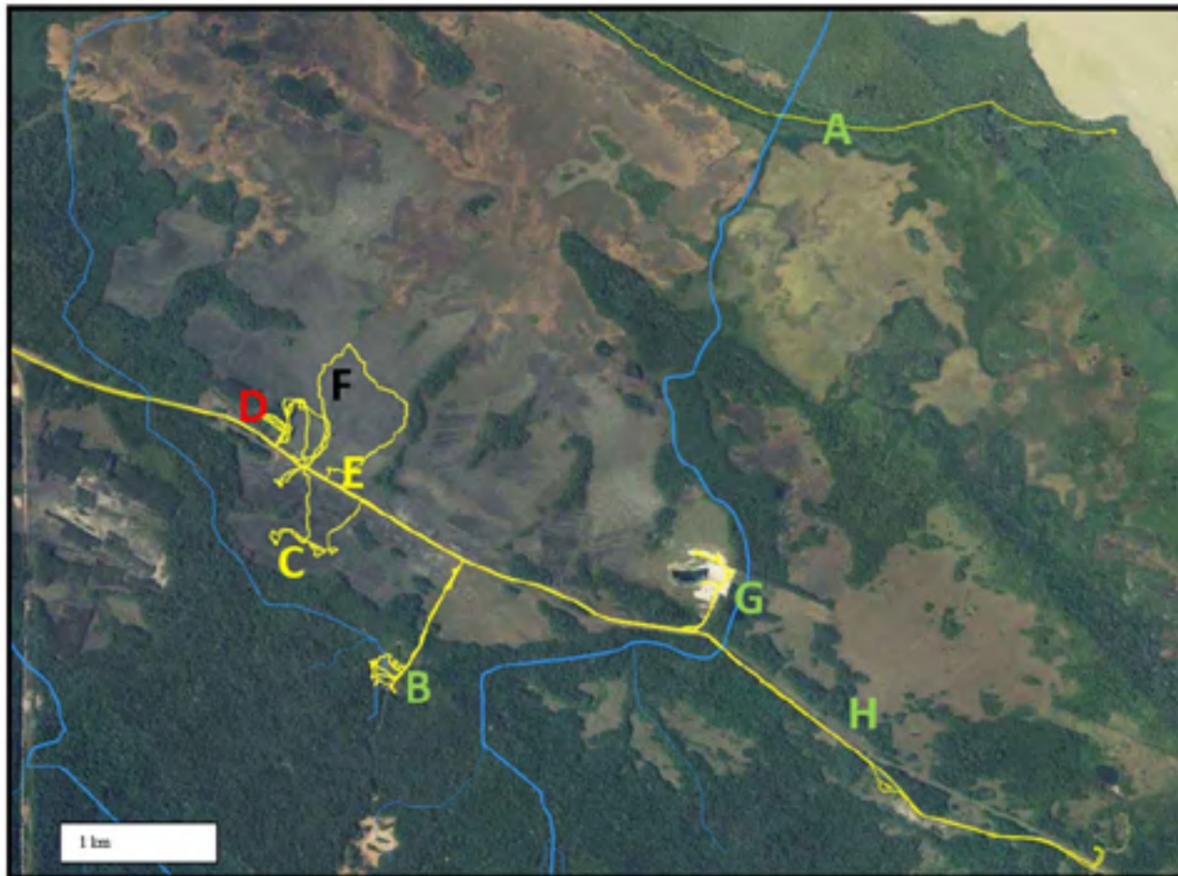
<b>BOTANIQUE</b>						
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					
BIGONIACEAE	<i>Amphiphium elongatum</i>					
BROMELIACEAE	<i>Aechmea mertensii</i>					
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>		C			
CYPERACEAE	<i>Scirpus bracteata</i>					
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					
HYPOXIDACEAE	<i>Curculigo scorzonifolia</i>					
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					
LYCOPODIACEAE	<i>Polypodium cernuum</i>					
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Comola villosa</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Miconia fococo</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sporengii</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Cleistes paludosa</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria leprieurii</i>	X	C			
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria sprucei</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria trifida</i>					
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					
POACEAE	<i>Trichanthecium cyaneosens</i>					
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					
XYRIDACEAE	<i>Abolboda americana</i>					



*Kentropyx striata*, inféodé aux savanes

## 5.9 Savane Renner et piste de l'Anse - Sinnamary

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** Podzols et sable des cheniers

**Effort de prospection :** 65 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

Renner

5	21	5	1		4	17	1		33

Piste de l'Anse

8	28	2			1	3	2		8

**Proies :** Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 9 espèces prédatées présentes : 1 columbidés, 5 amphibiens et 3 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité fut bonne le long de la route (H), dans la carrière Renner (G) ainsi que sur la piste au Sud (B). En revanche la détectabilité est moyenne dans les faciès de savane rase à mi-haute (E et C) et est mauvaise sous les pinèdes à haute herbes (D) à très mauvaise dans la savane haute arbustive (F) qui n'a pas permis de prospecter plus loin, la visibilité au sol étant nulle et la progression très difficile.

### Commentaires descriptif

Grande savane en bon état de conservation, limitée au Nord par la piste de l'Anse, située sur un cordon forestier sur chenier. La savane Renner semble avoir toutes les caractéristiques permettant l'établissement de l'espèce, dans la continuité des savanes du Centre Spatial Guyanais qui héberge une population, des individus étant observés chaque année. Bien que l'espèce n'ait pu être recensée ni par les prospections ni par les enquêtes, ce vaste ensemble de savanes de typologies différentes, de zones humides, de forêts drainées sur cheniers et de forêts marécageuses, de pripris et de cours d'eau forme la mosaïque parfaite pour l'établissement de l'espèce. A noter la présence de quelques espèces remarquables sur le site : le lézard *Kentropyx striata*, un couple de Busard de Buffon (*Circus buffoni*) nichant, le Boa des plaines *Epicrates maurus* contacté de nuit traversant la route, ainsi qu'une population d'une dizaine de pied de la rare orchidée terrestre *Cyrtopodium parviflorum*.

La carrière de roche situé au milieu de cette grande savane, par ses nombreuses petites cavités dans les amas de pierres et de sables fournit le gîte idéal pour l'espèce afin de s'abriter lors des fortes chaleurs, mais également pour de nombreuses proies potentielles comme les lézards terrestres (*Ameiva ameiva* et *Cnemidophorus sp.*), contactés en grand nombre sur ce site et les micromammifères, dont quelques traces et indices de présence ont été relevés. On y trouve le rare Sporophile gris de plomb *Sporophila plumbea* ainsi qu'une petite population de Colombe à queue noire (*Columbina passerina*) établie.

### Catégorie de présence

La zone est classée est zone 1B, présence avérée et historique, milieu en mutation constante.



Sentier de la piste de l'Anse

## Espèces inventoriées à Savane Renner

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Def ZNIEFF	Présence
<b>MAMMIFERES</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Buteo nitidus</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columba passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Leptotila rufaxilla</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas subvinacea</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga major</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila plumbea</i>	Ph		EV		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Sturnella magna</i>	P		CR		I
PIPRIDAE	<i>Manacus manacus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittacus manillatus</i>	Ph		NT		I
PSITTACIDAE	<i>Pionus menstruus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Psittacara leucophthalmus</i>			LC		I
SCOLOPACIDAE	<i>Gallinago delicata / paraguayana</i>	P		EV		I
THAMNOPHILIDAE	<i>Formicivora grisea</i>			LC		I
THRALPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TROCHILIDAE	<i>Chlorestes notata</i>	P		LC		I
TYRANIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Def ZNIEFF	Présence
<b>MAMMIFERES</b>						
PROCYONIDAE	<i>Nasua nasua</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>		D	LC		I
CEBIDAE	<i>Saimiri sciureus</i>			LC		I
TAPIRIDAE	<i>Tapirus terrestris</i>			VU		I
CERVIDAE	<i>Mazama sp.</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactylia</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus gaucheri</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus leucophyllus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus minutus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus sp. 1</i>			LC		I
MICROHYLIDAE	<i>Eliachistocleis surinamensis</i>	P		NT		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus mystaceus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus resiotus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxia</i>	P		NT		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella meriana</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax nebulosus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax sp. 2</i>			LC		I
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonaria</i>	Ph		EN		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudolemiscatus</i>			DD		I
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus undenwoodi</i>			LC		I
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Tapinambis teguixin</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
COLUBRIDAE	<i>Chironius fuscus</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Epicrateres maenius</i>	P		NT		I
COLUBRIDAE	<i>Spilotes pullatus</i>			LC		I
COLUBRIDAE	<i>Tantilla melanoccephala</i>			LC		H

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Cyperus linguarum</i>					I
CYPERACEAE	<i>Fimbristylis spodiocarpa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sebanensis</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Hymenaea courbaril</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Geniusea oxycentron</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia amethystina</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia foliosa</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Conalia villosa</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Miconia fococo</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
ONAGRACEAE	<i>Ludwigia octovalvis</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Cyrtopodium parviflorum</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria sprucei</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria schwabei</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthecium cyanescens</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timcutou</i>					I



*Habenaria sprucei*

*Cyrtopodium parviflorum* © Hervé Galiffet

## Espèces inventoriées à Piste de l'Anse

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Buteogallus equinoctialis</i>	P		NT		
ACCIPITRIDAE	<i>Ictinia plumbea</i>	P		LC		
ACCIPITRIDAE	<i>Rupornis magnirostris</i>	P		LC		
ARDEIDAE	<i>Cochlearius cochlearius</i>	P		NT		
CAPRIMULGIDAE	<i>Nyctinomus albicollis</i>			LC		
CATHARTIDAE	<i>Cathartes aura</i>	P		DD		
COLUMBIDAE	<i>Columbiga talpacoti</i>			LC		
COLUMBIDAE	<i>Geotrygon montana</i>			LC		
COLUMBIDAE	<i>Leptotila verreauxi</i>			LC		
CUCULIDAE	<i>Crotophaga major</i>	P		LC		
CUCULIDAE	<i>Tapera naevia</i>	P		LC		
FALCONIDAE	<i>Mivago chimachuma</i>	P		LC		
FURNARIIDAE	<i>Dendroplex picus</i>			LC		
GALBULIDAE	<i>Galbula galbula</i>			LC		
ICTERIDAE	<i>Cacicus cela</i>			LC		
ICTERIDAE	<i>Chrysomus icterocephalus</i>	P		LC		
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		
JACANIDAE	<i>Jacana jacana</i>	P		LC		
PICIDAE	<i>Campophylus melanoleucos</i>			LC		
PICIDAE	<i>Dryobates passerinus</i>			LC		
PIPIRIDAE	<i>Manacus manacus</i>			LC		
PSITTACIDAE	<i>Amazilia fernosa</i>			LC		
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		
PSITTACIDAE	<i>Graydidascalus brachyurus</i>			LC		
THRESKIORNITHIDAE	<i>Mesembimbis cayennensis</i>	P		NT		
TROGLODYTIDAE	<i>Pheugopedius coraya</i>			LC		
TYRANIDAE	<i>Myiarchus ferox</i>			LC		
TYRANIDAE	<i>Myiodinastes maculatus</i>	P		DD		

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Saimiri sciureus</i>			LC		
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>		D	LC		
MUSTELIDAE	<i>Eira barbara</i>	P		LC		
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		
CUNICULIDAE	<i>Cuniculus paca</i>			LC		
PROCYONIDAE	<i>Nasua nasua</i>			LC		
PROCYONIDAE	<i>Procyon cancrivorus</i>			LC		
SCIURIDAE	<i>Guerlinguetus aestuans</i>			LC		
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nesiotus</i>			LC		
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		
<b>SERPENTS</b>						
COLUBRIDAE	<i>Masticodyras boddaerti</i>			LC		

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
ANNONACEAE	<i>Annona glabra</i>					
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					
EUPHORBIACEAE	<i>Cnidioscolus urens</i>					
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Hymenaea courbaril</i>					



Sentier de la piste de l'Anse

## 5.10 Savane Combi - Sinnamary

### Carte des prospections



### Défectabilité

La détectabilité était très bonne dans les parties Nord, Ouest et centrale (D) de la savane Combi et ce du fait d'une végétation rase sur podzols dans la majeure partie de la savane drainée ; la végétation étant plutôt haute et donc mauvaise dans les dépressions formant des fossés de drainage naturel comme dans la partie Est de la savane (B). Dans la partie Sud (A), largement remaniée et anthropisée une végétation rudérale pionnière rend la détectabilité moyenne. Enfin le patch de savane isolé au Nord-Est (C) semble intact et présente une végétation haute arbustive rendant la détectabilité au sol impossible.

### Commentaires descriptif

Cette savane, très largement anthropisée sur sa partie Ouest et Sud, semble très envahie dans ces secteurs par l'*Acacia mangium* ; des traces de pâturage (présence de clôtures) ont également été observés dans la partie Ouest. En revanche les parties Nord et Nord-Est, ne semble pas encore envahies. La partie Nord est constituée de végétation rase sur podzols et sables fins pourrait accueillir des espèces caractéristiques de ce type d'habitat comme le Pipit jaunâtre *Anthus chii* ou plusieurs espèces végétales caractéristiques comme les Eriocaulaceae dans les parties les plus humides. La partie Nord-Est est composée d'un bas fond humide à végétation rase ainsi que d'une savane haute sur sables grossiers. Nous avons pu y observer, lors de notre prospection au mois de Novembre, une Bécassine géante *Gallinago undulata* qui semblait être en nidification à la vue de son comportement, puisque l'individu observé a repris sa place près de ce qui semble être son nid. La date de prospection correspond à la période de nidification de l'espèce, qui s'étale de novembre à janvier au Brésil (cf. Handbook of the birds of the world Vol. 3). Nous avons choisi de se baser sur cette hypothèse et de ne pas déranger la potentielle nidification.

Cette savane semble néanmoins pauvre au niveau de la faune et la flore par rapport à d'autres sites visités, notamment dû à la transformation du milieu par l'Homme, bien que des prospections approfondies mériteraient d'être menées.

### Catégorie de présence

La proximité de la savane Changement où l'espèce a historiquement été contactée, permet d'envisager une présence passée sur Combi. Néanmoins la forte anthropisation du site et des enquêtes infructueuses permet de dire que la zone est donc classée en catégorie 4, présence historique potentielle et aujourd'hui disparue

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

Type de sol : Podzols

Effort de prospection : 12 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

	14					1			11

Proies : Faible ; très peu de proies observées au niveau quantitatif, 4 espèces prédatées présentes : 3 columbidés et 1 amphibien.



Savane Combi

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
COLUMBIDAE	<i>Columbina minuta</i>	P		VU		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina talpacoti</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas plumbea</i>			LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila minuta</i>			LC		I
FALCONIDAE	<i>Micrastur gilvicollis</i>	P		LC		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Erpittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Psittacara leucophthalmus</i>			LC		I
SCOLOPACIDAE	<i>Gallinago undulata</i>	Ph		CR		I
THRAUPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I

<b>BOTANIQUE</b>						
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sabanensis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Palhinhaea cernua</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Eyrasonnia verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
VIOLACEAE	<i>Pombalia calceolaria</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Aboitoba americana</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



*Lagenocarpus sabanensis*, très présente sur le site

## 5.11 Savane Corossony - Sinnamary

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : Podzols et argiles blanches

**Effort de prospection** : 7 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	7	1	1		7	5	6	43

**Proies** : Faible ; peu de proies observées au niveau quantitatif, 4 espèces prédatées présentes : 3 amphibiens et 1 lézard.

### DéTECTABILITÉ

La visibilité est excellente sur l'ensemble de cette savane qui est composée d'une végétation rase sur sa partie centrale et Est, arbustive dans sa partie Ouest et entrecoupée de fossés de drainage.

### Commentaires descriptif

Cette savane, en remarquable état de conservation en bord de route a été grandement modifiée au sud avec le creusement d'un canal de drainage. Néanmoins la partie prospectée en bord de route recèle une extraordinaire biodiversité végétale et animale. En termes de diversité botanique, notons la présence de 12 espèces déterminantes ZNIEFF dont la fougère protégée *Actinostachys pennula* présente dans les bosquets à *Bactris campestris* et *Clusia sp.* dans la partie Ouest, ou encore de la Cyperaceae *Bulbostylis lanata*, typique des formations rase hydromorphes sur podzols. Côté faune, un couple du rare et en danger critique d'extinction Tyranneau barbu *Polystictus pectoralis* a été observé dans la partie centrale composée de faciès ras à *Lagenocarpus sabanensis* et de bosquets humides à *Rhynchanthera grandiflora* sur lesquels il se perche. A noter aussi la présence avérée du crapaud de Merian *Rhinella merianae* et celle historique de la discrète Couresse des savanes *Lygophis lineatus*.

Aucune donnée d'observation de Crotale sud-américain n'a été répertoriée sur ce site et dans la région. Plusieurs hypothèses sont possibles :

- l'espèce a peut-être disparu de la région du fait de l'anthropisation de longue date des savanes, dans ce cas nous avons ici une scission de l'aire de répartition et donc deux populations à l'Est et à l'Ouest du fleuve Sinnamary, isolée l'une de l'autre, comme suggéré précédemment, réparties autour des sites du CNES à l'Est et des anciennes rizières de Mana à l'Ouest.

- l'espèce se maintient sur la partie Nord, c'est-à-dire sur les cheniers forestiers et milieux marécageux de la frange littorale, inaccessible à pied.

### Catégorie de présence

Le site est classé en catégorie 3B, présence potentielle bien que le péril routier et les aménagements agricoles à proximité laisse planer le doute quand à sa présence dans ce secteur précis.



Portion naturelle de savane rase du lieu-dit Corossony

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
MIMIDAE	<i>Mimus gilvus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupasthus personatus</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Emberzodes herbicola</i>	P		VU		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Polystictus pectoralis</i>	Ph		CR		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
ERETHIZONTIDAE	<i>Coendou melanurus</i>	P	D	LC		I
MUSTELIDAE	<i>Eira barbara</i>	P		LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hyaeadactyla</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus gaocheri</i>	Ph		EN		H
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella meriana</i>	Ph		EN		I
<b>TORTUES</b>						
GEOEMYDIDAE	<i>Rhinoclemmys punctulata</i>			LC		I
<b>SALINIENS</b>						
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Bothrops atrox</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Chironius exoletus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Drymarchon corais</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Erythrolamprus aesculapii</i>			LC		I
DIPSADIDAE	<i>Lygophis lineatus</i>	Ph		EN		H
COLUBRIDAE	<i>Mastigodryas boddaerti</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Oxyrhynchus melanogerys</i>			LC		H

<b>BOTANIQUE</b>						
ARACEAE	<i>Philodendron acutatum</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
BURVANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Clusia foekiana</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Clusia nemorosa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>				C	I
CYPERACEAE	<i>Eleocharis interstincta</i>					I
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sabanensis</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora barbata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Dolichocarpus brevipedicellatus</i>					I
DROSERACEAE	<i>Drosera capillaris</i>					I
ERIOCAULACEAE	<i>Symonanthes umbellatus</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Chamaecrista ramosa</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Ormosia coccinea</i>					I
HUMIRIACEAE	<i>Humira balsamifera var. floribunda</i>					I
LAURACEAE	<i>Cassytha filiformis</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia simmliana</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Cornelia villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia cilata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia toccoco</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Noterophila bivalvis</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia tenella</i>					I
ONAGRACEAE	<i>Ludwigia nervosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria sprucei</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria trifida</i>					I
PASSIFLORACEAE	<i>Turnera guianensis</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthodium cyanascens</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala appressa</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					I
SCHIZAEACEAE	<i>Actinostachys pennula</i>				X	I
XYRIDACEAE	<i>Abolboda americana</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Xyris fallax</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



Le Tyranneau barbu *Polystictus pectoralis*, passereau en danger critique d'extinction

## 5.12 Savane Brigandin et piste Jojo - Sinnamary

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

### Type de sol

### Effort de prospection

### Synthèse des inventaires

3	39	6	1		1	13	12	66

**Proies** : Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 13 espèces prédatées présentes : 3 columbidés, 5 amphibiens et 5 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La visibilité est bonne à moyenne sur l'ensemble du site.

### Commentaires descriptif

Cette savane, en partie mise en pâturage dans sa partie nord est en relatif bon état de conservation malgré des dépôts sauvages de gravat à son entrée. Entrecoupée de forêts sur cheniers, les portions de savane sèches sont moins importantes que les savanes humides. En effet on trouve au Sud, à l'Ouest et au Nord de grands prairies à *Eleocharis*, impraticables. Quant à la partie Est, celle-ci est privée et clôturée, ce qui ne nous a pas permis de prospecter l'entièreté de la savane. La zone A est une savane rase sur sable grossier, avec en certains endroits la présence de Poiriers savane *Byrsonima crassifolia*. La zone C quant à elle est dans sa partie Est, une savane a buttes mal formées avec d'imposants *Curatella americana* et est plutôt rase avec de multiples bosquets dans sa partie Ouest. Cette imbrication de milieux humides et de savanes sèches ainsi que la présence de nombreuses caches semblent être un site tout à fait accueillant pour l'espèce, ressemblant fortement aux types de milieux que l'on trouve aux abords de Kourou et du CSG. En revanche la présence humaine et l'élevage peut être une cause de sa non présence localement. Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer l'éleveur en question. Il se pourrait alors que l'espèce se maintienne sur la frange littorale où elle peut y trouver une certaine quiétude. Au niveau de la faune, on retrouve une bonne partie du cortège des savanes et des milieux marécageux, avec une belle population de Bruant des savanes *Ammodramus humeralis* et la présence de la Buse tête blanche *Busarellus nigricollis*, de multiples Ardeidés ainsi que de Canard musqué *Carinia moschata*. A noter aussi que c'est un lieu de passage important pour les espèces d'Amazonas *Amazonas sp.* puisque nous avons constaté d'importants passages au lever du jour.

On note la présence d'une belle diversité de proies entre les Columbidés, les lézards et les petits amphibiens, ainsi que de nombreuses caches en forêt ou sous des blocs de roches, qui selon plusieurs témoignages sembleraient être appréciées par le Crocodile sud-américain. En revanche peu de terriers de tatou ont été répertoriés contrairement aux sites littoraux semblables sur la commune d'Iracoubo où le Crocodile a été observé de nombreuses fois (cf. enquêtes).

### Catégorie de présence

Le site est classé en catégorie 3A, présence potentielle et milieu stable, puisque la majeure partie des zones adjacentes ne sont pas ou peu modifiées par l'homme jusqu'à présent.



Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Bucconia nigricollis</i>	P		VU		I
ACCIPITRIDAE	<i>Buponia magnirostris</i>	P		LC		I
ANATIDAE	<i>Cairina moschata</i>	P		NT		I
ARDEIDAE	<i>Ardea alba</i>	P		LC		I
BUCCONIDAE	<i>Chelidoptera tenebrosa</i>			LC		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Nyctidromus albicollis</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columba mirata</i>	P		VU		I
COLUMBIDAE	<i>Columba passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columba talpacoti</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas cayennensis</i>			LC		I
CRACIDAE	<i>Ortalis motmot</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
JACANIDAE	<i>Jacana jacana</i>	P		LC		I
PANDIONIDAE	<i>Pandion haliaetus</i>	P		LC		I
PHALACROCORACIDAE	<i>Phalacrocorax brasilianus</i>	P		VU		I
PICIDAE	<i>Dryocopus aneitus</i>			LC		I
PIPRIDAE	<i>Manacus manacus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona dufrenoyana</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Graydidascalus brachyurus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittacus manatus</i>	Ph		NT		I
PSITTACIDAE	<i>Psittacara leucophthalma</i>			LC		I
STRIGIDAE	<i>Megascops watsonii</i>	P		LC		I
THAMNOPHILIDAE	<i>Thamnophilus melanothorax</i>	P		LC		I
THRALIPIDAE	<i>Schistochlamys melanops</i>	P		LC		I
THRALIPIDAE	<i>Thraupis episcopus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
TROCHILIDAE	<i>Chionomesa fimbriata</i>	P		LC		I
TROCHILIDAE	<i>Phaethornis bourcierii</i>	P		LC		I
TROGONIDAE	<i>Trogon viridis</i>			LC		I
TURDIDAE	<i>Turdus leucomelas</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Myizetetes cayanensis</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Saimiri sciureus</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>		D	LC		I
DIDELPHIDAE	<i>Didelphis sp.</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hyloedactyla</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana punctata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus gaucheri</i>	Ph		EN		I
MICROHYLIDAE	<i>Elachistocleis surinamensis</i>	P		NT		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus mystaceus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nesiotus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella morioanae</i>	Ph		EN		H
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonaria</i>	Ph		EN		I
<b>SAUROIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Amelia amera</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudolemniscatus</i>			DD		I
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		I
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Keritropyx striata</i>	Ph		VU		I
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT		I
<b>SERPENTS</b>						
DIPSADIDAE	<i>Lycophis lineatus</i>	Ph		EN		H

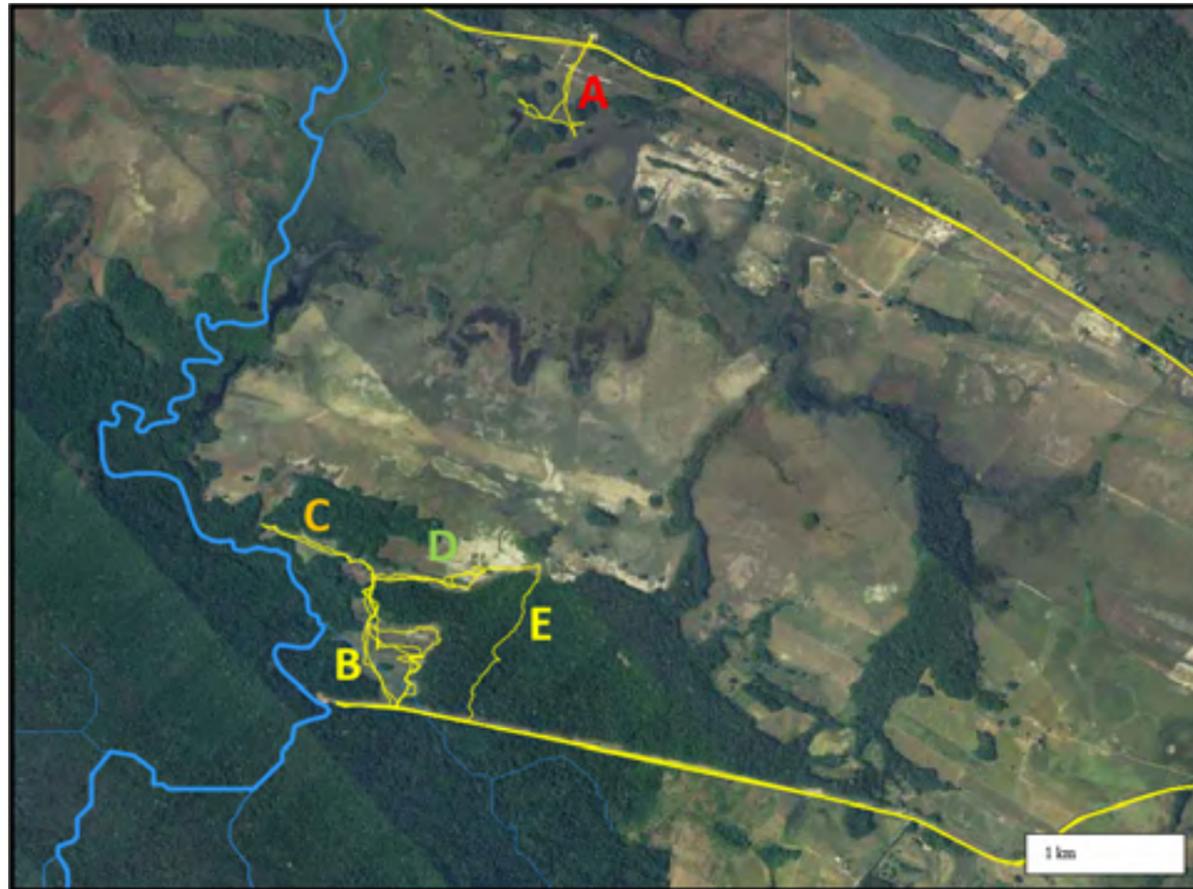
<b>BOTANIQUE</b>						
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					I
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARACEAE	<i>Phallexdron acutatum</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Desmoncus polyacanthos</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Aechmea aquilega</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Aechmea melinoni</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Aechmea mortensii</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Tillandsia bulbosa</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Tillandsia flexuosa</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Parapanari campestris</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Clusia nemorosa</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Clusia parapanari</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Cyperus sphaecelatus</i>					I
CYPERACEAE	<i>Furera umbellata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sabanensis</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora barbata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora cephalotes</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora riparia</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Scleria bracteata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DILLENACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
DILLENACEAE	<i>Tetracera asperata</i>					I
DROSERACEAE	<i>Drosera capillaris</i>					I
ERIOCAULACEAE	<i>Synyanthus umbellatus</i>					I
ERYTHROXYLACEAE	<i>Erythroxylum suberosum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Chamaecrista ramosa</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Ormosia coccinea</i>					I
HUMIRACEAE	<i>Humiria balsamifera var. floribunda</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LAURACEAE	<i>Cassytha filiformis</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Pavonia cancellata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Belucia grossularioides</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Comolia villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia alata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia rubra</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Pterolopia glomerata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
ONAGRACEAE	<i>Ludwigia rigida</i>					I
ONAGRACEAE	<i>Ludwigia nervosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Encyclia chloroleuca</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Polystachya foliosa</i>					I
POACEAE	<i>Andropogon bicornis</i>					I
POACEAE	<i>Panicum micranthum</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala appressa</i>					I
POLYGONACEAE	<i>Coccoloba marginata</i>					I
SCHIZAEACEAE	<i>Actinostachys pennula</i>		X			I
SCHIZAEACEAE	<i>Schizaea incurvata</i>		X	D		I
XYRIDACEAE	<i>Abolboda puichella</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Xyris anceps</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Xyris cf. longiceps</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Xyris macrocephala</i>					I



Colombe à queue noire *Columba passerina*, une des proies du Crotale sud-américain

## 5.13 Savanes Garré, Rocheau et Bernard - Sinnamary

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : podzols et sables blancs

**Effort de prospection** : 32,5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

5	35	4		1	3	17		52

**Proies** : Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 8 espèces prédatées présentes : 1 columbidés, 4 amphibiens et 3 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La partie Nord, nommée savane Garré a largement été transformée par l'homme ce qui a rendu la prospection peu facile et favorisé l'implantation d'une végétation dense d'herbes hautes rendant la visibilité mauvaise. En revanche la partie Sud, nommée Rocheau au Sud et Bernard au Sud-Ouest est une savane en très bon état de conservation, les faciès les plus ras (D) rendent la visibilité excellente alors que les parties à végétation mi-haute la rendent bonne (B) à moyenne (C). La zone forestière, relativement bien dégagée en sous-bois confère une visibilité bonne (E).

### Commentaires descriptif

Ce site présente une alternance de milieux humides, savanicoles et de forêts qui correspondent tout à fait aux exigences de l'espèce. De plus le fait que certaines parties de cette grande savane soit totalement inaccessible garantit une certaine quiétude à l'espèce. La petite savane Rocheau située au Sud présente une importante mosaïque d'habitats savanicole avec des portions sèches sur sables et des portions plus humides sur podzols. On y trouve une impressionnante biodiversité végétale avec plus d'une cinquantaine de relevés sommaires d'espèces végétales avec 9 espèces déterminantes ZNIEFF dont deux protégées, la discrète fougère *Actinostachys pennula* et l'espèce sub-endémique *Stachytarpheta indica*, inféodée aux savanes périodiquement humides. Cette extraordinaire biodiversité avait déjà été signalée par G. Leotard dans le cadre du premier projet Life porté par le GEPOG.

Enfin la proximité de la savane de Trou Poisson située sur l'autre berge de la crique Yiyi, site où l'espèce est bien présente, permet de penser que le Crotales sud-américain pourrait bien être présent sur ce vaste site de manière analogue. Il en va de soit que la route nationale constitue un obstacle important entre les sites situés au Nord de celle-ci, proches du littoral, et ce site situé au Sud de la route. La route met en effet en péril l'espèce de manière importante, ses déplacements quotidiens ou encore l'expansion des jeunes, même si l'on considère ces traits d'écologie encore largement peu connus.

### Catégorie de présence

Le site est classé en catégorie 3A, présence potentielle et milieu stable.



Mare colonisée par les *Eleocharis* dans la savane Rocheau

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Pseudastur albicollis</i>	P		LC		I
APODIDAE	<i>Tachornis squamata</i>			DD		I
ARDEIDAE	<i>Ardea alba</i>	P		LC		I
ARDEIDAE	<i>Ardea cocoi</i>	P		VU		I
ARDEIDAE	<i>Bubulcus ibis</i>	P		LC		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Nyctidromus albicollis</i>			LC		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Nyctipolus nigrescens</i>			LC		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes melambrotus</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columba talpacoti</i>			LC		I
CRACIDAE	<i>Ortalis motmot</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Piaya cayana</i>	P		LC		I
CUCULIDAE	<i>Tapera naevia</i>	P		LC		I
FALCONIDAE	<i>Milvago chimachima</i>	P		LC		I
HIRUNDINIDAE	<i>Hirundo rustica</i>	P		LC		I
ICTERIDAE	<i>Coccyz colas</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
JACANIDAE	<i>Jacana jacana</i>	P		LC		I
NYCTIBIDAE	<i>Nyctibius griseus</i>	P		LC		I
PIPRIDAE	<i>Manacus manacus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittaca manilota</i>	Ph		NT		I
PSITTACIDAE	<i>Pionus fuscus</i>			LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos tucanus</i>			LC		I
STRIGIDAE	<i>Megascops watsoni</i>	P		LC		I
THRAUPIDAE	<i>Cyanerpes cyaneus</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Emborizoides horribola</i>	P		VU		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Tinamus major</i>			LC		I
TROCHILIDAE	<i>Chloroceryle leucorhoa</i>	P		LC		I
TROGNIDAE	<i>Trogon viridis</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Myiarchus ferox</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Sapajus apella</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>		D	LC		I
CEBIDAE	<i>Saguinus midas</i>			LC		I
TAPIRIDAE	<i>Tapirus terrestris</i>			VU		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hyaeadactyla</i>			LC		I
AROMBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		I
DENDROBATIDAE	<i>Ameerega hahnelti</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana multivittata</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Boana punctata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana raniceps</i>	Ph		EN		H
HYLIDAE	<i>Dendropsophus gaucheri</i>	Ph		EN		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus gr. podicipinus</i> C			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Osteocephalus taurinus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		H
BUFONIDAE	<i>Rhinella castaneotica</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Scinax nebulosus</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Scinax ruber</i>			LC		H
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudolemniscatus</i>			DD		H
SPHAERODACTYLIDAE	<i>Gerrhonotus humeralis</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		H
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT		I
<b>CAIMANS</b>						
ALLIGATORIDAE	<i>Paleosuchus palpebrosus</i>			LC		E
<b>SERPENTS</b>						
COLUBRIDAE	<i>Chironius carinatus</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Erythrolamprus oesculapii</i>			LC		I
DIPSADIDAE	<i>Philodryas olfersi</i>			EN		H

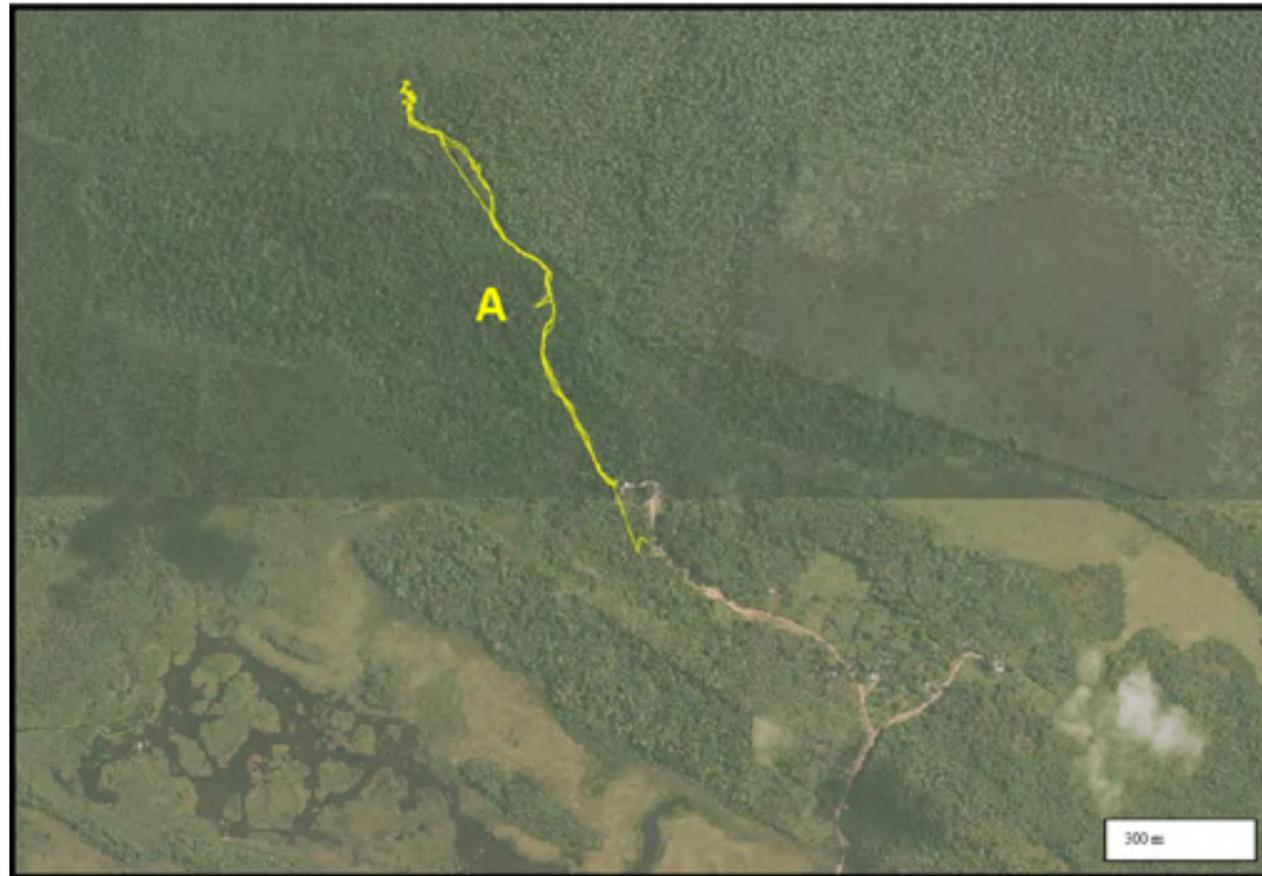
<b>BOTANIQUE</b>						
ACANTHACEAE	<i>Ruellia germaniflora</i>					I
APOCYNACEAE	<i>Mandevilla hirsuta</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Eulbostylis lanata</i>	C				I
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sabanensis</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora nervosa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria bracteata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Falhinhaea cernua</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Ayenia scabra</i>					I
MALVACEAE	<i>Hibiscus furcillatus</i>					I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>					I
MALVACEAE	<i>Pachira insignis</i>					I
MARANTACEAE	<i>Thalia geniculata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Comolia villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Noterophila bivalvis</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera serrulata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Catasetum longifolium</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Vanilla harti</i>					I
PASSIFLORACEAE	<i>Passiflora glandulosa</i>					I
PASSIFLORACEAE	<i>Turnera guianensis</i>					I
POACEAE	<i>Echinochaena inflexa</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthecium cyanescens</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					I
RUBIACEAE	<i>Palicourea croceoides</i>					I
RUBIACEAE	<i>Palicourea rigida</i>					I
SCHIZAEACEAE	<i>Actinostachys penoula</i>	X				I
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta indica</i>	X	C			I
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta cayennensis</i>					I
VIOLACEAE	<i>Pombala calceolaria</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Aboitoda americana</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Xyris lupical</i>					I



Caïman rouge *Paleosuchus palpebrosus*

## 5.14 Sentier de Roche Milo Ilot Corossony - Sinnamary

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La visibilité sur ce site littoral est bonne puisqu'il s'agit d'un sentier aménagé.

### Commentaires descriptif

Coincé en entre la mangrove littorale et les vastes pripris de yiyi, ce site fut historiquement au bord de la mer. On peut donc imaginer selon la thèse du repli que l'espèce ne fréquente plus trop ce site qui s'est largement transformé au cours du temps et qui est aujourd'hui très fréquenté par les touristes causant du dérangement. Présentant une faible diversité de milieux naturels ouverts, il ne présente pas beaucoup d'intérêt pour le Crocodylus sud-américain, bien que l'on constate la présence de nombreuses roches, fournissant autant de caches potentielles ainsi que de multiples proies.

### Catégorie de présence

Le site est classé en catégorie 4, présence historique avérée ou potentielle et aujourd'hui disparue

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7
1															1				1	

**Type de sol :** Argiles et sables jaunes

**Effort de prospection :** 13 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	5	3		1	1	4	3	21

**Proies :** Moyen ; quelques proies observées au niveau quantitatif, 5 espèces prédatées présentes : 3 amphibiens et 2 lézards.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Ripornis magirostris</i>	P		LC		1
CAPRIMULGIDAE	<i>Nyctipolus nigrescens</i>			LC		1
COLUMBIDAE	<i>Leptotila verreauxi</i>			LC		1
GALBULIDAE	<i>Galbula galbula</i>			LC		1
HELIORNITHIDAE	<i>Helionis fufca</i>	P		DD		1

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Saimiri sciureus</i>			LC		1
ECHIMYIDAE	<i>Proechimys guyanensis</i>		D	LC		1
<b>AMPHIBIENS</b>						
HYLIDAE	<i>Boana punctata</i>			LC		1
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudsoni</i>			LC		1
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nesiotus</i>			LC		1
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		1
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Arreiva amara</i>			LC		1
TEIIDAE	<i>Craenidophorus pseudolemniscatus</i>			DD		1
TEIIDAE	<i>Kentropyx calcarata</i>			LC		1
<b>CAIMANS</b>						
ALLIGATORIDAE	<i>Caiman crocodylus</i>			LC		1
<b>SERPENTS</b>						
COLUBRIDAE	<i>Leptocophis ahaetulla</i>			LC		1

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					1
ARACEAE	<i>Philodendron acutatum</i>					1
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					1
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					1
ARECACEAE	<i>Desmoncus polyacanthos</i>					1
BROMELIACEAE	<i>Aechmea aquilegia</i>					1
BROMELIACEAE	<i>Tillandsia bulbosa</i>					1
BROMELIACEAE	<i>Tillandsia flexuosa</i>					1
CACTACEAE	<i>Epiphyllum phyllanthus</i>					1
CACTACEAE	<i>Selenicereus cf. extensus</i>					1
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					1
CONVOLVULACEAE	<i>Ipomoea imperati</i>				C	1
CONVOLVULACEAE	<i>Ipomoea setifera</i>					1
COSTACEAE	<i>Costus arabicus</i>					1
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					1
EUPHORBIACEAE	<i>Cnidocolus urens</i>					1
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Abrus precatorius</i>					1
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					1
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Ertada polyphylla</i>					1
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Hymenaea courbari</i>					1
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					1



Leptodactyle des marais *Leptodactylus nesiotus*

## 5.15 Savane Trou Poissons - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité de l'espèce est très bonne sur la piste qui est en sable blanc. Elle est bonne à moyenne sur la partie Sud en fonction du type et de la hauteur de végétation (C et B), en revanche est mauvaise sur la partie Nord est puisqu'il s'agit de savane à buttes à herbes hautes rendant la prospection très compliquée.

### Commentaires descriptif

Connue depuis longtemps par les naturalistes pour son extraordinaire biodiversité, ce site nous a révélé de bonnes surprises puisque nous avons pu confirmer via les enquêtes la présence du Crocodile sud-américain avec trois témoignages dont deux récents (2019 et 2020), mais nous avons également pu détecter les deux espèces typiques des savanes à savoir le chasseur des savanes *Palusophis bifossatus* et la couresse des savanes *Lygophis lineatus* coup sur coup et quasiment au même endroit. Cette savane présente également tout le cortège des oiseaux de savane avec pas moins de 20 espèces protégées dont 5 avec habitats sur les 47 espèces inventoriées au cours de cette étude. Citons par exemple deux espèces en danger critique d'extinction à savoir la Sturnelle des Prés *Sturnella magna* qui constitue une belle petite population avec 8 chanteurs contactés et le Tyranneau barbu *Polystictus pectoralis*, plus discret. Sans aborder le volet botanique lui aussi bien riche, une prospection encore plus large nous aurait sûrement permis de trouver l'ensemble des milieux de savane décrit dans la typologie de Leotard. Ce site subit néanmoins des pressions irréversibles sur sa partie occidentale avec l'installation d'agriculteurs. Il est donc urgent de protéger ce site pour garantir le maintien des populations d'espèces en danger à l'échelle départementale et constituer un véritable réservoir de biodiversité à l'échelle des communes d'Iracoubo et de Sinnamary.

### Catégorie de présence

Ce site est classé en catégorie 1A à l'Est, présence avérée et historique milieu stable et en 1B à l'Ouest présence avérée et historique, milieu en mutation.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : podzols et sables blancs

**Effort de prospection** : 54 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

6	94	5	2	1	13	27		57

**Proies** : Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 11 espèces prédatées présentes : 1 columbidé, 6 amphibiens et 4 lézards.



Savane rase dans la savane de Trou-Poissons

# Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Rupornis magnirostris</i>	P		LC		I
ALCEDINIDAE	<i>Megasceryle torquata</i>			LC		I
APODIDAE	<i>Tachornis squamata</i>			DD		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Chordeiles acutipennis</i>	Ph		NT		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Hydropsalis cayennensis</i>	P		NT		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Hydropsalis maculicaedus</i>	P		DD		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes aura</i>	P		DD		I
CHARADRIIDAE	<i>Charadrius collaris</i>	Ph		DD		I
COLUMBIDAE	<i>Columba passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas cayennensis</i>			LC		I
CRACIDAE	<i>Ortalis motmot</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
CUCULIDAE	<i>Tapera naevia</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila minuta</i>			LC		I
FALCONIDAE	<i>Mitrocochimachina</i>	P		LC		I
ICTERIDAE	<i>Cacicus cela</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Sturnella magna</i>	P		CR		I
MIMIDAE	<i>Mimus gilvus</i>			LC		I
PIPRIDAE	<i>Manacus manacus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittaca manilatus</i>	Ph		NT		I
PSITTACIDAE	<i>Pionus fuscus</i>			LC		I
RALLIDAE	<i>Anurolitornis viridis</i>	P		LC		I
RALLIDAE	<i>Muscivora albicollis</i>	P		LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Pteroglossus viridis</i>			LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos tucanus</i>			LC		I
SCOLOPACIDAE	<i>Gallinago delicata / paraguiana</i>	P		EN		I
SCOLOPACIDAE	<i>Tringa solitaria</i>	P		LC		I
THRAUPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU		I
THRAUPIDAE	<i>Ramphocelus carbo</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Tirupis episcopus</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Tirupis palmarum</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Tinamus major</i>			LC		I
TROCHILIDAE	<i>Phaethornis longuemareus</i>	P		NT		I
TURDIDAE	<i>Turdus leucocela</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Elanoides cristatus</i>	P		EN		I
TYRANNIDAE	<i>Myiozetetes cayanensis</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Polystictus pectoralis</i>	Ph		CR		I
TYRANNIDAE	<i>Todirostrum cinereum</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactyla</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Boana boana</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana calcarata</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana punctata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana raniceps</i>	Ph		EN		H
HYLIDAE	<i>Dendropsophus gaucheri</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus leucophyllatus</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Dendropsophus minutus</i>			LC		H
MICROHYLIDAE	<i>Elachistocleis surinamensis</i>	P		NT		H
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		H
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus oesiotus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus rhodomystax</i>			LC		H
PHYLLomedusidae	<i>Callinectes torquatus</i>			LC		H
PHYLLomedusidae	<i>Phyllomedusa bicolor</i>			LC		H
CRAUGASTORIDAE	<i>Prestimantis inguinalis</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		H
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella merianae</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax nebulosus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Trachycephalus hydroceps</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Trachycephalus typhonius</i>			LC		H

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Alouatta macconnelli</i>			LC		I
CEBIDAE	<i>Saguinus midas</i>			LC		I
DASYPODIDAE	<i>Dasyptes sp. nov.</i>	P		LC		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
CUNICULIDAE	<i>Cuniculus paca</i>			LC		I
FELIDAE	<i>Panthera onca</i>	P		NT		I

<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonia carbonaria</i>	Ph		EN		I
GEOEMYDIDAE	<i>Rhinoclemmys punctulata</i>			LC		I

<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		H
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		H
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		I
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT		H

<b>CAIMANS</b>						
ALLIGATORIDAE	<i>Paleosuchus palpebrosus</i>			LC		I

<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Bothrops atrox</i>			LC		I
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
COLUBRIDAE	<i>Chironius carinatus</i>			LC		I
COLUBRIDAE	<i>Chironius multiventris</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Corallus hortulanus</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Erythrolamprus cobelia</i>	Ph		NT		I
BOIDAE	<i>Eumeces murinus</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Helicops angulatus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Leptophis ahaetulla</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Lygophis lineatus</i>	Ph		EN		I
COLUBRIDAE	<i>Palusophis bifasciatus</i>	Ph		EN		I
DIPSADIDAE	<i>Pseuderyx plicatilis</i>	Ph		VU		H
COLUBRIDAE	<i>Scolotes pullatus</i>			LC		I



Ara macavouanne *Orthopsittaca manilatus* se posant dans un palmier bâche

BOTANIQUE						
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>					
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					
ARECACEAE	<i>Mauntia flexuosa</i>					
BURMANNIACEAE	<i>Burmennis bicolor</i>					
CABOMBACEAE	<i>Cabomba aquatica</i>					
CHRYSOBALANIACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					
CHRYSOBALANIACEAE	<i>Hirtella paniculata</i>					
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>		C			
CYPERACEAE	<i>Eleocharis flavescens</i>					
CYPERACEAE	<i>Scleria bracteata</i>					
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					
DILLENIACEAE	<i>Tetracera asperula</i>					
DILLENIACEAE	<i>Tetracera sp</i>					
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia amethystina</i>					
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia hispida</i>					
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia hydrocarpa</i>		C			
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					
MALPIGIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					
MALPIGIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					
MALVACEAE	<i>Melicchia spicata</i>					
MARANTACEAE	<i>Ischnosiphon obliquus</i>					
MELASTOMACEAE	<i>Comola villosa</i>					
MELASTOMACEAE	<i>Miconia toccoco</i>					
MELASTOMACEAE	<i>Noterophila bivalvis</i>					
MELASTOMACEAE	<i>Pterolepis glomerata</i>					
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					
MENYANTHACEAE	<i>Nymphoides humboldtiana</i>					
NYMPHAEACEAE	<i>Nymphaea pulchella</i>					
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Catasetum longifolium</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Cleistes paludosa</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria sprucei</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria schwackei</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria trifida</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Vanilla palmarum</i>					
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					
POACEAE	<i>Trichanthecium cyanescens</i>					
POLYGALACEAE	<i>Polygala appressa</i>					
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					
RUBIACEAE	<i>Palicourea rigida</i>					
RUBIACEAE	<i>Persea hirsuta</i>					
SCHIZAEACEAE	<i>Actinostachys pennata</i>	X				
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta indica</i>	X	C			
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta jamaicensis</i>					
XYRIDACEAE	<i>Abolboda americana</i>					
XYRIDACEAE	<i>Abolboda pulchella</i>					

Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

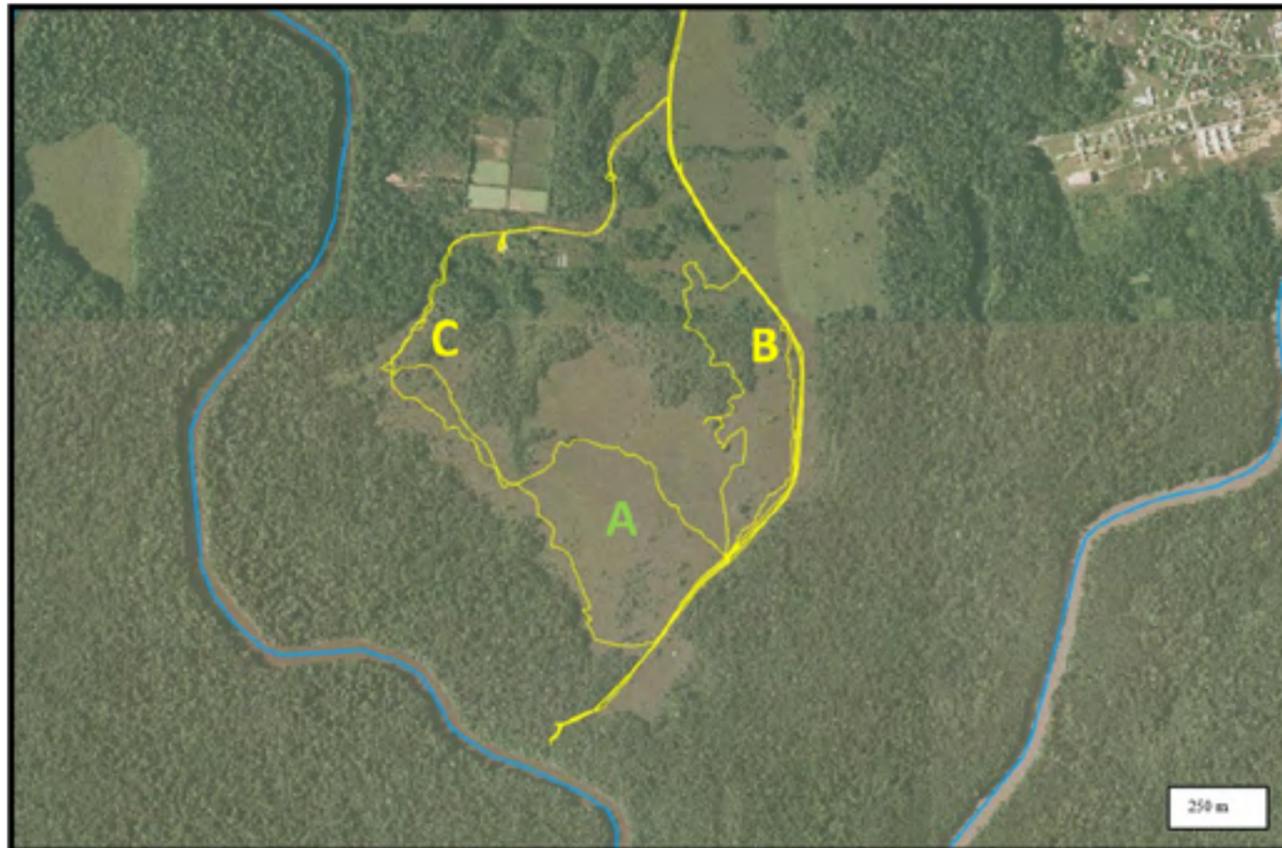
G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



Prospection dans la savane Trou Poissons

## 5.16 Savane Fiévée - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La prospection effectuée après le passage d'un brulis fut réalisée dans de très bonne condition de détectabilité dans la partie centrale (A). Dans les parties plus forestières, la détectabilité fut bonne à moyenne (B et C).

### Commentaires descriptif

Cette savane arbustive sur sables grossier semble régulièrement entretenue par brulis. Le passage du feu semble ne pas avoir mis en danger la population d'Anolis doré *Norops auratus* puisque plusieurs individus ont été contactés de jour après le brulis comme de nuit une fois la reprise de la végétation. On note également la présence de Crapaud de Merian *Rhinella meriana* permettant d'attester que cette pratique d'entretien semble ne pas trop mettre en danger ces populations pour peu que la pratique du brulis soit intelligemment mise en œuvre. Le Crotales sud-américain n'a pas été observé sur site mais à proximité immédiate au bord de la RN1 sous les ligne électriques dans les années 2000. Ce site possède de nombreuses zones de refuge avec les bosquets forestiers multiples mais également plusieurs terriers de tatou, permettant le refuge de la faune et notamment du Crotales sud-américain. Il est indéniable en tout cas que la pratique du brulis permet le maintien du milieu ouvert et la repise d'une végétation puisque dans la partie Ouest où le feu n'a pas pris, on observe un enrichissement et une fermeture du site.

### Catégorie de présence

Le site est classé en catégorie 2A, présence historique avérée et potentiellement actuelle et milieu stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides			Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres		
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

Type de sol : sables blancs

Effort de prospection : 15 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	7	2	1			3		16

Proies : Moyen ; quelques proies observées au niveau quantitatif, 4 espèces prédatées présentes : 2 amphibiens et 2 lézards.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
BUCCONIDAE	<i>Chelidoptera tenobrosa</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagioenas cayennensis</i>			LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupstula pertinax</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Saguinus oedus</i>			LC		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella morioanae</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Scinax ruber</i>			LC		I
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonaria</i>	Ph		EN		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		I
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT		I

<b>BOTANIQUE</b>						
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DENNSTAEDTIACEAE	<i>Pteridium arachnoideum</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Stylosanthes viscosa</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Miconia toccoa</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta jamaicensis</i>					I
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta mutabilis</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



## 5.17 Dégrad Savane - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est mauvaise sur l'ensemble de ce site.

### Commentaires descriptif

Ceci est dû à la profonde transformation du milieu puisque les zones forestières sont d'anciennes zones d'abattis et la savane fut le lieu d'implantation de bassin de pisciculture. La savane est aujourd'hui largement colonisée par les Clusiacées attestant de la fermeture du milieu. Le Crocodile sud-américain fut observé à proximité de site à l'époque où les abattis étaient actifs dans les années 2000. On peut considérer que le site est en voie de disparition complète si aucune action d'entretien du milieu ouvert est réalisée mais il peut néanmoins être encore fréquenté par l'espèce.

### Catégorie de présence

Le site est classé en catégorie 3B Présence potentielle, milieu en mutation.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** sables blancs

**Effort de prospection :** 13,5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	3	2	1		1	1			20

**Proies :** Faible ; quasiment aucune proies observées au niveau quantitatif.

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
THAMNOPHILIDAE	<i>Myrmophylax atrothorax</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TROCHILIDAE	<i>Chioestis notata</i>	P		LC		I
<b>MAMMIFERES</b>						
CAVIIDAE	<i>Hydrochoerus hydrochaeris</i>			LC		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		I
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis denticulatus</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudolemniscatus</i>			DD		I
SPHAERODACTYLIDAE	<i>Gonatodes humeralis</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E

<b>BOTANIQUE</b>						
ANNONACEAE	<i>Annona paludosa</i>					I
ARACEAE	<i>Philodendron acutatum</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
BIGONIACEAE	<i>Cuspidaria inaequalis</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Aechmea mertensii</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Cusia nemorosa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria stipularis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Senna latifolia</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LAURACEAE	<i>Cassytha filiformis</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Palhinhaea cernua</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia alata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia fococo</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					I
POLYGONACEAE	<i>Coccoloba marginata</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



Tortue denticulée *Chelonoidis denticulatus*

## 5.18 Savane Bellevue - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

Ce site n'a pas pu être réellement prospecté car dans la partie Nord il s'agit d'un marais à joncs *Eleocharis sp.* et dans le Sud une savane arbustive haute à l'Est et une savane haute à buttes à l'Ouest rendant la détectabilité très mauvaise.

### Commentaires descriptif

Le bord de route, constitué d'une végétation rase où s'épanouissent quelques individus de l'orchidée protégée *Galeandra styllomisantha* à la marge de la savane haute a permis la découverte de deux carcasses de tortues mortes de mort inconnue, a priori une Tortue bossue *Mesoclemmys gibba* et une Tortue ponctuée *Rhinoclemmys punctularia*, vraisemblablement victimes de prédation. Le Crapaud de Merian *Rhinella merianae* semble se maintenir également dans cette partie de la savane Bellevue scindée en deux par la route.

Malgré la mauvaise détectabilité avérée, le site est un lieu avéré de fréquentation du Crocodile sud-américain puisque deux observations dont une récente datant de 2020 ont été faites à proximité immédiate dans les habitations situées à l'Est de cette savane. L'habitant y a notamment observé un Crocodile d'un mètre environ mangeant un *Cnemidophorus* attrapé par la queue, ce qui n'est sûrement pas aisé tant la réactivité de ce petit lézard est importante. Ce type de prise suggère une attaque à l'affût ce qui a été relayé lors des enquêtes par plusieurs personnes.

On peut donc considérer que le milieu de par son alternance de milieux humides et de savanes hautes et la proximité de bosquets forestiers où il peut aisément se faire discret et chasser à l'affût est un milieu favorable pour le Crocodile sud-américain.

### Catégorie de présence

Le site est donc classé en catégorie 1A avec une présence avérée et historique et le milieu est stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : argiles et sables blancs

**Effort de prospection** : 2 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

1	3	1	2		1	2			17

**Proies** : Moyen ; quelques proies observées au niveau quantitatif, 3 espèces prédatées présentes : 2 amphibiens et 1 lézards.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Geranoaetus albicaudatus</i>	Ph		EN		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ari</i>	P		LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
<b>MAMMIFERES</b>						
CFBIDAE	<i>Sapimus aedus</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella merianae</i>	Ph		EN		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudobimaculatus</i>			DD		E
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
<b>TORTUES</b>						
CHELIDAE	<i>Mesoclemmys gibba</i>			LC		I
GECEMYDIDAE	<i>Rhinoclemmys punctulata</i>			LC		I

<b>BOTANIQUE</b>						
APOCYNACEAE	<i>Mandevilla hirsuta</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria bracteata</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Clitoria falcata</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LAURACEAE	<i>Cassytha filiformis</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Polypodium cernuum</i>					I
MALPIGHACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHINACEAE	<i>Saovagesia rubiginosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Galeandra stylomisantha</i>	X	C			I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria trifida</i>					I
POACEAE	<i>Echinochloa inflexa</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timotheou</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

Le Crotale sud-américain *Crotalus durissus* à été observé à deux reprises chez un riverain de cette savane.



## 5.19 Savane Yanou - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La visibilité est assez bonne dans la plupart des savanes arbustives qui composent le site Yanou (A, E et F). Celle-ci est excellente dans une petite savane centrale qui est bien rase (B), elle est mauvaise dans une petite savane isolée de l'Ouest qui est une savane haute (D) et moyenne dans la forêt galerie situé à l'Est sur le chemin des abattis (F).

### Commentaires descriptif

Le site de Yanou forme une mosaïque complexe de savanes de différents types. Bien qu'occupée par la communauté amérindienne Kali'na du village Bellevue, pour la culture sur abattis, il reste de belles portions de savanes naturelles telles qu'elles devaient être par le passé. En effet historiquement, la savane de Bellevue était une grande savane d'un seul tenant en 1950. Le travail du sol pour l'agriculture a stimulé la repousse de la végétation et les portions naturelles se sont maintenues là où il n'y a jamais eu ni d'installation (B) ni de pâturage (A) et où les conditions édaphiques particulières ne permettent pas l'enfrichement. Néanmoins ces conditions de savanes avec de multiples bosquets offrent de nombreuses caches pour les serpents.

Niveau herpétofaune, les populations de crapaud de Merian *Rhinella merianae*, d'Anolis doré *Norops auratus* et de Kentropyx strié *Kentropyx striata* se maintiennent. Pour l'avifaune à noter la présence de la Buse à queue blanche *Geranoaetus albicaudatus* et du Bruant des savanes *Ammodramus humeralis* tous deux en danger et protégés avec habitat. Pour la botanique le site B, au-delà de son aspect paysager remarquable, héberge 3 espèces protégées et 14 espèces déterminantes ZNIEFF attestant le caractère patrimonial de cette savane à poiriers sur podzols. Le site D quant à lui a été en grande partie détruit par l'installation d'agriculteurs. La pression agricole est importante à l'Ouest de la savane Yanou ce qui en fait une zone potentiellement exclue de l'aire de répartition du Crotales sud-américain, plusieurs témoignages attestent que les familles installées là et les ouvriers agricoles éliminent systématiquement les serpents.

### Catégorie de présence

La savane Yanou est classée en catégorie 3B : présence potentielle, milieu en mutation

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

Type de sol : sables blancs

Effort de prospection : 23 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	68	3			4	9			77

Proies : Bon ; pas mal de proies observées au niveau quantitatif, 9 espèces prédatées présentes : 3 columbidés, 3 amphibiens et 3 lézards.



Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Rupornis magnirostris</i>	P		LC		I
ACCIPITRIDAE	<i>Geranoaetus albicaudatus</i>	Ph		EN		I
ALCEDINIDAE	<i>Megascyle torquata</i>			LC		I
APODIDAE	<i>Tachornis squamata</i>			DD		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes aura</i>	P		DD		I
CATHARTIDAE	<i>Cathartes burrovianus</i>	P		DD		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina minuta</i>	P		VU		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina talpacoti</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Leptotila verreauxi</i>			LC		I
COTINGIDAE	<i>Lipaugus vociferans</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		I
FURNARIIDAE	<i>Dendroplex picus</i>			LC		I
HIRUNDINIDAE	<i>Tachycineta albiventer</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psalocolius decumanus</i>			LC		I
MIMIDAE	<i>Mimus gilvus</i>			LC		I
PICIDAE	<i>Celexus torquatus</i>			LC		I
PIPRIDAE	<i>Chiroxipha pareola</i>	P		NT		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona dufresniana</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Pionus menstruus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Psittacara leucophthalma</i>			LC		I
THAMNOPHILIDAE	<i>Gymnophis rufigula</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
TITYRIDAE	<i>Tityra cayana</i>			LC		I
TROGLODYTIDAE	<i>Pheugopedius coraya</i>			LC		I
TROGONIDAE	<i>Trogon violaceus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Attila spadiceus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Ptilangus sulphureus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Saguinus midas</i>			LC		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hyalodactylia</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Anomaloglossus boecobatrachus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus sp. 1</i>			LC		I
MICROHYLIDAE	<i>Eleutherodactylus surinamensis</i>	P		NT		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella mariana</i>	Ph		EN		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		I
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		I
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT		I
<b>SERPENTS</b>						
BOIDAE	<i>Epicrates cenchria</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Eumeces marinus</i>			LC		H
DIPSADIDAE	<i>Heicops angulatus</i>			LC		I
COLUERIDAE	<i>Oxyrhopus melanogenys</i>			LC		I

Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

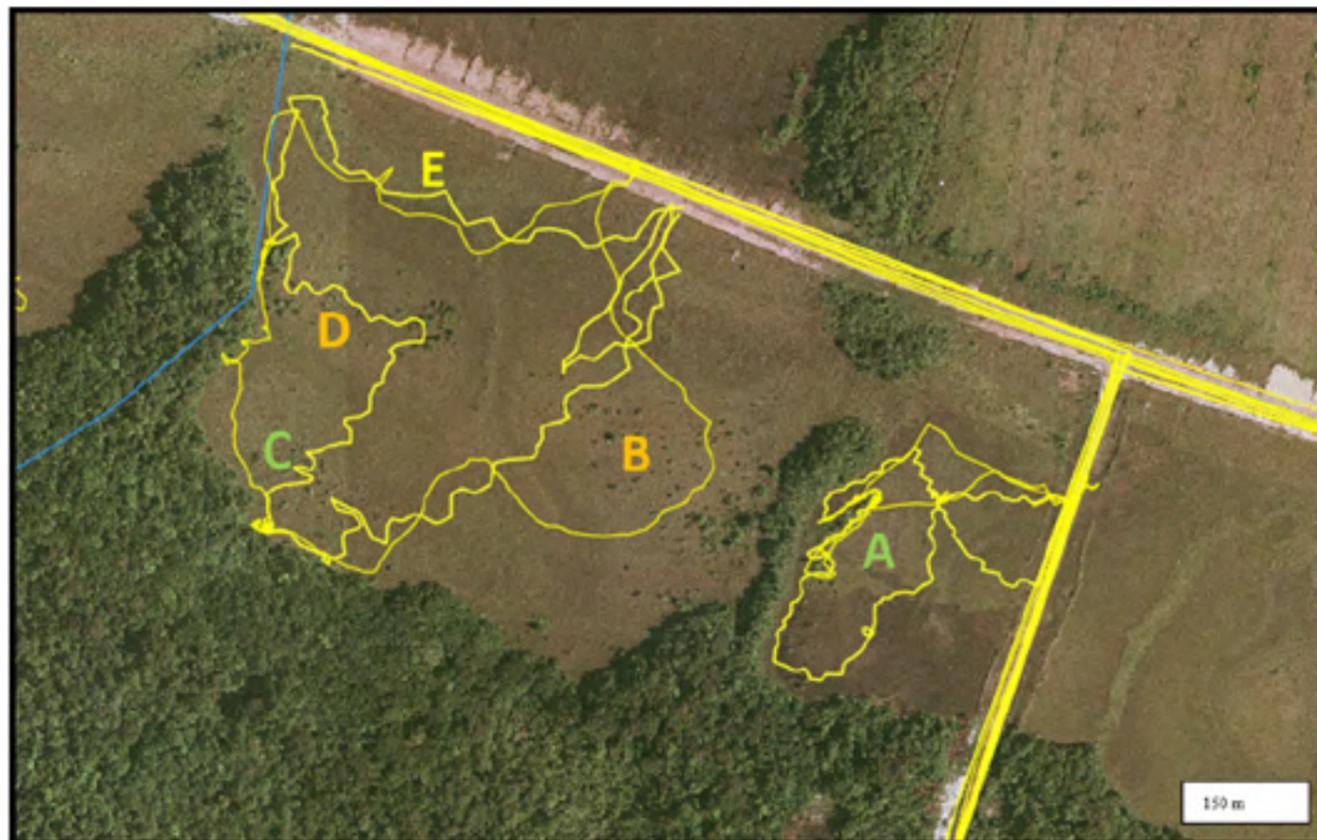
D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					I
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
APOCYNACEAE	<i>Mandevilla hirsuta</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Alfalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
ASTERACEAE	<i>Chromolaena odorata</i>					I
ASTERACEAE	<i>Emilia fosbergii</i>					I
ASTERACEAE	<i>Ichthyothere terminalis</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Tillandsia flexuosa</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia capitata</i>					I
CERATOPHYLLACEAE	<i>Ceratophyllum demersum</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Hirtella panicolata</i>					I
CONVOLVULACEAE	<i>Operculina hamiltoni</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbosylis lanata</i>				C	I
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sabaensis</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora cephalotes</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora riparia</i>				C	I
CYPERACEAE	<i>Sciera cyperina</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Tetracera asperula</i>					I
ERIOCAULACEAE	<i>Paepalanthus bifidus</i>					I
ERIOCAULACEAE	<i>Paepalanthus subtilis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasiliense</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Chamaecrista hispida</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Clitoria falcata</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Macroptilium gracile</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Ormosia coccinea</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Senna latifolia</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Stylosanthes viscosa</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Chelonanthus purpurascens</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Tetrapollinia caerulescens</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
IRIDACEAE	<i>Cipura paludosa</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia hispida</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Palhinhaea cornua</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Comola villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia rubra</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia toco</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia tenella</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Galeandra stylomisantha</i>	X			C	I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria leprieurii</i>	X			C	I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria rodelensis</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria spathulifera</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria sprucei</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria schwabii</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria trifida</i>					I
OROBANCHACEAE	<i>Buchnera palustris</i>					I
POACEAE	<i>Andropogon sefioanus</i>					I
POACEAE	<i>Echinochaena inflexa</i>					I
POACEAE	<i>Panicum micranthum</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthecium cyaneascens</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala adonophora</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					I
RUBIACEAE	<i>Panicourea rigida</i>					I
RUBIACEAE	<i>Perama hirsuta</i>					I
SCHIZAEACEAE	<i>Actinostachys pennula</i>				X	I
SCHIZAEACEAE	<i>Schizaea elegans</i>					I
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta cayennensis</i>					I
VERBENACEAE	<i>Tamonea spicata</i>					I
VIOLACEAE	<i>Pombala calceolaria</i>					I
KYRIDACEAE	<i>Abolboda americana</i>					I

## 5.20 Savane Mathieu - Iracoubo

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : sables blancs

**Effort de prospection** : 7 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

1	4	1	1		3	2	4	33

**Proies** : Faible ; peu de proies observées au niveau quantitatif, 1 espèce prédatée présente : 1 lézard.

### DéTECTABILITÉ

La savane Mathieu s'étale de part et d'autre de la route. La partie au nord de la RN1 n'est pas praticable puisqu'elle a été complètement labourée pour la culture du riz dans les années 70 ; la végétation dense et les multiples canaux creusés rendent la prospection difficile et la visibilité quasiment nulle. Néanmoins il est fort probable que ce site soit accueillant pour l'espèce cible, étant similaire à la savane Bellevue située à l'Est de celui-ci et où le Crotale sud-américain a été observé. Concernant la partie Sud, la visibilité est bonne dans les parties bien rases (A et C) et moyenne dans les parties mi-hautes et arbustives (B et D).

### Commentaires descriptif

Cette savane a forcément subi une modification du régime hydraulique avec l'implantation de la route mais qui a priori ne remet pas en cause la présence de l'Anolis doré *Norops auratus* et de la Tortue charbonnière *Chelonoidis carbonaria*. Les zones B et D sont des parties drainées car situées sur un chenier. Ce caractère drainé permet l'implantation d'arbustes de Poiriers savane *Byrsonima crassifolia* et de *Curatella americana* alors que sur le reste du site, beaucoup plus humide, on trouve une végétation basse à rase, notamment en bord de route. Le Sud de la savane est également situé sur un ancien chenier et est donc drainé également. La savane est entrecoupée d'une voie de drainage principale composée d'une forêt marécageuse à Manil marécage *Symphonia globulifera* et Palmier bêche *Mauritia flexuosa*, milieu apprécié par le Crotale sud-américain pour se réfugier selon la littérature et certains témoignages. A noter enfin que le Sud de la zone A, près de la route de Rococoua commence à être sérieusement envahi d'*Acacia mangium* sur les parties drainées.

### Catégorie de présence

Le site est classé en catégorie 3A présence potentielle milieu stable, en effet les conditions de milieux savaniques semi drainée, semi humide et de forêt sur sable ou de forêt marécageuse, offrent un habitat apprécié par le Crotale sud-américain.



Paysage de la savane Mathieu depuis la RN1

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ARDEIDAE	<i>Ardea alba</i>	P		LC		
FALCONIDAE	<i>Caracara plancus cheriway</i>	P		NT		
THRAUPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU		
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		
<b>MAMMIFERES</b>						
CERVIDAE	<i>Saguinus midas</i>			LC		
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactyla</i>			LC		
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonaria</i>	Ph		EN		
<b>SAURIENS</b>						
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT		
<b>SERPENTS</b>						
BOIDAE	<i>Boa constrictor</i>			LC		
COLUBRIDAE	<i>Oxybelis fulgidus</i>			LC		
COLUBRIDAE	<i>Oxybelis rutherfordi</i>			LC		

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

*Anolis doré Norops auratus, forme sombre*

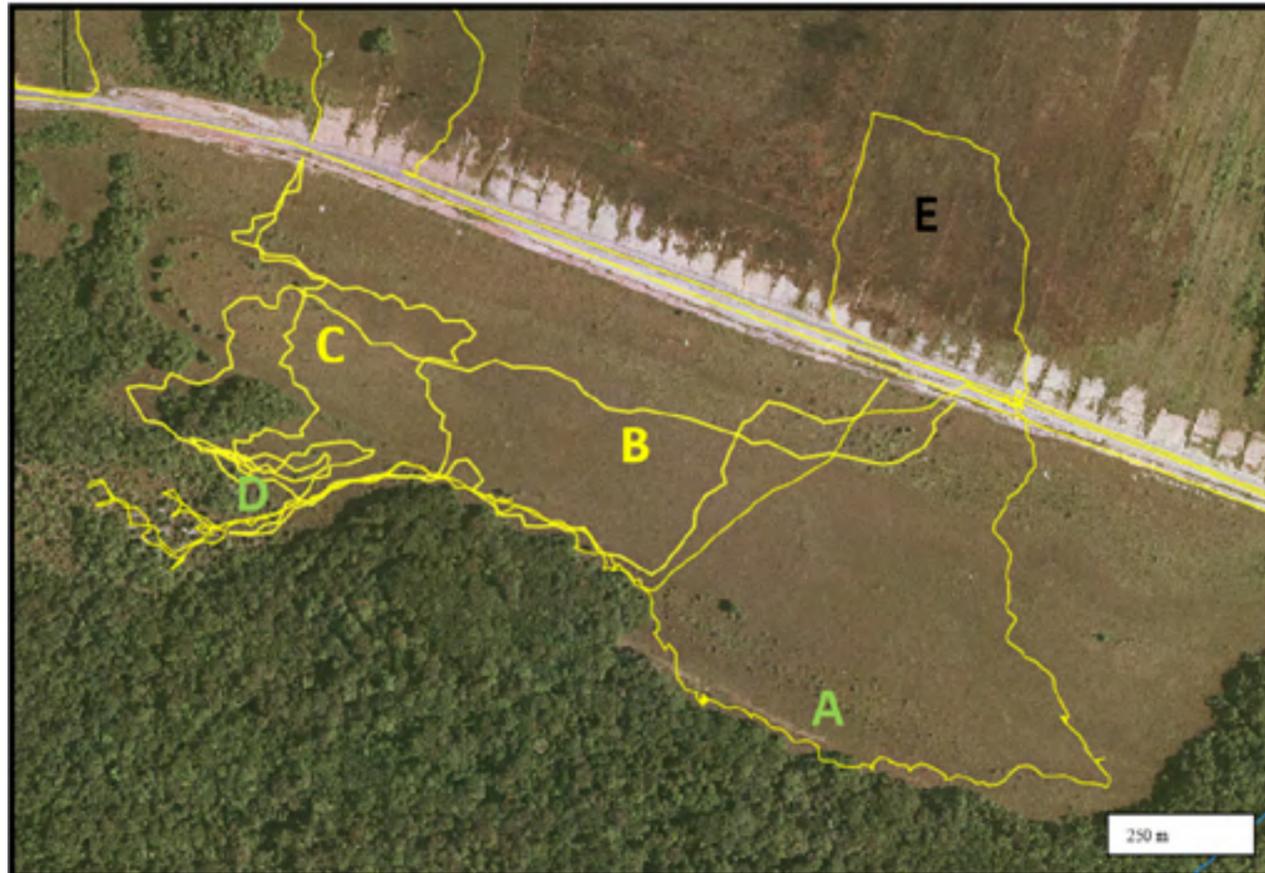


<b>BOTANIQUE</b>						
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>					
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					
CHRYSOBALANACEAE	<i>Hirtella paniculata</i>					
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>				C	
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sebanensis</i>					
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora globosa</i>					
CYPERACEAE	<i>Scleria bracteata</i>					
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					
DROSERACEAE	<i>Drosera capillaris</i>					
EUPHORBIACEAE	<i>Manihot esculenta</i>					
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					
LAMIACEAE	<i>Arrasonia campestris</i>					
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia surinamensis</i>					
LYCOPODIACEAE	<i>Palhinhaea cerana</i>					
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Appendicularia thymifolia</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Comolia villosa</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Noterophila bivalvis</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					
OCHNACEAE	<i>Sauragesia sprengelii</i>					
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>					
RUBIACEAE	<i>Palicourea rigida</i>					

Zone à végétation rase et bosquets à *Scleria cyperina* dans le fond de la savane Mathieu

## 5.21 Savane Eloge - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

Tout comme la savane Mathieu, la partie de la savane située au Nord de la RN1 (E) offre une très mauvaise visibilité due aux labours effectués dans les périodes de riziculture. Dans la partie Sud, les zones de chenier drainée offrent une bonne visibilité (A et D) qui est moins bonne dans les parties B et C où la végétation est basse mais plus dense.

### Commentaires descriptif

Les conditions de sol sableux et très humides permettent l'implantation d'une végétation rase relativement dense à *Bulbostylis lanata* et *Pseudolycopodiella meridionalis* où s'épanouissent *Drosera capillaris*, *Utricularia simumlans* et *Cleistes paludosa*. A noter également la présence de la rare orchidée *Veyretia rupicola* dans une portion de savane arbustive semi drainée (D). A noter la présence de deux espèces d'oiseau en danger sur la liste rouge régionale à savoir le protégé avec habitat Sporophile gris-de-plomb *Sporophila plumbea* dont un couple reproducteur et un jeune sont présents sur site, ainsi la Bécassine du Panatal *Gallinago paraguaiæ* a priori, fréquentant de préférence les savanes contrairement à l'espèce migratrice de même taille, la Bécassine de Wilson *Gallinago delicata* qui fréquente plutôt les marais.

### Catégorie de présence

Tout comme la savane Mathieu, le site est classé en catégorie 3A présence potentielle milieu stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** podzols et sables blancs

**Effort de prospection :** 8 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

	18	1			1	1	1		42

**Proies :** Faible ; peu de proies observées au niveau quantitatif, 2 espèces prédatées présentes : 1 amphibien et 1 lézard.



Savane rase dans le fond de la savane Eloge

## Espèces inventoriées

OISEAUX					
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila minuta</i>			LC	I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila plumbea</i>	Ph		EN	I
PSITTACIDAE	<i>Brotogeris chrysoptera</i>			LC	I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos vitellinus</i>			LC	I
SCOLOPACIDAE	<i>Gallinago delicata / paraguayae</i>	P		EN	I
THRAUPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU	I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC	I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC	I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC	I

AMPHIBIENS					
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC	I
SAURIENS					
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT	I
SERPENTS					
COLUBRIDAE	<i>Chironius exoletus</i>			LC	H

BOTANIQUE					
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>				I
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>				I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>				I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>				I
BURMANNIACEAE	<i>Burmennis bicolor</i>				I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>				I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>	C			I
CYPERACEAE	<i>Eleocharis interstincta</i>				I
CYPERACEAE	<i>Lagenocarpus sabanensis</i>				I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>				I
DENNSTAEDTIACEAE	<i>Pteridium arachnoideum</i>				I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>				I
DROSERACEAE	<i>Drosera capillaris</i>				I
EUPHORBIACEAE	<i>Manihot esculenta</i>				I
GENTIANACEAE	<i>Cheilonanthus purpurascens</i>				I
GENTIANACEAE	<i>Tetrapollinia caeruleascens</i>				I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>				I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>				I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia simumilans</i>				I
LYCOPODIACEAE	<i>Psittacanthus cernua</i>				I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>				I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>				I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>				I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>				I
MELASTOMACEAE	<i>Comolia villosa</i>				I
MELASTOMACEAE	<i>Miconia rubra</i>				I
MELASTOMACEAE	<i>Noterophila bivalvis</i>				I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>				I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>				I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>				I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia tenella</i>				I
ORCHIDACEAE	<i>Cleistes paludosa</i>				I
ORCHIDACEAE	<i>Veyretia rupicola</i>				I
OROBANCHACEAE	<i>Buchnera palustris</i>				I
POACEAE	<i>Echinochaena inflexa</i>				I
POACEAE	<i>Panicum micranthum</i>				I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>				I
POACEAE	<i>Trichanthecium cyanescens</i>				I
POLYGALACEAE	<i>Polygala adenophora</i>				I
POLYGALACEAE	<i>Polygala timoutou</i>				I
RUBIACEAE	<i>Palicourea rigida</i>				I
XYRIDACEAE	<i>Abolboda americana</i>				I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

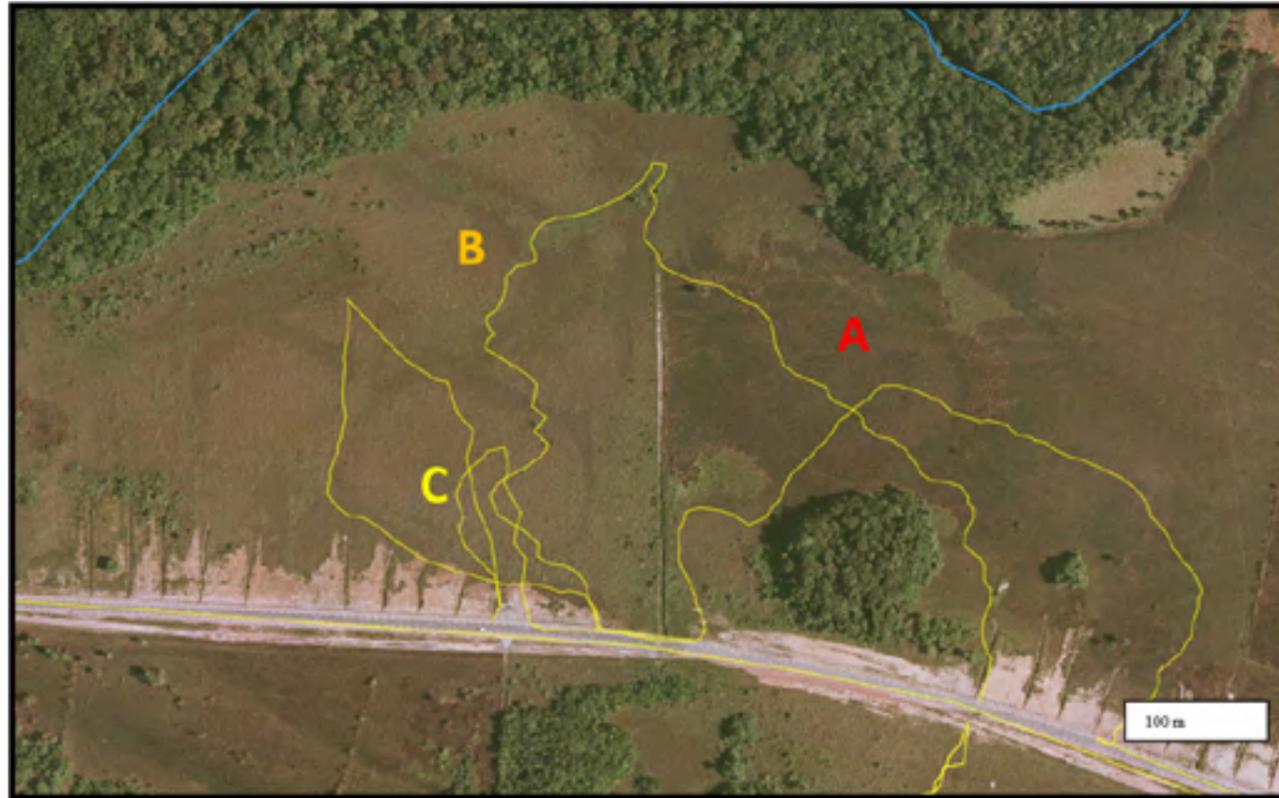
D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



## 5.22 Savane Moprio - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité sur ce site de savane très humide varie en fonction du type de végétation. Dans les zones de pripi (A) la détectabilité est mauvaise. Cette dernière est moyenne dans les zones de savane humide à végétation haute (B) et légèrement meilleure dans les parties drainées à végétation mi haute (C).

### Commentaires descriptif

Ce site s'apparente plus à un marais à *Eleocharis intersecta* qu'à une savane. La population de Leptodactyle galonné *Leptodactylus fuscus* y est relativement importante. A noter également la présence d'une petite population de Râle grêle *Laterallus exilis*. L'observation également de Busard de Buffon *Circus buffoni* atteste du caractère humide de ce site. Une petite population de Ara macavouanne *Orthopsittaca manilatus* fréquente également un massif de Palmier bêche *Mauritia flexuosa* situé au Nord du site. On retrouve également quelques petites portions de savane arbustive au Nord et au Sud-Ouest correspondant aux zones sur chenier drainé. Sur les parties en pente on retrouve le cortège de savanes rases avec *Bulbostylis lanata*, *Pseudolycopodiella meridionalis* et *Drosera capillaris*. A noter la présence d'autres espèces déterminantes à travers *Sauvagesia rubiginosa* et *Cleistes paludosa*.

### Catégorie de présence

Tout comme les savanes Mathieu et Eloge, le site est classé en catégorie 3A présence potentielle milieu stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

Type de sol : podzols et argiles

Effort de prospection : 5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

1	5				1				28

Proies : Faible ; très peu de proies observées au niveau quantitatif, 1 espèce prédatée présente : 1 amphibien.



Vue de la savane Moprio depuis la route

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Circus buffoni</i>	Ph		EN		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittaca manilatus</i>	Ph		NT		I
PSITTACIDAE	<i>Pionus fuscus</i>			LC		I
RALLIDAE	<i>Laterallus exilis</i>	P		LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos vitellinus</i>			LC		I
<b>MAMMIFERES</b>						
MUSTELIDAE	<i>Eira barbara</i>	P		LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I

<b>BOTANIQUE</b>						
ARECACEAE	<i>Euterpe oleraceae</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Eleocharis interstincta</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DILLENACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
DROSERACEAE	<i>Drosera capillaris</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Tetrapollinia caerulea</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Comolia villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Noterophila bivalvis</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Cleistes paludosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria trifida</i>					I
OROBANCHACEAE	<i>Buchnera palustris</i>					I
POACEAE	<i>Echinochaena inflexa</i>					I
POACEAE	<i>Panicum micranthum</i>					I
POACEAE	<i>Trichantheum cyanescens</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala appressa</i>					I
RUBIACEAE	<i>Perama hirsuta</i>					I
RUBIACEAE	<i>Sipanea pratensis</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

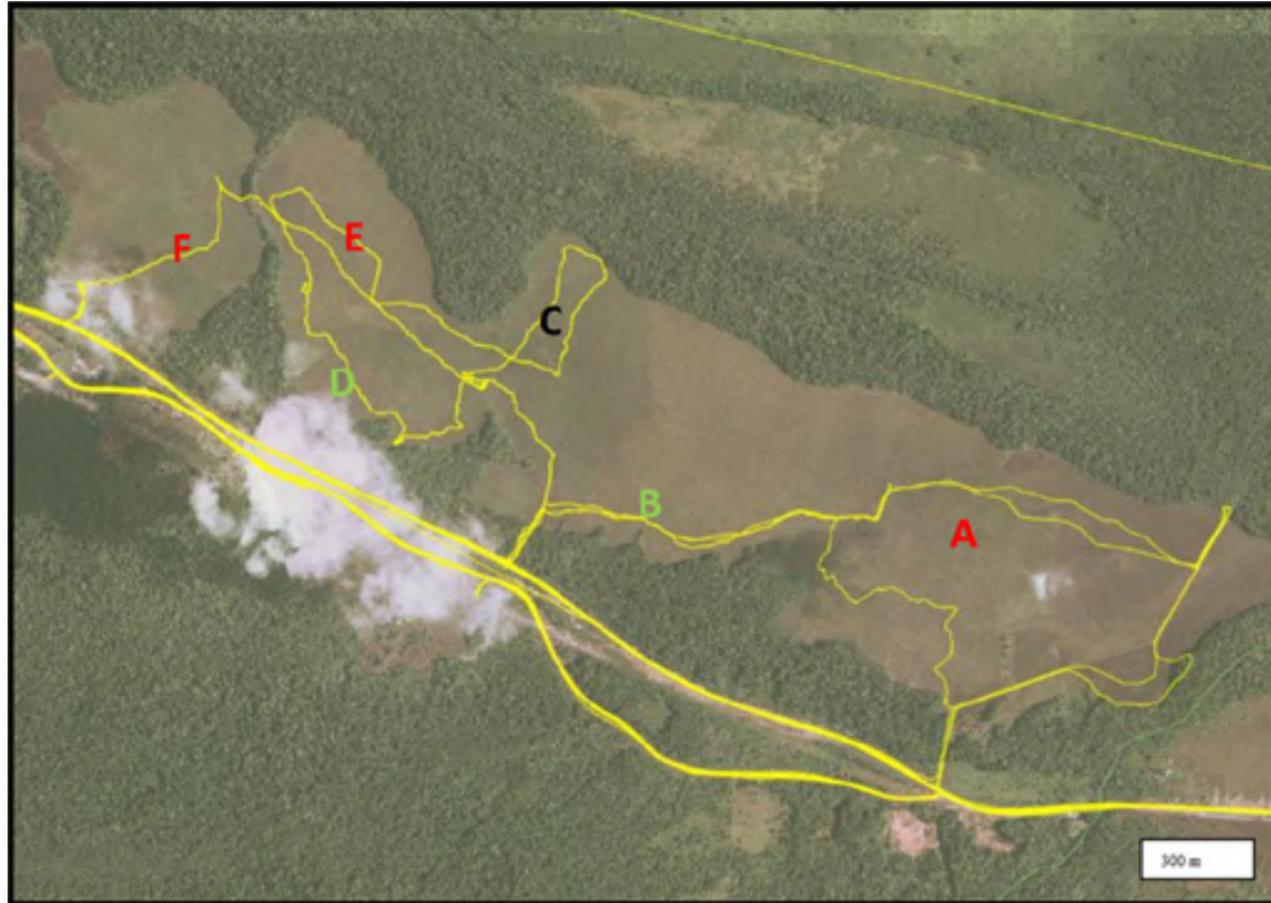
G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



La discrète orchidée *Cleistes des marais Cleistes paludosa*, s'épanouit dans les portions rases de la savane Morpio

## 5.23 Savane Roche Blanche et ancienne RN1 - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

Cette savane est composée de zones rases au Sud où la détectabilité est très bonne (B et D) et de zones de savanes à buttes dans les parties centrales et Nord où la visibilité est mauvaise à très mauvaise (A, C, E et F).

### Commentaires descriptif

Cette savane est remarquablement conservée ce qui en fait un site exceptionnel en atteste la présence de trois espèces inféodées aux savanes classées en danger : la Rainette raniforme *Boana raniceps*, le Crapaud de Merian *Rhinella merianae* ainsi que la Tortue charbonnière *Chelonoidis carbonaria*, tous trois protégés avec habitat. Il existe également une population de Grenouille paradoxale *Pseudis paradoxa* entendue dans les marais d'arrière mangrove au Nord de la savane. L'Anolis doré *Noropos auratus* est également présent dans la savane avec une coloration particulière brune.

Au niveau de l'ancienne RN1, au Sud de la savane, est établie une belle population de Lézard coureur *Cnemidophorus sp.* dont des individus semblent à la coloration appartenir à l'espèce hybride *Cnemidophorus cryptus*. Au niveau avifaunistique ont également été observés sur l'ancienne RN une belle population de Colombe à queue noir *Columbina passerina* ainsi qu'un Faucon des chauve-souris *Falco ruficularis*.

### Catégorie de présence

Cette savane et milieux environnants semble être un site favorable pour l'espèce d'autant plus que de nombreuses proies sont présentes un peu partout. Elle est donc classée comme les savanes précédentes en l'absence de preuve de la présence historique ou acquises durant les prospections, c'est-à-dire en catégorie 3A présence potentielle milieu stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

**Type de sol** : podzols, argiles et sables blancs

**Effort de prospection** : 20 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

2	14	3	2		7	11	2		30

**Proies** : Moyen ; quelques de proies observées au niveau quantitatif, 8 espèces prédatées présentes : 1 columbidé, 3 amphibiens et 4 lézards.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ALCEDINIDAE	Megasceryle torquata			LC		I
BUCCONIDAE	Chelidoptera tenebrosa			LC		I
CATHARTIDAE	Coragyps atratus	P		LC		I
COLUMBIDAE	Columbina passerina			LC		I
FALCONIDAE	Falco ruficularis	P		LC		I
PSITTACIDAE	Amazona amazonica			LC		I
TYRANNIDAE	Pitangus sulphuratus			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
PROCYONIDAE	Potos flavus			LC		I
CEBIDAE	Saguinus midas			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	Adenomera hylaedactyla			LC		H
AROMOBATIDAE	Allobates femoralis			LC		H
HYLIDAE	Boana punctata			LC		H
HYLIDAE	Boana raniceps	Ph		EN		H
HYLIDAE	Dendropsophus sp. 1			LC		H
LEPTODACTYLIDAE	Leptodactylus fuscus			LC		I
HYLIDAE	Osteocephalus taurinus			LC		I
HYLIDAE	Pseudis paradoxa	P		NT		H
BUFONIDAE	Rhinella marina			LC		H
BUFONIDAE	Rhinella menzanae	Ph		EN		H
HYLIDAE	Scinax nebulosus			LC		H
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	Cheilonoidis carbonaria	Ph		EN		I
GEOEMYDIDAE	Rhinoclemmys punctulata			LC		H
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	Cnemidophorus cf. cryptus			DD		I
TEIIDAE	Cnemidophorus lemniscatus	Ph		DD		I
IGUANIDAE	Iguana iguana			LC		I
DACTYLOIDAE	Norops auratus			NT		I
<b>SERPENTS</b>						
ANILIDAE	Anilius scytale			LC		I
VIPERIDAE	Bothrops atrox			LC		I
COLUBRIDAE	Chironius scurrulus			LC		H
DIPSADIDAE	Erythrolamprus breviceps			LC		I
COLUBRIDAE	Oxybelis rutherfordi			LC		I
DIPSADIDAE	Philodryas oifersii			EN		H
DIPSADIDAE	Pseudoboa newiedii	Ph		VU		H

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

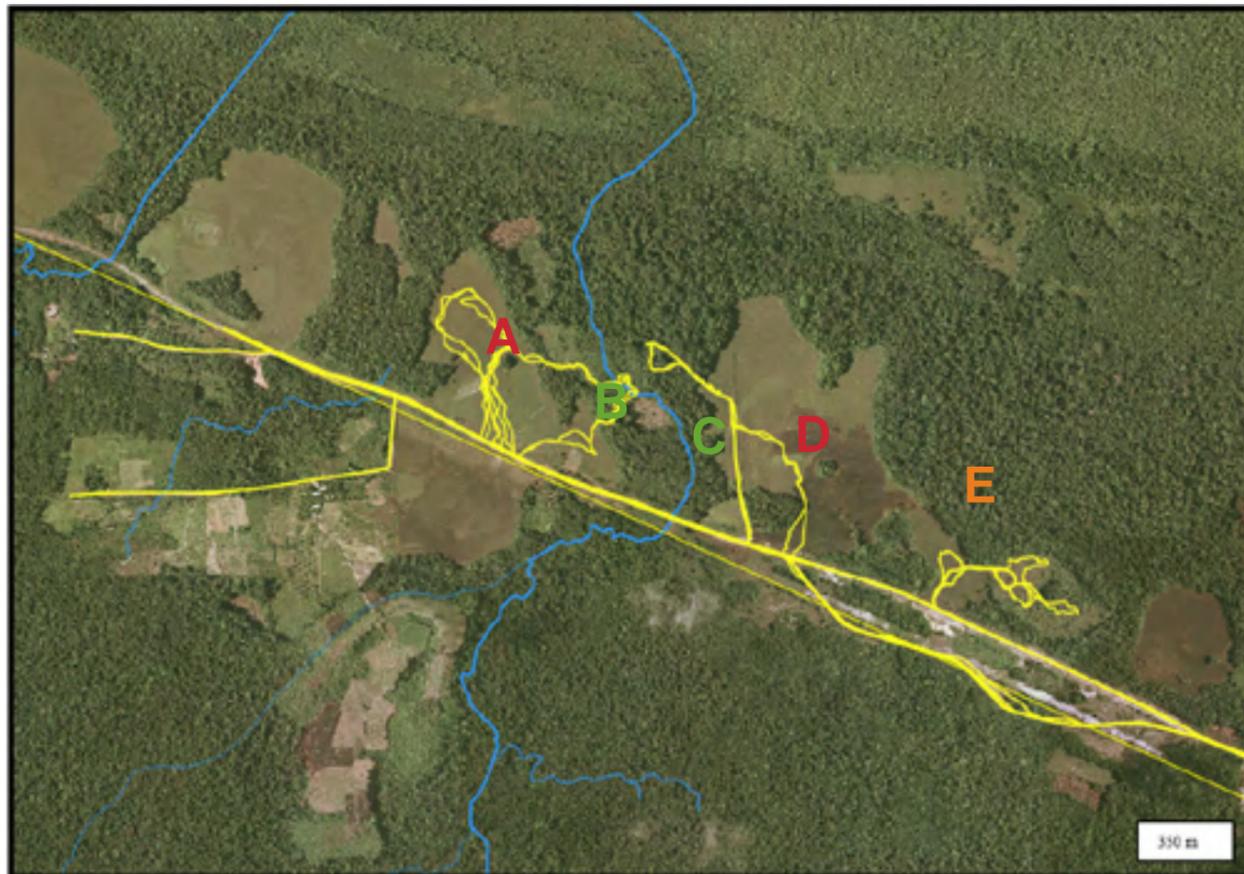
<b>BOTANIQUE</b>						
ARACEAE	Montrichardia arborescens					I
ARECACEAE	Bactris campestris					I
ARECACEAE	Mauritia flexuosa					I
BIGONIACEAE	Cuspidaria inaequalis					I
BURMANNIACEAE	Burmannia bicolor					I
CYPERACEAE	Bulbostylis lanata			C		I
CYPERACEAE	Lagenocarpus sabanensis					I
CYPERACEAE	Scieria cyperina					I
DILLENACEAE	Curatella americana					I
DROSERACEAE	Drosera capillaris					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	Dimorphandra polyandra					I
GENTIANACEAE	Cheilonanthus purpurascens					I
GENTIANACEAE	Tetrapollinia caeruleosens					I
HELICONIACEAE	Heliconia psittacorum					I
LENTIBULARIACEAE	Utricularia amethystina					I
LENTIBULARIACEAE	Utricularia hispida					I
LENTIBULARIACEAE	Utricularia hydrocarpa			C		I
LENTIBULARIACEAE	Utricularia simumians					I
LYCOPODIACEAE	Pseudolycopodiella meridionalis					I
MALPIGHIACEAE	Byrsonima crassifolia					I
MALPIGHIACEAE	Byrsonima verbascifolia					I
MELASTOMATACEAE	Comola villosa					I
OCHNACEAE	Sauvagesia sprengelii					I
ORCHIDACEAE	Cleistes paludosa					I
ORCHIDACEAE	Vanilla palmarum					I
OROBANCHACEAE	Buchnera palustris					I
POACEAE	Trichanthecium cyanescens					I
POLYGALACEAE	Polygala timoutou					I
RUBIACEAE	Palicourea rigida					I
KYRIDACEAE	Aboboda americana					I

Ci-dessous deux individus de Lézard coureur photographiés sur l'ancienne RN1, appartenant au genre *Cnemidophorus*, si le premier appartient sans aucun doute à l'espèce *Cnemidophorus lemniscatus*, la seconde semble de part sa coloration appartenir à *Cnemidophorus cryptus* hybride entre *C. lemniscatus* et *C. pseudolemniscatus*.



## 5.24 Savanes Mamaribo et ancienne RN1 - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est bonne dans la petite savane située tout à l'Est (A). Pour la savane centrale et de l'Ouest la visibilité est relativement moyenne (B, C et D).

### Commentaires descriptif

Cet ensemble de trois petites savanes est en partie bien anthropisé, seules les parties situées plus au Nord sont intactes. Les populations d'amphibiens et de lézards sont néanmoins toujours présentes surtout au niveau de l'ancienne RN1. La proximité de la route avec le milieu forestier fait que nombreux serpents ont été retrouvés morts dont le Crotales sud-américain, mais aussi le Boas des plaines *Epicrates maurus*, ou encore des serpents lianes comme *Oxybelis fulgidus* ou *Leptophis ahaetulla* mais également des espèces purement savaniques comme la Couresse de savanes *Lygophis lineatus*. Encore une fois ce constat met ici en lumière la nécessité de réaliser des aménagements permettant le passage de la faune ophidienne.

### Catégorie de présence

Ce site est classé en catégorie 2B c'est-à-dire présence historique et potentiellement actuelle, milieu en mutation avec le développement agricole de la zone.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** podzols et sables blancs

**Effort de prospection :** 30 heures/hommes dont 9 heures de road cruising sur ancienne RN1

### Synthèse des inventaires

1	7	5	1		8	10	2		24

**Proies :** Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 9 espèces prédatées présentes : 1 columbidé, 4 amphibiens et 4 lézards.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Buteo nitidus</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbiga passerina</i>			LC		I
FALCONIDAE	<i>Milvago chimachima</i>	P		LC		I
PANDIONIDAE	<i>Pandion haliaetus</i>	P		LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Pionus menstruus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I
TYRANIDAE	<i>Megarynchus pitangua</i>	P		LC		I
TYTONIDAE	<i>Tyto alba</i>	P		VU		I

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Saguinus oedus</i>			LC		I
FELIDAE	<i>Panthera onca</i>	P		NT		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
CUNICULIDAE	<i>Cuniculus paca</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactyla</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		I
DENDROBATIDAE	<i>Ameerega hahnelti</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus mystaceus</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella castaneotica</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella margaritifera</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella meriana</i>	Ph		EN		I
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonaria</i>	Ph		EN		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus cryptus</i>			DD		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		I
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		I
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
ANILIIDAE	<i>Anilius scytale</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Chironius exolepis</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Corallus hortulanus</i>			LC		H
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
BOIDAE	<i>Epicratis maurus</i>	P		NT		I
COLUBRIDAE	<i>Leptophis abaeutula</i>			LC		I
DIPSADIDAE	<i>Lygophis lineatus</i>	Ph		EN		I
COLUBRIDAE	<i>Oxybelis fulvidus</i>			LC		I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

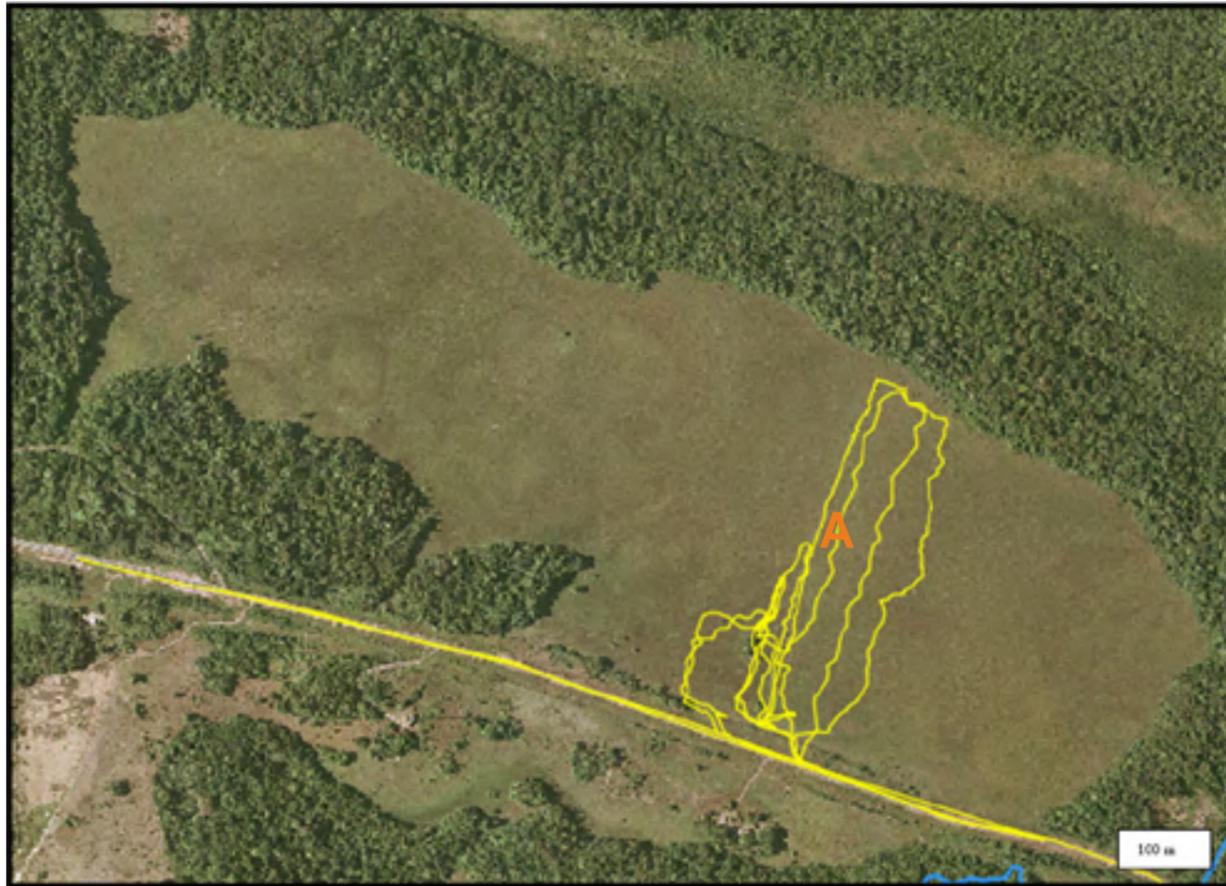
<b>BOTANIQUE</b>						
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia oculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>				C	I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Dimorphandra polyandra</i>					I
HYPOXIDACEAE	<i>Curatigo scorzonifolia</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Palhinhaea cornu</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Ayenia scabra</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Comolia villosa</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POACEAE	<i>Trichartheicum cyanosces</i>					I



Tyran pitangua Megarynchus pitangua pourchant une Buse cendrée Buteo nitidus

## 5.25 Savane Flèche - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité sur ce site a été passable puisque nous l'avons prospecté après le passage d'un brulis.

### Commentaires descriptif

Cette grande savane est composée d'une savane à buttes régulières dans sa partie Est et d'une savane haute et donc difficilement prospectable dans sa partie Ouest. Le drainage de ce site se fait vers le Nord. Le bord de route est en pente avec une végétation rase qui s'établit traditionnellement sur les talus de chenier en milieu ouvert avec *Pseudolycopodiella meridionalis*. Plusieurs lézards y ont été inventoriés au petit matin notamment l'Anolis doré *Norops auratus* et le Lézard coureur pseudogalonné *Cnemidophorus pseudolemniscatus*. Niveau avifaune une petite population de Colombe pygmée *Columbina minuta* et de Grand Tardivole *Emberizoides herbicola* tous deux classés vulnérables mais également l'observation de plusieurs Rallidés dont le rare et protégé avec habitat Râle brun *Laterallus melanophaius* ou encore la Marouette plombé *Mustelirallus albicollis*.

### Catégorie de présence

Aucune donnée de Crotale sud-américain sur ce site, néanmoins le milieu semble relativement favorable avec notamment de vastes lieux de quiétude avec forêt marécageuse et savane isolée au Nord de cette savane, le site est donc classé en catégorie 3A, présence potentielle et milieu stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

Type de sol : argilo-sableux

Effort de prospection : 14 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

1	9	2			2	1		19

Proies : Moyen ; quelques proies observées au niveau quantitatif, 4 espèces prédatées présentes : 1 columbidé, 1 amphibien et 2 lézards.



Au premier plan la savane à buttes sur lesquelles pousse les oreilles d'âne *Byrsonima verbascifolia* et au second plan la savane haute, savane Flèche.

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
COLUMBIDAE	<i>Columba minuta</i>	P		VU		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
RALLIDAE	<i>Leterallus melanopneus</i>	Ph		DD		I
RALLIDAE	<i>Musiefirallus albicollis</i>	P		LC		I
THRAUPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU		I
THRAUPIDAE	<i>Thraupis palmarum</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus variegatus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
CEBIDAE	<i>Sapajus apeia</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus pseudolemniscatus</i>			DD		I
DACTYLOIDAE	<i>Norops auratus</i>			NT		I

<b>BOTANIQUE</b>						
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					I
ARACEAE	<i>Philodendron acutatum</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Maunfia flexuosa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria bracteata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Coratella americana</i>					I
EUPHORBIACEAE	<i>Manihot esculenta</i>					I
HYPOXIDACEAE	<i>Carucigo scorzonifolia</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Ayenia scabra</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia rubiginosa</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengeli</i>					I
POACEAE	<i>Echinochaena inflexa</i>					I
POACEAE	<i>Panicum micranthum</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

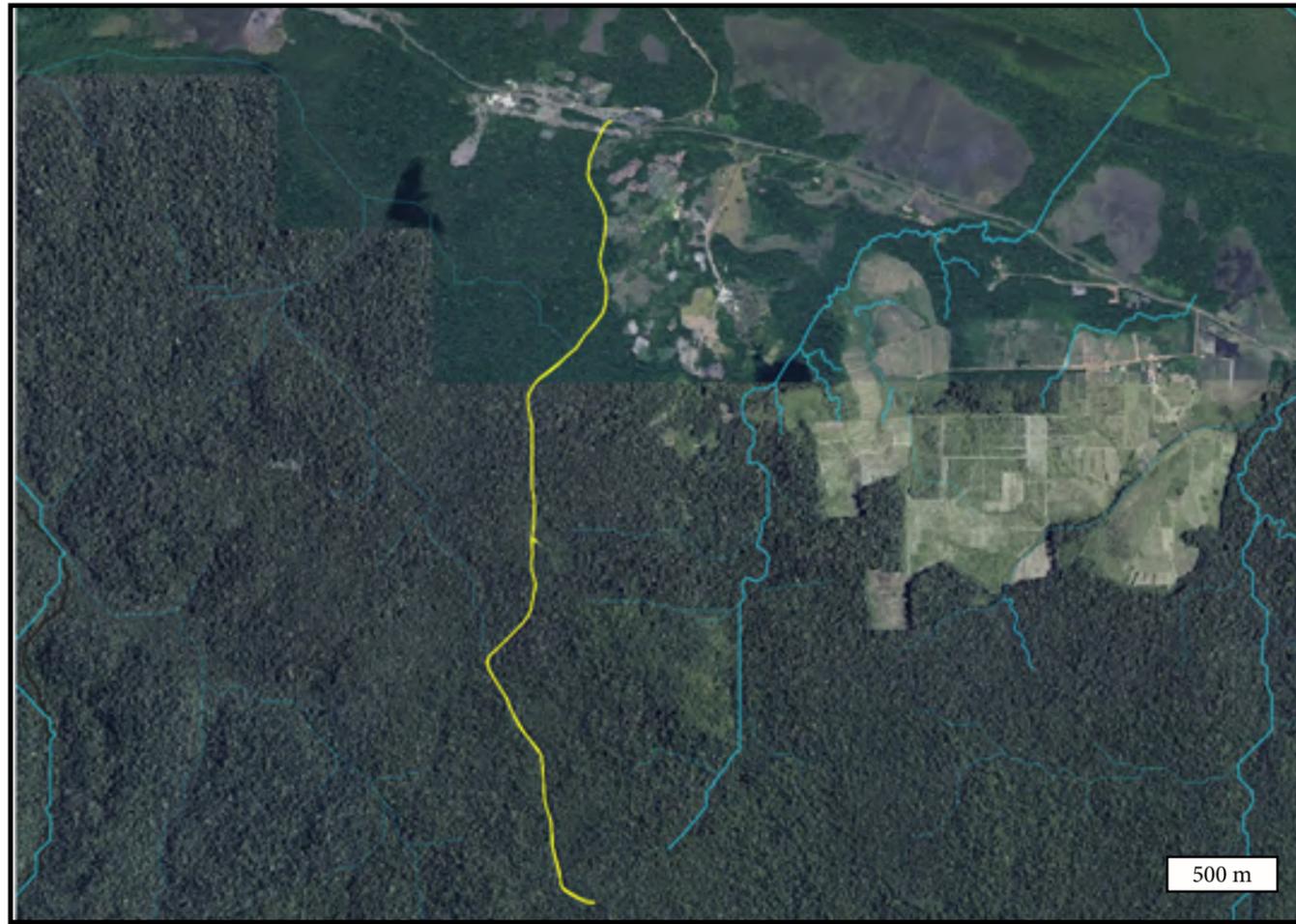
G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



Les oreilles d'ânes *Byrsonima verbascifolia* sont très nombreuses dans la savane Flèche

## 5.26 Piste Hironnelle - Iracoubo

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane :

Aucun habitat de savane sauf au tout début de la piste qui traverse une savane à *Trachypogon spicatus* parsemée de *Byrsonima crassifolia*, la piste en forêt est sur sables blancs

**Type de sol :** sables blancs

**Effort de prospection :** 8 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

	7	5			1	14		1
								10

**Proies :** Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 6 espèces prédatées présentes : 4 amphibiens et 2 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est très bonne sur la piste Hironnelle qui est en sable.

### Commentaires descriptif

La piste traverse une forêt sur sables blancs anciennement exploitée par l'ONF et bordée à l'Est par les abattis du village Flèche. La forêt est relativement clairsemée. Tout au long de la piste qui est situé sur une crête de limite de bassin versant, on retrouve quelques flat perchés et quelques mares où se reproduisent de nombreuses espèces d'amphibiens, source de nourriture pour le Crotale. On peut citer notamment *Rhinella merianae* dans une mare en début de piste et plus loin dans une autre mare *Osteophalus taurinus* et *Osteophalus oophagus*, *Leptodactylus rhodomystax*, *Dendropsophus sp.1*, *Trachycephalus hadrocephus*, *Phyllomedusa tomopterna* ainsi que de nombreuses autres espèces. A noter aussi une station du champignon *Cantharellus guianensis*, connu des massifs de cuirasse latéritique comme la Montagne de Kaw et présente ici sur substrat sableux, il pourrait donc s'agir d'une autre espèce de girolle.

### Catégorie de présence

Une observation de Crotale a été effectuée en début de piste en 2016, attestant que l'espèce fréquente les zones de forêt sableuse située au sud de la RN1. La zone est donc classée en catégorie 1A, avec présence avérée et historique, milieu stable.



La piste débute sur un chenier de sable blanc régulièrement fauché pour l'entretien de la ligne électrique

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
COLUMBIDAE	<i>Leptotila rufaxilla</i>			LC		I
COTINGIDAE	<i>Querula purpurata</i>			LC		I
CRACIDAE	<i>Penelope marail</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Pserocolius decumanus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
RAMPHASTIDAE	<i>Ramphastos vitellinus</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Cryptorollus variegatus</i>			LC		I

<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates formosus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus sp. 1</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus pentadactylus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus rhodomystax</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Osteocephalus oophagus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Osteocephalus laurinus</i>			LC		I
PHYLLOMEDUSIDAE	<i>Calimedes lomoptera</i>			LC		I
CRAUGASTORIDAE	<i>Pristimantis chiastrotus</i>			LC		I
CRAUGASTORIDAE	<i>Pristimantis sp. 3</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella castaneotica</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella mariana</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Trachycephalus hydrocephalus</i>			LC		I
<b>SALIENTIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		I
SPHAERODACTYLIDAE	<i>Gonatodes humeralis</i>			LC		I
DACTYLOIDAE	<i>Norops chrysolepis</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Tupinambis teguixin</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

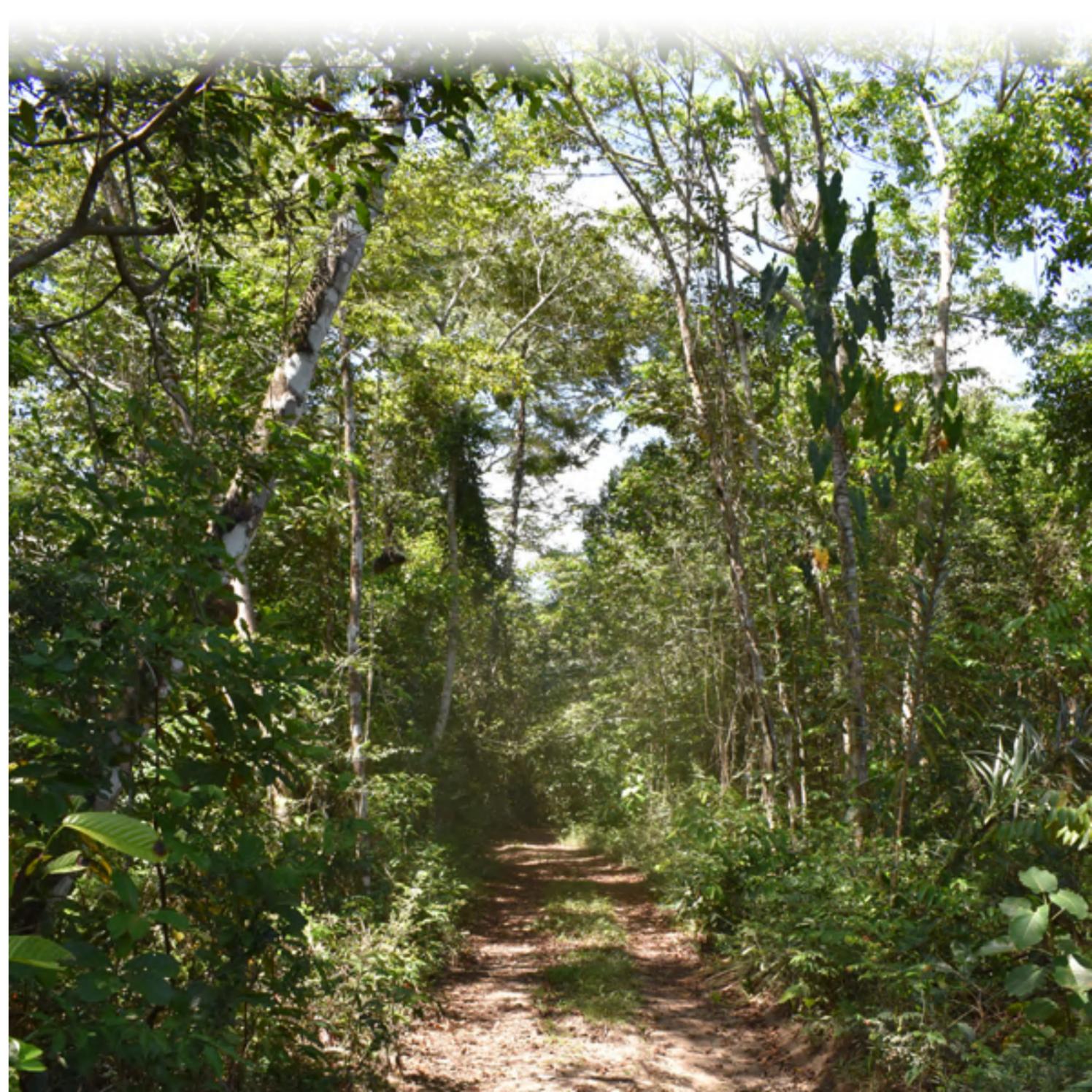
C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
ANNONACEAE	<i>Annona glabra</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Bactris simplicifrons</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Araeococcus micranthus</i>					I
CACTACEAE	<i>Epiphyllum pyfanthus</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Dimorphandra polyandra</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Polypodium cernua</i>					I
MARCGRAVIACEAE	<i>Norantea guianensis</i>					I
RUBIACEAE	<i>Isertia spiciformis</i>					I

<b>CHAMPIGNONS</b>						
CANTHARELLACEAE	<i>Cantharellus guianensis</i>					I



## 5.27 Savanes Petit Macoua et carrière de Sable - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est bonne sur la piste menant à la carrière (A) ainsi que sur le layon de chasse menant à la savane la plus à l'Ouest (F). En revanche les trois savanes isolées, n'ayant pas connu de feu depuis un certain moment, excepté la savane de l'Ouest dans sa partie occidentale, n'offre qu'une mauvaise visibilité puisque ce sont des savanes hautes principalement (C, D et E). La visibilité est en revanche moyenne dans les forêts bordant ces savanes, forêts principalement marécageuses.

### Commentaires descriptif

Une donnée de Crotale sud-américain a été répertoriée sur la piste Hirondelle au Sud de ce site. A noter la présence du Jaguar *Panthera onca* dont de nombreuses traces d'une femelle avec son petit ont été observées. Côté lézard, le Lézard coureur galonné *Cnemidophorus lemniscatus* est bien présent sur la piste de la carrière. Les forêts situées au Sud des savanes et aussi au Sud de la route sont des forêts sur sable blancs avec tous les cortèges des espèces végétales associées dont *Dimorphandra polyandra*. Au Nord de sont plutôt des forêts littorales comme en témoigne la présence de l'arbre à boulets de canon *Couroupita guianensis*, sub-endémique du plateau des Guyanes.

### Catégorie de présence

Ce site est classé en catégorie 1A, présence avérée et historique, milieu stable

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches			Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres		
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

Type de sol : podzols et argiles

Effort de prospection : 12 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

									
1		3			3	2			16

Proies : Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 6 espèces prédatées présentes : 2 amphibiens et 4 lézards.

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>MAMMIFERES</b>						
FELIDAE	<i>Panthera onca</i>	P		NT		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		I
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Kentropyx caucarata</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		I
ELAPIDAE	<i>Micrurus hemprichii</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Spilotes pullatus</i>			LC		H

<b>BOTANIQUE</b>						
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe olorococo</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Dimorphandra polyandra</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LAURACEAE	<i>Cassytha filiformis</i>					I
LECYTHIDACEAE	<i>Couropita guianensis</i>		G			I
LYCOPODIACEAE	<i>Polypodium cernuum</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonime crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonime verbascifolia</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Conopia villosa</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Rhynchanthera grandiflora</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I



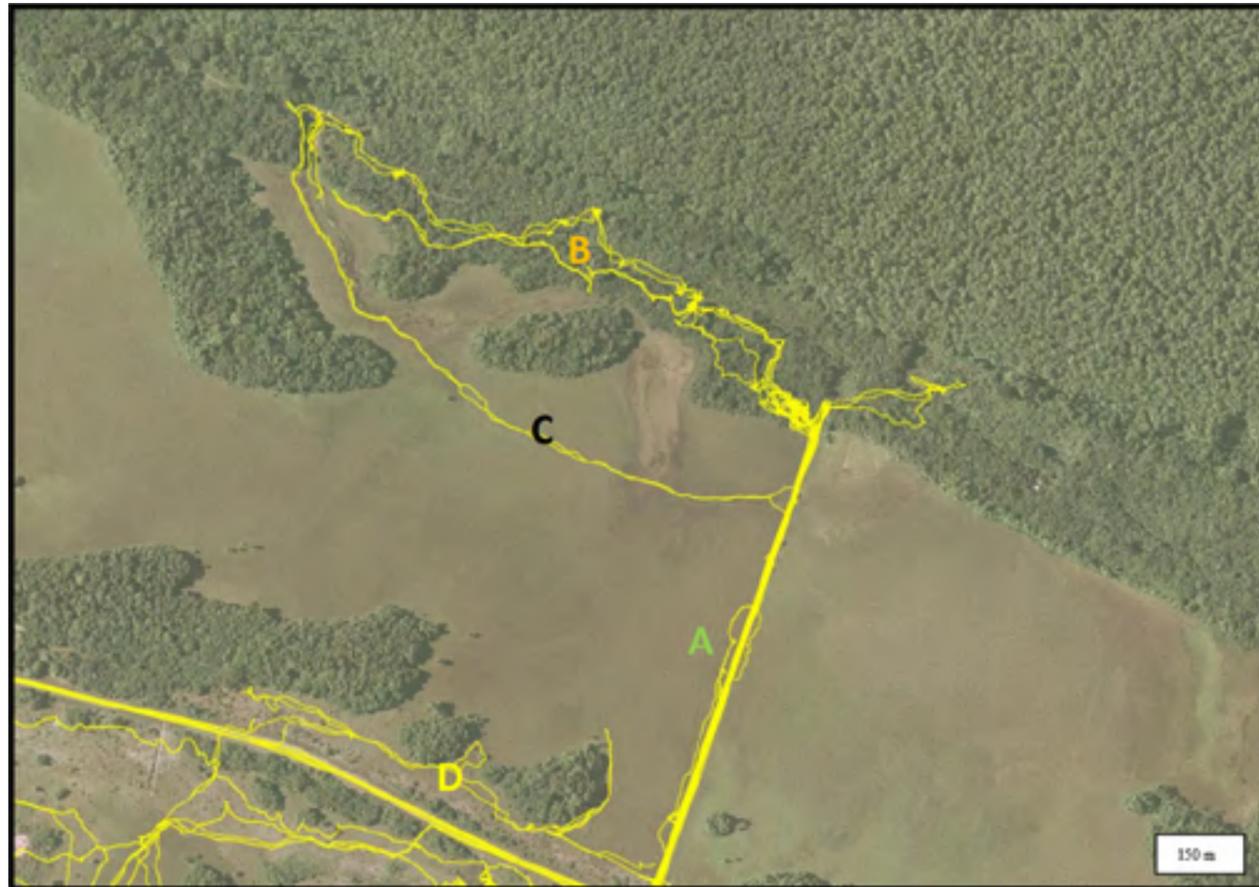
Le Jaguar *Panthera onca*, est très présent dans ce secteur, de nombreuses traces ont été relevées © WWF



Les jaunes Iguanes vert *Iguana iguana*, constituent des proies à la protée du Crotale sud-américain

## 5.28 Savane Grand Macoua - Iracoubo

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches			Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres		
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : podzols et sables blancs

**Effort de prospection** : 41 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

3	18	4		1	2	24	2	31

**Proies** : Bon ; plusieurs proies observées au niveau quantitatif, 9 espèces prédatées présentes : 7 amphibiens et 2 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est très bonne sur la piste. Elle est moyenne sur le chenier (B) colonisé par une forêt littorale au Nord essentiellement composée d'*Awara Astrocaryum vulgare* et de *Maripa Attalea maripa* et est très mauvaise dans la savane (C) qui est une savane haute à Cypéracées.

### Commentaires descriptif

C'est sur ce site accessible que nous avons le plus prospecté les cheniers littoraux, au nombre de trois entrecoupés de clairières remplies d'eau en saison des pluies. Ce chenier débouche sur une vaste mare à l'Ouest où plusieurs Caïman à lunettes *Caiman crocodilus* de taille moyenne ont été observés. Les jeunes sont plutôt dans la forêt marécageuse attenante. De nombreux limicoles s'y alimentent en saison sèche dont le vulnérable et protégé Bécasseau à poitrine cendrée *Calidris melanotos*. Niveau amphibiens ce sont au total 24 espèces qui ont été recensées, dont la rare Phylloméduse hypochondriale *Pithecopus hypochondrialis* dont la population reproductrice est toujours présente dans les collections d'eau inter-chenier, on y trouve également la Grenouille paradoxale *Pseudis paradoxa* ou encore *Pipa pipa*. De nombreux Leptodactyles sont présents dans cette forêt, proie documentée du Crotale (Rocha et Viana, 2018). Enfin de nombreux terriers de Tatous (non observé) ou d'Agouti (observé) sont présents sur le chenier fournissant de nombreuses caches au Crotale. Il est probable que lorsque le bas du site se gorge d'eau en saison des pluies, les individus se réfugient sur le chenier de la route où de nombreuses observations ont été réalisées en 2016, 2019 et 2020 selon les enquêtes réalisées, dont un individu écrasé.

### Catégorie de présence

Le site est donc classé en catégorie catégorie 1A, présence avérée et historique, milieu stable



Mare au niveau d'étiage dans le Nord de la savane Grand Macoua

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ALCEDINIDAE	<i>Chloroceryle inda</i>			LC		I
ALCEDINIDAE	<i>Megaceryle torquata</i>			LC		I
ARDEIDAE	<i>Ardea alba</i>	P		LC		I
CHARADRIIDAE	<i>Charadrius semipalmatus</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina passerina</i>			LC		I
FALCONIDAE	<i>Mivago chimachima</i>	P		LC		I
SCOLOPACIDAE	<i>Calidris melanotos</i>	P		VU		I
SCOLOPACIDAE	<i>Tringa melanoleuca</i>			LC		I
TINAMIDAE	<i>Crypturellus cinereus</i>			LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
DIDELPHIDAE	<i>Didelphis marsupialis</i>			LC		I
DIDELPHIDAE	<i>Metachirus nudicaudatus</i>			LC		I
DASYPROCTIDAE	<i>Dasyprocta leporina</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera andreae</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactyla</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Aliobates fomoralis</i>			LC		I
DENDROBATIDAE	<i>Ameerega hahnii</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana multifasciata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana punctata</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Boana ranceps</i>	Ph		EN		H
HYLIDAE	<i>Dendropsophus leucophyllatus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus minutus</i>			LC		I
MICROHYLIDAE	<i>Elachistocleis surinamensis</i>	P		NT		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus gr. podicipinus C</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus mystaceus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus nesiotus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Osteocephalus taeniatus</i>			LC		I
PHYLLOMEDUSIDAE	<i>Pithecopus hypochondrialis</i>	Ph		DD		I
PIPIDAE	<i>Pipa pipa</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxo</i>	P		NT		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella merianae</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax nebulosus</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax ruber</i>			LC		I
<b>SALURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		I
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Lophocentrus guianense</i>			LC		I
TROPIDURIDAE	<i>Uranoscopus superciliosus</i>			LC		I
<b>CAIMANS</b>						
ALLIGATORIDAE	<i>Caiman crocodylus</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
DIPSADIDAE	<i>Hoplocephalus angulatus</i>			LC		H

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

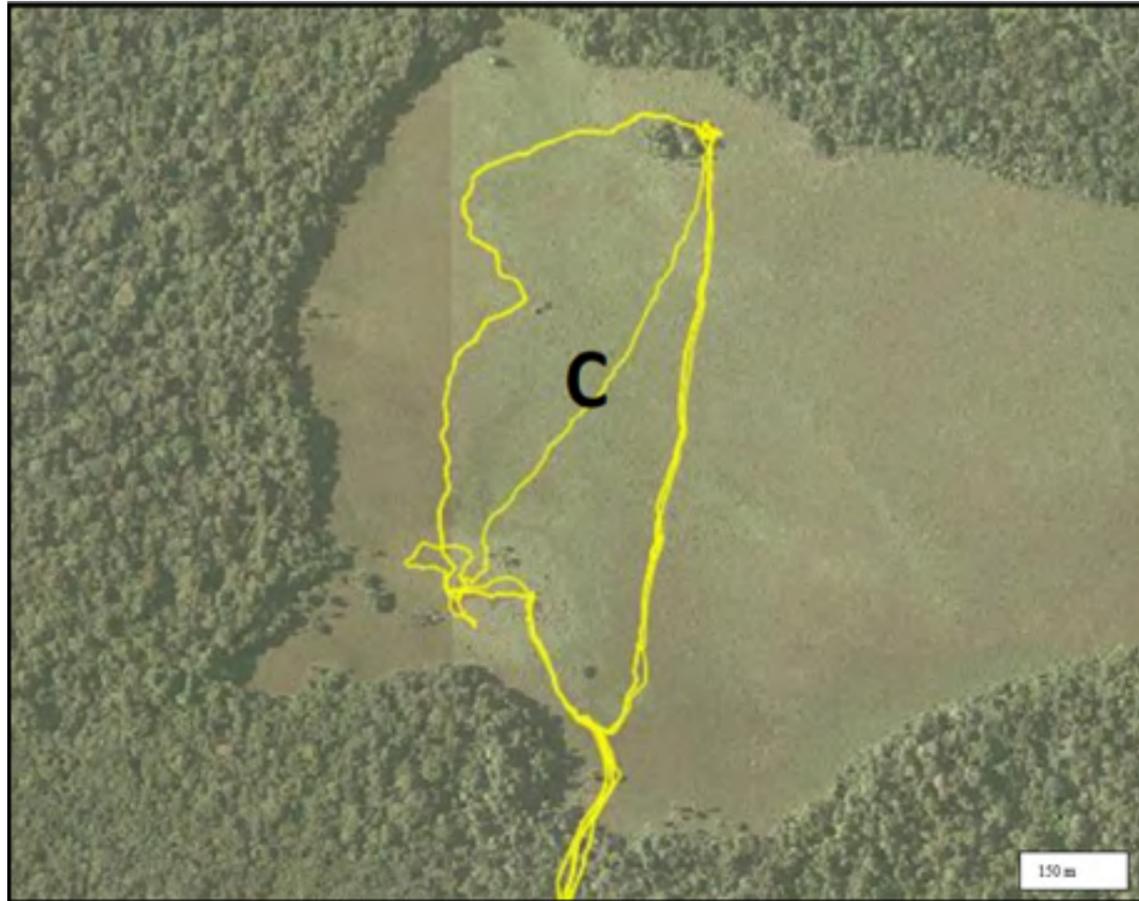
<b>BOTANIQUE</b>						
ACANTHACEAE	<i>Ruellia geminiflora</i>					I
ALISMATACEAE	<i>Echinodorus scaber</i>					I
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe clemaceae</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Hirtella racemosa</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Clusia grandiflora</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphoricarpos globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Burbotylis imata</i>		C			I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Citrona falcata</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Neptunia plena</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amansia campestris</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodium meridionale</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Favonia cancellata</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Rhynchanthera serrulata</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
NYMPHAEACEAE	<i>Nymphaea rudgeana</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Cleistes paludosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Galeandra styliflorisantha</i>	X	C			I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria trifida</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Vanilla harti</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Vanilla palmarum</i>					I
OROBANCHACEAE	<i>Buchnera palustris</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthecium cyanescens</i>					I
RUBIACEAE	<i>Geophila repens</i>					I
VIOLACEAE	<i>Pombalia calceolaria</i>					I



La population de la rare Phylloméduse hypochondriale *Pithecopus hypochondrialis*, est toujours bien présente sur Grand Macoua

## 5.29 Savane Balalou - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est très mauvaise dans cette savane haute.

### Commentaires descriptif

Cette savane présente de multiples intérêts botaniques avec notamment la présence de deux affleurements rocheux granitiques où s'épanouit notamment *Portulaca sedifolia* et quelques palmiers *Moucaya Acrocomia aculeata*. On y trouve également deux plantes protégées, l'orchidée *Gleandra stylomisantha* et la Verbenacée *Stachytarpheta indica*, toutes deux également déterminantes ZNIEFF. La prospection réalisée durant les heures chaudes n'a permis d'inventorier que très peu de faune, citons néanmoins la présence du Bruant des savanes *Ammodramus humeralis* protégé avec habitat et du Leptodactyle galonné *Leptodactylus fuscus* bien présent ici comme dans toutes les savanes prospectées.

### Catégorie de présence

Situé à proximité directe des savanes Macoua et grand Macoua, le site garde le même classement et est placé en catégorie 1A, présence avérée et historique, milieu stable

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** podzols et sables blancs

**Effort de prospection :** 9 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

	2					1			29

**Proies :** Faible ; peu de proies observées au niveau quantitatif, 1 espèce prédatée présente : 1 amphibien.



Vue sur la grande savane Balalou

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		

<b>BOTANIQUE</b>						
ACANTHACEAE	<i>Ruellia geminiflora</i>					
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippeastrum puniceum</i>					
ANACARDIACEAE	<i>Spondias mombin</i>					
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					
ARECACEAE	<i>Mauniba flexuosa</i>					
BROMELIACEAE	<i>Aechmea aquilegia</i>					
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					
CYPERACEAE	<i>Fimbristylis spaldicea</i>					
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					
EUPHORBIACEAE	<i>Manihot esculenta</i>					
FABACEAE	<i>Ancistrotropia peduncularis</i>					
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Dimorphandra polyandra</i>					
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Stylosanthes viscosa</i>					
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					
MELASTOMACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia ruginosa</i>					
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					
ORCHIDACEAE	<i>Galopandra styliformisantha</i>	X	C			
PLANTAGINACEAE	<i>Benjaminia reflexa</i>					
POACEAE	<i>Echinoalaena inflexa</i>					
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					
PORTULACACEAE	<i>Portulaca sedifolia</i>					
VERBENACEAE	<i>Stachytarpheta indica</i>	X	C			

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

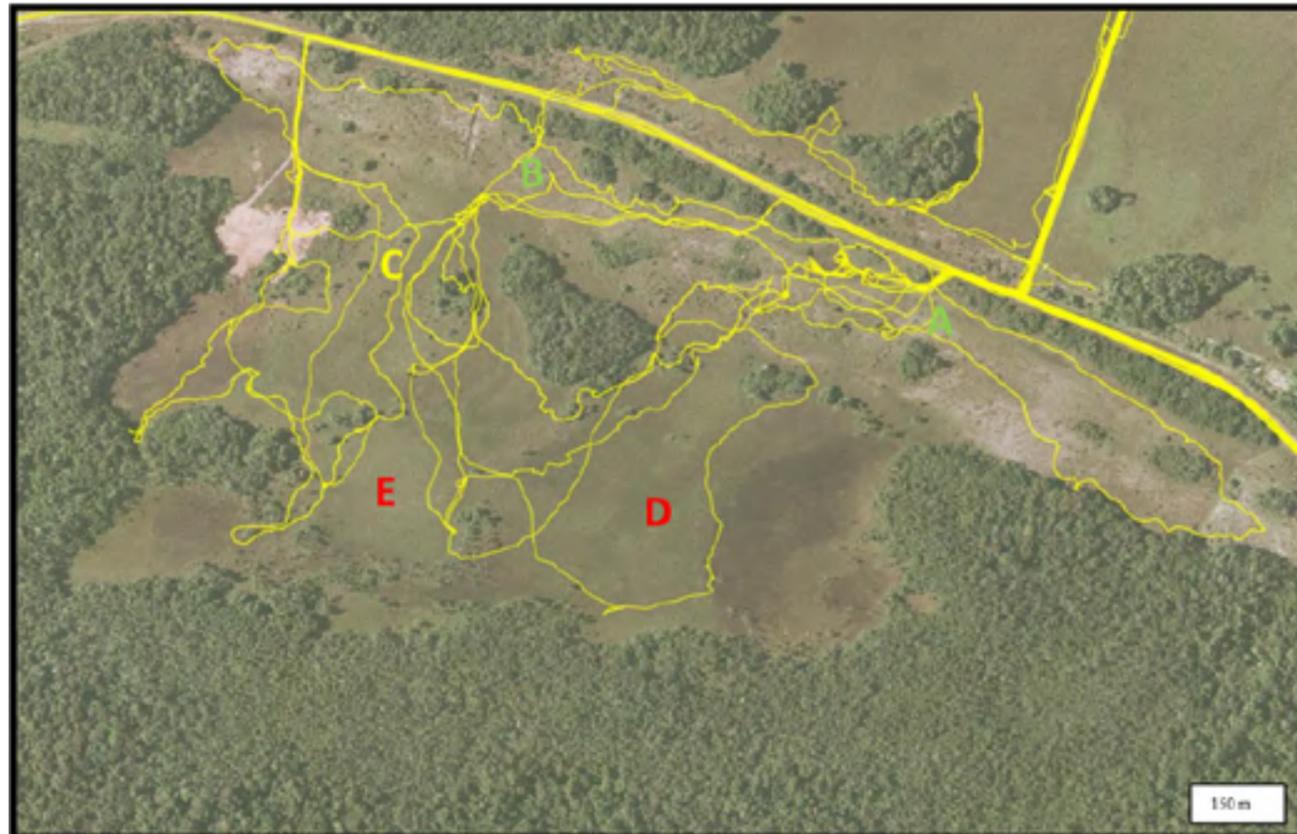
G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.



La rare Verbénacée *Stachytarpheta indica*, plante protégée est bien présente dans la savane Balalou

## 5.30 Savane Macoua - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est excellente sur le chenier (A et B) sur le lequel se trouve la route. Elle est moyenne en bas de pente (C) et est plutôt mauvaise tout au Sud constitué d'une savane humide sur buttes à l'Ouest (E) et d'un prieri à l'Est (D).

### Commentaires descriptif

Ce site est remarquable de par son état de conservation et sa biodiversité. En effet l'imbrication de différents milieux du plus sec au plus humide confère à ce site une exceptionnelle biodiversité. Tout au Sud, une forêt marécageuse et une grande morichale héberge une importante population de psittacidés : Ara macavouanne *Orthopsittaca manilatus*, Amazone aourou *Amazona amazonica*, Amazone de Dufresne *Amazona dufresniana* et Toui para *Brotogeris chrysoptera*. Une belle population de Bruant des savanes *Ammodramus humeralis* est présente, tout comme pour le Grand Tardivole *Emberizoides herbicola*. Aussi un individu de Sporophile curio *Sporophila angolensis*, espèce en danger largement en voie de raréfaction sur le littoral a été observée indiquant la quiétude du site. La partie haute est une savane arbustive où s'épanouissent de nombreux columbidés dont la vulnérable Colombe pygmée *Columbina minuta*, ainsi que des Engoulevents minimes *Chordeiles acutipennis* se postant sur les Poiriers savane *Byrsonima crassifolia*. Niveau herpétologie, un couple visiblement reproducteur de Caïman à lunettes *Caiman crocodilus* a été observé dans un trou d'eau à proximité de la route. Se pose alors la question de la dispersion des jeunes, dont plusieurs jeunes individus ont été observés de l'autre côté de la route dans la savane Grand Macoua. Un témoignage rapporte aussi la présence historique de gros Caïman de plus de 4 mètres qui fut chassé dans une mare présente au Sud-Ouest du site, potentiellement un Caïman noir *Melanosuchus niger* au vu des dimensions. Pour les lézards le *Kentropyx striata* est bien présent sur la partie Sud de la savane à proximité des bosquets forestiers alors que de très nombreux *Cnemidophorus lemniscatus* sont présents sur le chenier. Enfin la présence de trous d'eau sur le chenier et de zones humides en contrebas permet l'établissement de nombreuses espèces d'amphibiens citons les plus remarquables : *Dendropsophus gaucheri* et *Rhinella merianae*, toutes deux en danger et protégées avec habitat et *Elachistocleis surinamensis* historiquement connue du site mais non recontactée pendant l'étude.

La présence de nombreuses proies corrobore les trois observations de Crotale sud-américain qui ont été réalisées sur ce site, deux sur le chenier au Sud de la route et un gros individu posté dans un trou de tatou à la lisière d'un bosquet forestier au nord de la route.

Avec la savane Grand Macoua et Balalou, on peut dire que ce grand ensemble de savane forme un véritable réservoir de biodiversité aujourd'hui situé dans la zone de droit d'usage du village Organabo. Des aménagements permettant le passage de la faune terrestre devraient être envisagés en ce lieu-dit.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : podzols, argiles et sables blancs

**Effort de prospection** : 36,5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

52	5	1	2	3	12	4		57

**Proies** : Bon ; de multiples proies observées au niveau quantitatif, 9 espèces prédatées présentes : 2 columbidés, 4 amphibiens et 3 lézards.

### Catégorie de présence

Ce site est classé en catégorie 1A, présence avérée et historique, milieu stable.



## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
APODIDAE	<i>Tachonais squamata</i>			DD		I
CAPRIMULGIDAE	<i>Chordeiles acutipennis</i>	P		NT		I
CATHARTIDAE	<i>Coragyps atratus</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina mirata</i>	P		VU		I
COLUMBIDAE	<i>Columbina passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Leptotila verreauxi</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Patagonas cayennensis</i>			LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Ammodramus humeralis</i>	Ph		EN		I
FALCONIDAE	<i>Milvago chimachima</i>	P		LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona dufrenoyana</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Brotogeris chrysoptera</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittaca manilatus</i>	Ph		NT		I
RALLIDAE	<i>Anorhynchus viridis</i>	P		LC		I
SCOLOPACIDAE	<i>Tringa melanoleuca</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Emberizoides herbicola</i>	P		VU		I
THRAUPIDAE	<i>Sporophila angolensis</i>			EN		I
THRAUPIDAE	<i>Thraupis episcopus</i>			LC		I
THRAUPIDAE	<i>Volatinia jacarina</i>			LC		I
TROCHILIDAE	<i>Chrysomitris mosquitus</i>	P		LC		I
TROCHILIDAE	<i>Chrysura leucogaster</i>	P		LC		I
TURDIDAE	<i>Turdus leucomegas</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Myiozetetes cayanensis</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I

<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedactyla</i>			LC		I
AROMOBATIDAE	<i>Allobates femoralis</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus gaucheri</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Dendropsophus minutus</i>			LC		I
MICROHYLIDAE	<i>Elachistocleis surinamensis</i>	P		NT		H
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus knudseni</i>			LC		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		H
BUFONIDAE	<i>Rhinella morioanae</i>	Ph		EN		I
HYLIDAE	<i>Scinax boesemani</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Scinax nebulosus</i>			LC		H
HYLIDAE	<i>Trachycephalus typhonius</i>			LC		H
<b>TORTUES</b>						
TESTUDINIDAE	<i>Chelonoidis carbonaria</i>	Ph		EN		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Ameiva ameiva</i>			LC		I
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		I
SPHAERODACTYLIDAE	<i>Gonatodes humeralis</i>			LC		I
GYMNOPHTHALMIDAE	<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>			LC		H
TEIIDAE	<i>Kentropyx striata</i>	Ph		VU		I
<b>CAIMANS</b>						
ALLIGATORIDAE	<i>Caiman crocodilus</i>			LC		I
ALLIGATORIDAE	<i>Mefanosuchus niger</i>			NT		H
<b>SERPENTS</b>						
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
DIPSADIDAE	<i>Helicops angulatus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Spilotes ophoreus</i>			LC		H

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

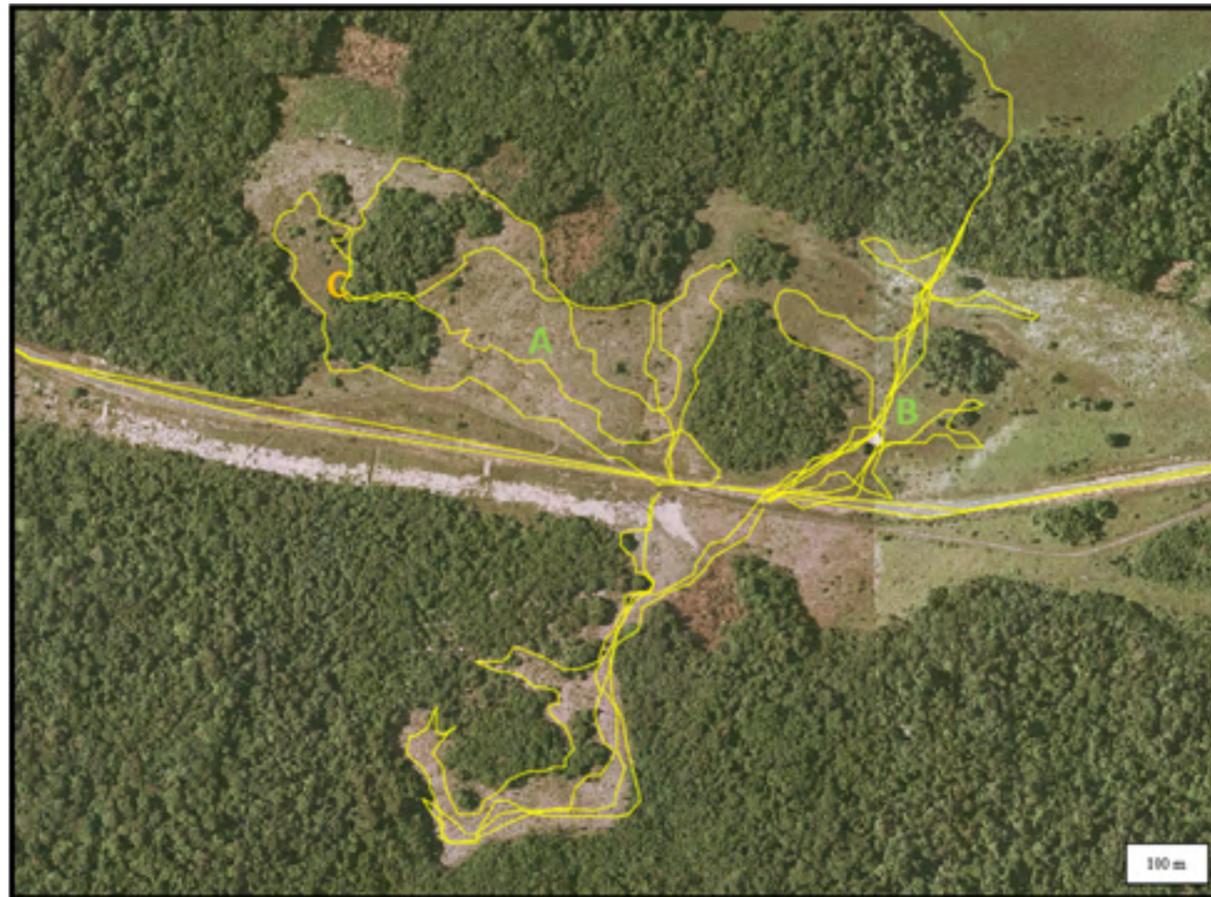
<b>BOTANIQUE</b>						
ACANTHACEAE	<i>Ruellia geminiflora</i>					I
AMARYLLIDACEAE	<i>Hippocastanum purpureum</i>					I
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocomia aculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
ARECACEAE	<i>Bactris campestris</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ARECACEAE	<i>Mauritia flexuosa</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Bromelia plumieri</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmanna bicolor</i>					I
COMMELINACEAE	<i>Commelina erecta</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>				C	I
CYPERACEAE	<i>Legenocarpus sabanensis</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Curatella americana</i>					I
ERIOCAULACEAE	<i>Eriocaulon setaceum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Aeschynomene cf. rudis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Ancistrotropis peduncularis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasilianum</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Citronia faicata</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Dimorphandra polyandra</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-PAPILIONOIDEAE	<i>Grona barbata</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Macroptilium gracile</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Stylosanthes viscosa</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Schultesia brachyptera</i>					I
GENTIANACEAE	<i>Tetraplitina caerulea</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia pallacorum</i>					I
LAMIACEAE	<i>Amasonia campestris</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia hispida</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia myriocista</i>					I
LYCOPODIACEAE	<i>Pseudolycopodiella meridionalis</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MALVACEAE	<i>Ayenia scabra</i>					I
MALVACEAE	<i>Hibiscus furcellatus</i>					I
MALVACEAE	<i>Melochia spicata</i>					I
MALVACEAE	<i>Sida cordifolia</i>					I
MELASTOMACEAE	<i>Noterphya bivalvis</i>					I
MYRTACEAE	<i>Eugenia punicifolia</i>					I
NYMPHAEACEAE	<i>Nymphaea pulchella</i>					I
NYMPHAEACEAE	<i>Nymphaea rugeliana</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
ONAGRACEAE	<i>Ludwigia nervosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Cleistes paludosa</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria sprucei</i>					I
ORCHIDACEAE	<i>Habenaria schwabeii</i>					I
OROBANCHACEAE	<i>Buchnera palustris</i>					I
PASSIFLORACEAE	<i>Piriqueta viscosa</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon apicatus</i>					I
POACEAE	<i>Trichanthecium cyanescens</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala tinctoria</i>					I
RUBIACEAE	<i>Pallicourea rigida</i>					I
RUBIACEAE	<i>Persea hirsuta</i>					I
RUBIACEAE	<i>Spanea pratensis</i>					I
SCHIZAEACEAE	<i>Schizaea elegans</i>					I



Le Ara macavouanne *Orthopsittaca manilatus* est bien présent sur la savane Macoua

## 5.31 Savane Anton - Iracoubo

### Carte des prospections



### DéTECTABILITÉ

La détectabilité sur l'ensemble de ce site est excellente du fait du substrat et de la végétation s'y développant.

### Commentaires descriptif

Ce site est régulièrement mis à feu pour son entretien de la part des familles amérindiennes vivant à proximité. Ce site est relativement remarquable de par la diversité des micro habitats qui le composent. A l'Ouest une savane arbustive en pente peuplée essentiellement de *Byrsonima crassifolia*, de *Curatella americana* et de touffes de *Trachypogon spicatus* au sol. Plusieurs bosquets forestiers fournissent également de nombreuses caches pour la faune. Au Sud on trouve à peu près le même type de savane. Le sol à nu entre les touffes de *Trachypogon* permettent l'épanouissement de plusieurs Eriocaulacées dont la déterminante *Syngonanthus umbellatus*. A l'Est la topologie est formée de deux buttes entrecoupées successivement d'un bas fond à buttes riche en diversité botanique et d'un pripi à *Eleocharis*. Au total ce sont 14 plantes déterminantes inventoriées sur le site dont la rare et protégée *Schizaea incurvata* ou encore la rare Utriculaire *Genlisea filiformis*. Niveau faune pas de particularité si ce n'est une belle population de Lézard coureur galonné *Cnemidophorus lemniscatus*. A noter également la présence de nombreux trous de tatous offrant de multiples caches pour le Crotale sud-américain.

### Catégorie de présence

Le Crotale sud-américain a été plusieurs fois observé à proximité, de ce fait le site est classé en catégorie 1A présence avérée et historique, milieu stable.

### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arbustive	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol :** sables blancs grossiers

**Effort de prospection :** 9,5 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

1	26	1			1			54

**Proies :** Mouyen ; quelques proies observées au niveau quantitatif, 3 espèces prédatées présentes : 1 columbidé, 1 amphibien et 1 lézard.



Savane Anton au Nord de la route

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Rupornis magnirostris</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columba passerina</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Fatagiena cayennensis</i>			LC		I
COLUMBIDAE	<i>Fatagiena speciosa</i>			LC		I
GALBULIDAE	<i>Galbula galbula</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Psarocolius decumanus</i>			LC		I
PICIDAE	<i>Campephilus rubricollis</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Amazona amazonica</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
PSITTACIDAE	<i>Orthopsittaca manilata</i>	Ph		NT		I
THRAUPIDAE	<i>Thraupis episcopus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Myiozetetes cayanensis</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I

<b>MANMIFÈRES</b>						
PROCYONIDAE	<i>Nasua nasua</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Leptodactylus fuscus</i>			LC		I
<b>SAURIENS</b>						
TEIIDAE	<i>Cremidoborus lemaicatus</i>	Ph		DD		I

<b>BOTANIQUE</b>						
ANACARDIACEAE	<i>Anacardium occidentale</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Acrocoma aculeata</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Astrocaryum vulgare</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Aechmea melinonii</i>					I
BROMELIACEAE	<i>Bromelia plumieri</i>					I
BURMANNIACEAE	<i>Burmannia bicolor</i>					I
CACTACEAE	<i>Cereus hexagonus</i>	X	B			I
CLUSIACEAE	<i>Symphonia globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis conifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Bulbostylis lanata</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora barbata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora globosa</i>					I
CYPERACEAE	<i>Rhynchospora riparia</i>		C			I
CYPERACEAE	<i>Scleria bracteata</i>					I
CYPERACEAE	<i>Scleria cyperina</i>					I
DILLENIACEAE	<i>Tetracera asperula</i>					I
DROSERACEAE	<i>Drosera capillaris</i>					I
ERIOCAULACEAE	<i>Paepalanthus subtilis</i>					I
ERIOCAULACEAE	<i>Syngonanthus umbellatus</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Acacia mangium</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Aeschynomene histrix</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Chamaecrista ramosa</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Dimorphandra polyandra</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Stylosanthes viscosa</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Genlisea filiformis</i>		C			I
LENTIBULARIACEAE	<i>Genlisea oxycentron</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia amethystina</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia congesta</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia guyanensis</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia hispida</i>					I
LENTIBULARIACEAE	<i>Utricularia subulata</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima crassifolia</i>					I
MALPIGHIACEAE	<i>Byrsonima verbascifolia</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Appendicularia thymifolia</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Comolia villosa</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Desmoscellis villosa</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Notochila bivalvis</i>					I
MELASTOMATACEAE	<i>Tibouchina aspera</i>					I
MYRISTICACEAE	<i>Vrieta surinamensis</i>					I
OCHNACEAE	<i>Sauvagesia sprengelii</i>					I
OROBANCHACEAE	<i>Buchnera palustris</i>					I
POACEAE	<i>Paspalum pulchellum</i>					I
POACEAE	<i>Trachypogon spicatus</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala adenophora</i>					I
POLYGALACEAE	<i>Polygala longicaulis</i>					I
RUBIACEAE	<i>Fallicourea rigida</i>					I
RUBIACEAE	<i>Ferama hirsuta</i>					I
SCHIZAEACEAE	<i>Schizaea elegans</i>					I
SCHIZAEACEAE	<i>Schizaea incurvata</i>	X	D			I
XYRIDACEAE	<i>Abolboda americana</i>					I
XYRIDACEAE	<i>Xyris fallax</i>					I



Le site de Anton héberge de nombreuses espèces d'Utriculaire, à gauche la rare *Genlisea filiformis* et à droite *Utricularia guyanensis*, toutes deux déterminantes ZNIEFF

## 5.32 Anciennes rizières de Mana - Mana

### Carte des prospections



### Présence des habitats de savane

Zones humides				Savanes sèches				Savanes humides				Savane arborescente	Petits bosquets de savane			Grands bosquets de savane			Autres	
1.1	1.2	2.1	2.2	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1.1	3.2.1.2	3.2.2.1	3.2.2.2	3.3	4.1	4.2	4.3	5.1	5.2	5.3	6	7

**Type de sol** : sables blancs et argiles

**Effort de prospection** : 22 heures/hommes

### Synthèse des inventaires

1	54	2	1	1	9	3	3		20

**Proies** : Bon ; de multiples proies observées au niveau quantitatif, 4 espèces prédatées présentes : 1 columbidé, 1 amphibien et 2 lézards.

### DéTECTABILITÉ

La détectabilité est bonne tout au Nord sur le dernier chenier où le sol sableux est à nu à de nombreux endroits mais moyenne à mauvaise sur les autres parties visitées du site des rizières.

### Commentaires descriptif

Ce site est bien connu pour la présence du Crotale sud-américain. Malgré le façonnage passé du site pour les activités rizicoles, puis leur abandon ainsi que l'érosion côtière importante ces dernières années, l'espèce est encore bien présente puisque les enquêtes nous ont permis de récolter 8 données d'observation dans la zone entre le fleuve Mana et le fleuve Organabo dont certaines très récentes (2020 et 2021). Aujourd'hui la zone semble stabilisée. A noter la présence de nombreuses proies potentielles, Columbidés, Amphibiens et de nombreux sauriens avec le Lézard coureur galonné *Cnemidophorus lemniscatus* et l'Iguane vert *Iguana iguana*. Niveau intérêt en termes de biodiversité à noter la présence de 17 espèces d'oiseaux protégés inventoriées au cours des missions dont le rare et en danger Courlan brun *Aramus guarauna* protégé avec habitat.

### Catégorie de présence

Ce site est donc classé en catégorie 1B, présence avérée et historique, milieu en mutation pour la partie des rizières et de savane sarcelle et en catégorie 1A présence avérée et historique, milieu stable pour la partie orientale du bassin versant l'Irakompapi.



Un des canaux des rizières, où le Crotale était régulièrement déniché lors du curage des canaux.

## Espèces inventoriées

FAMILLE	Espèce	Statut protection	Statut patrimonial	Statut UICN Régional	Det. ZNIEFF	Présence
<b>OISEAUX</b>						
ACCIPITRIDAE	<i>Busarellus nigricollis</i>	P		VU		I
ACCIPITRIDAE	<i>Buteogallus aequinoctialis</i>	P		NT		I
ACCIPITRIDAE	<i>Buteogallus urubitinga</i>	P		LC		I
ACCIPITRIDAE	<i>Circus buffoni</i>	Ph		EN		I
ALCEDINIDAE	<i>Megasceryle torquata</i>			LC		I
ARAMIDAE	<i>Aramus guarauna</i>	Ph		EN		I
ARDEIDAE	<i>Ardea alba</i>	P		LC		I
ARDEIDAE	<i>Butorides striata</i>	P		LC		I
COLUMBIDAE	<i>Columba minima</i>	P		VU		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga ani</i>	P		LC		I
CUCULIDAE	<i>Crotophaga major</i>	P		LC		I
DIOMEDEIDAE	<i>Donacobius atricapilla</i>	P		LC		I
EMBERIZIDAE	<i>Sporophila minuta</i>			LC		I
FURNARIIDAE	<i>Corthaxix cinnamomeus</i>			LC		I
ICTERIDAE	<i>Icterus nigrogularis</i>	P		LC		I
ICTERIDAE	<i>Leistes militaris</i>			LC		I
JACANIDAE	<i>Jacana jacana</i>	P		LC		I
PSITTACIDAE	<i>Eupsittula pertinax</i>			LC		I
RALLIDAE	<i>Aramides cajaneus</i>	P		LC		I
THRAUPIDAE	<i>Thraupis palmarum</i>			LC		I
THRESKIORNITHIDAE	<i>Eudocimus ruber</i>	P		NT		I
THRESKIORNITHIDAE	<i>Mesembrinibis cayennensis</i>	P		NT		I
TROGLODYTIDAE	<i>Phegopedius coraya</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Fulvicola pica</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Pitangus sulphuratus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus melancholicus</i>			LC		I
TYRANNIDAE	<i>Tyrannus savana</i>	P		LC		I

<b>MAMMIFERES</b>						
PROCYONIDAE	<i>Procyon cancrivorus</i>			LC		I
<b>AMPHIBIENS</b>						
LEPTODACTYLIDAE	<i>Adenomera hylaedectyla</i>			LC		I
HYLIDAE	<i>Pseudis paradoxa</i>	P		NT		I
BUFONIDAE	<i>Rhinella marina</i>			LC		I
<b>CAIMANS</b>						
ALLIGATORIDAE	<i>Caiman crocodylus</i>			LC		I
<b>TORTUES</b>						
GEOEMYDIDAE	<i>Rhinoclemmys punctulata</i>			LC		I
<b>SAURIFENS</b>						
TEIIDAE	<i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Ph		DD		I
IGUANIDAE	<i>Iguana iguana</i>			LC		I
<b>SERPENTS</b>						
COLUBRIDAE	<i>Chironius carinatus</i>			LC		I
VIPERIDAE	<i>Crotalus durissus</i>	Ph		EN		E
BOIDAE	<i>Epicrater cenchria</i>			LC		H
BOIDAE	<i>Epicrater maurus</i>	P		NT		I
BOIDAE	<i>Euneetes murinus</i>			LC		I
COLUBRIDAE	<i>Mastigodryas boddaerti</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Oxybelis fulgidus</i>			LC		H
COLUBRIDAE	<i>Oxybelis rutherfordi</i>			LC		I
COLUBRIDAE	<i>Spilotes pullatus</i>			LC		I

### Statut UICN Régional

DD : Données insuffisantes

LC : Préoccupation mineure

NT : Quasi menacé

VU : Vulnérable

EN : En danger

CR : En danger critique d'extinction

### Statut protection

P : Espèce protégée

Ph : Espèce protégée avec habitat

### Statut patrimonial

B : espèces végétales sauvages faisant l'objet d'une réglementation préfectorale.

C : Espèces rares en Guyane, localisées dans des habitats ou des sites menacés.

D : Espèces endémiques ou sub-endémiques de Guyane.

G : Espèces arborescentes proposées par le C.S.M.T.

<b>BOTANIQUE</b>						
AIZOACEAE	<i>Sesuvium portulacastrum</i>					I
ARACEAE	<i>Montrichardia arborescens</i>					I
ARECACEAE	<i>Attalea maripa</i>					I
ARECACEAE	<i>Euterpe oleracea</i>					I
ASTERACEAE	<i>Eclipta prostrata</i>					I
CHRYSOBALANACEAE	<i>Chrysobalanus icaco</i>					I
CLUSIACEAE	<i>Symphora globulifera</i>					I
CYPERACEAE	<i>Fimbristylis littoralis</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-FABOIDEAE	<i>Centrosema brasiliense</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Hymenaea courbaril</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-MIMOSOIDEAE	<i>Neolonia plena</i>					I
FABACEAE / LEGUMINOSAE-CAESALPINIOIDEAE	<i>Senna obtusifolia</i>					I
HELICONIACEAE	<i>Heliconia psittacorum</i>					I
MALVACEAE	<i>Pavonia cancellata</i>					I
MIMOSACEAE	<i>Mimosa pigra</i>					I
MIMOSACEAE	<i>Mimosa pudica</i>					I
PASSIFLORACEAE	<i>Passiflora foetida</i>					I
PEDALACEAE	<i>Sesamum radiatum</i>					I
PORTULACACEAE	<i>Portulaca pilosa</i>					I
RUBIACEAE	<i>Isertia spiciformis</i>					I



Le Crotale sud-américain *Crotalus durissus* est connu de longue date dans le secteur des rizières. Un individu a été abattu en Avril 2022 (ci-contre) dans l'enceinte de la piscine municipale de Mana située à proximité immédiate des anciennes rizières de Mana au lieu-dit Dégrad Canard.

## 6 - Liste herpétologique commentée (Michel Blanc)

### 6.1 Les amphibiens

#### Famille Hylidae Rafinesque, 1815

***Dendropsophus gaucheri*** (Lescure & Marty, 2000) Rainette de Gaucher

Statut UICN : En danger 

Espèce côtière localisée entre Kourou et Iracoubo.

Pe-tite rainette des milieux semi-ouverts (savanes arbus-tives), qui se retrouve parfois en bordure de zones forestières. Plusieurs populations observées entre Renner et Macoua.



***Dendropsophus leucophyllatus*** (Beireis, 1783) Rainette à bandeau

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette commune endémique du Plateau des Guyanes, arboricole et nocturne. Plusieurs individus observés en reproduction dans des savanes et marais inondés.

***Dendropsophus minutus*** (Peters, 1872) Rainette menue

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette forestière commune, arboricole et nocturne. Observée en reproduction à proximité des parties arbustives en lisière de savane.

***Dendropsophus sp. 1*** Rainette à doigts orange

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Petite rainette largement répartie sur l'ensemble du territoire.

***Dendropsophus walfordi*** (Bokermann, 1962) Rainette naine

Statut UICN : Quasi menacé 

Petite rainette de zones ouvertes (marais côtiers et savanes inondées) de l'Est guyanais. Malgré des densités habituellement importantes, très peu d'individus ont été contactés durant cette étude.

***Hypsiboas boans*** (Linnaeus, 1758) Rainette patte d'oie

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Grosse rainette commune principalement forestière mais qui se reproduit également dans les grandes flaques des pistes traversant les savanes ou les sites d'orpaillage.



***Hypsiboas calcaratus*** (Troschel, 1848) Rainette éperonnée

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette forestière, arboricole et nocturne qui fréquente les bas-fonds marécageux et les bras morts des rivières. Entendue le 6/2/02 dans la forêt de Trou Poissons mais pas contactée durant cette étude.

***Hypsiboas multifasciatus*** (Günther, 1859) Rainette à bandes

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette commune dans les milieux ouverts de la bande côtière.

***Hypsiboas punctatus*** (Schneider, 1799) Rainette ponctuée

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette commune des milieux ouverts et inondables littoraux.

***Hypsiboas raniceps*** Cope, 1862 Rainette des pripris

Statut UICN : En danger 

Espèce de marais ouverts littoraux.

***Osteocephalus oophagus*** Jungfer & Schiesari, 1995 Ostécéphale oophage

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette forestière commune, nocturne, qui se reproduit dans des petites collections d'eau.



***Osteocephalus taurinus*** Steindachner, 1862 Ostécéphale taurin

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Grande rainette forestière très commune et nocturne.

***Pseudis paradoxa*** (Linnaeus, 1758) Grenouille paradoxale

Statut UICN : Quasi menacé 

Grande grenouille diurne et aquatique des marais côtiers, pripris et savanes inondées.

***Scinax boesemani*** (Goin, 1966) Scinax de Boesemann

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette nocturne commune notamment dans les milieux ouverts du littoral.

***Scinax nebulosus*** (Spix, 1824) Scinax des savanes

Statut UICN : Préoccupation mineure

Rainette nocturne commune, inféodée aux savanes inondées et marais du littoral.

***Scinax ruber*** (Laurenti, 1768) Scinax des maisons

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette très commune toujours liée aux milieux anthropisés.

***Scinax sp. 2*** Scinax à oeil rouge

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette non décrite, commune, plutôt forestière, arboricole et nocturne.

***Scinax x-signatus*** (Spix, 1824) Scinax variable

Statut UICN : Données insuffisantes 

Rainette nocturne de milieux ouverts littoraux (savanes inondées, prairies). L'espèce n'est connue que de six stations littorales entre l'île de Cayenne et le Centre Spatiale Guyanais où cette espèce a été trouvée lors de cette étude (Golf de Kourou).

***Trachycephalus resinifictrix*** (Goeldi, 1907) Trachycéphale Kunawalu

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette forestière commune, strictement arboricole et nocturne.

***Trachycephalus hadroceps*** (Duellman & Hoogmoed, 1992) Trachycéphale métronome

Statut UICN : Préoccupation mineure 

Rainette forestière commune, strictement arboricole et nocturne.

**Trachycephalus typhonius** (Linnaeus, 1758) Trachycéphale réticulée  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Grande rainette de milieux ouverts et des forêts secondaires du littoral commune et nocturne. Seuls des têtards ont été contactés durant cette mission.

#### Famille Phyllomedusidae Günter, 1858

**Callimedusa tomopterna** (Cope, 1868) Phylloméduse tigrine  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Rainette forestière commune, arboricole et nocturne.

**Phyllomedusa bicolor** (Boddaert, 1772) Phylloméduse bicolore  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Grande rainette forestière, arboricole et nocturne. Commune.

**Pithecopus hypochondrialis** (Daudin, 1800) Phylloméduse à lèvres blanches  
Statut UICN : Données insuffisantes   
Petite rainette très discrète des lisières de milieux ouverts (savanes, friches arbustives, végétation des savanes-roches). Elle est connue de cinq localités dont deux littorales. Une de ces dernières se situe dans les cheniers de Grand Macoua où nous avons observé deux individus chantants ainsi que plusieurs têtards.



#### Famille Leptodactylidae Werner, 1896 (1838)

**Adenomera andreae** (Müller, 1923) Adénomère familière  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Petite espèce terrestre omniprésente en Guyane dans les espaces boisés.

**Adenomera hylaedactyla** (Cope, 1868) Adénomère des herbes  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Petite espèce terrestre proche de la précédente mais n'occupant que les milieux ouverts herbacés.

**Leptodactylus chaquensis** Cei, 1950 Leptodactyle ocellé  
Statut UICN : En danger   
Espèce exclusivement liée aux savanes sèches saisonnièrement inondées et aux prairies de la bande côtière guyanaise. Elle n'a été observée qu'entre Macouria et Sinnamary.

**Leptodactylus fuscus** (Schneider, 1799) Leptodactyle galonné  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Leptodactyle terrestre, nocturne, des savanes sèches côtières. Cette espèce abondante et très commune a été inventoriée dans presque toutes les savanes prospectées.

**Leptodactylus knudseni** Heyer, 1972 Leptodactyle de Knudsen  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Grosse grenouille forestière, terrestre et nocturne omniprésente en forêt.



**Leptodactylus mystaceus** (Spix, 1824) Leptodactyle à lèvres blanches  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Espèce commune forestière et terrestre. A été observée dans les parties boisées avoisinant les savanes.

**Leptodactylus nesiotus** Heyer, 1994 Leptodactyle des marais  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Espèce commune terrestre, semi-aquatique, inféodée au littoral guyanais en milieux relativement ouverts.

**Leptodactylus pentadactylus** (Laurenti, 1768) Leptodactyle géant  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Grosse grenouille commune terrestre, nocturne présente dans presque tous les milieux forestiers.

**Leptodactylus rhodomystax** Boulenger, 1884 Leptodactyle rougeâtre  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Espèce commune strictement forestière, terrestre et nocturne.

**Leptodactylus sp. gr. podicipinus C**  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Espèce non décrite, forestière, terrestre et nocturne. Commune.

#### Famille Bufonidae Gray, 1825

**Rhinella castaneotica** (Caldwell, 1991) Crapaud feuille  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Petit crapaud forestier, diurne et commun.

**Rhinella margaritifera** (Laurenti, 1768) Crapaud perlé  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Crapaud forestier commun, diurne et nocturne.

**Rhinella marina** (Linnaeus, 1758) Crapaud buffle  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Gros crapaud terrestre et nocturne. Très fréquent sur le littoral notamment dans les milieux ouverts et anthropisés. Les têtards présentés dans le rapport intermédiaire comme appartenant potentiellement à une nouvelle espèce, se sont révélés, suite à une identification génétique, être en fait des têtards atypiques de *Rhinella marina*.

**Rhinella merianae** (Gallardo, 1965) Crapaud granuleux  
Statut UICN : En danger   
Petite crapaud terrestre, nocturne et savanicole. Présent dans de nombreuses savanes inventoriées.

#### Famille Pipidae Gray, 1825

**Pipa pipa** (Linnaeus, 1758) Pipa américaine  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Grenouille aquatique discrète mais largement répartie qui fréquente tous les milieux aquatiques sans courant violent.



**Famille Aromobatidae Grant, Frost, Caldwell, Gagliardo, Haddad, Kok, Means, Noonan, Schargel, and Wheeler, 2006**

***Allobates femoralis*** (Boulenger, 1884) Allobate fémoral  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Dendrobate commun en milieux forestiers, même dégradés.

***Anomaloglossus baeobatrachus*** (Boistel & Massary, 1999) Anomaloglosse des Guyanes  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Petite espèce endémique de Guyane forestière, terrestre et diurne, largement répartie en Guyane. Seuls quelques individus entendus brièvement dans les forêts de Yanou.

**Famille Dendrobatidae Cope, 1865 (1850)**

***Ameerega hahneli*** (Boulenger, 1884) Allobate cliquetant  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Espèce forestière, terrestre et diurne, à large répartition en Guyane. Cependant elle n'était connue que des forêts de l'intérieur. Cette étude nous a permis de constater qu'elle est en fait également présente en forte densité dans certaines forêts littorales jusqu'aux limites de la mangrove.



**Famille Microhylidae Günther, 1858 (1843)**

***Elachistocleis surinamensis*** (Daudin, 1802) Elachistocle ovale  
Statut UICN : Quasi menacé NT  
Cette espèce est limitée aux zones ouvertes (savanes sèches et inondées, prairies) du littoral guyanais. Son aire de distribution s'étend en Guyane de la région d'Iracoubo aux marais de Kaw, le long d'une mince bande côtière. L'Elachistocle ovale fréquente essentiellement les milieux inondés ouverts. Très peu d'individus ont été contactés durant cette étude malgré un chant puissant facilement identifiable.

**Famille Craugastoridae Hedges, Duellman, and Heinicke, 2008**

***Pristimantis chiastonotus*** (Lynch & Hoogmoed, 1977) Hylode porte-X  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Espèce forestière, terrestre et crépusculaire commune.

***Pristimantis inguinalis*** (Parker, 1940) Hylode inguinale  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Espèce forestière, arboricole et crépusculaire commune. Cette donnée datant du 6/2/02 dans la forêt de Trou Poissons a été intégrée à la liste bien que cette espèce soit strictement forestière et n'a pas été contactée durant la mission.

***Pristimantis sp. 3*** Hylode siffleuse  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Espèce non décrite, forestière, largement répartie bien qu'il semble que ses populations soient réparties en petites surfaces. Entendue sur Piste Hirondelle assez loin de la savane.

## 6.2 Les reptiles - Les serpents

**Famille Anilidae Stejneger, 1907**

***Anilius scytale*** (Linnaeus, 1758) Serpent rouleau  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Serpent terrestre, semi-fouisseur très commun.

**Famille Boidae Gray, 1825**

***Boa constrictor*** Linnaeus, 1758 Boa constricteur  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Grand boa relativement commun.

***Corallus hortulanus*** (Linnaeus, 1758) Boa d'Amazonie  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Boa arboricole commun. Fréquente une grande variété d'habitats depuis les marais côtiers et les savanes inondées jusque dans les forêts.

***Epicrates maurus*** Gray, 1849 Boa des plaines  
Statut UICN : Quasi menacé NT  
Grand boa terrestre du littoral. Parfois observé dans les mosaïques de forêt et de savane.

***Epicrates cenchria*** (Linnaeus, 1758) Boa arc-en-ciel  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Grand boa forestier, terrestre et nocturne. Commun.

***Eunectes murinus*** (Linnaeus, 1758) Anaconda géant  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Très gros boa aquatique fréquent autant dans les marais que les cours d'eau.

**Famille Colubridae Opper, 1811**

***Chironius carinatus*** (Linnaeus, 1758) Chasseur à flanc bleu  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Grande couleuvre terrestre et semi-arboricole des milieux ouverts naturels et anthropisés.

***Chironius fuscus*** (Linnaeus, 1758) Chasseur masqué  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Grande couleuvre forestière terrestre très commune même en milieux dégradés. Aucun individu contacté durant cette mission. Un adulte vivant trouvé en 2004 sur la Route de l'Espace au niveau de la savane Renner.

***Chironius multiventris*** Schmidt & Walker, 1943 Chasseur démesuré  
Statut UICN : Préoccupation mineure LC  
Très grande couleuvre forestière, terrestre et semi-arboricole. Commune. Aucun individu contacté durant cette mission. Un juvénile écrasé sur la RN1/PK 133 en 2003 (Mattieu CHAMBAUD) et une femelle adulte écrasée sur la Route de Degrad Saramaca en 2003 (Mattieu CHAMBAUD)



**Chironius scurrulus** (Wagler in Spix, 1824) Chasseur agouti

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Grande couleuvre forestière, terrestre et semi-arboricole vivant près des cours d'eau. Relativement commune. Aucun individu contacté durant cette mission. Un adulte écrasé sur la RN1/PK 160 en 2001.

**Drymarchon corais** (F. Boie, 1827) Chasseur indigo

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Très grande couleuvre forestière assez commune, terrestre et diurne. Aucun individu contacté durant cette mission. Un adulte vivant contacté sur la piste au niveau de la savane près de la station de pompage de Yiyi en 1996 et un adulte vivant à Matiti en 2000.

**Leptophis ahaetulla** (Linnaeus, 1758) Liane perroquet

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre arboricole diurne, présente dans tous les milieux forestiers. Souvent observée dans les jardins et sur les routes. Très commune.

**Mastigodryas bifossatus** (Raddi, 1820) Chasseur des savanes

Statut UICN : En danger EM

Grande couleuvre diurne et terrestre inféodée aux savanes sèches. C'est une espèce très rare connue uniquement de quatre localités entre Macouria et Iracoubo. Un seul individu d'environ 2m a été observé dans les savanes de Trou Poissons mais n'a pas pu être capturée.

**Mastigodryas boddaerti** (Sentzen, 1796) Chasseur des jardins

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre diurne et terrestre des milieux ouverts souvent anthropisés. Commune. Aucun individu contacté durant cette mission.

**Oxybelis aeneus** (Wagler in Spix, 1824) Liane à gueule noire

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre diurne arboricole commune.

**Oxybelis fulgidus** (Daudin, 1803) Liane vert

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre diurne arboricole, forestière et commune.

**Spilotes pullatus** (Linnaeus, 1758) Chasseur demi-deuil

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Grande couleuvre terrestre diurne et semi-arboricole inféodée à la bande côtière. Commune

**Spilotes sulphureus** (Wagler in Spix, 1824) Chasseur soufré

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Grande couleuvre forestière, diurne, terrestre et semi-arboricole. Commune. Aucun individu contacté durant cette mission. Un individu écrasé sur la RN1/PK 171 en 1999, deux juvéniles écrasés sur la Route de Degrad Saramaca/PK 10,5 et PK 16,5 en 2003

**Tantilla melanocephala** (Linnaeus, 1758) Couleuvre à tête noire

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Petite couleuvre forestière, diurne et terrestre. Rare.

## Famille Dipsadidae Bonaparte, 1838

**Lygophis lineatus** (Linnaeus, 1758) Couresse rubanée

Statut UICN : En danger EM

Petite couleuvre diurne des savanes sèches et des cordons sableux littoraux. C'est une espèce considérée comme rare et connue uniquement de cinq localités entre Tonnegrande et Mana. Durant cette mission nous avons inventorié 4 individus (1 mort tué à Wayabo, 1 mort écrasé à Mamaribo (RN1/PK 165), 1 vivant à Trou Poissons et 1 vivant au golf de Kourou). Deux autres données sont intégrées à ce rapport : 1 mort écrasé sur la piste de St-Elie/PK 10 en 2010 (Antoine BAGLAN) et 1 vivant sur la piste Jojo en 2002 (M. BLANC). Il semblerait donc que ce serpent très mimétique ne soit pas si rare mais surtout très difficile à voir dans les herbes hautes.

**Hydrodynastes gigas** (Duméril, Bibron & Duméril, 1854) Hydrodynaste géant

Statut UICN : En danger EM

Très grande couleuvre aquatique inféodée à certaines zones humides de la bande côtière à l'ouest de Cayenne. Rare. Aucun individu contacté durant cette mission. Une seule donnée antérieure consiste en un individu d'environ 1,5 m écrasé sur la RN1/PK 42 en 2003 (Matthieu CHAMBAUD).

**Philodryas olfersii** (Lichtenstein, 1823) Chasseresse des savanes

Statut UICN : En danger EM

Couleuvre diurne, terrestre et arboricole et rare inféodée aux habitats ouverts du littoral notamment sur cordons sableux. Six localités côtières à l'ouest de l'île de Cayenne sont connues actuellement. Aucun individu contacté durant cette mission. Trois données antérieures à l'étude sont intégrées à ce rapport : une femelle gravide écrasée sur la RN1/PK 125 en 2003 (Matthieu CHAMBAUD), une femelle adulte écrasée sur la RN1/PK 123 en 2011 (Antoine BAGLAN) et une femelle adulte écrasée en 2008 sur la RN1/PK 160 (M. BLANC).

**Pseudoboa newwiedii** (Duméril in Bibron & Duméril, 1854) Pseudoboa nasique

Statut UICN : Vulnérable VU

Couleuvre terrestre et nocturne inféodée aux savanes sèches et forêts sur sable de la bande côtière. Espèce rare connue d'une vingtaine de stations à l'ouest de l'île de Cayenne. Un individu adulte écrasé près du lycée agricole de Matiti.

**Pseudoeryx plicatilis** (Linnaeus, 1758) Pseudoeryx écailleux

Statut UICN : Vulnérable VU

Grande couleuvre aquatique des savanes inondées et marais de la bande côtière. Assez commune. Aucun individu contacté durant cette mission. Trois données antérieures à l'étude sont intégrées à ce rapport : un adulte écrasé sur la RN1/PK 130 en 2003, une femelle adulte écrasée sur la RN/PK 41,5 en 2003 et une femelle adulte écrasée sur la RN/PK 42 en 2004.

**Erythrolamprus cobella** (Linnaeus, 1758) Couresse des vasières

Statut UICN : Quasi menacé NT

Petite couleuvre assez commune, semi-aquatique, qui fréquente les marais, les vasières côtières et les mangroves. Durant cette mission nous avons inventorié 4 individus (1 femelle adulte écrasée sur la RN1/PK 130, 1 femelle adulte écrasée sur la RN1/PK 127, 1 adulte et un juvénile vivants à Trou Poissons. Une autre donnée est intégrée à ce rapport : 1 adulte écrasé sur le CD8 au niveau des rizières en 2003 (Matthieu CHAMBAUD).



**Helicops leopardinus** (Schlegel, 1837) Helicope léopard

Statut UICN : Quasi menacé NT

Couleuvre aquatique diurne rare bien que localement fréquente inféodée aux zones humides littorales. Deux individus trouvés dans la même petite mare temporaire du golf de Kourou : un mâle adulte en 2019 et une femelle adulte en 2020.



**Erythrolamprus aesculapii** (Linnaeus, 1766) Couresse faux-corail

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre forestière assez commune, terrestre et nocturne.

**Erythrolamprus breviceps** (Cope, 1860)

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Petite couleuvre forestière assez commune, terrestre et diurne.

**Erythrolamprus typhlus** (Linnaeus, 1758) Couresse verdâtre

Statut UICN : Préoccupation mineure

Couleuvre forestière commune, terrestre et diurne.

**Helicops angulatus** (Linnaeus, 1758) Helicope grage

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre aquatique commune des marais côtiers et des rivières forestières.

**Oxyrhopus melanogenys** (Tschudi, 1845) Oxyrhope à col jaune

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre commune forestière, terrestre et nocturne

**Philodryas viridissima** (Linnaeus, 1758) Chasseresse émeraude

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre forestière assez commune, diurne et arboricole. Aucun individu contacté durant cette mission. Un juvénile écrasé sur la RN1/PK 30 en 2001.

**Pseudoboa coronata** Schneider, 1801 Pseudoboa écarlate

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Couleuvre commune forestière, terrestre et nocturne. Aucun individu contacté durant cette mission. Une femelle adulte écrasée sur la route de Degrad Saramaca/PK 12 en 2015 (Simon CLAVIER).

### Famille Viperidae Opperl, 1811

**Bothrops atrox** (Linnaeus, 1758) Grage petits carreaux

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Serpent très commun, terrestre. Présent dans tous les milieux.

**Crotalus durissus** (Linnaeus, 1758) Crotale sud américain

Statut UICN : En danger EN

Serpent rare. Présent dans tous les milieux littoraux et descend dans l'extrême ouest jusqu'à Saint Laurent du Maroni, les sols sableux semblent être leur limite de répartition. La présence de milieux aquatiques joue également un rôle important. Non contacté pendant les inventaires mais les enquêtes ont révélé une répartition beaucoup plus étendue que connue jusqu'alors s'étendant sur toute la frange littoral de Montsinéry-Tonnégrande à Saint Laurent du Maroni. Il semble néanmoins disparu ou non contacté depuis un certain moment dans certaines localités pouvant scinder l'aire de répartition de l'espèce.



### Famille Elapidae F. Boie, 1827

**Micrurus hemprichii** (Jan, 1858) Corail à collier d'or

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Serpent corail forestier, terrestre commun.

## 6.3 Les reptiles - Les lézards

### Famille Dactyloidae Fitzinger,

**Norops auratus** (Daudin, 1802) 1843 Anolis doré

Statut UICN : Quasi menacé NT

Lézard semi-arboricole considéré comme rare inféodé aux savanes sèches et inondables côtières. Durant cette étude nous avons contacté cette espèce sur 10 (+ 2 données antérieures) des 32 savanes inventoriées. Comme ce lézard est cryptique et très difficile à voir dans les herbes hautes, nous avons fait des inventaires nocturnes (généralement au petit matin avant l'aube) et nous avons dénombré une grande quantité d'individu dormants sur la végétation basse. Comme leur corps se recouvre de rosée, il est aisé de les repérer de loin grâce à une lampe. Nous avons ainsi pu dénombrer 26 individus en une heure à Wayabo, 1 à Brigandin, 1 à Fiévé en une demi-heure et 5 à Flèche en une heure. Cette technique d'inventaire permet très rapidement d'avoir une idée de la présence de cette espèce ainsi que de son abondance. Cette méthode permettrait une étude relativement rapide sur la présence ou absence de cette espèce dans toutes les savanes du littoral. Il est à noter également que malgré plusieurs inventaires nocturnes (soir et matin) sur Trou Poissons, nous n'avons contacté aucun individu bien que sa présence ait été constatée en 2001 lors de la capture d'un *Cerosaura sp.* qui avait régurgité un Anolis doré mâle ainsi qu'en 2007 où il a été photographié par Maël DEWYNTER. Il en va de même pour Grand Macoua où malgré 1 heure de prospection nocturne dédiée, effectuée par 3 personnes, aucun individu n'a été inventorié.



Anolis de Flèche



Anolis de Wayabo



Anolis de Fiévé

**Norops chrysolepis** (Duméril & Bibron, 1837) Anolis à fanon bleu

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Lézard forestier fréquent, terrestre et semi-arboricole.

### Famille Iguanidae Gray, 1827

**Iguana iguana** (Linnaeus, 1758) Iguane vert

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Grand lézard terrestre et arboricole. Commun.



### Famille Tropiduridae Bell, 1843

**Plica plica** (Linnaeus, 1758) Tropidure plissé

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Lézard forestier arboricole. Commun.

**Uranoscodon superciliosus** (Linnaeus, 1758) Tropidure sourcilleux

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Lézard forestier, arboricole et semi aquatique, diurne. Commun. Toujours à proximité de cours d'eau.

### Famille Phyllodactylidae Gamble, Bauer, Greenbaum & Jackman, 2008

***Thecadactylus rapicauda*** (Houttuyn, 1782) Gecko à pattes de canard

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Grand gecko forestier, arboricole et nocturne. Commun.

### Famille Sphaerodactylidae Underwood, 1954

***Chatogekko amazonicus*** (Andersson, 1918) Gecko nain d'Amazonie

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Très petit gecko diurne vivant dans la litière forestière. Commun.

***Gonatodes humeralis*** (Guichenot, 1857) Gonatode des carbets

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Petit gecko diurne, semi-arboricole, commun.

### Famille Gymnophthalmidae Fitzinger, 1826

***Gymnophthalmus underwoodi*** Grant, 1958 Gymnophthalme d'Underwood

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Petit lézard de litière. Commun.

***Leposoma guianense*** Ruibal, 1952 Léposome des Guyanes

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Petit lézard diurne de la litière forestière. Commun.

### Famille Teiidae Gray, 1827

***Ameiva ameiva*** (Linnaeus, 1758) Ameive commun

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Grand lézard commun de milieux ouverts. Très commun.

***Cnemidophorus cryptus*** Cole & Dessauer, 1993 Lézard coureur incertain

Statut UICN : Données insuffisantes DD

Lézard inféodé aux cordons sableux du littoral. Cette espèce serait le résultat du croisement entre *Cnemidophorus lemniscatus* et *C. pseudolemniscatus*. Certains individus mâles adultes observés sur l'ancienne RN1 au niveau de Roches Blanches – Mamaribo pourraient appartenir à l'espèce *C. cryptus* du fait de leur coloration intermédiaire entre mâle et femelle.

***Cnemidophorus lemniscatus*** (Linnaeus, 1758) Lézard coureur galonné

Statut UICN : Données insuffisantes DD

Lézard inféodé aux cordons sableux du littoral. Espèce bisexuée localisée à l'Ouest de l'aire de répartition du complexe *Cnemidophorus lemniscatus*.

***Cnemidophorus pseudolemniscatus*** Cole & Dessauer, 1993 Lézard coureur unisexué

Statut UICN : Données insuffisantes DD

Lézard inféodé aux cordons sableux du littoral. Espèce dont les populations ne sont constituées que d'individus femelles parthénogénétiques.

***Kentropyx calcarata*** Spix, 1825 Kentropyx des chablis

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Lézard terrestre et semi-arboricole, forestier. Commun.

***Kentropyx striata*** Daudin, 1802 Kentropyx strié

Statut UICN : Vulnérable VU

Lézard terrestre et semi-arboricole, inféodé aux savanes sèches arbustives littorales. Considéré comme rare. Contacté avec certitude sur 8 (+2 données antérieures) des 32 savanes inventoriées. Plusieurs observations de lézard disparaissant dans la végétation n'ont pas été prises en compte du fait de l'impossibilité d'identifier formellement l'espèce. Les densités de population doivent être faibles puisqu'à chaque fois l'espèce est représentée par un ou deux individus contactés par savane. On peut toutefois penser que le Kentropyx strié est présent dans presque toutes les savanes sèches arbustives de Nancibo à Grand Macoua.



***Tupinambis teguixin*** (Linnaeus, 1758) Tēju commun

Statut UICN : Préoccupation mineure LC

Grand lézard terrestre, diurne, fréquente tous les milieux. Commun.



*Cnemidophorus cf. cryptus*



*Norops auratus* à coloration atypique dans la savane Roches Blanches à Iracoubo

## 6.4 Les Reptiles - Les Tortues

### Famille Kinosternidae Agassiz, 1857

***Kinosternon scorpioides*** (Linné, 1766) Tortue scorpion  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Tortue d'eau douce com-mune, plutôt sur le littoral.

### Famille Geoemydidae Theobald, 1868

***Rhinoclemmys punctularia*** (Daudin, 1801) Rhinoclemmyde ponctuée  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Tortue d'eau douce présente dans tous les milieux aquatiques. Commune.

### Famille Testudinidae Batsch, 1788

***Chelonoidis carbonarius*** (Spix, 1824) Tortue charbonnière  
Statut UICN : En danger   
Tortue terrestre inféodée aux savanes sèches littorales. Bien que leurs populations soient apparemment en déclin, nous avons contacté cette espèce sur 11 des 32 savanes inventoriées. Plusieurs individus ont été observés dans la même savane ainsi que des carapaces souvent croquées par du jaguar. Aucune observation effectuée en milieu boisé, la seule tortue terrestre contactée en forêt s'est avéré être une tortue denticulée.

***Chelonoidis denticulatus*** (Linné, 1766) Tortue denticulée  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Grande tortue terrestre forestière. Commune.

### Famille Chelidae Gray, 1825

***Mesoclemmys gibba*** (Schweigger, 1812) Tortue bossue  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Tortue d'eau douce présente dans tous types de milieux aquatiques.



## 6.5 Les Reptiles - Les Caïmans

### Famille Alligatoridae Gray, 1844

***Caiman crocodilus*** (Linnaeus, 1758) Caïman à lunettes  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Caïman fréquentant toutes les eaux libres et relativement lentes, de la mangrove aux rivières en passant par les marais. Commun.

***Paleosuchus palpebrosus*** (Cuvier, 1807) Caïman rouge  
Statut UICN : Préoccupation mineure   
Caïman plutôt forestier mais affectionne également les marais côtiers ainsi que les savanes inondées. Commun.



Photographie d'un lézard caché sous un Poirier couché dans la savane Mathieu.

## 7 - Axe 3 : Enquêtes auprès des populations locales

### Introduction

Le contexte guyanais est particulier et original concernant les sciences participatives. Tout d'abord par rapport à la diversité culturelle et les modes de vie associés compris dans l'aire d'étude, c'est-à-dire le littoral et les régions rurales associées. Les populations créoles, amérindiennes et bushinengués vivant encore traditionnellement en pratiquant la culture de l'abattis, la chasse et la pêche connaissent parfaitement leur environnement et une grande partie de la biodiversité associée, souvent car cette biodiversité est utile, dangereuse ou encore empreinte de spiritualité ou croyances diverses. Mais bien souvent, ces populations ne sont pas familières des noms scientifiques, des outils numériques ou encore des pratiques de bancarisation de données naturalistes. Et cela peut bien se comprendre puisque la nature étant avant tout vue sous le prisme de l'usage, de l'utile, le fait que quelque chose soit exceptionnel ou rare n'est pas forcément pris en compte et considéré comme méritant d'être collecté, partagé au plus grand nombre, et mis en base de données. Bien souvent la protection de la nature est mal perçue car opposé à cet usage de la nature. Alors que pourtant la dépendance à celle-ci est bien connue et comprise. La nécessité de sauvegarder la nature et de l'utiliser de façon durable comme la pratique traditionnelle peut le faire, n'est cependant pas forcément de mise.

Dans le cas spécifique du Crotale sud-américain, une partie importante des personnes vivant sur le littoral, population urbaine comprise, ne connaissent pas l'espèce puisqu'elle est rare, ou alors le confonde avec les autres Vipéridés de Guyane, essentiellement le Grage petit carreau *Bothops atrox*. En revanche les personnes ayant connaissance de la présence de l'espèce en Guyane, savent à quel point elle est rare, venimeuse et connaissent peu de chose sur l'écologie de cette espèce, parfois considérée comme une espèce de savane stricto sensu.

### Objectifs

L'objectif principal est de collecter des témoignages d'observation du Crotale sud-américain sur l'ensemble de l'aire d'étude. Plusieurs objectifs secondaires y sont associés : obtenir des informations sur le comportement et/ou l'écologie de l'espèce, établir un premier contact avec les personnes enquêtées afin de constituer un réseau d'observateurs, discuter avec la population sur le rôle du PNRG en termes de gestion de son territoire, ses actions en faveur de la biodiversité.

### Matériel et méthodes

Les enquêtes se sont faites aussi bien de façon directe que de façon indirecte, c'est-à-dire soi en entretien face à face de vive voix, soit par téléphone ou encore via les réseaux sociaux (facebook, whatsapp).

La cible principale est la population rurale qui évolue et a des usages sur le territoire des savanes mais également les populations des villages proches des observations connues.

Pour chaque observation la première chose à prendre en compte est l'assurance que l'observateur ne confonde pas l'espèce ; s'il ne peut justifier son observation avec une photo ou une vidéo. Les témoignages nous indiquant qu'il ne s'agissait pas d'un grage, attestant de la non confusion, que ce serpent est très rare et très dangereux, et qu'il possède une queue se terminant par une sonnette nous ont permis de valider ces observations. Dans le cas contraire, les observations n'ont pas été validées. Par exemple une personne indiquant que l'espèce est très commune, n'était pas validée. Une personne indiquant avoir vu un serpent bouger sa queue sans autres informations sur la présence d'une sonnette, ou détaillant la coloration, n'était pas validée. Autre exemple une personne nous indiquant la présence d'un individu loin de l'aire de répartition suspectée, n'était pas prise en compte.

Une fois la donnée validée, nous avons demandé des détails sur le milieu d'observation, la date la plus précise possible, l'heure d'observation, le comportement, la taille du spécimen et éventuellement le nombre d'anneaux à la queue.

Les enquêtes ont majoritairement été effectuées devant les épiceries des communes visées, par entretien individuel direct. Aussi les enquêtes ont été réalisées auprès des personnes rencontrées sur le terrain au cours de nos prospections. Ces deux modes d'enquête ont porté leurs fruits.

Une affiche appelant à la participation à ces enquêtes a également été placée dans plusieurs commerces des communes de Sinnamary, Iracoubo et Mana, malheureusement celles-ci ont, dans la grande majorité des cas, été arrachées au bout de quelques jours. Cette même affiche a été partagée sur les réseaux sociaux à travers les comptes Facebook du PNRG et de la Savane des Pères ayant une eu une audience auprès de 3 265 personnes. Enfin un tractage dans les boîtes aux lettres a été réalisé ; environ une cinquantaine de boîtes aux lettres ont été tracté dans les secteurs où il existait des données, ou où nous avons récolté des données via les premières enquêtes de terrains. Ce mode de communication n'a pas permis de récolter de nouvelles données. Enfin un dernier mode de communication via un groupe whatsapp d'élèves sur la commune de Macouria et de Kourou a permis de récolter quelques données supplémentaires.

Cela illustre bien que la communication directe en allant à la rencontre de la population reste le meilleur moyen de récolter des données auprès des populations éloignées des modes de communication numériques.

### Résultats

Au total ce sont 64 données considérées comme valides qui ont été récoltées par les enquêtes, certaines sont regroupées. L'ensemble des données d'enquête récoltées ont été intégrées dans la base de données en ligne Faune Guyane en donnée protégée.

La communication indirecte pour obtenir des données via les réseaux sociaux, l'affichage papier et le tractage n'est pas du tout efficace contrairement aux entretiens directs.

Voici le détail des entretiens réalisés durant l'étude classé par date d'observation :

1- 1985 : Christophe Couturier, technicien CIRAD, observe en pleine journée un individu de 1,50 mètre, lové sur la piste en sable qui traverse la savane Changement à Sinnamary. A l'époque la savane était bien ouverte et les pins venaient d'être plantés.

2- 1990 : Philippe Laschenaud, chercheur CIRAD, observe un jeune individu en pleine journée sur la RN1 dans l'actuel Centre Spatial Guyanais, commune de Sinnamary.

3- 1991 : Christophe Couturier, technicien CIRAD, observe un individu d'environ 1 mètre en pleine journée, qui traverse la route RN1 à proximité du lieu-dit Saut Sabbat, commune de Mana.

4- 1994 : Philippe Laschenaud, chercheur CIRAD, observe un jeune individu au lieu-dit Savane Sarcelle au bord de crique Amarante commune de Mana.

5- 1994 : Carole Amposta, kinésithérapeute, rapporte l'observation d'une amie habitant sur la route départementale CD5, au PK 17, d'un individu lové à proximité de sa maison, commune de Montsinéry-Tonnégrande.

6- 1995 : Gérald Pogé, observe près de chez lui, Savane Bellevue, vers 17h00 un individu d'environ 1,80 mètre, qui s'approche alors qu'il bricole et fait du bruit avec une clé à cliquet, commune d'Iracoubo.

7- 2000 : Daniel Camus, chercheur CIRAD, rapporte l'observation d'un ami qui tue deux individus la même année, au bord d'une crique dans une forêt marécageuse à palmier bêche (*Mauritia flexuosa*) appelée aussi morichale, derrière le centre amérindien Kalawachi, commune de Kourou.

8- 2000 : Gerald Pogé observe un individu d'environ 2 mètres en pleine journée, sous les lignes EDF alors que des travaux d'entretiens sont effectués à proximité du lieu-dit Degrad Savane, commune d'Iracoubo.

9- 2002/10 : Marcel Serves, éleveur, observe au mois d'octobre, un individu d'environ 1,10 mètre, qui remue la queue, se terminant par de 4 anneaux, dans un jardin bordé d'une savane, au niveau du début de la piste du PK11 de la route du dégrad Sarmaka, commune de Kourou

10- 2006/05 : Alain Auguste, garde technicien de Réserve Naturelle, observe au cours du mois de mai, deux adultes s'accouplement a priori, sur la plage d'Organabo au niveau de la crique Irakompapi, Commune de Mana.

11- 2008 : M. Boceno, observe vers 19h00 un individu écrasé sur le pont de Mana, commune de Mana.

12- 2008 : M. Osvaldo, ouvrier agricole, observe un individu d'environ 0,6 mètre traverser au fond de la piste Singes rouges, à proximité du point de captage sur le fleuve Kourou. Il précise que cette observation s'est faite avant que la route soit goudronnée et l'installation de plusieurs agriculteurs en amont sur la piste, commune de Kourou.

13- 2010 : Lucie Tiwan Couchili, observe un individu adulte en pleine journée, en nettoyant son abattis dans le bois de la Carapa situé derrière chez elle, commune de Montsinéry-Tonnégrande.

14- 2000-2010 : Stefan Icho, garde de Réserve Naturelle, rapporte 3 observations de l'espèce au lieu-dit Paradis, sur la période 2000-2010. Un individu de 1,50 mètre a été observé en 2010. Il était lové en pleine journée au pied d'une arbre de forêt marécageuse à contrefort, au bord du Maroni, déniché en sabrant, commune de Saint Laurent du Maroni.

15- 2013 : Carole Amposta, kinésithérapeute, observe vers 16h00 alors qu'elle promène son chien qui l'alerte, un individu d'environ 1,50 mètre, la tête mesurant 4 à 5 cm, le corps épais de 4cm de large et la queue se terminant par 4 anneaux, à proximité de la Crique Gilette sur la piste de la crique Coulevre, commune de Macouria.

16- 2015 : M. Bonhomme, agriculteur, observe deux individus sur son terrain, situé au début de la piste Singes rouges, alors qu'il le défriche pour son installation. Le terrain est situé en bordure de crique bordée d'une morichale, commune de Kourou.

17- 2015/10 : M. Lecouviour, enseignant, observe en matinée au mois d'octobre un individu d'environ 1,50 mètre, tué lors du débroussaillage d'un terrain situé en lisière de forêt marécageuse dans le bourg d'Iracoubo.

18- 2016 : Xavier Guillot observe un individu d'environ 2 mètres et d'un diamètre de 10 cm qui traverse la route au niveau de l'ensemble de lancement ELA 4. Il nous précise qu'il observe en moyenne un individu par an dans l'enceinte du Centre Spatial Guyanais, commune de Kourou.

19- 2016/11 : Dimitri Lecante, chargé de mission tourisme, observe au mois de novembre vers 18h30, deux individus adultes se battant vraisemblablement sur la plage d'Organabo vers la crique Irakompapi, Commune de Mana.

20- 2016/03 : Christian Perrin observe au mois de mars un individu de 0,4 mètre soit un jeune, au niveau du centre hippique 205 situé à proximité de la plage et des abattis à l'ouest de la commune de Kourou. Il garde l'individu en captivité pendant cinq années durant lesquelles il grandit d'un mètre, il sera alors relâché au Centre Spatial Guyanais.

21- 2016/08 : M. Koese, employé communal, observe en allant à la chasse vers 12h00 au mois d'Août, un individu d'environ 1,20 mètre et avec 4 à 5 anneaux à la queue qu'il secoue au début de la piste Hirondelle en forêt à une trentaine de mètre de la route RN1, commune d'Iracoubo.

22- 2016/09 : M. Antoine, agent EDF, observe à quelques jours d'intervalle au mois de septembre deux individus, l'un d'environ 1 mètre et le second d'environ 0,60 m, en pleine journée sous un pylône EDF au lieu-dit Macoua, commune d'Iracoubo.

23- 2017 : Marina Ciminera, technicienne environnement, rapporte l'observation d'un jeune individu aux alentours du Lac Bois Diable en pleine journée, commune de Kourou.

24- 2017/07 : Ronald Wongsopawiro, chef d'équipe de Réserve Naturelle, observe au mois juillet un individu adulte lové et tué lors du débroussaillage de son terrain situé à l'ouest de petites rizières de Mana, proche de la crique Jacques, commune de Mana.

25- 2017/09 : M. Batista, artisan, observe au mois de Septembre un individu d'environ 2 mètres au fond de la piste Singes rouges avant les pâturages, commune de Kourou.

26- 2018 : Raul Wincke, artisan calebassier, observe un jeune individu lové dans un pot en terre cuite dans son jardin, d'abord alerté par le bruit de la sonnette en passant à proximité du pot de fleur, commune d'Awala-Yalimapo.

27- 2000/2018 : Hendrick Sommer, formateur, rapporte 4 observations de l'espèce dans son jardin au village Paddock sur la période 2000/2018, situé en bordure d'une morichale. La dernière observation a été observée en 2018.

28- 2019 : Un golfeur anonyme, observe un individu adulte à la lisière du golf du CSG, repéré après que son chien se soit mis à l'arrêt et repéré au bruit de la sonnette, commune de Kourou.

29- 2019 : Pierre Lo, observe avec sa compagne argentine qui connaît bien l'espèce, un individu adulte qui remue la queue à la lisière de la forêt avant de s'enfuir dans les herbes, au lieu-dit crique Patate, commune de Montsinéry-Tonnégrande.

30- 2019/03 : Jean-François Vayssières, chercheur au CIRAD, observe aux alentours de 16h00 au mois de Mars un individu de 0,8 mètre avec 3 à 4 anneaux à la sonnette, qui se chauffe sur un tas de bois mi soleil mi ombre dans la zone de Pariacabo, dans la station du CIRAD proche de la gendarmerie, commune de Kourou.

31- 2019/04 : Roger Tourville, cultivateur de Manioc, observe à 7h00 au mois d'avril un individu d'environ 1,60 mètre lové et posté à l'entrée d'un trou de tatou, qui remue la queue à l'approche puis s'active à la lisière d'un bosquet forestier situé sur le chenier de Macoua, commune d'Iracoubo.

32- 2019/04 : Kevin Brinckman, observe au mois d'avril un individu adulte épais en lisière du village Ayawandé, il le repère grâce au son de la queue alors qu'il urinait, commune d'Awala-Yalimapo.

33- 2019/06 : M. Perrier, éleveur de bovin, observe au mois juin pour la première fois en quarante ans de présence quotidienne sur le site de Trou Poissons, un individu sur la piste en sable blanc, commune d'Iracoubo.

34- 2019/11 : Sandrine Pangaud, observe au cours du mois de novembre vers 11h30 un individu mesurant environ 1,60 m traversant la piste du Golf du CSG, commune de Kourou.

35- 2020 : Vincent Auguste, propriétaire de gîte, observe un individu adulte de couleur plutôt jaune et possédant 3 à 4 anneaux à la queue, dans les anciennes rizières en allant à la chasse, commune de Mana.

36- 2020 : M. Oscar, observe en fin de journée vers 18h00, un individu d'environ 0,60 mètre écrasé sur la route dans le secteur de Macoua, au niveau d'une lisière savane/forêt, commune d'Iracoubo.

37- 2020/04 : Gérald Pogé, observe chez lui en bordure de la savane Bellevue, au mois d'avril vers 17h00 un individu mesurant environ 1 mètre en train de manger un lézard coureur *Cnemidophorus lemniscatus* attrapé par l'arrière du corps, commune d'Iracoubo.

38- 2020/06 : Eliane Karwafodi, mère de famille, observe dans la matinée au mois de juin, dans un terrain vague du bourg d'Iracoubo à proximité du fleuve et de la forêt marécageuse le bordant (tout près de l'observation n°16), un individu d'environ 1 mètre lové et qui remue la queue à l'approche, commune d'Iracoubo.

39- 2020/09 : Monsieur Perrier, éleveur de bovins, observe au mois de septembre un nouvel individu vers 17h00, mesurant 1,20 mètre et se chauffant au soleil avant de l'attaquer, dans un fossé de drainage au milieu d'une savane humide bordée d'un marécage dans la savane de Trou Poissons, commune d'Iracoubo.

40- 2020/10 : Jean-Guy Bourdeau, employé communal, observe au mois d'octobre chez lui dans son jardin, à proximité immédiate des anciennes rizières, un individu d'environ 1,10 mètre, commune de Mana.

41- 2020/11 : Vincent Auguste, propriétaire de gîte, observe au mois de novembre, un individu adulte en train de manger un *Rhinella marina*, à proximité de la plage à l'ouest dans le secteur de Savane Sarcelle dans les anciennes rizières de Mana, commune de Mana.

42- 2021/01 : Frédéric Sjabere, cultivateur de manioc, observe vers 10h00 au mois de janvier un individu adulte lové dans un chablis en nettoyant son abattis, situé sur une colline de sable au bord de la crique Margot, commune de Saint-Laurent du Maroni.

43- 2021/01 : M. Ringuet, agriculteur, observe au mois janvier un individu mesurant environ 1 mètre lové dans un chablis à la limite de la forêt, commune de Kourou.

44- 2021/02 : Christophe Perrin rapporte l'observation d'un ami en février sur la route de Guatemala, d'un individu d'environ 1,10 mètre avec 7 à 8 anneaux à la queue, qui traverse la route en pleine journée, commune de Kourou.

45- 2021/02 : M. Vacher trouve en février sur le paillason de sa maison situé dans le lotissement du Bois Diable, un individu de 0,7 mètre qu'il tue, commune de Kourou.

46- 2021/05 : M. Breton, observe le 8 mai 2021 à 17h25 au Bois diable, un individu de belle taille avec 11 à 12 anneaux à la queue, en lisière de buissons. Il est immobile, puis se retourne et se réfugie sous les buissons. Il n'a pas agité sa sonnette. Commune de Kourou.

47- 2021/05 : M. Gi, observe le 8 mai 2021, un individu de forme claire d'environ 1,20 mètre et avec 5 anneaux à la queue, qui se déplace sur la route à proximité du collège IV vers 17h30, commune de Kourou.

48- 2021/05 : Marina Ciminera, technicienne environnement, rapporte l'observation d'un ami le 9 mai d'un individu sur la route de l'Espace au PK 8 à proximité de l'ensemble de lancement de la fusée Véga, commune de Kourou.

49- 2021/05 : Thibault Ferrieux, agent ONF, observe au Lac Bois Diable le 10 mai 2021 vers 11h00, deux individus. Le premier mesurant 1,00 environ possède 12 anneaux à la queue, le second plus massif et mesurant approximativement 1,25 mètre ne possède pas de sonnette car blessé à la queue.

50- 2021/07 : M. Bushiman, chasseur et pêcheur dans les anciennes rizières de Mana, observe à 7h00 au mois de juillet au bord du canal de la parcelle 28 la plus à l'Est, un jeune individu d'environ 0,50 mètre lové au bord de l'eau, commune de Mana.

51- 2021/08 : Wilder Doxain, cultivateur de manioc, observe un gros individu adulte qui remue la queue à l'entrée d'un trou de Tatou dans son abattis situé entre le village Prospérité et le carrefour Margot, alors qu'il l'entretient, commune de Saint-Laurent du Maroni.

52- 2022/01 : Lucien Paul, retraité, observe le 29 janvier un individu de 0,6 mètre qui traverse la route de Paddock. L'individu qui sortait d'une morichale a été tué, commune de Saint Laurent du Maroni.

53- 2022/02 : M. Eduardo, observe au mois de février alors qu'il est à la chasse, un individu d'environ 1 mètre qui circule en forêt marécageuse en pleine journée, sur un layon qui débute sur la piste Est au PK 11 de la route du dégrad Saramaka, commune de Kourou.

54- 2022/04 : Jérôme Farnber, maitre-nageur, observe un individu mesurant environ 1,3 mètre et possédant 12 anneaux à la queue. L'individu était lové sous jasmin dans l'enceinte de la piscine de Mana situé à proximité des anciennes rizières et a été tué, commune de Mana.

55- Jean-François Vayssières, chercheur au CIRAD, rapporte l'observation d'un collègue d'un individu au niveau de la piste de Rallye, commune de Kourou.

## Conclusion

Le nombre conséquent de donnée récoltée par le moyen des enquêtes montrent bien l'importance de se baser sur les connaissances du grand public, tout en vérifiant rigoureusement la véracité des propos rapportés, afin d'estimer l'état d'une population et sa répartition sur le territoire. En effet l'immensité du territoire ne permet pas la couverture entière de ce même territoire par les naturalistes et les scientifiques. Aussi pour une telle espèce discrète et rare et dont les connaissances sur l'écologie sont limitées, seul l'appui des personnes vivant sur le territoire participe à se faire une idée de l'état de conservation et de la présence territoriale de l'espèce. Aussi quelques éléments sur la biologie ou le comportement ont pu être acquis :

- L'espèce se réfugie sous les chablis ou dans les trous de tatou la journée, et y chasse à l'affût.

- L'espèce fréquente aussi bien les milieux forestiers, particulièrement à proximité de la ressource en eau et pas uniquement les savanes, d'où la nécessité de conserver les milieux forestiers adjacents aux savanes pour conserver l'espèce.

- L'espèce consomme deux espèces qui n'avaient pas été répertoriées dans la bibliographie, le lézard coureur *Cnemidophorus sp.* et le Crapaud bœuf *Rhinella marina*. On peut donc considérer que le Crotale sud-américain consomme en Guyane une large gamme de proies en lézards terrestres et en amphibiens.

## 8 - Axe 4 : Analyse des habitats naturels favorables à l'espèce

### Introduction

Le Crotale sud-américain, appelé aussi Crotale des savanes en français, était considéré comme son nom l'indique, comme une espèce savanicole. Or les nombreux témoignages et les données issues des enquêtes permettent de nuancer cette affirmation.

### Matériels et méthodes

Les données issues des enquêtes ainsi que celles issues de la base de données Faune Guyane permettent de par leur géolocalisation d'apprécier les lieux de vie de l'espèce. Néanmoins il faudra bien tenir compte du fait que l'écologie de l'espèce peu connue, ne permet pas à l'heure actuelle de connaître la finalité de l'usage des milieux par l'espèce (zone de chasse, zone de repos, zone de reproduction) dans le temps ni de connaître l'étendue du territoire d'un même individu. Néanmoins la bibliographie nous a fourni bon nombre d'informations sur la nécessité qu'a l'espèce d'avoir à sa disposition une véritable mosaïque d'habitats naturels, aussi bien secs que humides, ouverts ou fermés. Une analyse de l'habitat où les observations de l'espèce ont été réalisées, ainsi que la présence de ressource en eau à proximité ou encore la nature du substrat du sol permet de dresser la carte des habitats préférentiels de l'espèce qui semble cependant cantonnée au littoral. Le tableau suivant synthétise ces différents critères par observation.

### Résultats

Le tableau ci-après présente pour chaque observation (Enquêtes et Base de données Faune Guyane), le type d'habitat naturel principal où l'espèce a été observée ainsi que l'habitat secondaire, c'est à dire l'autre habitat naturel le plus proche de l'observation, en général situé à moins de 100 mètres du lieu de l'observation. Pour chaque observation est également identifié la nature du sol, ainsi que la présence d'un milieu aquatique situé à moins de 150 mètres de l'observation, c'est-à-dire une crique, un fleuve, un marais ou prirpi mais aussi une mangrove.

Les différents types d'habitats naturels sont les suivants :

- La savane, sans discrimination sur la nature de celle-ci, elle peut être sèche, humide, rase, à herbes hautes ou arbustive.



- La forêt marécageuse, regroupant les forêts ripicoles, les formations à Palmier bêche (*Mauritia flexuosa*) appelées morichales, les formations à Palmier pinot (*Euterpe oleracea*) appelées pinotières ou encore les forêts marécageuses primaires à Manil marécage (*Symphonia globulifera*) et Yayamadou (*Virola sp.*).



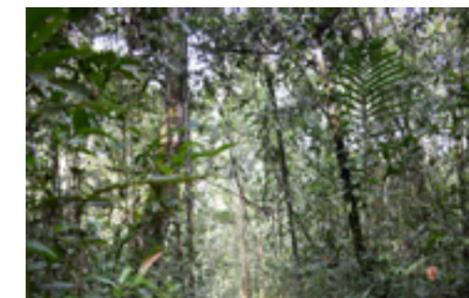
- La forêt littorale, appelée aussi forêt de la plaine côtière ancienne qui s'établit sur des sols composés de sédiments sableux en général, à quelques exceptions pour les portions de forêts les plus en retrait du trait de côte qui se situent sur des sols argileux mais dont la composition floristique est similaire.



- La forêt de cordon sableux, forêt évoluée sur les cheniers successifs d'arrière mangrove, qui correspondent aux anciens traits de côte formés lorsque les phénomènes d'accrétion se sont stabilisés par le passé. Cette forêt est marquée par la présence de palmiers Awara (*Astrocaryum vulgare*) et Maripa (*Attalea maripa*).



- La forêt sur sables blancs, forêt particulière à distribution limitée à un petit quart Nord-Ouest de la Guyane, et qui évolue sur la série géologique dite détritique de base, dont l'origine est inconnue. En effet il n'est actuellement pas prouvé que les sables viennent de sédiments marins ou fluviaux, du fait de la nature et la composition du substrat, riches en métaux lourds, ou alors issus d'un phénomène d'érosion.



- La plage, correspondant au trait de côte actuel, présente principalement dans les zones d'inter bancs de vase. Le littoral étant très mouvant sur le plateau des Guyanes, certaines plages ont aujourd'hui disparu du fait de l'érosion ou sont aujourd'hui piégées par la mangrove lors des phases d'accrétion, et forment alors de nouveaux cheniers qui redeviendront plage lors des prochaines phases d'érosion.



- La mangrove, qui s'établit aussi bien en bordures des cours d'eau dans les estuaires, on parle alors de mangrove fluviale qui est stable ou alors en bord de mer, la mangrove littorale qui se déplace au rythme des bancs de vase.



- Les marais, correspondant aux marais herbacés, aux marais littoraux ainsi qu'aux prirpis à *Eleocharis sp.*



- Les milieux rudéraux, correspondant au milieu anthropisés ou dégradés, c'est-à-dire les friches, les bords de route mais également les zones de culture et les jardins, qui ne sont pas vraiment des zones rudérales à proprement parler. Afin de simplifier l'analyse, ces habitats sont regroupés en zones anthropisées aux sols non imperméabilisés.



- Les zones urbaines, construites et aux sols imperméabilisés.

N° observation	Habitat principal lors de l'observation	Habitat secondaire, à proximité	Sol	Milieu aquatique proche (rivière ou marais) à moins de 150 m
<b>Enquêtes</b>				
1	Savane	Forêt marécageuse	Podzols	oui
2	Savane	Forêt littorale	Sable	oui
3	Rudéral	Forêt mature	Sable	non
4	Marais	Mangrove	Sable	oui
5	Forêt littorale	Rudéral	Argileux	oui
6	Savane	Forêt marécageuse	Argileux	oui
7	Forêt marécageuse	Savane	Podzols	oui
8	Rudéral	Forêt secondaire	Argileux	non
9	Savane	Forêt marécageuse	Podzols	oui
10	Plage	Forêt marécageuse	Sable	oui
11	Rudéral	Forêt marécageuse	Sable	oui
12	Savane	Forêt marécageuse	Podzols	oui
13	Forêt littorale	Savane	Sable	oui
14	Forêt marécageuse	Rudéral	Argileux	oui
15	Forêt littorale	Forêt marécageuse	Argileux	oui
16	Savane	Forêt marécageuse	Podzol	oui
17	Rudéral	Forêt marécageuse	Argileux	oui
18	Savane	Forêt littorale	Sable	oui
19	Plage	Forêt marécageuse	Sable	oui
20	Urbain	Plage	Sable	oui
23	Urbain	Marais	Sable	oui
24	Forêt littorale	Forêt marécageuse	Sable	oui
25	Forêt littorale	Forêt marécageuse	Sable	oui
26	Forêt de cordon sableux	Marais	Sable	oui
27	Rudéral	Forêt marécageuse	Argileux	oui
28	Forêt littorale	Rudéral	Sable	oui
29	Savane	Forêt littorale	Sable	oui
30	Urbain	Forêt littoral	Argileux	oui
31	Forêt littorale	Savane	Sable	oui
32	Forêt littorale	Forêt marécageuse	Sable	oui
33	Savane	Marais	Sable	oui
34	Forêt littorale	Savane	Argileux	oui
35	Marais	Plage	Sable	oui
36	Savane	Forêt littorale	Sable	oui
37	Savane	Marais	Sable	oui
38	Savane	Marais	Sable	oui
39	Forêt de cordon sableux	Marais	Sable	oui
40	Marais	Plage	Sable	oui
41	Forêt littorale	Forêt marécageuse	Sable	oui
42	Forêt de cordon sableux	Mangrove	Sable	oui
43	Forêt de cordon sableux	Marais	Sable	oui
44	Urbain	Marais	-	oui
45	Rudéral	Marais	Argileux	oui
46	Rudéral	Marais	Sable	non
47	Savane	Forêt littorale	Sable	non

Tableau 2 Tableau d'analyse des habitats où l'espèce est observée

48	Rudéral	Marais	Sable	oui
49	Rudéral	Forêt marécageuse	Sable	oui
50	Marais	Forêt de cordon sableux	Argileux	oui
51	Rudéral	Forêt mature	Sable	oui
52	Urbain	Forêt marécageuse	-	oui
53	Forêt marécageuse	Rudéral	Argileux	oui
54	Rudéral	Forêt de cordon sableux	Sable	non
55	?	?	?	?
<b>Faune Guyane</b>				
421768	Rudéral	Plage	Sable	oui
386590	Forêt de cordon sableux	Plage	Sable	oui
421767	Savane	Forêt littorale	Argileux	non
421786	Forêt littorale	Urbain	Argileux	non
432497	Plage	Marais	Sable	oui
425953	Forêt littorale	Savane	Sable	non
460515	Savane	Forêt marécageuse	Sable	oui
439180	Forêt marécageuse	Savane	Argileux	oui
548181	Savane	Forêt littorale	Argileux	non
477798	Savane	Marais	Sable	oui
330671	Savane	Marais	Sable	oui
547958	Rudéral	Forêt de cordon sableux	Sable	oui
587654	Rudéral	Forêt de cordon sableux	Sable	non
331545	Savane	Forêt littorale	Podzols	oui
326787	Plage	Marais	Sable	oui
330672	Forêt littorale	Savane	Argileux	oui
330842	Forêt littorale	Savane	Sable	non
331772	Forêt littorale	Rudéral	Argileux	non
332076	Rudéral	Marais	Sable	oui
213744	?	?	?	?
331342	Forêt littorale	Rudéral	Argileux	oui
330834	Forêt sur cordon sableux	Marais	Sable	oui
359643	Urbain	Marais	-	oui
426525	Savane	Forêt littorale	Sable	non
330840	Savane	Forêt marécageuse	Argileux	oui
331003	Savane	Forêt littorale	Argileux	oui
330674	Rudéral	Marais	Argileux	oui
166011	Savane	Forêt littorale	Argileux	non
422859	Urbain	Rudéral	-	oui
351627	Urbain	Savane	-	oui
426526	Urbain	Marais	-	oui

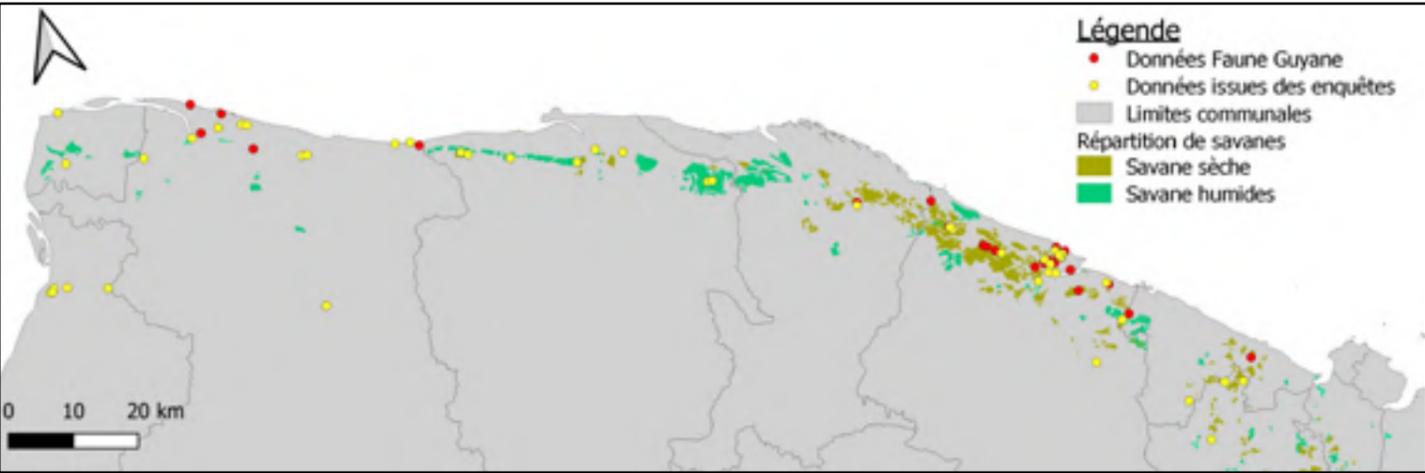
L'analyse de ce tableau met en évidence les résultats suivants :

- Plus de 81 % des observations ont été réalisées à moins de 150 mètres d'un milieu aquatique, courant ou stagnant.
- Près de 64 % des observations ont été réalisées sur des substrats sableux.
- Environ 37% des observations ont été réalisées dans ou à proximité immédiate d'une savane alors que plus de 70% des observations sont faites dans ou à proximité d'un milieu forestier, tous milieux forestiers confondus
- Plus 1/5 (20%) des observations sont réalisées dans ou à proximité immédiate d'une forêt marécageuse.
- Un peu moins d'un 1/3 (30%) des observations sont faites dans une mosaïque d'habitats associant savane et forêt.

milieu	nombre	pourcentage (n=86)
zone humide	70	81,39
savane	32	37,21
forêt	61	70,93
forêt marécageuse	22	25,81
savane et forêt	28	32,56
type de sol		
argileux	19	22,09
sableux	55	63,95
podzol	4	4,65
inconnu	8	9,31

Tableau 3 Résultats de l'analyse de habitats

Les conclusions de cette analyse confirment l'hypothèse selon laquelle l'espèce fréquente des sites où il existe une mosaïque de milieux, à la fois ouverts et fermés, même s'il n'est pas possible d'affirmer que l'espèce est strictement inféodée aux savanes. La présence de milieux aquatiques semble être un critère très important puisque qu'une grande majorité des observations sont réalisées à proximité des cours d'eau, des marais ou de la forêt marécageuse. Enfin une majorité des observations sont faites sur un substrat sableux, attestant de la répartition littorale de l'espèce.



Carte 3 Répartition des observations issues de Faune Guyane et des enquêtes menées pendant l'étude

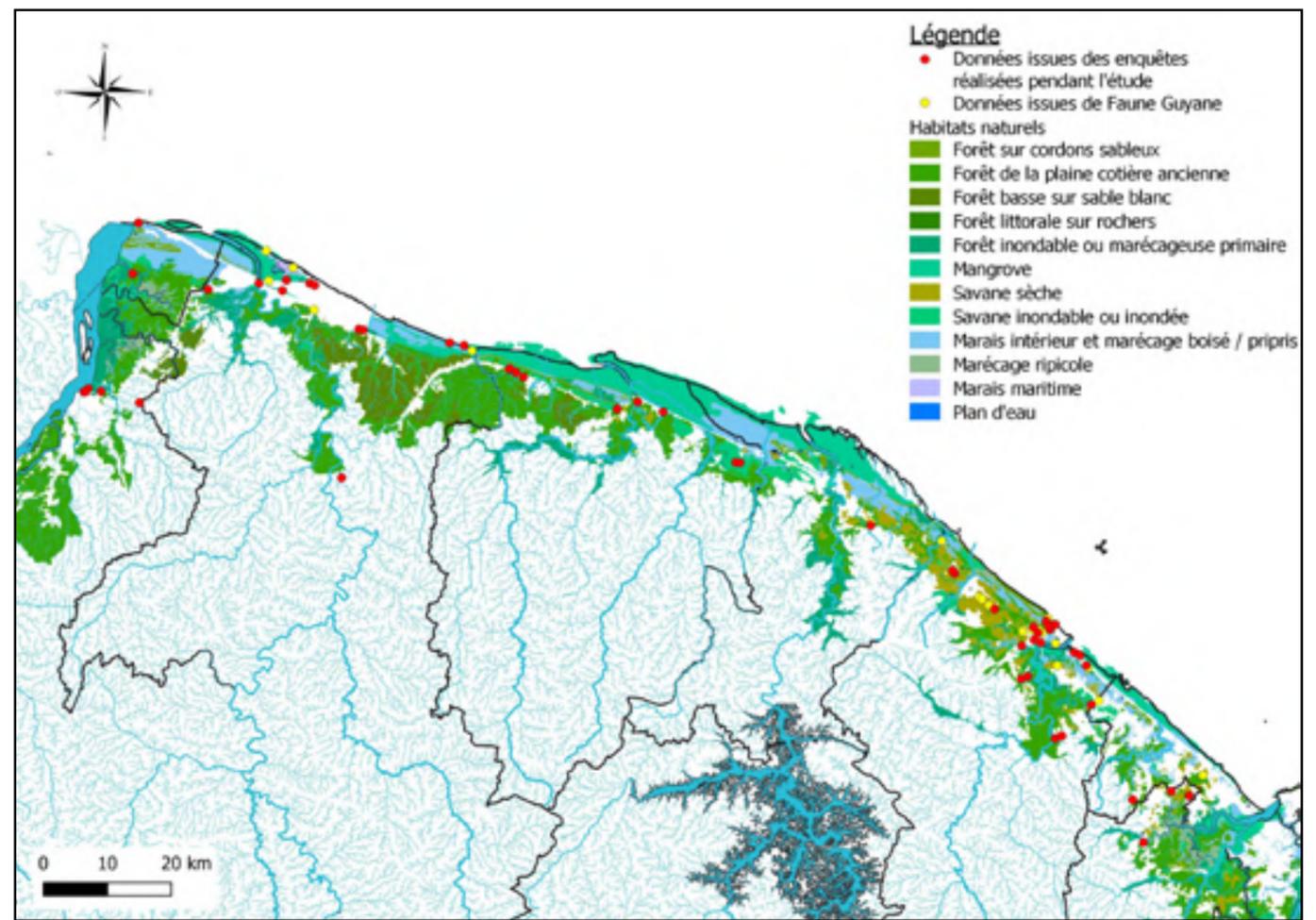
## 9 - Analyse croisée et définition d'une aire de répartition actuelle et passée

Afin de pouvoir définir la répartition actuelle de l'espèce, une analyse de la répartition des habitats naturels de l'espèce, présentés dans l'axe 4, permet de se rendre compte de la répartition maximale, qui peut être considérée comme historique, du Crotale sud-américain en Guyane.

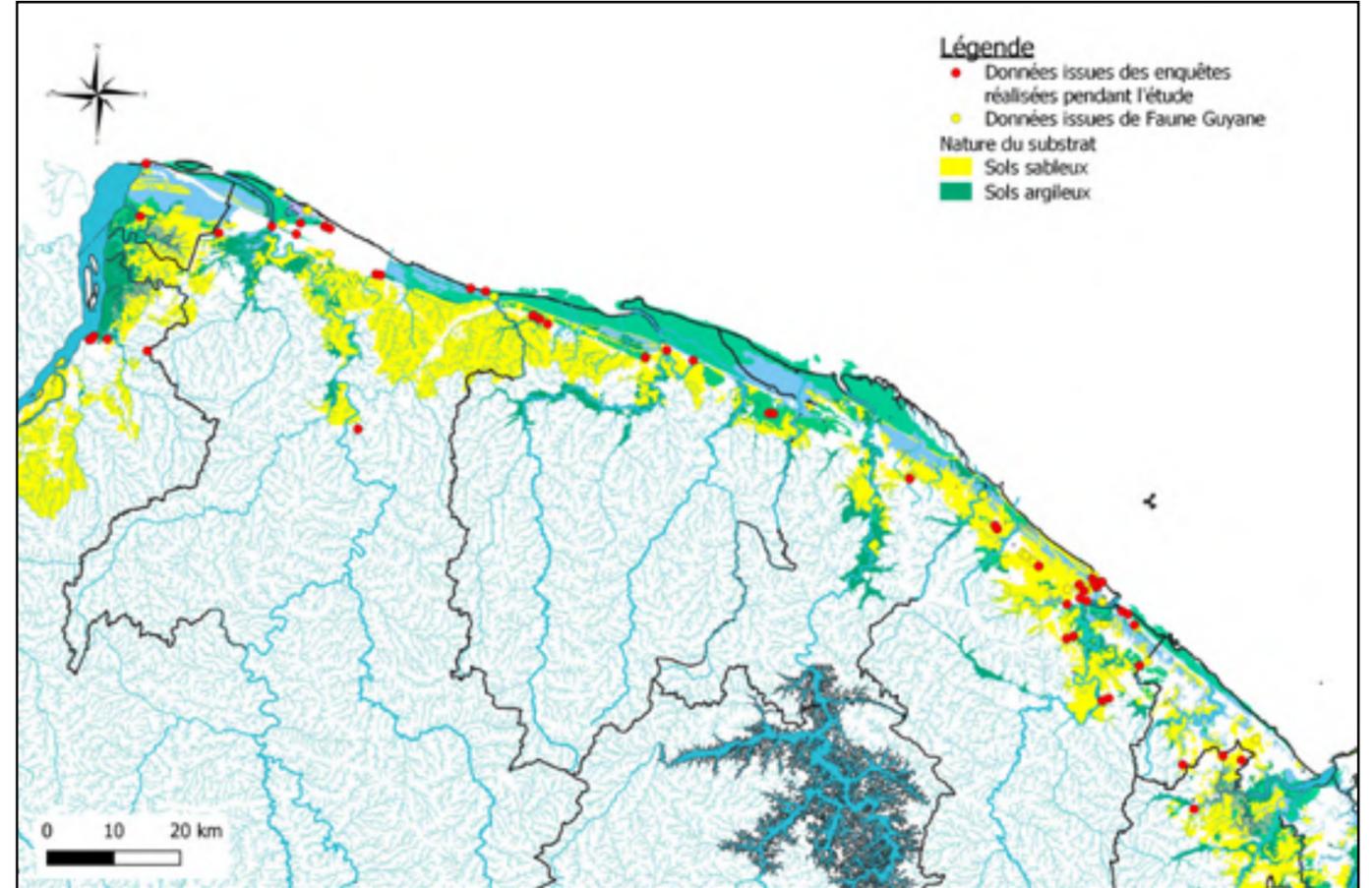
Afin d'avoir une analyse la plus précise possible, une première cartographie des habitats naturels favorables et de la répartition du substrat sableux permet de dégager la répartition potentielle. Ensuite, en excluant les zones où les milieux naturels sont le plus transformé et anthropisé on peut définir les zones de répartition passée. Enfin en superposant ces différentes pré-analyses, il est possible de définir l'aire de répartition actuelle, là où des données d'observation récentes existent, l'aire de répartition potentielle là où il n'y a pas de données récentes c'est à dire historiquement favorable ou bien lorsque les habitats naturels semblent favorables mais qu'aucune donnée d'observation n'existe et enfin les zones historiquement favorables mais où l'espèce semble avoir disparu, soit l'aire de répartition passée.

Les causes de la disparition de l'espèce sont principalement d'origine anthropique, en effet on peut citer les transformations profondes des habitats en zone urbaine par exemple, ou encore le développement de l'agriculture où de nombreux témoignages attestent que la faune ophidienne est systématiquement éliminée pour des raisons de sécurité des personnes et des bêtes domestiques dans le cas de l'élevage.

Les cartes suivantes (carte 4 et 5) présentent successivement la répartition des données d'observation ainsi que celle des habitats naturels favorables à l'espèce puis la répartition des données d'observation ainsi que celle des sols à substrats sableux ou argileux.

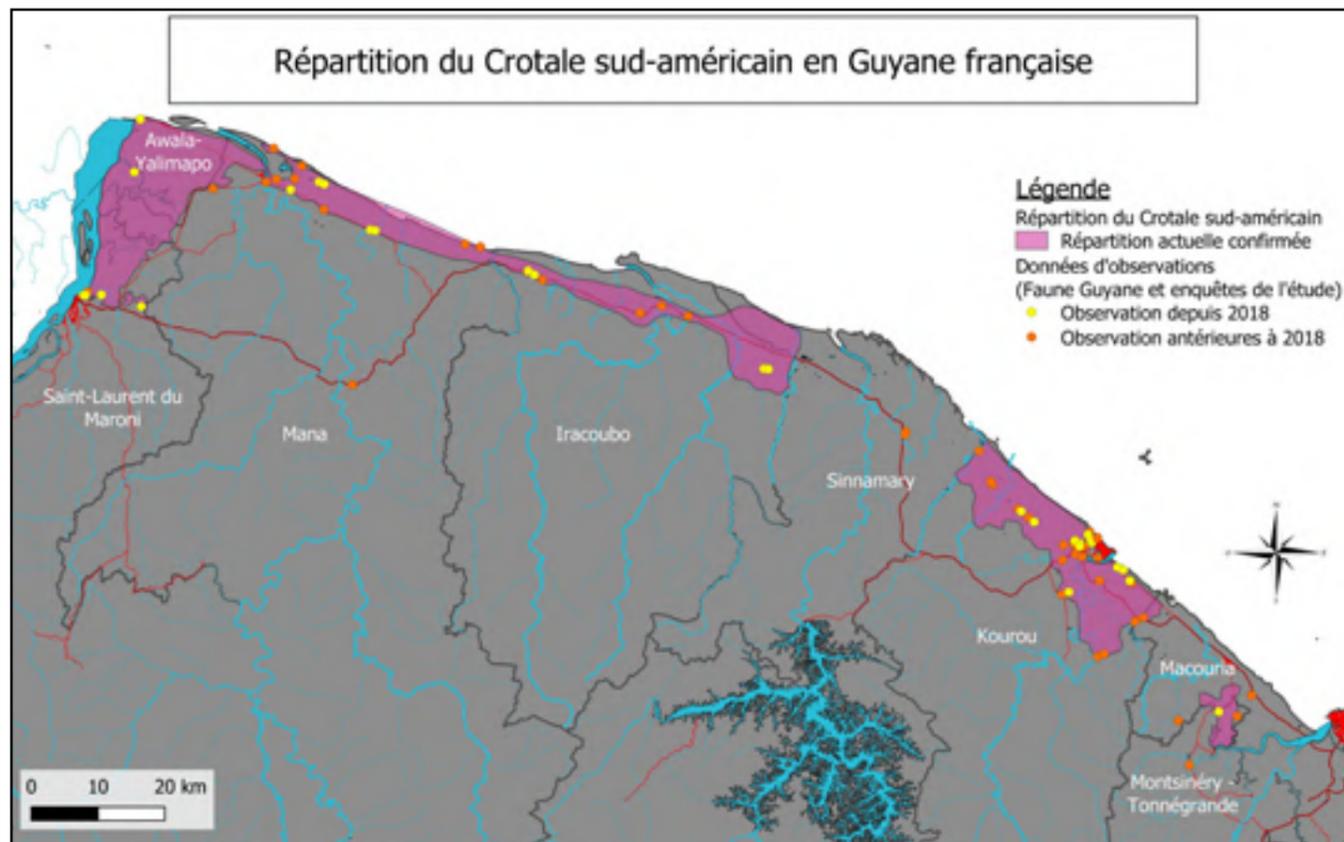


Carte 4 Répartition des données d'observation et des habitats naturels favorables à l'espèce



Carte 5 Répartition des données d'observation et des sols à substrats sableux ou argileux.

La carte suivante (carte 6) présente l'aire de répartition actuelle confirmée. Des cartes sur la répartition potentielle et passée du Crotales sud-américain en Guyane sont présentées dans le rapport annexe n°1.



Carte 6 Aire de répartition du Crotales sud-américain

Le Crotales sud-américain a une répartition essentiellement littorale qui déborde vers le sud sur la partie ouest du territoire en s'étalant sur les vastes forêts marécageuses et littorales qui bordent le Maroni. La question se pose d'une répartition qui déborderait au sud de Saint-Laurent du Maroni dans les massifs forestiers de la plaine côtière ancienne (cf carte N°1). La population de l'ouest, historiquement considérée comme cantonnée aux anciennes rizières, semble s'étaler de façon continue jusqu'à la crique Yiyi. Il est probable que l'aire de répartition continue sur le massif des sables blancs au sud des anciennes rizières sur la commune de Mana, comme en atteste une observation ancienne à proximité de Saut Sabbat. On peut donc imaginer que l'aire de répartition s'étale vers l'Est, au Sud des savanes et de l'aire de répartition attestée, en suivant les forêts sur sables blancs et les forêts marécageuses.

Il semble y avoir une scission dans l'aire de répartition au niveau de la commune de Sinnamary car il n'y a priori pas d'observation récente. Plusieurs hypothèses se posent alors :

- La raréfaction des substrats sableux (cf. Carte N°2) ne permet pas l'établissement d'une population dans la continuité de la population de l'Ouest.
- L'espèce a disparu du fait de la forte anthropisation notamment des savanes, où l'élevage est répandu depuis longtemps.
- L'espèce se maintient sur la marge littorale dans les marais et les forêts sur cheniers, sites inaccessibles sans une logistique importante à l'heure actuelle car la mangrove a colonisé le littoral et les bancs de sables sont piégés en arrière mangrove.

L'aire de répartition s'étale ensuite le long des savanes du Centre Spatial Guyanais jusqu'à la région de Matiti et de Wayabo fortement anthropisée au Nord mais où il reste encore de belles portions de milieux naturels favorables au Sud, avec des zones humides, des savanes, des forêts marécageuses et des forêts de la plaine côtière ancienne. En revanche l'espèce semble absente à l'Est de cette zone (région littorale de Macouria) ce qui forme là une autre coupure de la répartition avec une population qui semble isolée et se maintenir dans la région de Montsinéry-Tonnégrande. Il est possible qu'il existe une jonction entre ces deux populations de l'Est guyanais par les forêts situées au sud de Matiti. Se pose aussi la question d'une continuité de la répartition vers les savanes les plus à l'Est de Montsinéry mais aucune donnée n'a été recensée à ce jour d'autant plus que cette partie du territoire n'était pas comprise dans l'aire d'étude.

## 10 - Axe 5 : Mesures ERC

### Objectifs

L'objectif de cet axe est d'apporter des mesures concrètes de conservation du Crotales sud-américain et plus largement de la faune ophidienne ainsi que celle inféodée aux habitats de prédilection de l'espèce cible. Certaines de ces mesures sont de l'ordre de la planification, d'autres sont des actions concrètes pouvant être mises en place à court, moyen et long terme.

### Contribution aux SCOT et PLU de la CCDS : Définition des réservoirs et continuités écologiques

Il est important d'identifier les réservoirs potentiels correspondant aux habitats favorables à l'espèce et de préserver les continuités permettant le maintien des populations sur la bande littorale. Il faut aussi prendre en compte les connexions qui existent entre ces réservoirs identifiés, celles qui sont à conforter ou à restaurer permettant les échanges génétiques entre populations. Il faut également prendre en compte les besoins en termes de développement du territoire, définis par le SAR et proposer des préconisations sur les zones à développer afin de garantir le maintien de certains corridors et/ou réservoirs.

### Préservation des forêts littorales

Les forêts littorales sont de loin les milieux naturels qui subissent les plus fortes pressions. En effet l'Office National des Forêts rapporte en 2017, qu'entre 2005 et 2015, en fonction des typologies de milieux, les forêts littorales sur rocher ont perdu entre 10,16% de leur surface soit 89 hectares et les forêts sur cordons sableux 3,01% soit 155 hectares (cf. tableau ci-dessous)

Figure 23 : Evolution des surfaces des forêts et milieux naturels en 2005 à 2015 en ha

Types d'occupations du sol (Niveau 2 & Niveau 3)	2005		2008		2011		2015		Evolution 2005 - 2015		Variation Annuelle moyenne 2005 - 2015	
	Surface	%	Surface	%	Surface	%	Surface	%	Surface	%	Surface	%
<b>31 - Forêts</b>	501 016	88,17	49 6154	90,32	493 101	90,86	491 975	90,96	-9 071	-1,81	-907	-0,18
Forêts hors mangroves	445051	78,33	437 360	79,63	432 836	79,75	428 809	79,38	-16 242	-3,69	-1624	-0,37
3151 - Forêt sur cordons sableux	5 172	0,91	5 084	0,92	5 015	0,92	5 016	0,91	-155	-3,01	-15	-0,30
3152 - Forêt de la plaine côtière ancienne	108 889	19,58	105 417	19,19	101 551	19,08	102 184	18,89	-6 705	-6,18	-671	-0,62
3153 - Forêt basse sur sable blanc	14 058	2,47	13 513	2,46	13 295	2,44	13 006	2,40	-1 051	-7,48	-105	-0,75
3154 - Forêt littorale sur rochers	877	0,13	885	0,16	795	0,15	788	0,15	-89	-10,19	-9	-1,02
3161 - Forêt haute	158 061	27,81	155 378	28,28	153 326	28,25	150 988	27,31	-7 073	-4,47	-707	-0,45
3162 - Forêt basse	163	0,03	163	0,03	163	0,03	163	0,03	0	0,00	0	0,00
317 - Forêt inondée ou marécageuse	157 333	27,69	156 411	28,47	156 211	28,38	156 163	28,37	-1 120	-0,74	-112	-0,07
318 - Mangrove	55 995	9,85	58 794	10,70	60 294	11,30	63 166	11,68	7 171	12,81	717	1,28
319 - Plantation forestière	497	0,09	501	0,09	501	0,09	501	0,09	4	0,73	0,4	0,07
<b>32 - Milieux à végétation arbustive</b>	25 955	4,55	25 499	4,64	25 187	4,64	25 055	4,63	-800	-3,10	-80	-0,31
321 - Savane sèche	14 885	2,55	14 251	2,79	13 944	2,57	13 816	2,56	-649	-4,38	-65	-0,45
322 - Savane inondable ou inondée	11 070	2,00	11 249	2,05	11 243	2,07	11 219	2,07	-151	-1,33	-15	-0,13
<b>33 - Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation *</b>	14 050	2,58	133	0,06	110	0,02	130	0,02	-14 208	-99,31	-1 463	-9,91
331 - Plage, dune et sable	14 037	2,58	290	0,05	88	0,02	108	0,02	-14 528	-99,28	-1 453	-9,93
332 - Roche nue, savane roche	22	0,01	22	0,01	22	0,01	22	0,01	0	0,00	0	0,00
<b>34 - Milieux naturels dégradés</b>	26 098	4,7	27 374	4,98	24 326	4,48	23 733	4,39	-2 364	-11,19	-296	-1,13
341 - Forêt dégradée de terre ferme	14 218	2,50	14 235	2,59	13 230	2,44	13 207	2,45	-981	-6,90	-97	-0,40
342 - Forêt inondable ou marécageuse dégradée	631	0,11	694	0,13	630	0,11	605	0,11	53	8,24	5	0,83
343 - Forêt et végétation arbustive en marécage	11 249	2,00	12 434	2,27	10 466	1,91	9 793	1,81	-1 986	-17,44	-207	-1,79
<b>Total</b>	568 758	100,00	549 540	100,00	543 724	100,00	540 894	100,00	-27 964	-4,81	-2 716	-0,48
Total hors mangroves	512 763	90,15	490 546	89,30	482 490	88,90	477 727	89,12	-34 535	-6,74	-3 463	-0,67

Tableau 4 Evolution des surfaces forestières entre 2005 et 2015 © ONF

Mais en termes de perte de surface, ce sont les forêts sur sables blancs et les forêts de la plaine côtière ancienne qui ont perdu le plus avec des pertes de surface respectives de 1051 ha et 6705 ha. Ces pressions tiennent essentiellement au fait que les populations et activités humaines se concentrent sur la bande littorale. Plusieurs activités sont mises en cause, notamment l'agriculture sans distinction de pratique ou encore l'étalement urbain ou les activités extractives. Il est important cependant de voir que les pratiques agricoles ont des impacts plus au moins marqués en fonction des zones, entre la pratique d'abattis ou la mise en jachères des parcelles cultivées qui permettent une reprise de la végétation, alors que la pratique du maraîchage ou de l'élevage transforme durablement les milieux. Il convient donc de préserver des ensembles de forêts littorales notamment, afin de garantir les migrations au nord et au sud de la RN1 et ce surtout où la mosaïque d'habitats est la plus importante. Ces forêts constituent également des zones de refuge de l'espèce, qui s'abrite notamment dans les terriers, ou s'y poste à l'affût pour chasser.

Bien que cela soit difficile à entendre lorsque l'on souhaite conserver la biodiversité, il est préférable d'autoriser un changement de nature des milieux naturels vers des milieux anthropisés dans des forêts déjà dégradées, ou bien dans des forêts drainées non littorales, qui couvre la majeure partie du territoire.

Une autre piste est de maintenir des continuums forestiers dans les zones dédiées à l'agriculture ce qui implique une définition de ces corridors avant même toute attribution de lots agricoles. En tenant compte des cours d'eau qui revêtent une importance marquée pour l'espèce, doivent être définis des corridors forestiers qui permettent le déplacement de l'espèce entre les différents habitats qu'il fréquente, et ce surtout dans les secteurs où des observations sont attestées. Ce travail de définition des corridors doit permettre de donner des bases de réflexion à la mise en place des trames sur l'aire de répartition de l'espèce.

### Préservation des continuités de forêt marécageuse et des morichales

Les forêts marécageuses situées en bordure de savane constituent des sites favorables au refuge de l'espèce à l'abri des prédateurs et des lieux de nourrissage comme l'atteste la présence de nombreuses proies dans ces types d'habitats (micromammifères et amphibiens essentiellement). Ces milieux situés en bordure de cours d'eau sont utiles à la migration des espèces, notamment en saison sèche, lorsque la faune se rapproche des criques pour s'abreuver, constituant les derniers point d'eau disponibles localement.

Il est important de considérer que ces habitats forestiers humides constituent également des réservoirs de biodiversité, en ne mettant plus le focus uniquement sur le Crotale mais en considérant l'entité écologique au sens propre qui héberge temporairement ou de façon continue de nombreuses espèces. En effet, au-delà de l'usage qu'en fait l'espèce cible, ces habitats sont également à préserver pour certaines espèces protégées avec habitat comme les Aras macavouanne (*Orthopsittaca manilatus*) ou l'Anabate des palmiers (*Berlepschia rikeri*).

### Préservation des savanes

Toujours selon le rapport de l'ONF de 2017 les savanes ont perdu 3% de leur surface sur la période 2005-2015. Il est indéniable que cet habitat rare à l'échelle de la Guyane, revêt une importance capitale pour le Crotale, plus ou moins directement, notamment comme garde-manger potentiel plus que comme véritable lieu de vie. Les savanes sont également des réservoirs de biodiversité aussi bien pour la faune et la flore qui y est intimement inféodée, mais également pour bon nombre d'espèces de haut niveau trophique qui vont périodiquement fréquenter ces milieux ouverts comme les grands mammifères, Jaguar (*Panthera onca*) ou le Grand Fourmilier (*Myrmecophaga tridactyla*). Il est important de préserver les savanes en contact direct avec les milieux forestiers de cordon sableux, et de permettre des jonctions entre celles situées au nord de la RN1 et celle située au sud de la RN1.

Cependant la création de corridors ou plutôt de passages notamment pour la faune ophidienne peut se heurter à des contraintes techniques, dues à la nature du substrat sableux ou encore à la forte pluviométrie saisonnière, en considérant la mise en place de passage inférieurs, c'est-à-dire sous la route, à la manière des crapauds. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces contraintes et de trouver les sites où la mise en œuvre de tels passages à faune est possible, d'autant plus que ce type de passages reste moins onéreux que des passages supérieurs, c'est-à-dire les éco-ponts. Des propositions illustrées et géolocalisées sont détaillées dans la partie dédiée (Perspectives d'aménagements et propositions géolocalisées).

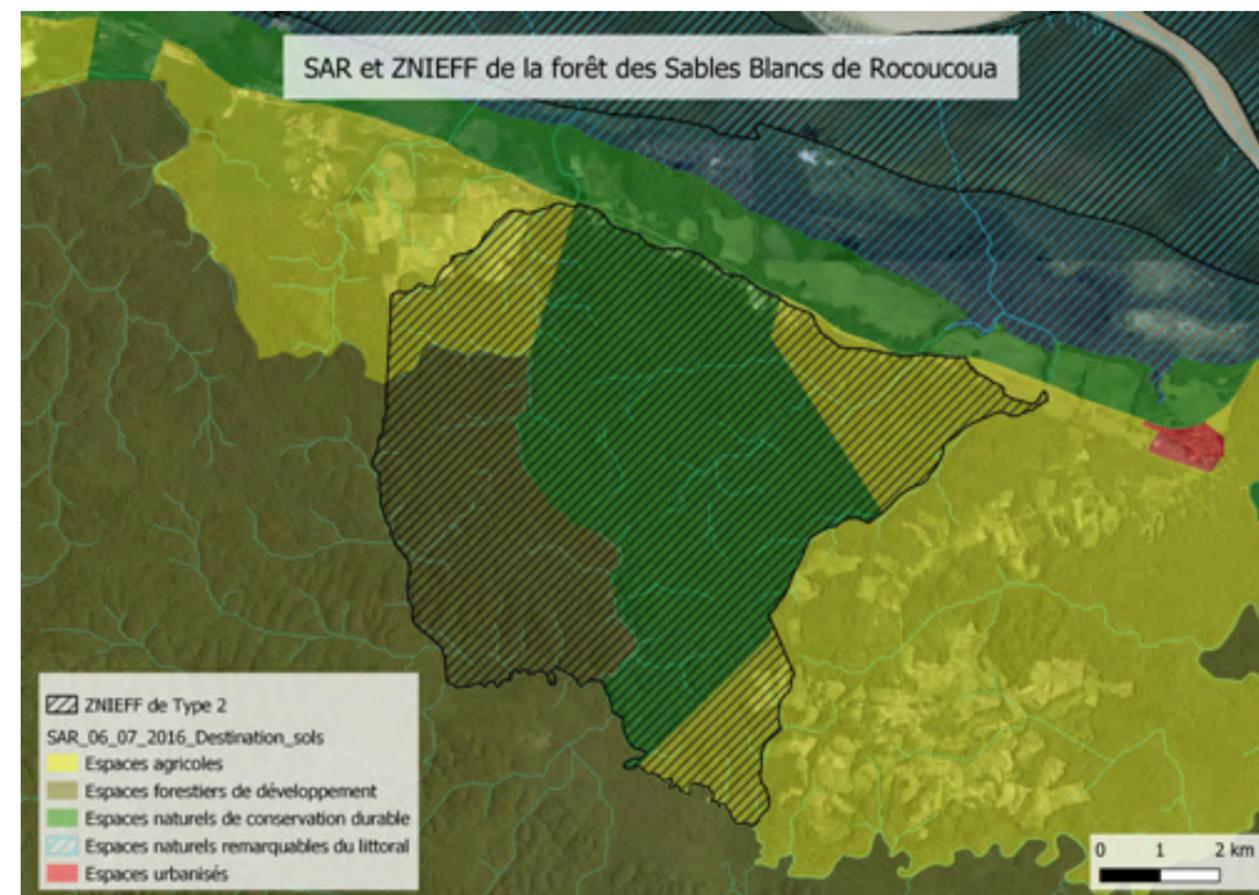
## Propositions d'espaces protégés dans l'aire de répartition

### Savane de Trou Poissons

Identifiée de longue date comme site de haute valeur en termes de biodiversité, comme en atteste son classement en ZNIEFF, il paraît urgent de protéger durablement cette savane qui est au fur et à mesure grignotée par les activités agricoles à l'ouest. De plus la piste n'étant pas entretenue, les agriculteurs créent de nouveaux cheminements à travers la savane afin de pouvoir se rendre sur leurs parcelles en évitant de s'embourber sur les parties les plus humides. Ce site, regroupant une grande diversité de faciès de savane, et étant déjà doté d'un cheminement qui la traverse, pourrait également être un bon support pour accueillir et sensibiliser les populations scolaires ou grand public à la conservation de la savane. Les deux espèces de serpents identifiés dans le projet à savoir *Crotalus durissus* et *Mastigodryas bifossatus* ont été inventoriés sur ce site, ainsi *Ligophis lineatus* espèce strictement savanicole. C'est également de loin le site où le plus d'espèces de serpents ont été inventoriés durant l'étude ainsi que le lieu où le plus grand nombre d'espèces à enjeux sont présentes avec 2 espèces en danger critique d'extinction, 10 espèces en danger et 3 espèces vulnérables sur la liste rouge UICN régionale.

### Forêt sur sable blancs de Rocoucoua

La forêt sur sables blancs est classée en ZNIEFF de type 2 numéro 30020024 et est également identifiée en partie comme zone de conservation durable dans le SAR en ayant une fonction de corridor entre les massifs forestiers du sud et les milieux littoraux du Nord (cf. carte suivante)



Carte 7 ZNIEFF et planification du SAR dans la forêt de sables blancs de Rocoucoua à Iracoubo

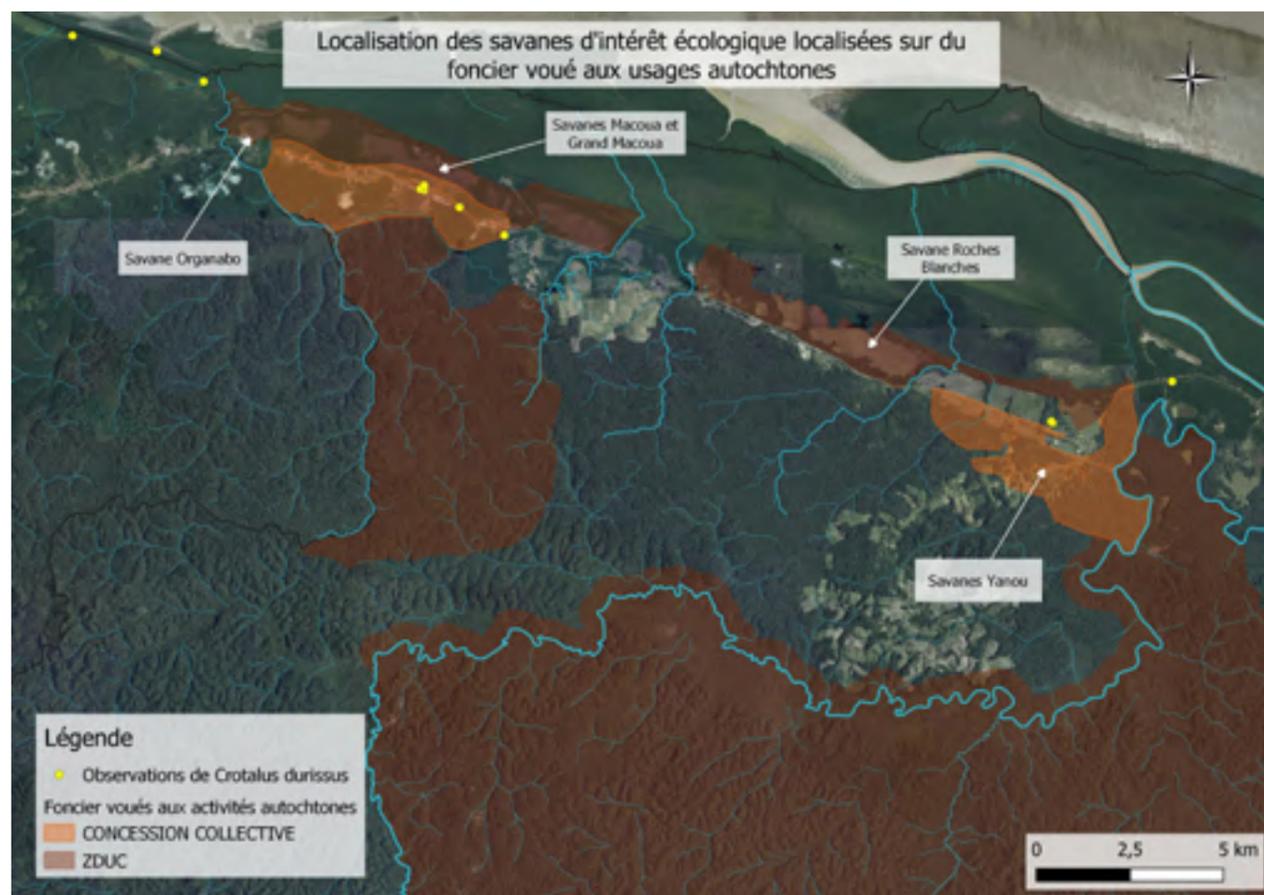
Comme on peut le remarquer sur la carte précédente, ce corridor se situe entre deux zones agricoles. Bien que les déboisements agricoles soient bien compris dans la zone définie pour dans le SAR, on observe néanmoins un grignotage progressif dans la ZNIEFF à l'ouest. Or les sols sableux ne sont pas favorables à l'agriculture, si ce n'est pour la culture du Manioc dans un contexte agroforestier. Il pourrait donc être intéressant que les terrains agricoles octroyés dans la ZNIEFF en zone agricole le soient pour une culture rotative de type agriculture itinérante sur brûlis, reconnu comme système agroforestier par la FAO et permettant un retour progressif de la forêt. Il convient également de remarquer que le corridor défini dans SAR est grignoté au Nord, par une carrière non revégétalisée abandonnée à l'Ouest et une autre carrière en cours d'exploitation à l'Est du corridor.



Savane Balalou parfaitement préservée à Iracoubo

Il serait donc d'une part utile de remettre en état la carrière abandonnée et de proposer d'autre part une extension du corridor sur des zones encore vierges ou de n'y octroyer que des terrains en agroforesterie. Par exemple en prenant en compte la partie entourée en rouge sur la carte au nord de la crique qui s'écoule vers le Nord et en excluant en contrepartie les zones de carrières sur sables qui seront difficilement revégétalisables.

### Le cas des sites compris dans le foncier voué aux usages autochtones

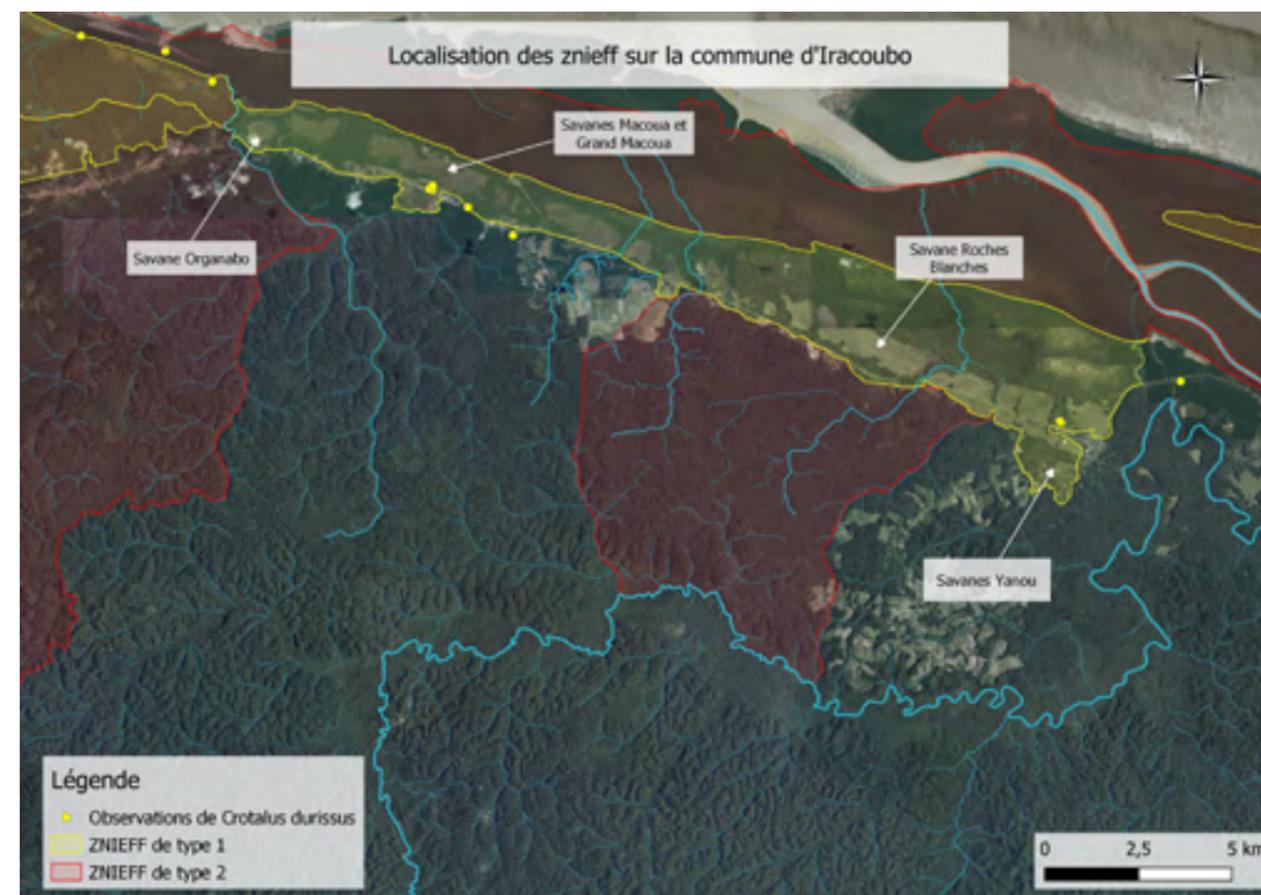


Carte 8 Localisation des savanes d'intérêt écologique sur les concession et ZDUC voués aux usages des communautés autochtones d'Iracoubo

Les savanes suivantes et milieux forestiers adjacents sont des sites de haute valeur écologique comme en atteste leur classement en ZNIEFF de type 1 et 2 (cf. carte ci-dessous) et primordiales comme zones de refuge pour le Crotale en cas d'érosion côtière. Ces sites sont compris dans les concessions collectives et zones de droit d'usage collectifs (ZDUC) des populations Kali'na de Bellevue et d'Organabo comme en atteste la carte ci-dessus. Il serait donc conflictuel pour ces populations de vouloir protéger ces sites où ils y ont de nombreuses pratiques (chasse, pêche, cueillette, abattis). Néanmoins ces pratiques ne remettent pas en cause l'intégrité physique des savanes puisqu'elles sont réalisées dans les zones forestières adjacentes et ce depuis les années 1960, date de création du village de Bellevue.

#### Savane Organabo

La savane d'Organabo n'a pas été retenue comme site prospecté car définie comme savane humide. Néanmoins ce site, proche de la zone B de la Réserve Naturelle Nationale de l'Amana et des observations qui ont été faite sur la plage Aztèques, est une savane bordée au nord d'un cordon sableux et d'une zone inondable inter cheniers semblable à celle de la savane Grand Macoua et regroupe une diversité d'habitat favorable à l'espèce. Ce site ayant la fonction de corridor entre les sites d'observation du Crotale de la RNA et la savane Macoua, est important à préserver. Néanmoins il ne semble pas subir de pression quelconque et est compris dans la Zone de Droit d'Usage Collectif de la communauté Kali'na d'Organabo et est donc pour l'heure en quelque sorte protégé même si les ZDUC ne procurent pas de réelle protection foncière.



Carte 9 Localisation des ZNIEFF sur la commune d'Iracoubo

#### Savane de Macoua et Grand Macoua

Les savanes de Macoua et de Grand Macoua sont identifiées comme ZNIEFF de type 1 ce qui atteste de la grande biodiversité qu'elles contiennent. Nous avons pu y inventorier 7 espèces en danger et 3 espèces classées comme vulnérables sur la liste rouge UICN. Comme en atteste nos observations de Caïman à lunettes de part et d'autre de la RN1 ainsi que les observations de Crotale recueillies à travers les enquêtes, ces deux sites semblent être interdépendants bien que composés d'habitats naturels différents et séparés par un chenier sur lequel passe la route, il est donc nécessaire de maintenir la connectivité entre ces deux sites. Des passages à faune devraient être envisagés bien que la nature du substrat puisse être une difficulté en fonction du type de travaux envisagés.

#### Savane Roches Blanches

Site en état de conservation remarquable, il présente toutes les caractéristiques favorables à l'espèce : zones humides de bas-fond, zones drainées rases sur sable et zones drainées arbustives. Ce site en retrait des cheniers bordant la mangrove est une zone potentielle de retrait du Crotale en cas d'érosion. Ce site a également une dimension historique puisque beaucoup de champs surélevés y sont présents ainsi que des roches de quartz monolithiques étant certainement d'origine anthropique puisque la nature du sol y est bien différente. Le site compte 4 espèces en danger et 1 espèce vulnérable sur la liste rouge régionale et comptabilise 11 espèces végétales déterminantes dont deux rares à l'échelle du département. Ce site mériterait de meilleurs inventaires afin de mieux déterminer s'il existe d'autres enjeux de conservation.

#### Savane Yanou

La savane Yanou est composé d'une multiplicité de savanes aux faciès très différents : savane arbustive sur sables grossiers, savane humides arbustive sur podzols, savane herbeuses drainées ce qui en fait un site tout à fait remarquable. Bien qu'aucune observation précise n'ait pu être récoltée, il semblerait selon les dires de la communauté amérindienne Kali'na de Bellevue que l'espèce soit présente dans la région et notamment sur Rocoucoua. Cette savane compte 5 espèces animales protégées avec habitats ainsi que 3 espèces végétales protégées.

## Identification des corridors, perspectives d'aménagements et propositions géolocalisées

La partie suivante tente de présenter la répartition des milieux forestiers et non forestiers favorables ainsi que les sites remarquables constituant des réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors existants et ceux qu'ils seraient bon de restaurer, dans la mesure du possible. Bien que le Schéma d'Aménagement Régional ait d'ores et déjà défini en grandes lignes les corridors, le travail suivant met en avant une analyse plus fine et permet de mettre en avant les éventuels ouvrages qu'il serait nécessaire de réaliser en termes de franchissement routier afin d'avoir une politique ambitieuse de restauration des passages utiles à la faune. Nous détaillons également dans le rapport annexe sur la séquence ERC, les besoins en termes de restauration des continuités écologiques plus particulièrement dans les zones agricoles.

### Les franchissements routiers

Démarche :

#### - Prise en compte de la mortalité routière

Cette analyse a été réalisée en utilisant le jeu de données de Faune Guyane sur l'aire d'étude. Il en ressort qu'il n'y a pas vraiment de zone fortement empruntée par la faune. En effet, le fait d'être sur des populations dites ouvertes et sur des massifs forestiers ou des milieux naturels d'autres nature de grande taille, il est difficile de cibler précisément les lieux de passage de la faune. Ainsi seul un guidage des individus en bord de route permettra de s'assurer que les aménagements routiers de franchissement seront utilisés par la faune. Il conviendra alors de cibler plutôt les sites où des aménagements sont réalisables plutôt que de mettre en place une études approfondies sur les zones de franchissement qui serait lourde et coûteuse. Néanmoins concernant les zones de franchissement inférieur il pourrait être judicieux de vérifier leur fonctionnalité par photo piégeage.

#### - Recherche sur les ouvrages adaptés

Il existe différents types d'aménagement permettant le passage de la faune, notamment ophidienne. Il est important de ne pas se concentrer sur une espèce précise mais de considérer les entités écologiques dans leur ensemble en adaptant les aménagements pour le plus grand nombre d'espèces possible comme recommandé par le CEREMA et le Ministère de l'environnement (cf. Formation MOCC Trames Vertes et Bleues)

Voici une présentation succincte des aménagements réalisables accompagnée d'illustrations venues du Brésil ou du continent sud-américain ayant une faune similaire à celle présente en Guyane.

### Passages terrestres supérieurs ou éco-ponts

Ce type d'ouvrage demande un budget conséquent, des travaux lourds ainsi que du temps afin qu'il devienne fonctionnel. Néanmoins, une fois végétalisé, ce type d'ouvrage est généraliste et convient à un grand cortège d'espèces arboricoles et terrestres.



Eco-pont dans l'état de Sao Paulo au Brésil

### Passages supérieurs en pont de singe

Ouvrage le moins coûteux, et le plus facile à mettre en œuvre. Les ponts de singe sont parfaitement adaptables à différents types d'environnements locaux. Ne concerne néanmoins uniquement les espèces arboricoles, comprenant en Guyane une large gamme d'espèces (mammifères, reptiles et amphibiens.)



Pont de singe à Itati dans l'état de Rio Grande Do Sul au Brésil

### Passages inférieurs terrestres

Les passages inférieurs sont de types et de coûts variés en fonction qu'il s'agisse de requalification d'ouvrage ou de création de nouvel ouvrage. Ce type d'ouvrage nécessite une morphologie du sol adaptée, il est préférable en effet de les créer lorsque la route est sur un talus. Il est également important de recréer un substrat d'origine organique et/ou minéral sur le sol de l'ouvrage.



Passages inférieurs dans l'état de Sao Paulo au Brésil

### Passages inférieurs aquatiques et terrestres

Ces passages sont la combinaison d'un passage aquatique et d'un passage terrestre. Dans le cas d'ouvrages existants de type buse, il est possible d'ajouter à moindre coût une sorte d'étagère sur le côté relié au sol de part et d'autre de la buse (photos de gauche ci dessous). Dans le cas de nouveaux ouvrages, les ponts doivent prévoir de maintenir la berge et donc les piliers du pont doivent se trouver en retrait des berges. Le pont de la rivière Kourouaï est un parfait exemple.



Passage inférieur aquatique et terrestre en France



Pont dans la commune de Bacunayagua-mayabeque à Cuba

#### - Identification des sites où il est possible d'aménager

Plusieurs sorties de terrain afin de repérer les sites potentiels ont été réalisées. Plusieurs informations ont été relevées : la présence d'arbres émergents compris dans des massifs forestiers préservés plus ou moins grands (îlots), les hauteurs de talus de la route ou de ses abords, les continuums hydriques, savaniques ou forestiers. En fonction de la nature du terrain et du sous-sol, mais également des ouvrages de franchissement d'ores et déjà aménagés (ouvrages hydrauliques) existants ainsi que de la végétation présente de part et d'autre de la route, voici des propositions détaillées des ouvrages qu'il serait possible d'aménager dans l'aire d'étude sur la frange littorale, comprenant la RN1 de Kourou à Organabo et du CD8 jusqu'à Mana. L'occupation du sol ainsi que la nature cadastrale de chaque ouvrage a également été pris en compte

- Identification des sites les mieux placés en termes de trames entre les réservoirs identifiés.

Cette partie concerne en quelque sorte une priorisation par rapport aux réservoirs identifiés que sont les espaces protégés, les ZNIEFF ainsi que les milieux naturels propices au Crotales sud-américain, à savoir les sites forestiers sur sols sableux, les savanes et les morichales. Pour ce faire une cartographie des morichales a été réalisée dans l'aire d'étude. Les autres données environnementales utilisées sont l'état d'occupation du sol ainsi que la couche des habitats forestiers réalisées par l'Office National des Forêts de Guyane. Pour la couche d'occupation du sol datant de 2015, une mise à jour dans l'aire d'étude a été initiée par nos soins à partir d'ortho-photos de 2018 et 2019.

### Le cas des zones agricoles, préservation et restauration des continuités écologiques

Démarche :

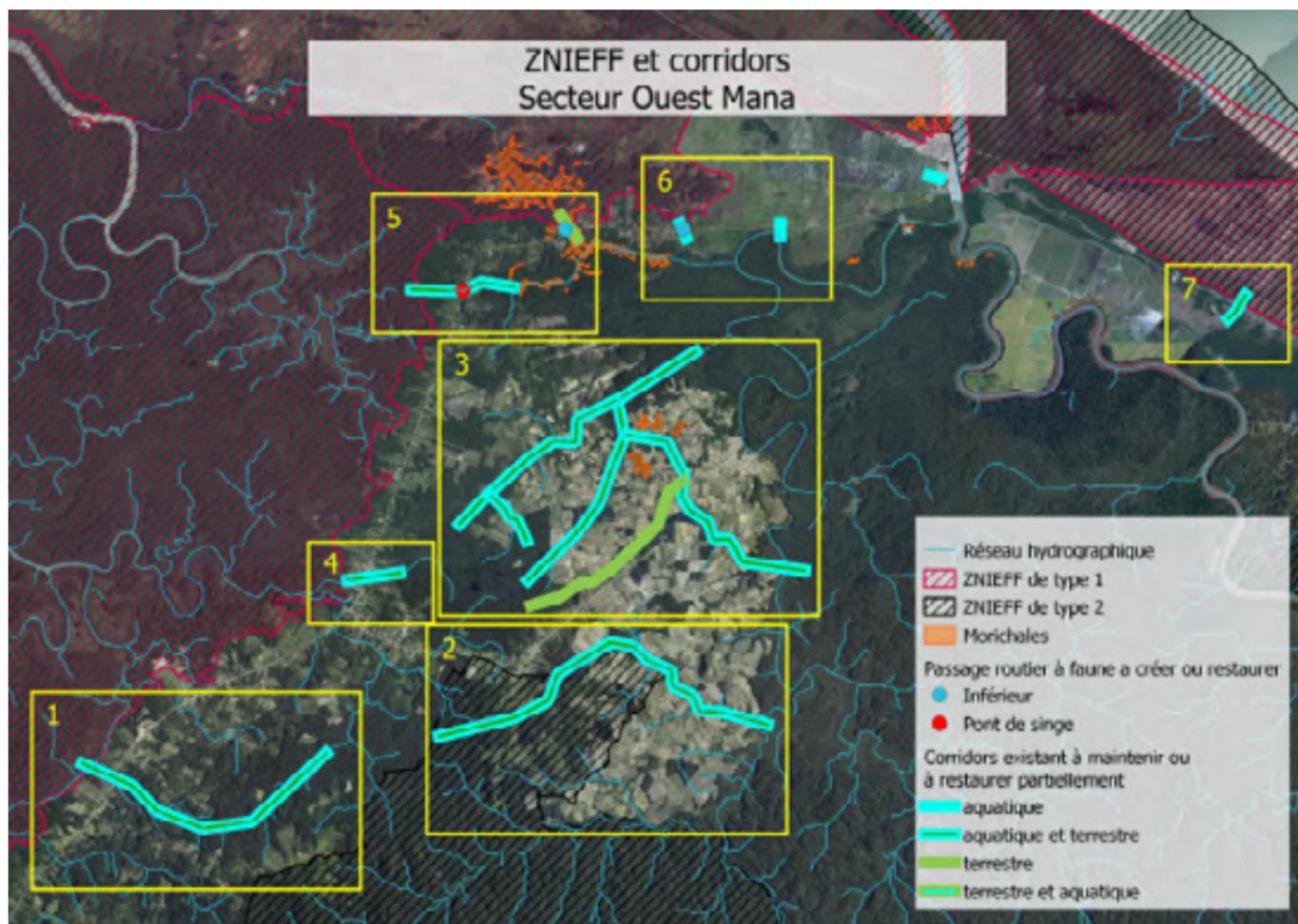
- Amélioration des connaissances du chevelu hydrographique

Le nombre important de cours d'eau de petite taille est encore mal connu. De ce fait bon nombre de ripisylves sont déforestées dans les zones agricoles principales de Guyane, engendrant une mise à nu des cours d'eau. Ces conditions ont plusieurs impacts sur la qualité environnementale des cours d'eau dégradés mais également sur les infrastructures situées en aval.

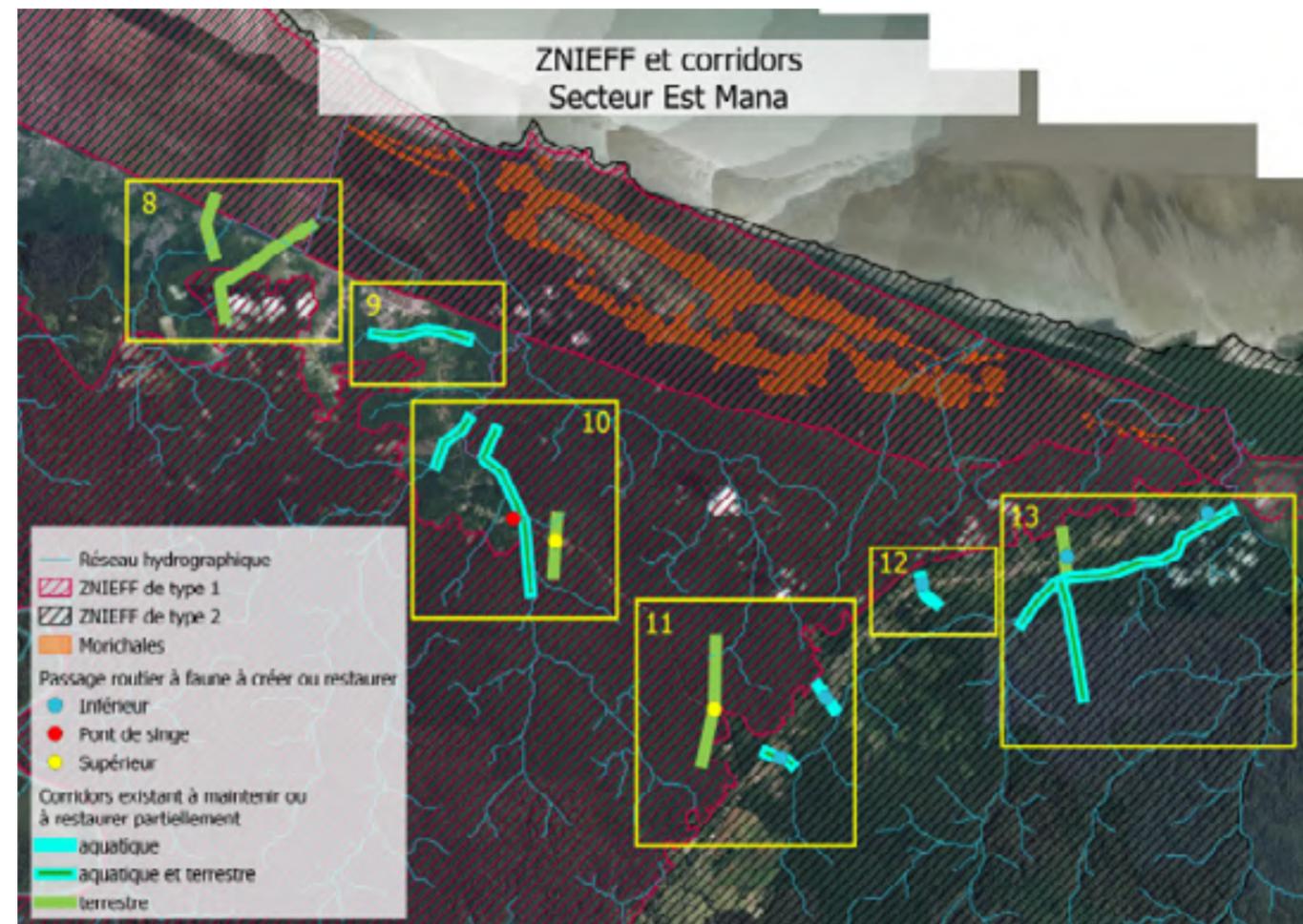
- Identification des continuités forestières et des discontinuités forestières à restaurer

Ainsi dans ce travail nous nous sommes attachés à rectifier la base de données Carthage sur les secteurs déforestés des zones agricoles afin de mieux cibler les continuités écologiques existantes et celles à restaurer par renaturation. Deux zones ont été identifiées : le secteur de Javouhey et le secteur de Mamaribo.

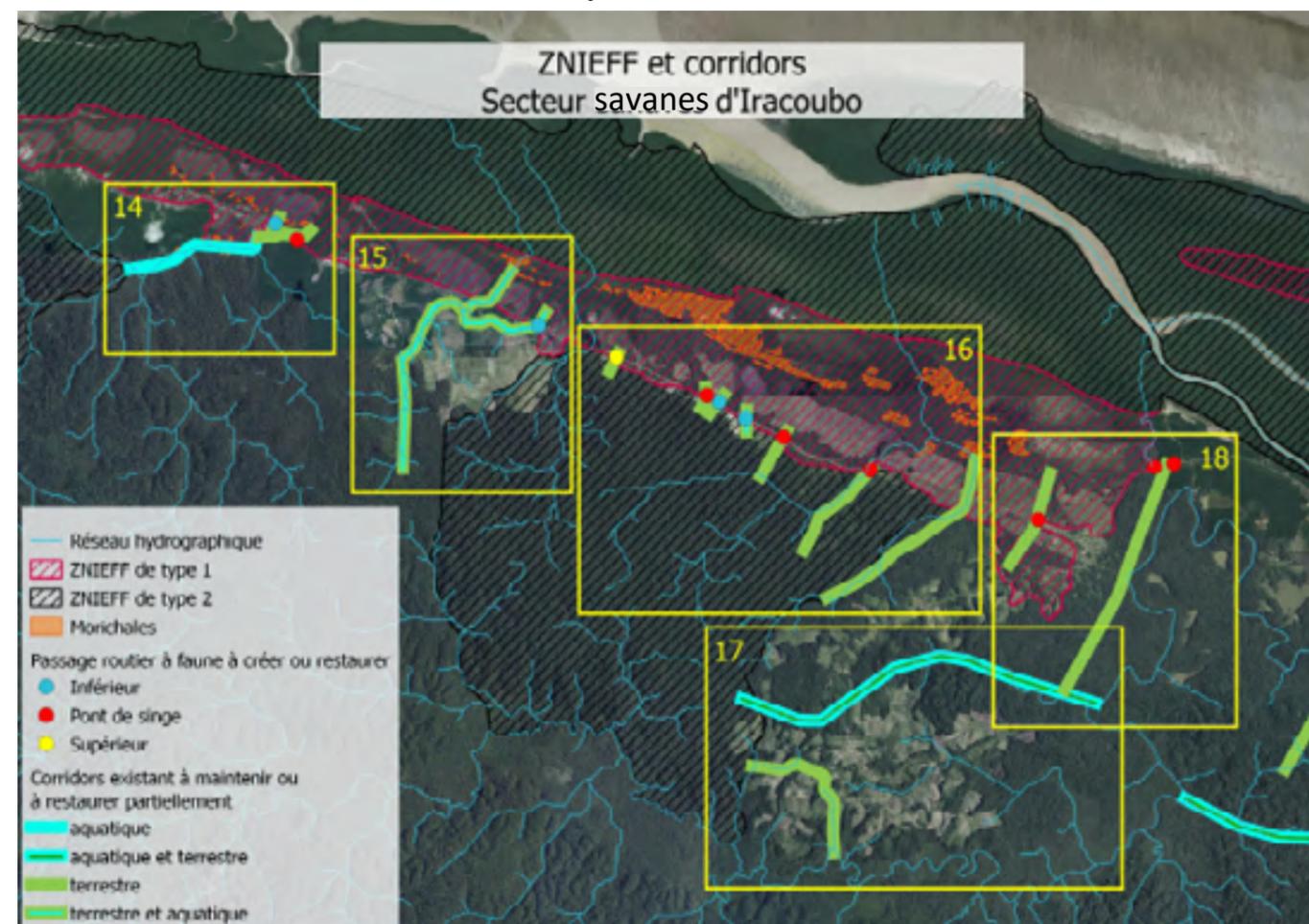
Les cartes suivantes localisent les ouvrages et les corridors effectifs ou à restaurer compris dans l'aire d'étude. Le détail de chaque passage figure dans le rapport annexe sur la séquence ERC.



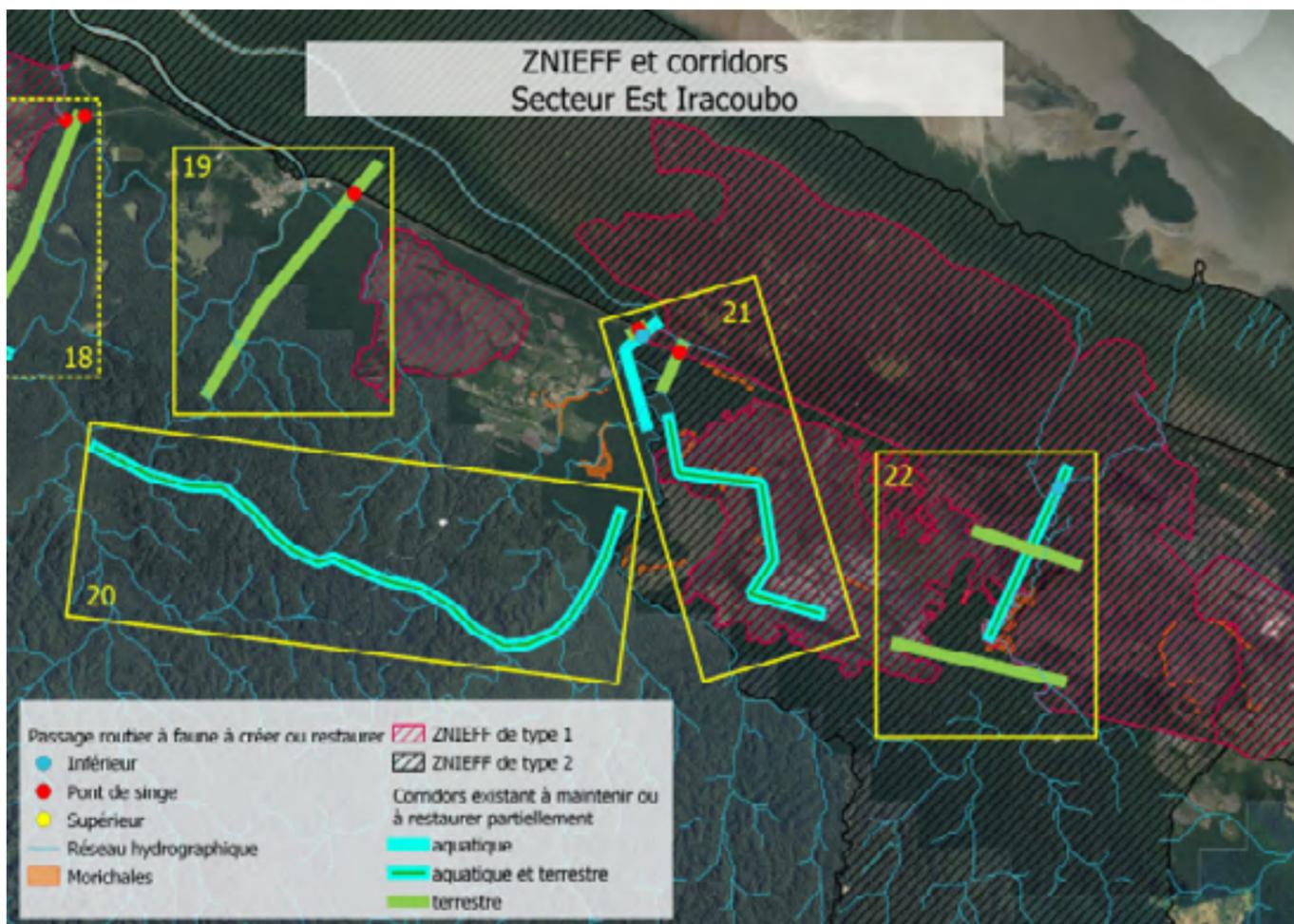
Carte 10 ZNIEFF et corridors dans la région de Javouhey



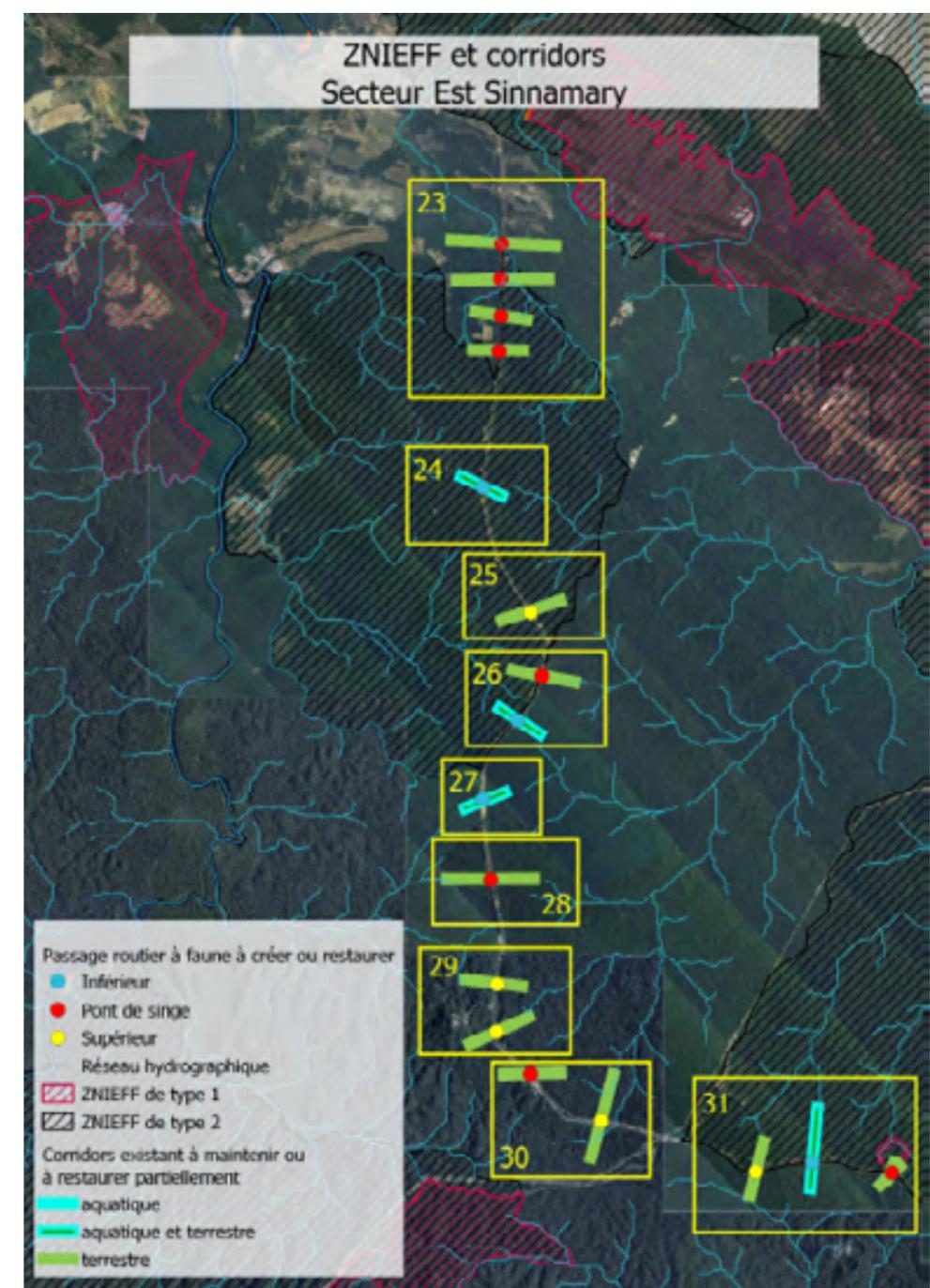
Carte 11 ZNIEFF et corridors dans le secteur de la forêt des sables blancs de Mana



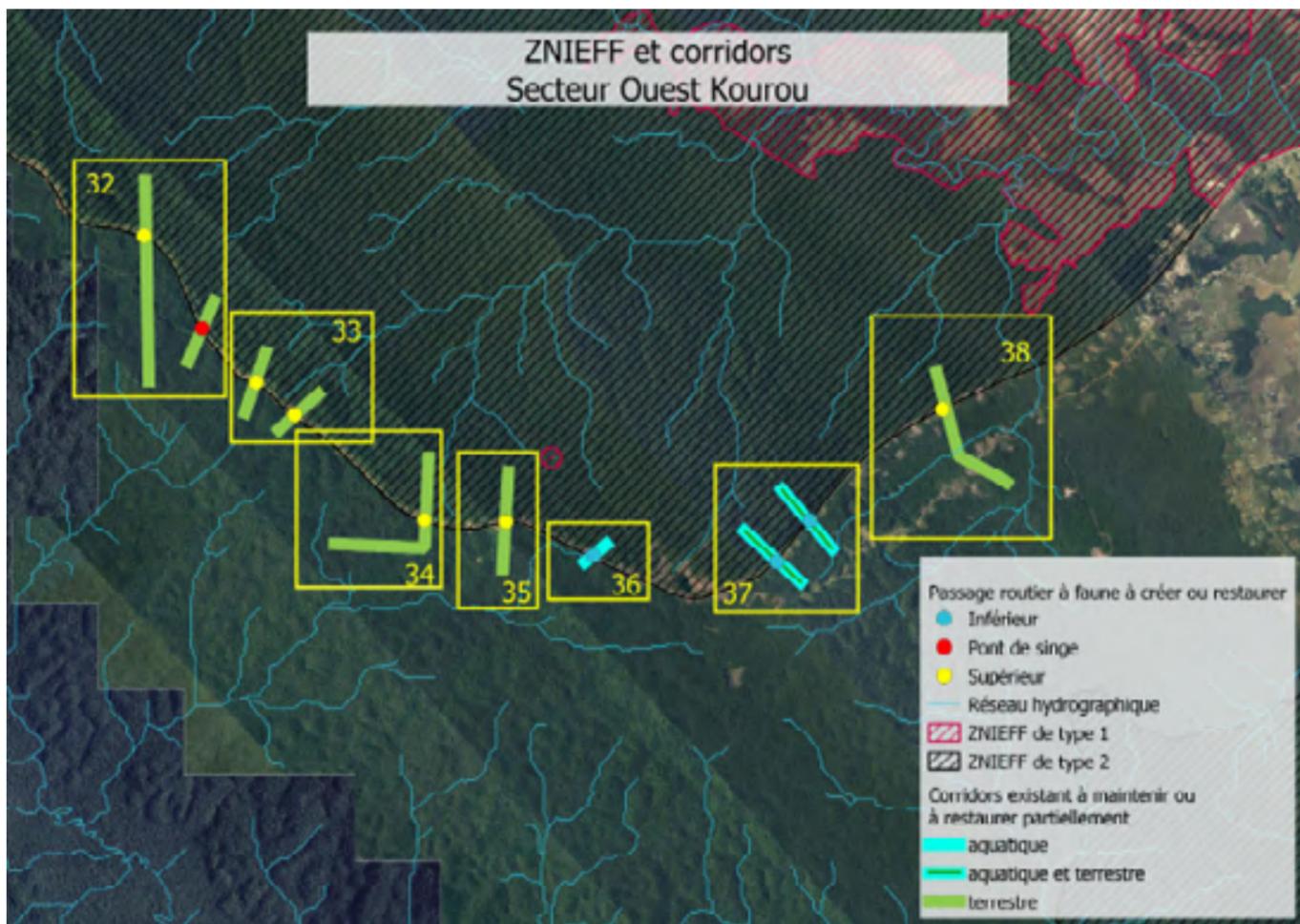
Carte 12 ZNIEFF et corridors dans le secteur des savanes d'Iracoubo



Carte 13 ZNIEFF et corridors dans le secteur de Trou Poissons



Carte 14 ZNIEFF et corridors dans le secteur de la RN1 contournant le CSG à l'Ouest



184 Carte 14 ZNIEFF et corridors dans le secteur de la RN1 contournant le CSG à l'Est

### Adapter les périodes de brûlis à la périodicité d'activité de l'espèce

Le brûlis est une pratique encore utilisée dans les régions rurales de Guyane. Celle-ci a plusieurs objectifs ou buts selon l'activité pour laquelle elle est réalisée.

En agriculture, dont la fonction principale est alimentaire, le brûlis est réalisé en début d'activité agricole afin d'enrichir le sol, mais également pour le « désinfecter ». Cette pratique est réalisée en général entre Octobre et Novembre (Demaze et Manusset, 2008). L'important étant que la biomasse coupée entre Juillet et Septembre et à brûler par la suite soit suffisamment sèche pour que la totalité s'embrace. Cette activité agricole familiale se concentre sur la forêt, et plus particulièrement sur les forêts de cordons sur les communes de Sinnamary, d'Iracoubo, et Awala-Yalimapo

Le brûlis est également utilisé pour permettre la chasse en savane (Palisse 2008). En effet le feu permet à la fois d'augmenter la visibilité pour chasser les Tortues charbonnière *Chelonoidis carbinarius*, les Iguanes *Iguana iguana* ou encore les Tatous *Dasyus sp.*. La repousse des jeunes herbes, tendres, permet également d'attirer en savane d'autres gibiers plutôt forestiers, comme les Biches *Mazama sp.* par exemple, qui sont attirées par les repousses pour les consommer.

Enfin le brûlis revêt un rôle sanitaire, pour les hommes et les cultures en éliminant les insectes parasites mais également des insectes provoquant des lésions pouvant être très graves comme le Papillon cendre *Hylesia metabus* par exemple, qui projette des poils urticants ou encore des insectes piqueurs comme les taons.

Dans tous les cas, il paraît évident que le brûlis empêche l'enrichissement des savanes, puisque certaines savanes non soumises au brûlis, sont en train de disparaître au profit de la forêt.

L'étude bibliographique a pu mettre en évidence une particularité dans la biologie du Crotale sud-américain au Brésil, même si des précisions sur la biologie de l'espèce sont encore nécessaires à acquérir pour confirmer qu'en Guyane ces données sont les mêmes. Dans les Cerrados, l'espèce « hiberne » pendant les mois correspondant à la saison sèche en Guyane, soit de Septembre à Décembre. Étant donné que les rares données d'observation de jeunes sont sensiblement les mêmes qu'au Brésil, avec des jeunes observés au mois de février, de mars, de juillet en Guyane et de janvier à mai au Brésil, il est possible que le Crotale ait une reproduction analogue à celle des individus du Brésil. Néanmoins il semblerait que les individus ralentissent leur activité pendant les mois de saison sèche et se réfugie dans des terriers ou autre trous (anfractuosités dans des roches par exemple) en milieu forestier. Il serait donc préférable de réaliser les brûlis en milieu et fin de saison sèche (de fin septembre à mi-novembre) afin d'éviter la destruction d'individus qui deviennent plus actifs à la fin de la saison sèche, coïncidant avec l'entrée en période de reproduction de nombreuses espèces constituant pour certaines par ailleurs, des proies de choix pour le Crotale. Le graphique suivant tend à confirmer un ralentissement de l'activité pendant les mois secs de saison sèche et du petit été de mars.

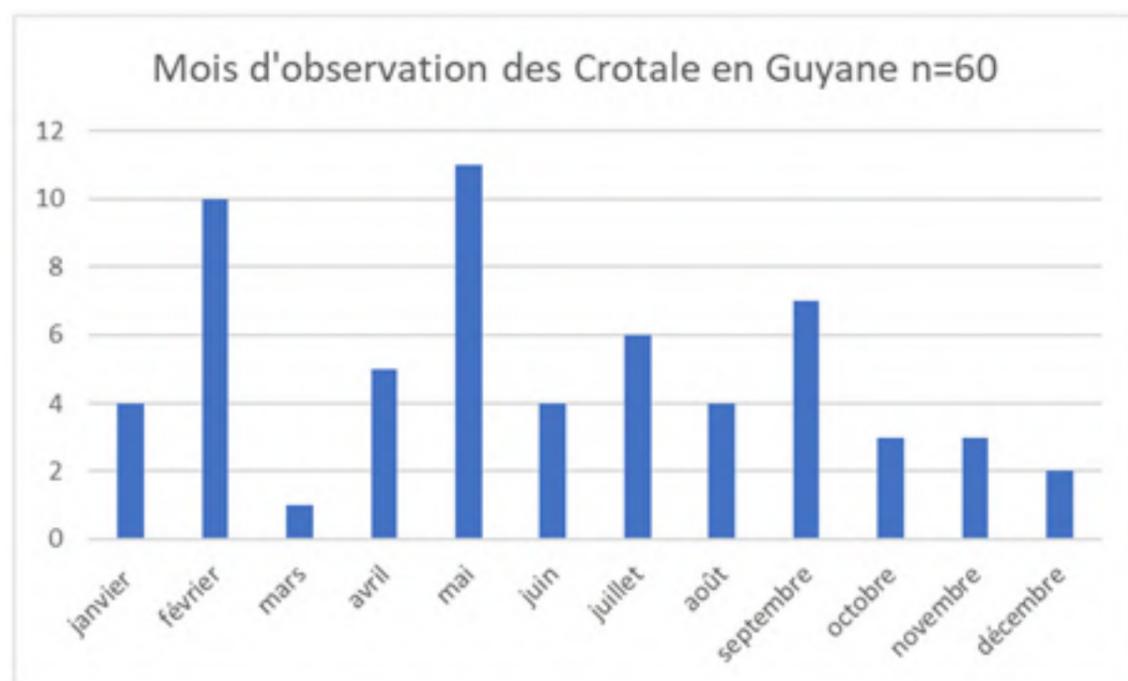


Tableau 5 Fréquence mensuelle d'observation de l'espèce en Guyane

### Identification des zones de retrait en cas de recul du littoral

Il est important de prendre en considération la dynamique côtière pour appréhender l'évolution potentielle de l'aire de répartition de l'espèce. Regardons la carte suivante qui présente le recul du trait de côte entre 1950 et les années 2010 dans la région de Mana et Iracoubo. On constate un fort recul du trait de côte ayant entraîné la disparition d'une surface d'environ 7 700 hectares de milieux littoraux hors mangrove, favorables à l'espèce. A l'inverse un phénomène d'accrétion s'est produit sur la commune d'Iracoubo, avec le développement de la mangrove qui ne se semble pas favorable à l'espèce. Seule une stabilisation et une évolution lente des milieux littoraux rendra à terme cette région favorable pour le Crotale sud-américain, mais ce processus d'évolution de la mangrove vers des milieux caractéristiques du littoral guyanais prends énormément de temps et n'est possible qu'en cas de stabilisation du trait de côte. Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, il est difficile voire impossible de penser qu'une stabilisation est possible, notamment à cause de l'augmentation du niveau de la mer qui pourrait amener à une disparition progressive de habitats littoraux fréquentés par l'espèce. On peut donc se poser la question du recul des populations de Crotale sud-américain aujourd'hui établies sur le littoral et leur capacité d'adaptation au milieu plus forestiers que l'on trouve plus au Sud, constituant la pré plaine littorale. Les zones de recul de premier plan ont été identifiées dans la partie dédiée à la proposition d'espaces protégés dans l'aire de répartition, correspondant à la ZNIEFF de type 1 n°30120004

### Dédommagement des éleveurs en cas de mortalité des bêtes

De la même manière que les éleveurs en France sont dédommagés financièrement en cas d'attaque de grands prédateurs sur leur cheptel (loups, lynx et ours) fixé dans le décret n°2019-722 du 9 juillet 2019, les éleveurs ayant subi la perte d'individus de leur cheptel par morsure du Crotale sud-américain, rapporté par un éleveur lors des enquêtes (comm. pers. M. Ringuet), pourraient se voir dédommager financièrement tout en les incitant à ne pas éliminer l'individu coupable de la morsure mortelle. Cette proposition pourrait s'étendre également aux autres Vipéridés ainsi qu'aux Félidés.

## 11 - Axe 6 : Déclinaison dans le plan de gestion de la savane des Pères

Bien que la donnée d'observation du Crotale soit relativement ancienne et a posteriori non véritablement attestée selon nous puisqu'il s'agit d'une donnée auditive, les enquêtes ont permis de réaliser que l'espèce est présente de part et d'autre du site, à savoir dans le secteur de Guatemala et de l'autre côté du fleuve Kourou sur le secteur de la route du dégrad Saramaka. La savane des pères en tant que tel ne semble pas être un lieu de vie courante, mais cela reste à confirmer. L'action essentielle retenue dans le plan de gestion est donc liée aux possibles migrations que l'espèce pourrait réaliser entre ces sites de présence attestée. A travers cette notion de corridor, le Crotale n'a donc pas été spécifiquement ciblé, en revanche il fait partie du cortège d'espèces identifiées.

### Réflexion autour des passages à faune et la restauration des continuités écologiques, notamment dans la savane des Pères

Etant identifié comme espèce du cortège faunistique cible, le Crotale est pris en compte dans trois actions déclinées dans le plan de gestion :

#### ACT-13 : Identification et suivi des corridors existants

Les corridors écologiques du littoral à maintenir et renforcer sont des espaces naturels qui établissent la transition entre la forêt de l'intérieur et le littoral ou les grands fleuves. Selon les cas, la continuité peut être ponctuellement rompue par un axe routier, en particulier la RN1. Leur maintien en vocation naturelle est important, tout comme la mise en œuvre de mesures facilitant la traversée de l'axe de transport.

#### Description de l'action

- Identification des corridors

Réaliser des campagnes de suivi des déplacements de la grande faune afin de définir les secteurs privilégiés de transit nord-sud au sein du site.

- Cartographie des corridors

Réaliser une cartographie des corridors utilisés par la faune.

- Suivi des corridors

Mettre en place des protocoles de suivi pour comprendre l'utilisation et l'évolution des corridors. Des protocoles stricts de suivi de la grande faune (disposition de pièges photographiques, prospections mortalités routières, etc.) devront être définis et appliqués sur plusieurs années. Pour les amphibiens et reptiles des suivis ponctuels en saison des pluies peuvent permettre d'identifier les zones de traversée de la RN1. Cela permettra à terme de réfléchir à des actions de restauration de corridors.

#### ACT-05 : Suivi des espèces indicatrices et des espèces patrimoniales

Les savanes naturelles concentrent des enjeux de conservation des espèces végétales et animales. Un suivi des différentes populations serait un indicateur du bon état de conservation des habitats que l'on retrouve dans la savane, et donc de l'efficacité des mesures de gestion.

#### Description de l'action

- Inventaires faunistiques et botaniques

Mettre en place des inventaires faunistiques et floristiques au minimum tous les 3 ans. Chaque taxon comprenant des espèces indicatrices ou patrimoniales doit être suivi afin de connaître les tendances d'évolution dans le temps. Les inventaires devront être réalisés à différentes périodes de l'année (saison sèche et saison des pluies) en fonction des cycles biologiques des taxons étudiés et des périodes les plus propices à leur détection. Pour le Crotale les périodes de détection favorables sont les mois de Novembre à Janvier correspondant théoriquement à la période de mise-bas ainsi que la période d'Avril à Juillet. Aussi la présence des terriers de tatou par exemple sera suivie par photo-piégeage afin de voir si ces lieux sont utilisés par le Crotale, ce qui permettra en outre de confirmer ou non les informations concernant l'usage des terriers relevées pendant les enquêtes.

- Sciences participatives

Collecter les données des sciences participatives issues des divers évènements (fête de la nature, sortie individuelle...) afin de compléter et d'étoffer les données recueillies dans le cadre des inventaires.

- Compilation des données

Renseigner les données d'inventaires dans les bases de données Faune-Guyane et Visiolittoral pour permettre la compilation et l'exploitation future des données.

#### ACT-14 : Création de passages à faune

Le passage d'une route sur un milieu naturel rompt très sérieusement les voies de migration pour certaines espèces. De plus en plus de données (cf faune Guyane) attestent d'une forte mortalité routière de certaines espèces de mammifères, reptiles et amphibiens notamment (cf Etude de la mortalité sur le réseau « routes nationales de Guyane », Kwata, 2016). Sur la zone de la savane des Pères, il serait pertinent de réaliser une étude concernant la faisabilité et les intérêts d'installer des passages à faune sur site.

#### Description de l'action

- Etude de faisabilité sur la création de passage à faune

Mener une étude de faisabilité quant à la création de passage à faune. Utiliser les résultats de l'étude sur les corridors pour étudier l'intérêt et les localisations privilégiées pour l'installation de passages à faune.

- Création de passage à faune

Créer et installer des passages à faune sous la RN1 adaptés aux espèces dont la traversée est avérée. Ces passages inférieurs pourront avoir un double usage de transparence hydraulique, par des buses équipées de banquettes qui permettent le passage de la petite faune.

## 12 - Axe 7 – Animation et communication

L'objectif fixé par la convention a été atteint puisque neuf animations ont été réalisées sur les quatre initialement prévues, quatre ont été réalisées avec le grand public et cinq en direction des scolaires (dix classes de 5ème réparties en 5 groupes). Les animations ont porté sur la biologie de l'espèce, les caractéristiques morphologiques de celle-ci, son régime alimentaire, les caractéristiques de ses milieux de vie, sa répartition, ses rôles au sein de la chaîne alimentaire en tant que prédateur ainsi que sur les aspects culturels et croyances liés à l'espèce. A noter qu'une animation prévue pour la fête de la nature de l'année 2021 a été annulée à cause de la crise sanitaire due au COVID et que l'animation prévue sur le sentier de la piste de l'Anse à Sinnamary à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides de 2022 a été annulée faute d'inscrits.

Le tableau présente les dates des animations, le public, les sites sélectionnés ainsi que le nombre de participants :

Date	Public	Lieu de l'animation	Nombre de participant
20/02/2021	Grand public	Rizières de Mana	34 personnes
11/08/2021	Grand public	Savane des Pères	5 personnes
14/08/2021	Grand public	Rizières de Mana	5 personnes
22/05/2022	Grand Public	Savane des Pères	15 personnes
07/06/2022	Scolaire	Sentier des Sables Blancs	35 personnes
09/06/2022	Scolaire	Sentier des Sables Blancs	42 personnes
13/06/2022	Scolaire	Sentier Bâti Masso	42 personnes
16/06/2022	Scolaire	Sentier Bâti Masso	41 personnes
17/06/2022	Scolaire	Sentier Bâti Masso	47 personnes

Tableau 6 Animations sur le Crotale réalisées

Au total se sont donc 266 personnes tout publics confondus qui ont pu profiter d'une animation sur le thème, entre autres, du Crotale sud-américain.

Les affiches suivantes ont été réalisées afin de communiquer au public la tenue des animations

Dans le cadre de ses missions d'éducation à l'environnement et d'information du grand public le Parc Naturel Régional de la Guyane gestionnaire de la Savane des Pères, en partenariat avec Kuliya Aventures organise

## SORTIE NATURE

Découverte du site de la Savane de la Montagne des Pères



**le Mercredi 11 Août 2021**  
RDV à 15h30 sur le parking du centre culturel (médiathèque) de Kourou  
Prévoir eau, chaussures & tenue de marche, protection moustique  
Durée 2h environ  
Attention, dans le cadre des restrictions sanitaires, **places limitées à 30 personnes**  
**Réservations obligatoires**  
Informations au 06 94 24 63 55 ou par mail à [m.cobigo.pnrg@gmail.com](mailto:m.cobigo.pnrg@gmail.com)



Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides Le Parc Naturel Régional de la Guyane gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'Amana en partenariat avec l'ABC de Mana organise

## SORTIE NATURE

Découverte de la biodiversité des rizières de Mana



RDV le Samedi 20 Février 2021 à 7h devant l'église de Mana, face à la Poste  
Prévoir eau, pique nique et vêtements pour la pluie et le soleil  
Informations au 06 94 24 63 55 ou par mail à [m.cobigo.pnrg@gmail.com](mailto:m.cobigo.pnrg@gmail.com)

Journée mondiale des zones humides 2 février 2021

Zones humides et biodiversité

### Inséparables

L'eau, les zones humides et la vie.



Dans le cadre de la Fête de la Nature Le Parc Naturel Régional de la Guyane organise

## SORTIE NATURE

Du Crotale au végétal, la biodiversité de la savane de la Montagne des Pères sous toutes les coutures



**RDV LE DIMANCHE 22 MAI 2022 À 14H30**  
devant la médiathèque de Kourou  
Prévoir eau, bottes, pantalon et protection contre la pluie et le soleil.  
Deux sentiers de 3km aller/retour, ouvert à tous, places limitées à 15 personnes. Covoiturage pour se rendre sur site à 10 minutes de Kourou.  
Informations et inscriptions au 06 94 24 63 55 ou par mail à [m.cobigo.pnrg@gmail.com](mailto:m.cobigo.pnrg@gmail.com)



Une communication importante a également été mise en place. A travers la pose d'affiches et de tracts dans les boites aux lettres (cf. Axe 3 Matériel et méthodes) mais également à travers les outils numériques et télévisuels.

En plus d'avoir été tractée et affichée sur la voie publique des communes de l'Ouest, l'affiche a été partagée sur les pages Facebook du Parc naturel régional de la Guyane et celle de la Savane des Pères. Après de nombreux partages, la publication de cette affiche a touché 3 265 personnes.



SAVANES DE GUYANE

Le site | La faune | La flore | La géologie | Histoire | Médias | Contact

### AVEZ-VOUS VU UN CROTALE?

Le crocodile est un animal...  
Il est présent dans les zones humides...  
C'est un animal...  
Il est...  
C'est...  
Il est...  
C'est...  
Il est...  
C'est...

**ZOOM SUR :**  
Le crocodile est un animal...  
Il est...  
C'est...  
Il est...  
C'est...

**ACTUALITÉS**  
Le crocodile est un animal...  
Il est...  
C'est...  
Il est...  
C'est...

Un article portant information sur les prospections réalisées sur le site de la Savane des Pères a également été publié en Mars 2022 dans la newsletter du Conservatoire d'Espaces Naturels de Guyane.

### Où se cache le serpent à sonnette ?

Le Parc Naturel Régional de Guyane en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité lance une étude sur la répartition du Crotale sud américain (*Crotalus durissus*) jusqu'en août 2022 :

Espèce rare et difficile à repérer, toute information nous est utile pour connaître son aire de répartition actuelle :

- lieu d'observation aussi précis que possible
- heure et date
- taille approximative
- comportement (en déplacement, lové...)
- photo si possible

Voici quelques caractéristiques pour le reconnaître, **mais ne l'approchez pas :**

Des écailles non soudées, comme détachées du corps en volume



Une livrée brun clair à brun foncée avec des formes géométriques triangulaires



Une sonnette terminant la queue, qu'il agite en cas de danger



**ATTENTION!!!**  
**Ce serpent est très dangereux, ne le manipulez pas.**  
Contacter le Parc Naturel Régional de Guyane par mail ou téléphone :  
Mail : [m.cobigo.pnrg@gmail.com](mailto:m.cobigo.pnrg@gmail.com)  
Téléphone : 06 94 24 63 55 (sauf le soir et le week-end)

Un article présentant le programme d'étude a été publié sur le site Savanes de Guyane ([www.savanes.fr](http://www.savanes.fr)) en Juillet 2021.

### SAVANE DES PÈRES

Réception du plan de gestion du site !

En ce début d'année 2022, le Parc Naturel Régional de la Guyane, gestionnaire de la Savane des Pères, vient de recevoir le plan de gestion du site assorti d'un plan d'action qui comptabilise 52 actions opérationnelles. C'est parti, on passe à l'action !

Pour en savoir + sur le :

Acquisition des vues aériennes historiques du site

L'action n°8 du plan de gestion concerne l'acquisition des vues aériennes du site. Ainsi nous avons pu récupérer une quinzaine de photos aériennes datant de 1950 à nos jours. Ces vues aériennes vont permettre de réaliser une autre action prévue au plan de gestion, à savoir le suivi cartographique des habitats naturels du site. Ce suivi permettra d'apporter des informations sur les modifications, notamment en terme de surface, des habitats de savane.

Prospection crotale sur le site

Dans le cadre du programme « Inventaire et répartition du Crotale des savanes dans les savanes du PNRG » financé par l'OFB, l'équipe du projet s'est rendue sur le site afin de trouver des traces de la présence de l'espèce, et à défaut, noter si les habitats et la présence de préies permettent à l'espèce de fréquenter le site. Plusieurs observations réalisées à proximité immédiate de Guatamala notamment, attestent que l'espèce est connue de la région. Cette prospection est aussi l'occasion d'inventorier plus largement la biodiversité du site.



## Vers une réhabilitation de la savane inondée où se situent les anciennes rizières de Mana

environnement - Mana



Canal dans la savane inondée de Mana - ©Maxime Dechelle / Parc Nat

**D**ans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le parc naturel régional de la Guyane gestionnaire de la réserve naturelle Nationale de l'Amana en partenariat avec l'ADG de Mana, organisait samedi matin une sortie nature à la découverte de la biodiversité des rizières de Mana.

Maxime Dechelle/CLP - Publié le 22 février 2021 à 09:00, mis à jour le 22 février 2021 à 09:00

La basse vallée de la Mana est reconnue d'importance internationale pour la conservation des milieux aquatiques. La journée mondiale des zones humides est l'occasion de faire découvrir cet environnement au public. Ce fut le cas ce 20 février.



Participation sur la savane inondée de Mana - ©Maxime Dechelle / Parc Nat

Il y a quelques années, des hectares de riz étaient cultivés dans cette savane. Aujourd'hui, l'activité est à l'abandon. Un projet de réhabilitation de ces rizières est à l'étude pour que l'espace retrouve son état naturel explique Maxime Collège, chargé d'études et de projet au Parc naturel régional et en charge de l'éducation à l'environnement, la cartographie et la gestion des espaces naturels.

“ Le conservatoire du littoral a récupéré et acheté une partie des terrains afin de les remettre dans leur état naturel et qu'ils recourent la fonctionnalité écologique du milieu. Il faut réaménager les cheminsements de l'eau et y développer des activités économiques comme le tourisme, le pastoralisme, des milieux ouverts avec de l'élevage et pourquoi pas de la culture vivrière sur les parcelles proches de la route... et un suivi écologique...”

”

## Une faune très riche à découvrir et protéger

Dans ces grands espaces, on retrouve plusieurs espèces animales comme les caracaras, les rapaces, les ibis de Guyane, les jaguars mais aussi des léopards ou encore le orotale des savanes.



Un habitant de la Savane de Mana - ©Maxime Dechelle / Parc Nat

Pour étudier toute cette faune et cette flore avec le Parc naturel régional, existe maintenant l'ADG, l'ADG de biodiversité (association de Mana) ont été en octobre dernier. Il n'en existe que 4 en Guyane. Le site est de constituer une cartographie afin d'aider la commune à définir ses enjeux et planifier son développement. L'ADG, association environnementale à l'ADG, l'ADG de biodiversité communal de Mana-Nous en est plus.

“

Le but c'est de valoriser la biodiversité de la commune, élargir les connaissances supplémentaires, cela va permettre un accès avec une cartographie... Il y a deux grandes parties, la partie scientifique avec des inventaires scientifiques et une partie inventaire participatif avec la population...”

”

Avant l'activité nature, ce lieu était une savane inondée comme celle de la région de Mana. On y trouvait même le célèbre aïcha basco, et aussi un préhistorique d'origine.

La réhabilitation totale du système d'irrigation pourrait coûter près de 3 milliards d'euros.

Le projet est encore à l'étude.



Découverte de la biodiversité de la Savane de Mana

partager l'article

Enfin une plaquette a destination du Grand public a été éditée à 1500 exemplaires et sera distribuée largement notamment lors des animations grand public qui seront réalisés sur les sites comme les anciennes rizières de Mana ou la Savane des Pères où sont chaque année organisée des sorties nature.

**Menaces :**



Différentes menaces pèsent sur l'espèce, elles sont de deux ordres, naturelle ou anthropique :

- l'érosion côtière naturelle détruit les zones de vie de l'espèce comme les forêts sur cheniers.
- l'urbanisation et l'agriculture menacent fortement la totalité de ses habitats naturels côtiers.

- la mortalité routière, comme la plupart des serpents, le Crotale paye un lourd tribut en risquant de traverser la route.



- la quasi systématique élimination des individus présents dans des lieux occupés par les humains du fait de sa dangerosité.



individu traversant la route du Golf de Kourou © Sandrine Pangaud



### Le Crotale sud-américain (*Crotalus durissus*)

une espèce emblématique en danger aussi discrète que redoutée

**Ce qu'il faut retenir à la vue d'un crotale :**

- restez à une distance de 3 mètres minimum.
- restez calme.
- n'essayez pas de le frapper ou de lui jeter des objets.
- il peut passer son chemin mais s'il est levé et agite la queue, à vous de vous écarter.
- ne tentez surtout pas de le tuer ou de l'attraper, une morsure peut être fatale.
- dans la mesure du possible et en respectant les règles ci-dessus, faites une photo de l'individu (même mauvaise).

De retour à la maison, renseignez votre observation sur le site Faune-Guyane, votre observation est utile à la conservation de l'espèce et de la nature en Guyane.

Ce programme mené par le Parc naturel régional de la Guyane et réalisé en partenariat avec le lycée agricole de Matiti a été financé par l'Office Français de la Biodiversité.



**Menaces :**



Différentes menaces pèsent sur l'espèce, elles sont de deux ordres, naturelle ou anthropique :

- l'érosion côtière naturelle détruit les zones de vie de l'espèce comme les forêts sur cheniers.
- l'urbanisation et l'agriculture menacent fortement la totalité de ses habitats naturels côtiers.

- la mortalité routière, comme la plupart des serpents, le Crotale paye un lourd tribut en risquant de traverser la route.



- la quasi systématique élimination des individus présents dans des lieux occupés par les humains du fait de sa dangerosité.



individu traversant la route du Golf de Kourou © Sandrine Pangaud



### Le Crotale sud-américain (*Crotalus durissus*)

une espèce emblématique en danger aussi discrète que redoutée

**Ce qu'il faut retenir à la vue d'un crotale :**

- restez à une distance de 3 mètres minimum.
- restez calme.
- n'essayez pas de le frapper ou de lui jeter des objets.
- il peut passer son chemin mais s'il est levé et agite la queue, à vous de vous écarter.
- ne tentez surtout pas de le tuer ou de l'attraper, une morsure peut être fatale.
- dans la mesure du possible et en respectant les règles ci-dessus, faites une photo de l'individu (même mauvaise).

De retour à la maison, renseignez votre observation sur le site Faune-Guyane, votre observation est utile à la conservation de l'espèce et de la nature en Guyane.

Ce programme mené par le Parc naturel régional de la Guyane et réalisé en partenariat avec le lycée agricole de Matiti a été financé par l'Office Français de la Biodiversité.



Article et reportage video du média Guyane 1<sup>ère</sup> à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides de 2021

## 13 - Conclusion générale et perspectives de travaux d'étude futurs

### Etudes sur les densités de *Norops auratus*.

Lors d'une tournée d'inventaire nocturne sur la savane Fiévée à Iracoubo, nous avons remarqué que les *Anolis doré* *Norops auratus* se postent de nuit sur les parties hautes de la végétation herbacée comme les *Byrsonima crassifolia* ou les Poacées assez robuste pour ne pas se coucher complètement sous leur poids. Endormis, ils sont alors facilement dénombrables. Nous avons alors répliqué nos observations de nuit mais aux dernières heures nocturnes entre 5h et 6h du matin sur la savane Flèche à Iracoubo ainsi que sur la savane Wayabo à Kourou. A ce créneau horaire-ci, les *Anolis* sont alors encore mieux repérables à la frontale car couverts de rosée, et réfléchissent bien la lumière des lampes. Ainsi un travail de recensement des *Anolis* par transect devrait permettre d'évaluer approximativement la densité des populations par savane et ainsi mieux connaître les sites où les populations sont importantes et donc d'importance pour la conservation de l'espèce.

### Travaux de précisions de la limite géographique des *Cnemidophorus lemniscatus* et *Cnemidophorus pseudolemniscatus*, avec apport de la génétique.

Il semblerait que la limite d'aire de répartition des deux espèces de lézard dont l'une est parthénogénétique soit localisée aux environs de la crique Morpio à Iracoubo. Cette hypothèse semble confortée par la présence potentielle de l'espèce hybride *Cnemidophorus cryptus* dans ce secteur. Une analyse poussée à base de capture et d'analyse génétique de part et d'autre de la crique Morpio pourrait permettre de valider ou de réfuter cette hypothèse.

### Ecologie de la population de Caïman à lunettes *Caiman crocodilus* de Macoua.

Nous avons pu observer un couple reproducteur de Caïman à lunettes dans une mare au sommet du chenier de Macoua, puis par la suite de nombreux jeunes individus en contrebas du chenier. Il serait très intéressant de mieux connaître l'importance de cette mare comme site de reproduction et la dispersion des jeunes en contrebas de la route nationale qui sépare en partie le site dit de reproduction ainsi que les sites dits de nurserie.

### Travaux de suivi télémétrique de Tortues charbonnières *Chelonoidis carbonarius*.

Il nous a semblé que les populations de Tortues charbonnière se portaient bien dans une bonne partie des sites visités. En effet sur les 34 sites inventoriés, la Tortue charbonnière est présente sur 10 sites soit un peu moins d'un tiers des sites. Il serait intéressant d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'écologie de cette espèce facilement capturable et pourquoi pas envisager un suivi télémétrique qui permettrait de mieux comprendre comment les sites sont occupés et d'en savoir un peu plus sur les capacités de propagation des individus à l'échelle d'un site et entre les sites.

### Poursuites des enquêtes sur le Crotale sud-américain et récolte des données au fil de l'eau

Le travail d'enquête nous a permis de constituer un réseau important d'observateurs potentiels. L'entretien d'un contact courant avec les populations locales et les personnes sondées devrait permettre d'acquérir de nouvelles observations dans le temps. Celle-ci seront au fur et à mesure intégrées avec la même déontologie de vérification, dans la base de données Faune Guyane. La large distribution de la plaquette pourra également inciter de nouvelles personnes à contribuer à cette base de données participative.

## Bibliographie

- BASTOS, E.G. et al., 2005 : Records of the rattlesnake *Crotalus terrificus* in the State of Rio de Janeiro a possible case of invasion facilitated by deforestation - *Revista Brasileira de Zoologia* 22 (3) : 812–815.
- BENICIO, R.A., 2018 : Notes on habitat use of *Crotalus durissus* (South American Rattlesnake) *Herpetology Notes*, volume 11 : 645-646.
- BENICIO, R.A., 2016. Natural history notes : *Crotalus durissus* (South American Rattlesnake). Arboreal habitat use. *Herpetological Review* 47(3) : 477.
- BENICIO, R.A., 2018 : Defensive behavior of a juvenile *Crotalus durissus* Linnaeus, 1758 - *HERPETOZOA* 30 (3/4) Wien, 28.
- BROWN, W.S., 1977 : Niche Dimensions and Resource Partitioning in a great Basin Desert Snake Community A Symposium of the Society for the Study of Amphibians and Reptiles and the Herpetologists' League, 59-81.
- CARBAJAL-MARQUEZ et al., 2020 : Accessing cryptic diversity in Neotropical rattlesnakes (Serpentes : Viperidae: *Crotalus*) with the description of two new species - *Zootaxa* 4729 (4) © Magnolia Press.
- CEREMA, 2021 : Les passages à faune. Préserver et restaurer les continuités écologiques, avec les infrastructures linéaires de transport. Bron : Cerema, Collection : références
- CHISZAR, D., RADCLIFFE, C.W., SMITH, H.M., 1982. Predatory behavior of 'nervous' rattlesnakes, *Crotalus durissus terrificus*. *Herpetological Review* 13(3) : 90-93.
- DEL HOYO J., ELLIOTT A. et SARGATAL J. : Handbook of birds of the world, volume 3 - Lynx Editions – 1996 – ISBN : 8487334202.
- DEMAZE M.T, MANUSSET S., 2008 : “L'agriculture itinérante sur brûlis en Guyane française : la fin des durabilités écologique et socioculturelle ?”. *Les Cahiers d'Outre-Mer* : 241-242
- Direction Régionale ONF Guyane, 2017 : Occupation du sol 2015 sur la bande littorale de Guyane et son évolution entre 2005 et 2015 : 92 p.
- FARO, S.M.L. et al., 2020 : Envenenamento por *Crotalus durissus marajoensis* em Muaná, Ilha de Marajó, estado do Pará, Brasi - *Rev Pan Amaz Saude*.
- HOYOS, M.A., ALMEIDA-SANTOS, S.M., 2016 : The South-American rattlesnake *Crotalus durissus* : feeding ecology in the central region of Brazil - *Biota Neotrop.* vol.16 no.
- HOYOS, M.A., 2006 : *Ecologia da cascavel (Viperidae, Crotalus durissus) na Cerrado brasileiro* 51 p.
- HOYOS, M.A., 2012 : A cascavel neotropical *Crotalus durissus* : uma abordagem morfológica e da historia natural em populações do Brasil - *These* 2012, 130 p.
- INGENLOFF, K., PETERSON, A.T., 2015 : Trans-Amazon dispersal potential for *Crotalus durissus* during Pleistocene climate events. - *Biota Neotropica.* 15(2).
- MARQUES R., 2016 : Composition and natural history notes of the coastal snake assemblage from Northern Bahia, Brazil - *ZooKeys* 611 : 93–142.
- MEIJER P., 1768 : *Natural History and New Experiments, Done in The Hague on the Deadly Effects of the Poisonous Bite of the American Rattlesnake* - *Bibliotheca Herpetologica*, Vol. 11, N° 1 et 2, 2014.

- MCCRANIE, J.R. 1993 : *Crotalus durissus* Linnaeus Neotropical Rattlesnake - Catalogue of American Amphibians and Reptiles - 577.1-577.11.
- NOGUEIRA, C.C., et al., 2019 : Atlas of Brazilian Snakes : Verified Point-Locality Maps to Mitigate the Wallacean Shortfall in a Megadiverse Snake Fauna - South American Journal of Herpetology 14 (Special Issue 1).
- PALISSE M., 2008 : Libres de savane - Pratiques et imaginaire autour des savanes de Guyane - Rapport de recherche, Université des Antilles et de la Guyane
- PREMEL V., COBIGO M. et INEICH I., 2022 : Distribution and conservation of the Neotropical rattlesnake, *Crotalus durissus* (Squamata: Viperidae), in French Guiana: citizen science and local communities come to the rescue – Herpetology Notes, volume 15: 583-592
- REBOUÇAS SANTOS, H.L., et al., 2019 : Rattlesnakes bites in the Brazilian Amazon : Clinical epidemiology, spatial distribution and ecological determinants - Acta Tropica 191 69–76.
- REYNOLDS, R.P., SCOTT, Jr.N.J., 1977 : Use of a Mammalian Resource by a Chihuahuan Snake Community - A Symposium of the Society for the Study of Amphibians and Reptiles and the Herpetologists' League, 99-118.
- ROCHA, A.M., VIANA, P.F., 2019 : *Leptodactylus macrosternum* Miranda-Ribeiro, 1926, a fatal prey for a juvenile *Crotalus durissus ruruima* Hoge, 1966 - HERPETOZOA 31 (3/4) Wien, 28.
- SALOMÃO, M. da GRAÇA, S.M.A. SANTOS and G. PUORTO, 1995 : Activity pattern of *Crotalus durissus* (Viperidae, Crotalinae) : Feeding, Reproduction and Snakebite. Studies on Neotropical Fauna and Environment 30, pp. 101-106.
- SANT'ANNA SAVIO, S., AUGUSTO, S.A., 2007 : Diet of the rattlesnake *Crotalus durissus* in southeastern Brazil (Serpentes, Viperidae) - Studies on Neotropical Fauna and Environment ; 42(3): 169–174.
- SANTORO, et al. 1999 : Comparison of the biological activities in venoms from three subspecies of the South American rattlesnake (*Crotalus durissus terrificus*, *C. durissus cascabela* and *C. durissus collilineatus*) - Comparative Biochemistry and Physiology, Part C 122, 61–73.
- SCHRAMER, T.D., et al., 2020 : Notes on the diet of *Crotalus intermedius* Troschel, 1865 - Revista latinoamericana de herpetología vol.03 no.01.
- SOUZA, F.H.E., BOCCHIGLIERI, A., 2019 : *Crotalus durissus* (Neotropical Rattlesnake). Predation. Herpetological Review 50(1), p.153.
- SUEIRO, L.R., et DE CAMPOS BRITES, V.L., 2006 : Táticas de captura e subjugação de presas no comportamento de predação da serpente *Crotalus durissus collilineatus* Amaral, 1926 em cativeiro - Biotemas, 19 (4) : 55-61.
- TASIMA, et al., 2020 : Crotamine in *Crotalus durissus*: distribution according to subspecies and geographic origin, in captivity or nature - J Venom Anim Toxins incl Trop Dis.
- TEKHNE, et coll., 2020 : Guide pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les opérations d'aménagement en Guyane. Livret méthodologique. DGTM Guyane, 108 p.
- TOZETTI, A.M., MARTINS, M., 2008 : Habitat use by the South-American rattlesnake (*Crotalus durissus*) in south-eastern Brazil - Journal of Natural History Vol. 42, Nos. 19–20, 135–144.
- TOZETTI, A.M., MARTINS, M., 2013 : Daily and seasonal activity patterns of free range South- American rattlesnake (*Crotalus durissus*) - Anais da Academia Brasileira de Ciências (2013) 85(3) : 1047-1052.

- TOZETTI, A.M., VETTORAZZO, V., et MARTINS M., 2009 : Short-term movements of the South American rattlesnake (*Crotalus durissus*) in southeastern Brazil - HERPETOLOGICAL JOURNAL 19 : 201–206.
- VANZOLINI P.E. et CALLEFFO M.E.V., 2002 : A taxonomic bibliography of the South American snakes of the *Crotalus durissus* complex (Serpentes, Viperidae) - Anais da Academia Brasileira de Ciências (2002) 74(1): 37–83.
- WÜSTER, W., et al., 2005 : No rattlesnakes in the rainforests : reply to Gosling and Bush - Blackwell Publishing Ltd, Molecular Ecology, 10.1111.
- WÜSTER, W., et al., 2005 : Tracing an invasion : landbridges, refugia, and the phylogeography of the Neotropical rattlesnake (Serpentes : Viperidae : *Crotalus durissus*) - Blackwell Publishing Ltd, Molecular Ecology, 10.1111.
- WANG, E., 2002. Natural history notes : *Crotalus durissus* (Neotropical Rattlesnake) Predation. Herpetological Review 33(2) : 138-139.

## Index des figures

<i>Carte 1 Répartition des savanes en Guyane .....</i>	6
<i>Carte 2 Localisation de l'aire d'étude du projet .....</i>	8
<i>Carte 3 Répartition des observations issues de Faune Guyane et des enquêtes menées pendant l'étude .....</i>	172
<i>Carte 4 Répartition des données d'observation et des habitats naturels favorables à l'espèce .....</i>	173
<i>Carte 5 Répartition des données d'observation et des sols à substrats sableux ou argileux .....</i>	173
<i>Carte 6 Aire de répartition du Crotale sud-américain .....</i>	174
<i>Carte 7 ZNIEFF et planification du SAR dans la forêt de sables blancs de Rococoua à Iracoubo .....</i>	177
<i>Carte 8 Localisation des savanes d'intérêt écologique sur les concession et ZDUC voués aux usages des communautés autochtones d'Iracoubo.....</i>	178
<i>Carte 9 Localisation des ZNIEFF sur la commune d'Iracoubo .....</i>	179
<i>Carte 10 ZNIEFF et corridors dans la région de Javouhey .....</i>	182
<i>Carte 11 ZNIEFF et corridors dans le secteur de la forêt des sables blancs de Mana .....</i>	183
<i>Carte 12 ZNIEFF et corridors dans le secteur des savanes d'Iracoubo .....</i>	183
<i>Carte 13 ZNIEFF et corridors dans le secteur de Trou Poissons .....</i>	184
<i>Carte 14 ZNIEFF et corridors dans le secteur de la RN1 contournant le CSG à l'Est .....</i>	184
<i>Carte 14 ZNIEFF et corridors dans le secteur de la RN1 contournant le CSG à l'Ouest .....</i>	185
 <i>Tableau 1 Typologie de habitats de savane de Leotard .....</i>	 13
<i>Tableau 2 Tableau d'analyse des habitats où l'espèce est observée .....</i>	170
<i>Tableau 3 Résultats de l'analyse de habitats .....</i>	171
<i>Tableau 4 Evolution des surfaces forestières entre 2005 et 2015 © ONF .....</i>	175
<i>Tableau 5 Fréquence mensuelle d'observation de l'espèce en Guyane .....</i>	186
<i>Tableau 6 Animations sur le Crotale réalisées .....</i>	189



Parc  
naturel  
régional  
de la Guyane

